ANNUAIRE

'E THÉRAPEUTIQUE

ET DE

MATIÈRE MÉDICALE

POUR 1868

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

DE MATIÈRE MÉDICALE

DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE

POUR 1868

contenant

RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES
PUBLIÉS EN 1867
ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX;

SUIVI D'UN MÉMOIRE

Sur le Café

PAR

A. BOUCHARDAT

Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie impériale de médecine.

28e année.

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de l'École-de-Médecine, 17

1868

ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
ET DE
MATIÈRE MÉDICALE

NARCOTIQUES.

Opium de l'Inde (son antiquité, sa récolte, son commerce, ses sophistications, ses qualités, etc. ; M. CRÉTEUR).

L'Inde est peut-être le pays qui réunit le plus de conditions pour la culture du pavot et la récolte de l'opium, et si l'on regarde, comme je le dirai plus tard, sous quelles conditions doivent se faire cette culture et cette récolte, on verra que l'on doit obtenir un bon résultat.

La semaille du pavot blanc (*Papaver album*) dans l'Inde, se fait en octobre. On a soin de bien amender la terre et de la diviser en parcs oblongs, de façon à former autour de chaque compartiment une petite rigole propre aux arrosages journaliers qui doivent se faire jusqu'au plein développement de la plante. La

douce température de l'hiver de l'Inde et les soins continus que l'indigène apporte à la culture du pavot font qu'en février la capsule a acquis le développement nécessaire à la récolte de l'opium.

Ce moment de la récolte est précieux à connaître, car, comme le font judicieusement observer plusieurs auteurs modernes, faite trop tôt, l'opium est pauvre en matière extractive, faite trop tard, il est moins riche en morphine.

Aussi les indigènes-planteurs reconnaissent-ils ce moment lorsque la capsule a acquis son entier développement, tout en conservant sa couleur olive, lorsque les feuilles inférieures commencent à s'étioler et que le bourrelet annulaire du pédoncule rend du latex par incision. C'est alors que les Indiens vont faire, de grand matin, à l'aide d'un méchant petit couteau, de légères incisions longitudinales aux parties les plus extérieures des capsules dans lesquelles se trouvent les vaisseaux du latex, et divisent ainsi les capsules en huit ou seize incisions longitudinales, qu'ils descendent même jusque sur la tige.

Vers dix heures du matin ils abandonnent leur opération et laissent dessécher aux rayons du soleil, très-brûlant au milieu du jour, le suc laiteux du pavot. Ce n'est que vers le soir qu'ils vont armés du même petit couteau et d'un morceau de vase ou de tuile, recueillir l'opium à moitié desséché sur la capsule. Ainsi réuni, cet opium nous présente un aspect d'un jaune brunâtre. Lorsque cette pâte s'est un peu solidifiée, ils en *forment des pains* assez volumineux, mais variant en

épaisseur, qu'ils enveloppent dans des feuilles de pavot.

Ainsi cultivé et préparé, un acre de terrain donne une moyenne de 20 kilogrammes d'opium et procure un produit annuel de 90 000 000 (180 lacs de *rupies*) au gouvernement britannique.

Cet opium se présente alors en pains variant de 350 à 500 grammes enveloppés de feuilles de pavot. A l'intérieur, il est brun foncé noirâtre, présentant l'agglomération des larmes, son odeur est franchement vireuse.

Si l'on brise un pain, on n'y rencontrera plus dans l'intérieur des débris de végétaux, cet opium est tout homogène dans ses parties, et la solution tant aqueuse qu'alcoolique est d'un rose magnifique avec une réaction franchement acide au tournesol (1).

Contrairement à ce qui se fait en Turquie et Asie-Mineure, où la première qualité d'opium est retenue pour l'usage des pachas et des beys, l'opium de l'Inde ne peut être retenu par les rajas indigènes, car le gouvernement anglais qui en conserve le monopole exige que chaque indigène planteur aille faire à l'officier du gouvernement la déclaration de la quantité de terrain qu'il veut ensemencer, et ce sont les employés du gouvernement qui opèrent l'arpentage du terrain.

(1) Les médecins anglais dans l'Inde ont une telle confiance dans la bonté de l'opium récolté dans ce pays, que jamais ils ne prescrivent l'extrait, tant ils sont assurés de la bonne qualité. Dans le *moment* où le choléra sévit le plus *fort, c'est toujours à l'opium* brut qu'ils ont recours.

Cette déclaration suffit déjà pour savoir approximativement le rendement de produit que l'on devra obtenir.

Une fois la récolte opérée, le receveur du gouvernement ouvre ses bureaux et chaque planteur est forcé d'y aller vendre son opium au taux réglé par l'ordonnance.

Plus tard, à des époques déterminées, le gouvernement fait exécuter à Calcutta et à Bombay, les métropoles commerciales de l'Inde, la vente en masse de ces opiums à l'encan. Ces pains d'opium sont enfermés dans des doubles caisses de zinc et de bois. La majeure partie passe en Chine, une autre en Égypte et en Angleterre. C'est dans ces deux derniers pays que l'opium de l'Inde subit les mélanges les plus grands. Il est tellement sophistiqué, qu'en Angleterre il prend le nom d'*opium d'Egypte* (1).

Un beau morceau d'opium de l'Inde que j'ai reçu de M. Gubbins, de Kilfrush, mon beau-frère, qui a gouverné les provinces nord-ouest de l'Inde pendant trente-cinq ans, et de qui je tiens les renseignements que je viens de donner, un morceau de cet opium, dis-je, que j'ai analysé, m'a donné les résultats suivants :

1° 2 grammes dissous à froid dans l'eau m'on donné 1 gramme 10 d'extrait.

2° La solution aqueuse revêtait une coloration ros foncée.

(1) Contrairement, jadis on vendait l'opium de l'In sous le nom d'opium de Smyrne.

3° 2 grammes traités par l'alcool à 25 degrés ne n'ont laissé que 0,80 centigrammes de résidu.

4° Cette solution alcoolique traitée par l'ammoniaque me l'a instantanément troublée. Ayant taré une prouvette, j'y ai trouvé déposé contre ses parois t dans le fond, après vingt-quatre heures, 0,21 cenigrammes de morphine.

5° La solution aqueuse traitée par l'ammoniaque n'a donné un précipité abondant qui, traité par une solution de perchlorure de fer liquide et neutre, m'a donné une coloration entre le bleu et le violet sale.

6° Le sous-nitrate barytique m'a donné un précipité abondant.

Voilà pour les caractères chimiques.

Comme caractères physiques, cet opium n'a nullement l'aspect de celui de Smyrne, il est *brun noirâtre*; quoi qu'en dise la pharmacopée sur ce caractère, il se ramollit dans la main et il absorbe vite l'humidité de l'air. Il est toujours enveloppé d'une feuille de pavot sans semence de rumex ; à l'intérieur, les pains ne contiennent ni feuilles, ni débris ; ils sont uniformes.

Une seule sophistication se fait dans l'Inde, et elle se réduit à peu de chose. Comme il est défendu aux planteurs de conserver de l'opium récolté sous peine de fortes amendes, ils trempent des linges de coton dans l'eau, avec lesquels ils nettoient les vases et les objets sur lesquels ils ont recueilli l'opium, puis ils les expriment et le font évaporer.

Ces résidus d'opium sont réunis en pains plus petits et vendus dans les bazars. Si l'on brise un de ces pains

d'opium, on trouve que tout l'intérieur est parsemé de fils de coton qui, quand on les traite par l'eau, viennent surnager à la surface.

Voici maintenant les caractères d'un de ces opiums de l'Inde, mis en regard de ceux de l'opium de Smyrne. A l'état frais, le Smyrne est d'un brun fauve. Celui de l'Inde est brun noirâtre. L'un et l'autre a une odeur vireuse prononcée. Le Smyrne est recouvert de semences de rumex et enveloppé d'une feuille de pavot, souvent même on trouve l'intérieur parsemé de semences et de fragments de feuilles de pavot ; celui de l'Inde n'est enveloppé que d'une feuille de pavot, sans semences ni débris, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. En vieillissant, le Smyrne brunit davantage, et celui de l'Inde devient d'un *noir brunâtre*, et les pains de celui-ci sont plus gros que ceux de Smyrne.

Le trafic du commerce fait que nous rencontrons souvent de l'opium ayant l'apparence du Smyrne, enveloppé de feuilles de pavot et parsemé de semences de rumex. Mais si l'on brise un pain, on trouve d'abord les hyphomycètes, ensuite on voit que ces pains d'opium résultent d'une agglomération de parties lamelleuses, chacune entourée de feuilles de pavot et de semences de rumex. J'ai eu un de ces pains d'opium qui m'a donné 77 pour 100 de résidu. On m'a assuré que cet opium était celui de l'Inde ainsi travaillé en Égypte et en Angleterre avant de le livrer au commerce.

Il est donc urgent de briser un pain d'opium avant de l'accepter, car, comme je viens de le dire, les mar-

chands coupent les beaux pains d'opium après les avoir laissé ramollir, ils enveloppent chaque lame coupée dans une nouvelle feuille de pavot et de nouvelles semences de rumex, puis ils les réunissent en pains nouveaux plus volumineux que les premiers. On comprend facilement l'augmentation du poids et la perte de produit dans la préparation de l'extrait à l'aide d'un tel opium ; de plus, comme cet opium, après avoir été ramolli, est encore conservé dans des caves humides, il se couvre de moisissures et perd de son odeur vireuse.

Je me suis assuré qu'il serait très-facile d'obtenir *directement* de l'opium de l'Inde en s'adressant aux agents commerciaux anglais de Bombay et de Calcutta.

Ces négociants se chargent des achats et des expéditions en Europe.

L'opium dans l'Inde acheté en masse vaut 15 à 18 francs la livre.

(*Bulletin Soc. pharm. Bruxelles.*)

Je suis persuadé que l'opium de l'Inde n'est pas exclusivement destiné au commerce de la Chine, et qu'il entre pour une large part, en Angleterre et en Allemagne, dans la fabrication des alcaloïdes de l'opium.

A l'Exposition universelle, j'ai remarqué parmi les opiums qui figuraient dans la vitrine de M. Marck, de Darmstad, si riche en magnifiques produits, de l'opium de l'Inde. Bien que le titre indiqué ne soit que de 3 ou 4 pour 100, je suis convaincu qu'il doit intervenir

pour une large part dans la fabrication. Ce n'est que de l'opium de l'Inde qu'on trouvait dans les montres des exposants anglais, fabricants d'alcaloïdes. Toujours l'opium de l'Inde est en masse assez volumineuse arrondie ; j'ai été étonné de la nuance noirâtre que présentait l'intérieur de ces masses. Quoi qu'il en soit, je suis convaincu qu'il y aura avantage à entrer en relation directe pour l'opium avec l'Inde, qui est aujourd'hui le grand pays de production pour ce médicament. B.

Extraction de l'opium, par M. LAILLER ; extrait du rapport de M. BRONGNIART.

Déjà des essais nombreux ont été faits à ce sujet, et M. Aubergier, professeur à la Faculté des sciences de Clermont, a particulièrement montré qu'on pouvait retirer de l'opium de très-bonne qualité des pavots cultivés en France. Cependant cette extraction ne s'est pas propagée, et une des causes qui mettent obstacle à cette récolte consiste dans l'irrégularité de nos saisons, les pluies venant souvent détruire, au moment où l'on pratique les incisions sur la capsule des pavots, tout le produit de la récolte.

M. Lailler, pharmacien en chef de l'asile de Quatre-Mares (Seine-Inférieure), a pensé qu'on pourrait éviter ce grave inconvénient en incisant les capsules des pavots après leur arrachage et leur transport sous un hangar ou dans tout autre lieu à l'abri de la pluie. C'est le résultat de ses expériences qu'il a présenté à l'Académie.

Il a constaté que des pavots étant arrachés et plongés par leurs racines dans des baquets pleins d'eau dans des lieux abrités, en pratiquant sur leurs capsules les incisions suivant la méthode ordinaire, on pouvait obtenir, par l'écoulement du suc laiteux, de l'opium non-seulement en quantité égale, mais même un peu supérieure à celle qu'on recueille sur la plante enracinée, opium contenant au moins une proportion égale de morphine.

Ce résultat peut s'expliquer par l'expulsion plus complète du suc contenu dans les vaisseaux par suite de la flétrissure même des plantes.

On pourrait croire d'abord que cet arrachage de la plante avant la maturité complète des fruits devrait entraîner la perte de la récolte des graines dont le produit est nécessaire pour couvrir les frais de cette culture, mais M. Lailler s'est assuré que les graines finissaient de mûrir sur la plante arrachée et donnaient une quantité d'huile égale à celle qu'on aurait obtenue de la plante sur pied. Au point de vue de l'expérience scientifique, la question paraît donc résolue ; mais dans une application industrielle il s'agit de savoir si les frais qu'entraînerait ce mode d'extraction seraient compensés par la valeur des produits.

Extrait thébaïque contre les vomissements opiniâtres de la grossesse.

M. Jouon a observé deux femmes multipares chez lesquelles des *vomissements* opiniâtres avaient fait

porter un pronostic grave. Les médications classiques furent inutilement tentées. Le sous-nitrate de bismuth, le bicarbonate de soude, la craie et la magnésie, le charbon furent essayés pendant plusieurs semaines. L'eau de Seltz, les boissons glacées, la glace, furent sans effet. Les vésicatoires, les diverses préparations narcotiques, tout fut impuissant. Dans les deux cas, la cessation fut obtenue en administrant des pilules d'extrait thébaïque de 1 centigramme toutes les heures. (*Journal de médecine de l'Ouest.*)

On comprend sans peine que l'administration de l'opium dans ce cas doit être surveillée avec le plus grand soin.

Quand on ne réussit pas à arrêter les vomissements, on peut, après avoir lavé l'intestin avec un lavement d'eau, administrer un lavement nourrissant avec vin rouge, 200 ; bouillon, 100 ; huile de foie de morue, 20; jaune d'œuf, 1.

Liniment anglais rubéfiant et calmant (MAYET).

Le liniment anglais, qui a été mis en vogue par M. le duc de Morny, rougit la peau en quelques minutes et calme assez bien les douleurs névralgiques. Il a été analysé par M. Mayet, qui l'a trouvé composé de la manière suivante :

Ammoniaque à 25 degrés.....	15	grammes.
Chloroforme................	10	—
Camphre....................	15	—
Teinture d'opium...........	5	—
Alcool à 90 degrés.........	75	—

Mêlez. — On imbibe un morceau de flanelle qu'on maintient appliqué sur la partie du corps où l'on désire produire une révulsion. Ce liniment réussit bien contre certaines formes de névralgie et de rhumatisme.

(*Union médicale.*)

Cataplasme de Trousseau contre les maladies articulaires (Dieulafoy).

On prend, suivant le volume de l'articulation malade, un kilo et demi ou deux kilogrammes de pain, on le coupe en morceaux (la croûte ou la mie, peu importe), et on le fait tremper dans l'eau, durant un quart d'heure.

Puis, on l'exprime fortement au moyen d'un linge qu'on tord sur lui-même, et le pain, ainsi préparé, est placé au bain-marie, où il doit rester trois heures.

On obtient ainsi une sorte de pâte, assez desséchée, qu'on ramollit peu à peu par l'addition d'un tiers de litre environ d'alcool camphré. Ce gâteau est pétri pendant dix minutes, il doit avoir la consistance assez ferme du plum-pudding.

Ce degré de consistance est essentiel à obtenir ; trop mou, le cataplasme fuserait sous la compression exercée au niveau de l'article ; trop dur, il se dessécherait et pourrait excorier la peau.

Quand il est ainsi préparé, on l'étale sur une compresse de toile, en lui donnant la forme d'un rectangle allongé, plus épais au centre que sur les bords, et de dimension telle, qu'il puisse envelopper complétement l'articulation.

Puis on étend à sa surface une mixture très-liquide, composée comme suit :

Camphre..................	7 grammes.
Extrait de belladone........	5 —
Extrait d'opium............	5 —

Le cataplasme est terminé. L'application est des plus simples. On le met à nu sur l'articulation malade, et on entoure le tout de taffetas gommé, destiné à s'opposer à l'évaporation.

On fixe l'appareil en exerçant une compression assez énergique, au moyen d'une bande de flanelle longue de dix mètres ; on termine enfin par une seconde bande de toile, de même longueur que la précédente.

Le membre malade doit rester au repos, et le cataplasme n'est levé que du neuvième au douzième jour.

Il est utile de l'appliquer dès le début de la maladie articulaire. Les douleurs sont calmées au bout de peu de temps. (*Bull. thérap.*)

Baume narcotique (LUCÉ).

Savon médicinal..........		6 grammes.
Alcoolature de belladone..	ãã	5 —
— de stramoine .		
— de jusquiame...		10 —
Extrait d'opium...........		1 —
Ammoniaque..............		2 —
Essence pour aromatiser....		Q. S.

F. S. A. Un baume qui doit avoir une belle couleur verte. (*Bull. thérap.*)

Gouttes odontalgiques (COPLAND).

Opium	60 centigrammes.
Camphre	60 —
Alcool, quantité suffisante pour dissoudre.	
Essence de girofle	4 grammes.
Huile de cajeput	4 —

Mêlez. — En imbiber du coton, qu'on introduira ans la cavité de la dent malade.

(N. G., *Union médicale.*)

Baume odontalgique (BEASLEY).

	gr.
Extrait d'opium	1,25
Essence rectifiée de térébenthine	5,50
— de girofle	1,80
Huile de cajeput	1,80
Baume du Pérou	7,50

Mêlez. — On introduit un morceau de coton imbibé e ce baume dans la cavité de la dent cariée, et on ictionne doucement la gencive avec la même prépa-ation dans le voisinage de la dent douloureuse.

(N. G., *Union médicale.*)

Solution contre les névralgies dentaires et faciales.

Extrait d'opium	ãã 1 gramme.
— de belladone	ãã 1 gramme.
— de stramoine	ãã 1 gramme.
Hydrolat de laurier-cerise	12 —

Dissolvez et filtrez. — *On introduit* de 4 à 10 gouttes

de cette solution dans l'oreille, on bouche celle-ci avec du coton, et on incline la tête du côté opposé. Cette action, toute locale, sera en outre avantageusement secondée par des sinapismes promenés sur les membres inférieurs. (N. G., *Union médicale.*)

Cérat anesthésique dans le traitement de l'abcès dentaire (Fitsch).

Pr.	Cérat de Goulard...........	4 grammes.
	Extrait d'aconit............	20 centigr.

M. s. a. en frictions au-dessus de la partie menacée d'abcès. (*Bulletin du Dauphiné.*)

Électuaire contre l'odontalgie.

Le même journal recommande à ses lecteurs l'électuaire suivant comme très-efficace contre l'odontalgie :

Pr.	Miel blanc...................	10 grammes.
	Safran en poudre............	4 —
	Alcoolat de menthe poivrée....	5 —
	Chlorhydrate de morphine.....	15 centigr.

Mêlez dans un flacon à large ouverture, bouchée d'un bon liége. — Quand la dent douloureuse est cariée, il faut nettoyer d'abord la cavité dentaire et tâcher d'y faire pénétrer un peu d'électuaire, puis en enduire la gencive environnante avec l'extrémité du doigt trempée dans le flacon. Si la carie est trop peu profonde ou inaccessible aux instruments, ou tout à fait invisible, il suffit d'appliquer le remède sur la *gencive.* Les applications doivent être renouvelées

toutes les dix ou quinze minutes, jusqu'à soulagement complet. Les malades auront soin de ne pas avaler leur salive, à cause de la morphine, qui pourrait produire une action stupéfiante trop considérable. L'effet de cette préparation est à la fois rapide, certain et durable.

Sirop d'Aubergier (DESCHAMPS).

Les doses sont celles indiquées dans le nouveau *Codex*. « Faites trois décoctés avec le lactucarium et l'eau distillée, laissez-les refroidir et filtrez-les pour obtenir 800 grammes de liqueur. Dissolvez l'extrait d'opium dans 60 grammes d'eau distillée. Mettez un blanc d'œuf dans une bassine et tarez-la. Pesez 400 grammes d'eau distillée, délayez le blanc d'œuf, retirez 200 grammes d'eau albumineuse, pesez le sucre, ajoutez les solutés et l'acide citrique; chauffez pour coaguler l'albumine; versez l'eau albumineuse, remuez un instant, faites bouillir et concentrez en arrosant les écumes avec du sirop bouillant, jusqu'à ce qu'il y ait dans la bassine 2960 grammes de sirop. Alors, passez-le à travers une étamine mouillée et exprimée dans un linge sec, recevez le sirop dans un bain-marie qui contienne 40 grammes d'eau de fleur d'oranger; bouchez, laissez refroidir, etc.

Les proportions sont : 500 : 1000, et le sirop contiendrait réellement les principes solubles des substances prescrites dans la formule légale, si le lactucarium était *plus soluble*.

On nous accusera probablement d'être minutieux, trop minutieux pour le dosage des formules (1) ; mais nous dirons, pour nous excuser, qu'il n'y a point de progrès sans précision.

Si nous cherchons maintenant ce que le sirop de lactucarium peut contenir de lactucarium, nous arrivons à des résultats inattendus. Un gramme d'extrait de lactucarium laisse après trois décoctions 315 milligrammes de résidu. Le *coagulum* albumineux bien lavé abandonne du principe amer à de l'alcool à 56 degrés centésimaux. Il en abandonne encore quand on le fait bouillir avec de l'alcool de même force centésimale. En faisant évaporer l'alcool de ces deux opérations, puis en traitant le résidu avec de l'alcool froid, on obtient une matière extractive qui pèse 10 centigr. : total 415 milligrammes.

Quand on dissout l'albumine recueillie dans de l'alcool à 56 degrés centésimaux avec un peu de potasse, et qu'on la précipite avec de l'acide tartrique, l'alcool laisse, après l'évaporation, un extrait qui est encore amer. Si nous ne tenons pas compte de ce dernier résultat, si nous ne prenons pas en considération le poids du principe colorant fixé sur l'albumine à la manière des matières colorantes, l'acide citrique servant de mordant, nous reconnaissons que le gramme d'extrait de lactucarium se réduit à 585 milligrammes.

(1) Si les soins minutieux sont de rigueur, c'est bien pour la préparation dont il s'agit ; aussi, pour assurer la constance d'action de son sirop, M. Aubergier n'emploie que du lactucarium et de l'afflum de ses cultures, produits dont le titre en principes actifs est toujours le même. B.

Si nous appliquons maintenant ces résultats à 1 gramme 50 centigrammes d'extrait de lactucarium qui sert à préparer le sirop, nous voyons que cette quantité d'extrait est réduite à 0,8775 et que 20 grammes de sirop préparé convenablement ne contiennent que 0,00585 d'extrait de lactucarium, c'est-à-dire sensiblement la moitié de ce qui est annoncé.

Ajoutons cependant pour terminer, et pour être juste, que le lactucarium uni à l'opium exerce sur les effets de ce dernier une action corrective très-importante. Il résulte des expériences que nous avons faites avec Debout, que cette substance s'oppose d'une manière positive à ce que l'opium détermine des nausées, des pincements d'estomac, des céphalalgies ; et que M. Aubergier a rendu service à la thérapeutique en réunissant le lactucarium et l'opium. Les expériences que nous avons faites sont nombreuses. La mort de notre savant collaborateur, le Dr Debout, est cause qu'elles n'ont point été publiées. Elles ont été très-variées ; nous avons employé le sirop de lactucarium plus ou moins chargé de principes actifs, et l'opium était administré, tantôt à l'état de sirop, et tantôt à l'état d'extrait. Souvent le sirop de lactucarium était pris quelque temps après l'extrait d'opium, alors que les pincements d'estomac commençaient (1). (*Compendium de pharmacie pratique.*)

(1) Peu de temps après l'impression de la feuille du *Compendium* dont cet article est extrait, Deschamps suivait dans la tombe son collaborateur Debout, le savant rédacteur en *chef du Bulletin de thérapeutique !*

Pilules sédatives (A. Gaffard).

Extrait de stramonium, par décoction de la feuille	2,50
Sucre pulvérisé	5 grammes.
Guimauve pulvérisée	1 —
Gomme pulvérisée	1 —
Valériane pulvérisée	50 centigr.

Eau q. s. ou 6 gouttes pour 72 pilules.

Ces pilules sont, dans le plus grand nombre de cas, le spécifique des gastralgies. Elles favorisent la digestion, détruisent la constipation et ramènent dans leur état normal les fonctions digestives troublées par défaut d'innervation ou par un état inflammatoire.

(*Science usuelle.*)

Abus du tabac.

L'usage modéré du tabac à fumer peut, dans certaines conditions que j'étudie dans mon cours d'hygiène, être non-seulement inoffensif mais salutaire. Dans d'autres, au contraire, il est presque constamment nuisible ; je citerai en première ligne les désœuvrés qui fument constamment. J'ai observé que l'abus du cigare nuisait aux glycosuriques ; je me reproche d'avoir été trop tolérant à cet égard avec beaucoup d'entre eux. Les alcooliques et le tabac agissent dans le même sens pour abrutir l'homme. Chez les individus qui ont des manifestations pathologiques du côté du système nerveux se traduisant par l'affaiblissement des sens, et surtout de la vue et de l'ouïe, le tabac est très-nuisible.

Empoisonnement par le tabac à chiquer (Scott).

« R..., âgé de dix-sept ans, ouvrier dans une manu-
cture de coton, quitta son atelier le 28 octobre, à
heures et demie du soir, paraissant très-bien por-
it. Il rentra trois heures après, ressentant de la dou-
ır à l'épigastre. Il avait, dans ce laps de temps,
iqué les deux tiers d'une demi-once de tabac et
ait avalé sa salive. Il eut des vomissements abon-
nts et fut pris de tremblement.

Le lendemain, il avait l'air hébété et était somno-
it; les membres étaient roides et douloureux.

Le surlendemain, vers trois heures du matin, il fut
is de convulsions. C'est à ce moment que M. Walter
ott le vit pour la première fois.

Il avait perdu connaissance; les yeux étaient exca-
s, les traits tirés, la langue était fuligineuse, les
pilles dilatées ne se resserraient pas sous l'influence
la lumière; on ne sentait plus le pouls radial, et les
uits du cœur s'entendaient à peine.

Le malade était agité et se plaignait sans cesse; il
ortait sa main à l'épigastre et fléchissait le tronc
omme s'il eût été en proie à de vives douleurs abdo-
minales; la tête était renversée en arrière avec rigidité
rès-grande des muscles du cou.

Il mourut le septième jour de l'accident, sans pré-
senter aucun changement bien notable; jamais il ne
reprit connaissance; le pouls redevint appréciable,

mais resta toujours faible; par moments, le malad avalait avec difficulté et il avait fréquemment des con vulsions toniques dans les muscles du dos.

Le traitement consista dans l'administration d'eau de-vie, de café fort et de carbonate d'ammoniaque.

On nota des signes de putréfaction sur les parties supérieure du thorax et inférieure de l'abdomen, u quart d'heure après la mort.

L'estomac contenait environ une once d'une subs noirâtre, granuleuse, sans odeur particulière. L queuse du cardia et de la grosse tubérosité était congestionnée; on voyait également de larges plaq d'inflammation le long de la grande courbure et au veau du pylore.

Il n'y avait dans les intestins ni sang, ni ulcérati ni perforations.

La rate était très-volumineuse; les reins au contr paraissaient normaux.

Les poumons étaient seulement congestionnés; le cœur était large, pâle et flasque.

L'oreillette droite était remplie presque entière par un sang noir et liquide.

Les vaisseaux du cerveau étaient gorgés d'un sang noir; on trouva une demi-once de sang épanché entre les deux hémisphères. Il n'y avait ni adhérence des membranes ni sérosité dans les ventricules ».

Est-ce bien à l'empoisonnement par le tabac qu'il faut rapporter ce cas de mort? Sept jours après l'in gestion du tabac, c'est bien long! B.

Fâcheuse influence du tabac à fumer sur les yeux.

M. Leureiro, délégué près la manufacture des tabacs de Lisbonne, a étudié sur les yeux l'influence du tabac. Indépendamment des tristes effets qu'il a pu constater de l'influence du tabac sur la santé générale des ouvriers, et qui se traduisent le plus ordinairement par une profonde détérioration de l'organisme, par une vieillesse anticipée, par une mort prématurée, il signale surtout, comme se rapportant à l'objet spécial de ses études, l'influence des émanations du tabac sur les organes des sens, sur le sens de la vue en particulier; ce sont des blépharites, des blépharo-conjonctivites, très-souvent même des mydriases, des amauroses.

Il aurait pu, dit-il, y ajouter certaines formes de maladies mentales, des paralysies générales, des paraplégies, des ramollissements du cerveau et autres affections des centres nerveux qui encombrent aujourd'hui les maisons de santé, les asiles d'aliénés, et qui figurent au premier chef dans les statistiques de mortalité.

Un pareil sujet d'étude mériterait donc l'attention des gouvernements et des académies, comme pouvant avoir également une grande part d'influence sur la dégénération et la dépopulation d'une nation.

(*Acad. de méd.*, 6 août.)

Dans nos manufactures de tabac, qui sont, il faut

le dire, admirablement bien tenues, on observe de pareils accidents.

Tabac dans l'empoisonnement par la strychi
(Chevers).

Une jeune fille de onze ans avait avalé après un pas environ 3 grains de strychnine, dans l'inten de se suicider. Une demi-heure après l'ingestion fortes convulsions tétaniques se produisirent malade fut apportée à l'hôpital trois heures a l'empoisonnement, dans l'état suivant : anxiété, chaude, pouls fréquent, pupilles dilatées, accélér des battements du cœur avec impulsion forte, sens de brûlure et de suffocation dans la gorge et dai poitrine, membres dans l'extension, les mains s chant aux côtés du lit, jambes écartées, les pieds nés en dehors, pas de spasmes fréquents. Peu de t après l'admission elle eut une convulsion tétaniqu lente, étendue à presque tous les muscles du corps, dura une minute et demie. La poitrine était fix respiration difficile, le corps courbé en arrière (thotonos). Après cet accès, la malade était dans la stration. De faibles convulsions dans les mains et les pieds se montraient à des intervalles variable malade devint si impressionnable que le moindre r vement du lit ou les bruits subits causaient une sec spasmodique de tout le corps. On prescrit de l' tique : les symptômes continuent comme précé ment. On administre de grandes quantités de

ìlangé à du lard fondu, et aussitôt on fait ıprès chaque convulsion tétanique, de petites ne infusion de tabac, 1 drachme par pinte es par litre). On administra en trois heures ͻ fois, par doses fractionnées, 355 minimes on, c'est-à-dire environ 8 grammes, et ce ıu bout de trois heures que survinrent des ents, et à partir de ce moment les convul-ıèrent; les vomissements se reproduisirent ıine de fois pendant la nuit. Le lendemain rs suivants il restait une sensation intense de l'épigastre; il y eut encore quelques vomis-Cinq jours après l'accident, la malade entrait escence et sortait guérie huit jours après nnement.

I. Chevers, il semble certain que l'infusion (8 grammes de l'infusion à 3 grammes de litre d'eau bouillante) aurait agi avant res et aurait produit des vomissements ou symptômes de nicotisme, si les propriétés le cet agent n'avaient été neutralisées d'a-l'état du système nerveux résultant de l'in-ͻ la strychnine. En effet, d'après les recher-Brown-Sequard, Claude Bernard, Haldane, ıine n'agit pas comme excitant direct du erveux, mais exagère à un degré extrême le éflexe de la moelle, de sorte que la moindre produit des convulsions tétaniques. Et cette tion du pouvoir réflexe résulte de l'accumu-sang *dans la moelle* par suite de la paralysie

des couches musculaires des vaisseaux, en même temps que d'une action spéciale sur le tissu de la moelle. La nicotine agirait d'une façon diamétralement opposée, déterminant la contraction des vaisseaux et diminuant alors la quantité de sang qui les traverse. Telle serait l'explication physiologique de l'antagonisme de la nicotine et de la strychnine. Du fait qui est signalé ici, on peut rapprocher celui qui a été cité par le docteur O'Reilly, dans lequel un homme avait avalé six grains de strychnine. Après avoir pris un émétique et vomi abondamment, ce malade absorba une once d'infusion de feuilles de tabac par petites doses et il guérit.

(*Gazette hebdomadaire*).

Les faits rapportés manquent évidemment de netteté par suite, soit de la complication du traitement, soit par le défaut de détails indispensables ; quoi qu'il en soit, ces faits sont dignes d'attention, et il serait fort à désirer qu'on pût constater chez les animaux l'antagonisme de la strychnine et de la nicotine, pour établir nettement que le tabac est vraiment la substance efficace dans les cas d'empoisonnement par les strychnées.

Empoisonnement d'un homme par la teinture d'aconit de Flemming à la dose d'une cuillerée à café.

Immédiatement après l'ingestion, sensation de brûlure dans la bouche et dans la gorge, puis dans l'estomac, bientôt accompagnée d'engourdissement et de

ents des lèvres et de la langue. Au bout d'une
ɛure, vomissement abondant, et une autre demi-
près engourdissement des extrémités, avec sen-
e pesanteur et impuissance de soulever les mem-
spiration fréquente et laborieuse ; douleurs de
radiant dans les membres ; conservation de l'in-
ce qui, de temps à autre, était troublée par
gations. A quatre heures du soir, garde-robe.
de l'entrée, six heures après l'ingestion de la
ce toxique, le malade, étendu sur une table
a salle d'attente, avait la face congestionnée,
onctives injectées ; les mains et les pieds étaient
couverts d'une sueur visqueuse ; la respiration
orieuse, à 36 ; le pouls petit et dépressible, à
bruits du cœur faibles ; les lèvres, le menton,
couverts d'une salive spumeuse ; les pupilles
. Sensation de brûlure à la bouche, douleur
astre ; agitation, pesanteur des membres qui,
malade, lui semblaient comme d'énormes poids
à son corps. On le mit au lit avec des bou-
haudes aux pieds, et on lui administra un mé-
'eau chaude, d'eau-de-vie et de café ; mais
il vomit tout ce qu'il prit. Vers neuf heures, il
lans un sommeil entrecoupé ; le pouls se releva,
ration devint plus facile, les pupilles reprirent
nension naturelle et les autres symptômes s'a-
ent également. Le lendemain il restait de la
lgie, de la pesanteur, des crampes. Mais tous
lents allèrent en s'améliorant, et le rétablisse-
e tarda pas à être complet.

J'ai rapporté, dans mes Annuaires précédents, sieurs cas d'empoisonnement, soit par l'alcoolat soit par d'autres préparations d'aconit. Ces faits de l'importance en ce qu'ils nous apprennent à naître les effets physiologiques de ce médicar énergique, l'aconit.

Préservatif de la coqueluche.

Pour M. Davreux, l'aconit associé à l'ipéca et à l de laurier-cerise, jouit, par rapport à la coquelu de propriétés préservatrices véritables ; celles-ci ou préventives dans le sens propre du mot, ou sim ment abortives, ce qui revient au même point de pratique, et enfin ces propriétés se manifestent jours, malgré le caractère épidémique de la malac

La formule qui lui a servi dès le principe et do ne s'est pas encore départi, est la suivante :

Eau gommeuse.............	200 grammes.
Extrait d'aconit..............	5 centigr.
Eau de laurier-cerise........	4 grammes.
Sirop d'ipécacuanha........	4 —

J'administre cette potion, dit M. Davreux, dès q enfant présente la toux que j'ai décrite, surtout s été exposé à la contagion. La dose est d'une cuill à café d'heure en heure pour un enfant du pre âge; passé trois ans, on donnera deux cuillerées fois, et chez l'adulte on peut donner une cuiller bouche. Le traitement doit, en moyenne, être co

nué *huit à dix jours*, alors même que le malade ne tousserait plus; il réussit d'autant mieux que la toux sera plus récente; je l'ai vu échouer sur un enfant de six ans qui toussait depuis neuf jours; le onzième jour, on constatait la coqueluche dont sa sœur était du reste atteinte. (*Ann. méd. belge.*)

Sur l'action de la vératrine (J. L. PREVOST).

Les recherches expérimentales, dit M. Prevost, que *j'ai entreprises* sur l'action de la vératrine m'ont donné en résumé les résultats suivants :

1° J'ai signalé une différence dans l'action de la vératrine sur les deux genres de grenouilles : la grenouille rousse (*Rana temporaria*), offrant une sensibilité plus grande au poison et une force de résistance beaucoup moindre que la grenouille verte (*Rana viridis*). Cette différence avait déjà été signalée au sujet d'autres poisons.

2° Dans le chapitre Ier, j'ai étudié les effets générau de l'empoisonnement, et j'ai pu diviser la marche de cet empoisonnement en trois périodes.

PREMIÈRE PÉRIODE. — De *début*, caractérisée d'abord par de l'excitation, puis par l'apparition des contractures qui caractériseront la seconde période.

DEUXIÈME PÉRIODE. — De *contractures* caractérisées par des contractures générales survenant par accès, d'une manière spontanée ou sous l'influence d'une excitation : contractures qui, au premier abord,

offrent d'assez grands rapports avec le tétanos, dû à une action médullaire.

TROISIÈME PÉRIODE. — De *résolution*, caractérisée par la perte presque complète de l'excitabilité musculaire, et la résolution générale, pendant laquelle les battements des cœurs lymphatiques et du cœur sanguin, ainsi que les mouvements respiratoires diminués déjà dans la seconde période, s'affaiblissent considérablement.

3° J'ai insisté ensuite sur la possibilité de retour à la seconde période, et j'ai montré que, dans bien des cas, la résolution, au lieu de se terminer par la mort, était remplacée par de nouvelles contractures spasmodiques semblables à celles de la seconde période, puis par un retour progressif à l'état normal et une véritable guérison. C'est là un phénomène de marche inverse des symptômes toxiques qui avait déjà été signalé pour d'autres poisons (strychnine et curare).

4° J'ai montré que le retour de ces contractures musculaires, d'une forme spéciale, pouvait se produire indépendamment de la circulation. En effet, sur un train postérieur de grenouille séparé du tronc et sur lequel l'électrisation des nerfs ne produit plus les contractures spasmodiques spéciales des muscles, on peut voir renaître cette propriété par la simple expectation et au bout d'un certain temps l'électrisation des bouts nerveux produit de nouveau dans les muscles des contractures d'une forme spéciale.

5° Dans le chapitre II, en analysant les symptômes

que j'avais décrits, j'ai étudié l'action de la vératrine sur les divers organes.

6° *Sur le cœur.* — J'ai montré que, tandis que chez les grenouilles rousses, la vératrine ralentit et suspend même complétement les battements du cœur au bout d'un temps très-court, elle n'agit que faiblement sur le cœur des grenouilles vertes, dont elle ralentit les battements au bout d'un temps plus long en ne les suspendant que dans des cas exceptionnels.

7° J'ai montré que quand le cœur était arrêté par l'action directe de la vératrine sur cet organe, le ventricule était contracturé.

8° J'ai montré que les battements des cœurs lymphatiques se ralentissaient, puis se suspendaient plus promptement que ceux du cœur sanguin, et plus rapidement chez les grenouilles rousses que chez les vertes.

9° *Action sur l'encéphale.* — La vératrine ne m'a pas paru agir sur cet organe.

10° *Action sur la moelle, les nerfs, les muscles.*— J'ai montré que les contractures spasmodiques caractéristiques résultaient d'une action directe de la vératrine sur les muscles, dont ce poison modifie la contractilité d'une manière spéciale.

Ces contractions musculaires, d'une forme spéciale, peuvent être mises en jeu :

a. Par une excitation directe des muscles ;

b. Par l'excitation des nerfs et même des bouts nerveux sur un tronçon de grenouille séparé du corps;

c. Par l'action excito-motrice physiologique de la

moelle, quand les nerfs sont en communication avec la moelle.

J'ai fait voir que dans les accès de contracture survenant spontanément, la moelle n'agit que comme simple excito-moteur des contractions des muscles dont la contractilité est modifiée d'une manière spéciale ;

11° J'ai montré, en établissant un parallèle entre ces deux poisons, quelles profondes différences existent entre les modes d'action de la strychnine et de la vératrine.

12° La sensibilité est diminuée par l'action de la vératrine, mais mes expériences ne m'ont pas permis de décider si cela provenait d'une action sur les nerfs sensitifs ou d'une action directe sur la moelle.

13° Dans le chapitre III, j'ai donné le résultat de mes expériences sur les mammifères, j'ai insisté surtout sur les convulsions et j'ai montré que, comme chez les grenouilles, ces convulsions pouvaient être attribuées à une modification de la contractilité musculaire.

14° J'ai fait entrevoir l'intérêt médico-légal de mes recherches, et j'ai montré que les phénomènes caractéristiques produits par la vératrine pouvaient servir à déceler sa présence dans des cas d'empoisonnement.

15° Mes expériences m'amènent donc à conclure que la vératrine est *modificateur de la contractilité musculaire*. On connaît déjà plusieurs poisons musculaires; mais jusqu'à présent ils sont tous considérés *comme* abolissant ou diminuant la contractilité des

muscles, aucun n'est regardé comme un modificateur de cette contractilité.

Cette propriété serait, jusqu'à présent, spéciale à la vératrine.

Sur un phénomène observé dans l'empoisonnement par la strychnine (J. Rosenthal).

En faisant des expériences sur un poison du cœur qui vient de la presqu'île de Malacca, je constatai qu'il agit d'une manière moins intense sur les poules que sur les autres animaux. Comme ce poison contient de la strychnine en grande proportion, je repris mes expériences avec la strychnine pure. Je parvins ainsi, avec la collaboration de M. le docteur Leube (d'Ulm), à déterminer les quantités de strychnine nécessaires pour produire les convulsions ou la mort chez les différentes espèces d'animaux. Pour obtenir ces deux effets, les différences entre les doses nécessaires sont toujours petites, et elles ne sont pas les mêmes pour les différents animaux. L'ingestion du poison a toujours eu lieu par la bouche et sous forme d'une solution aqueuse. Les lapins ont besoin pour succomber d'un milligramme de nitrate de strychnine pour 500 grammes du poids de leur corps ; les cochons d'Inde, les moineaux, les pigeons en absorbent le double avant de périr. Les poules, au contraire, en supportent douze fois autant.

A cette occasion, j'observai qu'en établissant la respiration artificielle chez les lapins de manière à

supprimer tous les mouvements respiratoires naturels, on pouvait leur faire absorber des doses bien plus considérables qu'à l'état normal. L'animal se promène sur la table, rien ne laisse voir qu'il est empoisonné; mais dès que l'on suspend la respiration artificielle les convulsions se déclarent d'une manière assez rapide et plus fortes que jamais. Quand on recommence les respirations artificielles, les convulsions cessent e l'animal retourne à son état normal. Ainsi *nous* voyons qu'un poison peut se trouver dans le sang d'un animal, sans exercer ses effets. Néanmoins, l poison n'a pas perdu sa puissance; car, en suspendan les manipulations de la respiration artificielle, nou voyons les convulsions arriver en peu de temps. Cel prouve que ce n'est que l'état spécial du sang qui empêché l'effet du poison de se déclarer, état qu consiste dans une abondance du gaz oxygène dans l sang et dont j'ai décrit ailleurs les caractères sous l nom d'*apnée*.

Mais il est possible aussi de suspendre à jamais le effets du poison. En effet, quand on continue la respi ration artificielle pendant trois ou quatre heures, o parvient souvent à sauver l'animal. Ainsi, au bout d ce temps, et dans la plupart des cas, on n'observe plu de convulsions en suspendant la respiration artificielle Mais dans d'autres, surtout si la dose du poison étai plus grande, il fallait souvent continuer la respiration artificielle pendant un temps plus considérable. On peut donc supposer que, pendant ce temps, la plus grande partie du poison se trouve éliminée, ou, pour

mieux dire, transformée en substance inoffensive. En tous cas, l'élimination qui peut se produire par les reins n'est pas très-considérable ; car, en liant les artères rénales sur les mammifères, ou les uretères sur les poules, je n'ai pas trouvé que l'action toxique du poison se fît sentir d'une manière plus intense.

Les expériences dont je viens de rendre compte d'une façon bien succincte pourront offrir quelque intérêt aux chirurgiens au sujet du tétanos traumatique ou produit par l'empoisonnement. On pourrait peut-être se servir de cette méthode pour sauver les malades, si l'on inventait une manière de maintenir la respiration artificielle pendant longtemps.

Extrait alcoolique de noix vomique contre le choléra (PLINIO SCHIVARDI).

L'auteur a employé avec grand succès l'extrait alcoolique de noix vomique à la dose de 5 centigrammes en augmentant progressivement et en surveillant les effets dans des cas de choléra confirmé.

Boundou, poison d'épreuve des Javanais (G. PÉCHOLIER et C. SAINT-PIERRE).

L'*Icaja* ou *M'Boundou* est un arbuste de la famille des Apocynées, qui partage avec d'autres plantes de la même famille (*Inée, Nerium oleander*) la propriété d'être un poison violent. C'est, dit M. Touchard (1),

(1) Touchard, thèse de Montpellier, 1864 : *La rivière du Gabon et ses maladies.*

« un arbuste de 2 mètres environ, ayant une racine pivotante dont l'écorce rouge est seule employée. Les feuilles ont leurs nervures affectant une disposition semblable à celle des Mélastomacées. La macération de cette écorce constitue l'épreuve du poison qu l'on consulte pour savoir si un accusé est réellement coupable du crime qu'on lui impute. Son effet est d déterminer des convulsions tétaniques, et d'amener rapidement la mort. Quelquefois il arrive cependant qu'une émission abondante d'urine termine la première partie de cette scène ; elle est alors un signe certain de l'innocence du malheureux soumis à cette épreuve. »

De leurs expériences les auteurs concluent :

Le Boundou contient un principe toxique, soluble la fois dans l'eau et dans l'alcool.

Ce poison a un mode d'action analogue à celui de l noix vomique, c'est-à-dire qu'il porte son action principalement sur le système nerveux sensitif.

Administré, soit par l'estomac, soit par la méthode endermique, il produit d'abord une augmentation du nombre des inspirations et des pulsations, ensuite une diminution considérable de ces mouvements.

Ce poison amène en même temps une exagération de la sensibilité, puis des convulsions tétaniques, enfin l'insensibilité, la paralysie et la mort.

Il n'agit que secondairement sur le système nerveux moteur. Il n'agit pas sur la contractilité du système musculaire. Ce n'est pas un poison du cœur ; ce!

organe, au contraire, continue à se contracter assez longtemps après la mort.

Dans plusieurs expériences où nous avions observé des symptômes très-graves et une mort apparente prompte, nous avons vu pourtant l'animal revenir avec lenteur, mais définitivement, à la vie. Si, comme il est permis de le penser, l'action sur l'homme est identique, on comprend, d'après l'observation précédente, comment le Boundou aura été choisi par les Gabonnais pour poison d'épreuve. Dans le Jugement de Dieu, les champions atteints subitement de symptômes graves, mais revenant peu à peu à la santé, semblaient rappelés à la vie par la Divinité, jalouse de démontrer leur innocence. (*Montpellier médical.*)

Cas d'empoisonnement par la fève de Calabar (J. H. E. Evans).

Le 11 août 1864, 45 enfants et une femme de trente-deux ans étaient conduits à *Southern Hospital* de Liverpool, dans le service du docteur Caméron. Ils s'étaient empoisonnés en mangeant des graines de fève de Calabar qu'ils avaient trouvées au milieu de débris jetés par un navire venant des côtes orientales d'Afrique. Il y eut un seul cas de mort.

Il fut impossible, chez le plus grand nombre des malades, en raison de leur âge peu avancé, de préciser la dose de poison ingérée. Cependant chez quelques-uns on obtint des renseignements exacts. La femme de trente-deux ans mangea une fève; la même dose

fut prise par une jeune fille de treize ans. L'enfant qui succomba prétendit en avoir mangé six, et il est probable que ce chiffre n'était pas exagéré, à en juger par la quantité de pulpe que l'on trouva dans l'estomac au moment de l'autopsie. Une enfant de sept ans prit la plus forte moitié d'une de ces fèves, et sa sœur, âgée de six ans, prit l'autre. Un jeune garçon de six ans, qui ne fit que mâcher une fève sans l'avaler, paraissait presque mort lorsqu'on l'apporta à l'hôpital.

On rencontra la même difficulté à déterminer le temps qui s'écoula entre l'ingestion du poison et l'époque d'apparition des premiers symptômes. Chez une petite fille de trois ans, ce fut au bout de cinq minutes; chez un garçon de quatre ans et demi qui se trouvait à jeun au moment où il mangea une de ces fèves, les symptômes apparurent au bout de cinq à dix minutes. L'intervalle moyen fut de 20 minutes à une demi-heure.

Le symptôme le plus saillant, dans tous les cas, fut la perte de la motilité. C'était un des premiers effets du poison, et on l'observa quelquefois même avant les vomissements; d'un autre côté, cette faiblesse musculaire persista quelque temps encore après la disparition de tous les autres symptômes.

En même temps que la perte de la motilité, on observait une prostration très-grande, avec lenteur et faiblesse du pouls, sueurs profuses, refroidissement des extrémités.

Des vomissements eurent lieu dans presque tous les cas; ils commencèrent peu de temps après l'ingestion

du poison. Dans le cas terminé par la mort, on n'observa ni nausées ni vomissements, et la prostration devint rapidement excessive. Une forte diarrhée se montra chez 17 malades; un enfant de trois ans eut une hémorrhagie intestinale.

Au début, tous les petits malades éprouvèrent de vives douleurs abdominales qui disparurent ensuite complétement.

L'état des pupilles fut noté dans 12 cas; trois fois seulement elles parurent rétrécies; une fois il existait de la diplopie.

Dans un cas, on ne constata ni convulsions ni troubles de la sensibilité. Un seul des enfants, au moment où il tomba malade, eut comme une contraction spasmodique des mâchoires.

Au bout de cinq à six heures de prostration, les symptômes d'empoisonnement cessèrent presque complétement chez la plupart des jeunes malades.

La seule autopsie qui fut faite ne révéla rien de particulier dans les divers viscères, si ce n'est que l'état du cœur semblait indiquer que la mort avait eu lieu par syncope. Pendant les derniers moments de la vie, du reste, les battements de l'artère radiale avaient cessé d'être perceptibles, alors que la respiration se faisait encore assez bien.

(*Medical Times. — Gaz. médic.*)

J'ai analysé, en 1828, avec Vauquelin, des haricots de l'île de France qui passaient pour vénéneux; ils contenaient de l'acide ellagique.

Sur un nouveau mode d'action des poisons; paralysie locale produite par la saponine et les corps identiques (Eugène Pélikan).

Je reproduis complétement l'extrait du mémoire de M. E. Pélikan, publié par la *Gazette médicale*. Ces études serviront, à n'en pas douter, à éclairer le mode d'action de plusieurs médicaments très-fréquemment employés, polygala, salsepareille, saponaire, etc.

« Déjà, en 1857, en examinant l'action physiologique d'un poison des plus violents du cœur et des muscles (*Upas antiar*), j'ai observé que cette substance, introduite dans le tissu cellulaire sous-cutané d'un des membres d'une grenouille, en provoquant en peu de temps la paralysie du cœur d'abord, et celle des muscles du mouvement volontaire ensuite, produit plus promptement la rigidité des muscles dans le lieu de son application que dans les parties éloignées (1). J'ai pu constater plus tard cette action locale sur les muscles, pour quelques autres poisons agissant sur le cœur (2), mais principalement pour les poisons des muscles proprement dits, c'est-à-dire ceux qui les paralysent avant que le cœur ne soit arrêté. Parmi ces

(1) Voyez mon mémoire, présenté à la Société de biologie, novembre 1857.

(2) Tels que, outre la digitaline, le tanghin, l'ellébore vert, l'incé ou onage, le laurier-rose. J'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie des sciences les résultats de mes recherches sur ces poisons à différentes époques, 1861, 1865.

poisons, les plus énergiques sont le sulfocyanure de potassium et la vératrine (1).

Mais cette action locale ne se manifeste qu'après la mort de l'animal, quand tous les symptômes caractéristiques de l'empoisonnement, arrêt du cœur, contractions ou convulsions des membres, ont existé en suivant leur marche ordinaire.

Tout récemment, j'ai trouvé des substances qui provoquent une paralysie locale pendant la conservation, non-seulement de la vie de l'animal, mais de l'état normal de toutes les fonctions de sensibilité et de mouvement dans les parties non soumises à l'action du poison.

Ces substances ne sont cependant ni nouvelles ni rares; elles sont au contraire très-répandues dans le règne végétal; elles servent, pour la plupart, dans l'industrie comme savons pour le dégraissage des étoffes, et elles sont aussi employées en médecine : il s'agit de la saponine et des corps identiques, principes immédiats, contenus dans plusieurs familles, comme les caryophyllées (les silénées, les lychnées), les rosacées, les saponacées, les polygalées, etc. (2).

Ces substances, présentant quelques traits différentiels sous le rapport chimique, ont une analogie incontestable dans leur action physiologique.

(1) Voyez mon ouvrage, publié en allemand sous le titre : *Beiträge zur Toxicologie, Pharmakodynamick,* etc. Würzburg, 1858.

(2) La saponine a été retirée, comme on sait, pour la première fois, par M. Bussy, de la saponaire d'Egypte, et par M. Fremy, du marron d'Inde.

Plusieurs savants se sont déjà occupés de recherches toxicologiques sur ces substances (Schulze, Scharling, Schroff et autres); mais c'est surtout M. Malapert, professeur de pharmacie à Poitiers, qui, le premier, les a soumises à une analyse très-détaillée et très-précise (1843). En examinant l'action sur l'organisme animal des semences de la nielle des blés (*Agrostemma githago* L.), il a prouvé que ces semences contiennent la saponine, que deux auteurs allemands, cités plus haut, ont décrit sous le nom d'*agrostemmine* (Schulze) ou de *githagine* (Scharling). Malapert a aussi, le premier, observé l'action toute spécifique de cette substance: quand on aspire l'air d'un flacon qui en contient, elle provoque l'éternument et occasionne une irritation à la poitrine, derrière le sternum, qui persiste pendant plus d'une heure. Quant à son action générale sur les animaux, Malapert la place dans la classe des poisons narcotico-âcres (1).

Cette définition me paraissant trop générale, au point de vue physiologique, j'ai entrepris des recherches pour étudier d'une manière plus précise l'action de la saponine et des corps identiques sur les grenouilles, qui se prêtent on ne peut mieux aux analyses des poisons agissant sur les systèmes nerveux et mus-

(1) Voyez *Annales d'hygiène publique*, avril 1852. Empoisonnement par la nielle des blés, dû à la saponine, par MM. Malapert et Bonneau. Cet article se trouve reproduit à la fin d'un rapport fait par MM. Chevallier, Lassaigne et Tardieu, sur un cas de mort d'une femme et de son enfant, *déterminée par* la farine mêlée de nielle.

ire, et connus sous le nom de narcotico-âcres. ais sous la main la saponine extraite de semences *rostemma githago*, de l'écorce de *Saponaria quil-* et de la racine de *Polygala senega*. Les deux der- es substances ont été préparées par M. le profes- Frapp, la première par son élève, M. Natanson (1), a proposé une nouvelle méthode pour son extrac- (méthode décrite dans la thèse qu'il vient de lier). Je me suis aussi servi des préparations de onine et de sénégine que j'ai reçues des maisons produits chimiques de Saint-Pétersbourg (dépôt pharmaciens), et de M. Schering (de Berlin). utes ces substances ont donné sur les grenouilles les mes résultats à différents degrés. Il me semble qu'ici que c'est la githagine, extraite par M. Natan-, qui a agi le plus énergiquement ; vient ensuite la onine de quillaja, et enfin la sénégine.

Voici maintenant les phénomènes principaux de tion de ces poisons :

1° Dès que l'on introduit dans le tissu cellulaire s-cutané du mollet d'une grenouille (près de l'in- tion du tendon inférieur du muscle gastro-cnémien), e ou deux gouttes de saponine délayée dans de l'eau consistance sirupeuse, après cinq ou six minutes, on marque l'affaiblissement considérable du membre npoisonné.

2° Cet affaiblissement est accompagné de la dispa-

(1) M. Natanson ne partage pas l'opinion de M. Bussy et tant d'autres chimistes, sur l'identité de la githagine ec la saponine.

rition des mouvements réflexes, que l'on ne peut plus provoquer par l'excitation mécanique, chimique ou électrique, de la patte empoisonnée de l'animal. Alors on peut couper en morceaux cette patte, sans que la grenouille montre un signe de douleur ou de sensibilité.

3° Si l'on examine le nerf lombaire du côté empoisonné, on voit que sa propriété de déterminer des contractions musculaires est considérablement affaiblie pour disparaître complétement bientôt après, de sorte que les courants induits les plus forts, dirigés sur le nerf, n'éveillent plus de contractions dans les muscles qui ont subi l'action du poison. Mais si, alors, on excite la partie supérieure du nerf lombaire, on remarque que son aptitude excitatrice des muscles qui ont été à l'abri du poison, est complétement conservée, et par cette excitation on provoque aussi les plus fortes contractions des muscles de tout le corps, accompagnées de signes de douleur.

4° La galvanisation immédiate des muscles empoisonnés montre que leur irritabilité est considérablement affaiblie dès le début de l'action du poison; elle disparaît bientôt après et est remplacée par une rigidité cadavérique.

5° Si on lie les vaisseaux d'un membre avant son empoisonnement, on voit les mêmes phénomènes apparaître encore *plus promptement.* La ligature de l'aorte, d'après la méthode de M. Cl. Bernard, accélère aussi l'action du poison. Sur les membres tout à fait *séparés* du corps, on obtient le même effet. C'est, du

ste, un caractère commun à tous les poisons des
iscles, comme je l'ai déjà vu pour l'*Upas antiar* et
res.

6° Si l'on coupe le nerf lombaire d'un côté avant
npoisonnement, et si l'on introduit le poison dans
nembre opéré, on voit les phénomènes décrits ap-
aître dans le même ordre, mais plus lentement, et
bout central du nerf paraît conserver encore plus
gtemps son aptitude excitatrice.

7° Les grenouilles soumises à un empoisonnement
éalable par le curare (curarisées), donnent aussi les
èmes résultats quant à l'action paralysante locale de
scles, quand on les expose à l'action de la saponine.

8° Si la dose du poison est assez considérable
5 gouttes), on voit, après la paralysie locale, appa-
re aussi les symptômes de l'affaiblissement et de la
alysie dans les membres et autres parties du corps.
cœur est aussi sous l'influence du poison, mais il
rête toujours après la disparition des mouvements
exes. On observe la même chose quand le poison
introduit sous la peau du dos ou par la bouche.

9° Si l'on applique le poison en solution très-con-
trée, immédiatement sur le cœur, on voit qu'il
rête, quoique moins lentement que quand on intro-
t la substance vénéneuse à une certaine distance de
organe; mais toujours, avec sa paralysie, on
narque simultanément l'affaiblissement considérable
la disparition des mouvements réflexes.

Il semble que de ces expériences on peut tirer les
nclusions suivantes :

a. La saponine et les substances identiques, produisant une paralysie *locale suivie de rigidité des muscles, paralyse aussi les nerfs sensitifs.*

b. Au point de vue de cette action locale paralysante, il existe une analogie entre la saponine et les corps agissant sur la pupille, comme l'atropine, la physostagmine, etc.

c. La saponine, déjà employée en médecine, est probablement destinée à jouer un autre rôle que celui qui lui a été jusqu'à présent attribué, et, sous ce rapport, elle mériterait d'être soumise à de nouvelles expériences cliniques (1). (*Gazette médic.*)

ANESTHÉSIQUES. — ANTISPASMODIQUES.

Essai du chloroforme.

M. Staedeler a observé que le chloroforme qui commence à s'altérer ne donne plus avec le rouge de la

(1) Au moment où je venais d'expédier à Paris l'article ci-dessus, est parvenu à ma connaissance un mémoire présenté à la Société de biologie par MM. Dubreuil et Legros sur l'action du sulfocyanure de potassium. (*Gazette médicale de Paris*, n° 38, 21 septembre 1867.)

Ces auteurs ayant observé, comme M. Cl. Bernard et MM. Ollivier et Bergeron, une action paralysante locale dudit poison, ont également observé que des contractions tétaniques surviennent après cette paralysie.

Cette action successivement paralysante et excitante des contractions musculaires a déjà été signalée par moi, en 1858, dans un ouvrage qui a paru à Würzbourg à cette époque (*Beitraege zur gerichtlichen Medicin, Toxicologie*, etc., p. 96), et que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie des sciences et à la Société de biologie de Paris.

Maintenant, après avoir de nouveau et plusieurs fois

ile (*bilirubine*) une dissolution de couleur jaune ou rangée, mais bien de couleur verte. Il suffit pour cet sai de 1 milligramme de rouge de la bile. Aussi ce actif est-il très-avantageux, puisqu'il indique l'altération du chloroforme, alors que l'odeur du gaz *phosne* (ac. chloroxycarbonique) n'est pas encore bien ononcée. Le rouge de la bile est le meilleur réactif ur l'essai du chloroforme destiné à l'usage médical. ur préparer rapidement une petite quantité de ce uge de bile d'après le procédé de Dragendorff, on rend de la bile fraîche étendue d'eau et de quelques outtes d'acide chlorhydrique. On agite avec du sulire de carbone pur pour enlever le soufre ; après oir séparé la couche de sulfure de carbone, on évaore les liqueurs à siccité ; le résidu est lavé à l'alcool à l'éther ; la poudre cristalline rouge qui reste in-

épété mes expériences dans le but de comparer l'action du ilfocyanure de potassium avec celle de la saponine, il sulte qu'il existe entre l'un et l'autre ces deux différences sentielles :

1° Que l'action paralysante complète, ou l'*abolition de irritabilité des muscles empoisonnés* par le sulfocyanure e potassium (leur rigidité même), n'apparaît jamais avant manifestation des contractions tétaniques (cataleptiques uelquefois, comme je l'ai observé en 1858) des membres ui n'ont pas été soumis à l'action immédiate (locale) de e poison ;

2° Que la saponine ne provoque de contractions ni sur es muscles où elle est appliquée, ni sur ceux des autres parties, et qu'elle abolit complétement l'irritabilité des muscles (les rend même rigides) soumis à son action, pendant que l'animal jouit de l'état normal de toutes ses fonctions.

Saint-Pétersbourg, 28 septembre (10 octobre) 1867.

soluble après ces lavages, peut être employée directement comme réactif.

Pour reconnaître la présence de l'alcool dans le chloroforme, M. Braun recommande la même méthode que M. Puscher pour reconnaître l'alcool dans les essences. On met dans un tube 2 à 3 cent. cub. du chloroforme à essayer, on y laisse tomber un petit cristal de fuchsine de 2 millimètres, et on agite. Le petit cristal nage à la surface; quand le chloroforme est falsifié par de l'alcool, les angles du cristal de fuchsine paraissent d'un beau bleu à la lumière, mais quand le chloroforme est chimiquement pur, il prend seulement la couleur rose d'une solution étendue de chlorure manganèse (1).

Chloroforme dans la pneumonie (VALENTINI).

On verse une très-légère quantité de chloroforme (de 20 à 30 gouttes) sur un petit tampon d'ouate, qu'on retourne ensuite de façon à ce que la partie mouillée occupe le centre. On rapproche le tampon des narines et on l'en éloigne alternativement pendant vingt à trente minutes, de façon à favoriser le mélange de

(1) En répétant ces expériences, nous n'avons pu obtenir le caractère de coloration bleue des angles du cristal de fuchsine; mais nous avons observé que dans le cas où le chloroforme est mêlé d'alcool, il se colore en rouge d'autant plus foncé qu'il en contient davantage, à cause de la solubilité de la fuchsine dans ce dissolvant. On peut ainsi apprécier 1 pour 100 d'alcool dans le chloroforme; le même procédé est applicable pour reconnaître la présence de l'alcool dans l'éther. (NIKLÈS, *Journal pharm.*)

air atmosphérique et des vapeurs anesthésiques, jusu'à ce que la somnolence se manifeste. Du moment ù le malade se réveille complétement et dès que les mptômes doulourenx reparaissent, c'est-à-dire habiellement au bout de deux ou trois heures, on répète nhalation.

Cette médication est continuée aussi longtemps que s oppressions reparaissent.

Il est bon de soulever légèrement le malade pendant es inhalations, sinon, par suite des inspirations proondes, les vapeurs de chloroforme détermineront une ction irritante et occasionneront la toux. L'action ienfaisante se fait sentir d'autant plus vite que cette récaution a été mieux observée. Les douleurs pleuštiques, habituellement si fréquentes dans ces affecons, cessent d'abord, et la respiration, de courte, :régulière et précipitée qu'elle était, devient plus alme.

Les inhalations n'exercent pas de prime abord une ction manifestement calmante sur la toux, car bien ouvent, au contraire, celle-ci augmente légèrement u commencement de la médication. Toutefois elle iminue ensuite d'intensité, et si elle persiste, c'est au noins d'une façon supportable.

Les symptômes cérébraux (céphalalgie, délire, insomnie) diminuent sensiblement, et les sécrétions leviennent toutes plus faciles et plus abondantes.

« Puisque, dit M. Valentini, l'on est en droit d'admettre que la pneumonie n'est si terrible que par les symptômes douloureux qui l'accompagnent, il faut

accorder la plus grande valeur à un médicament si puissant et exempt de danger.

» On craint trop l'emploi du chloroforme, qui n'est dangereux qu'administré par des individus inexpérimentés.

» L'anesthésique, dit M. Valentini, agit d'abord sur le système nerveux, en calmant l'irritation et la douleur, puis en enrayant la fièvre. Tout en régularisant la respiration par son action calmante sur les points pleurétiques, il calme la dyspnée et les spasmes. Le pouls accéléré devient plus ample, plus large, la peau se couvre d'une douce sueur, les reins fonctionnent énergiquement, la sécrétion pulmonaire s'établit, en un mot une détente générale et salutaire se produit, et il se déclare dans l'organisme une tendance au repos. Grâce à cette action manifeste, non-seulement les symptômes inflammatoires sont enrayés, mais les complications sont prévenues. »

La confiance de M. Valentini dans ce traitement est très-grande ; toutefois il conseille de ne pas l'employer chez les vieillards ni chez l'enfant. Chez le premier, l'inflammation atteint de préférence les parties supérieures du poumon, et dans ces cas la douleur est peu marquée. Chez le second, il est très-difficile de le pratiquer, parce qu'il s'y refuse obstinément aussi longtemps qu'il conserve connaissance. Ajoutons que si le chloroforme doit être administré par une main expérimentée, et si ces effets doivent être religieusement surveillés, c'est bien dans ce cas ; puis l'on comprend

sans peine que son indication ne doit se présenter que dans les pneumonies inflammatoires franches.

(*Ann. de médecine de Gand.*)

Protoxyde d'azote employé comme anesthésique (L. Hermann).

En 1863, j'ai entrepris une série de recherches sur les effets physiologiques du protoxyde d'azote (*Archives* de MM. Reichert et du Bois-Reymond, 1864). Dans ces expériences, j'ai trouvé que ce gaz ne peut remplacer en aucune manière l'oxygène atmosphérique, ni pour l'homme, ni pour les animaux. Ce dernier résultat a déjà été obtenu par M. Humphry Davy lui-même; cet observateur n'a pas aperçu le premier, parce qu'il n'a presque jamais respiré de gaz pur, mais toujours un mélange contenant de l'air (il respirait le gaz recueilli dans des vessies de soie, qui permettaient la diffusion). Ainsi s'explique la grande différence entre les effets observés sur l'homme et sur les animaux par Davy, car les animaux furent introduits dans le gaz placé sur l'eau : ils respiraient donc le gaz pur et mouraient avec des symptômes de dyspnée et d'asphyxie. J'ai respiré même deux fois le gaz pur, les deux fois j'ai subi une asphyxie complète. L'effet produit n'est cependant pas désagréable, parce que l'enivrement produit en même temps par le gaz ne permet pas de sentir la dyspnée, qui est cependant parfaitement réelle. Cet état d'asphyxie, où la face est pâle, les lèvres bleuâtres, diffère beaucoup de celui qu'offre

une personne respirant un mélange du même gaz avec l'oxygène, dans le rapport de 4 à 1, par exemple; l'expérimentateur est alors aussitôt enivré, quoique moins que l'autre, mais la face reste rouge, etc.

Dans ces derniers temps, les chirurgiens ont eu recours à ces inhalations. A ce sujet, mes expériences me conduisent à formuler les conclusions suivantes : respiré pur, le protoxyde d'azote est dangereux, car on obtient, outre l'enivrement, une *asphyxie* qui peut tuer la personne ; administré à l'état de mélange avec l'oxygène, seul procédé qui, à mon avis, ne serait pas un *crime* de la part de l'opérateur, il constitue un très-faible anesthésique dont on reviendra bientôt.

Quoique nous ne conseillions pas d'employer le protoxyde d'azote comme anesthésique, nous regardons cependant la dernière conclusion comme trop absolue.

Éther pulvérisé contre névralgies.

Il résulte des expériences faites par M. Horand que l'éther pulvérisé est un excellent moyen pour calmer les douleurs localisées, et que le soulagement en est immédiat; mais il résulte aussi de ces mêmes expériences que les effets obtenus peuvent n'être que momentanés et les douleurs reparaître peu de temps après l'emploi de l'éther pulvérisé. (*J. méd. Lyon.*)

L'emploi de l'éther pulvérisé pour produire l'anesthésie locale s'est généralisé, grâce au perfectionnement des appareils ; celui avec pompe foulante et récipient en caoutchouc, de Robert et Collin, ne laisse

n à désirer, ainsi que celui de Richardson avec uble poire en caoutchouc destinées à régulariser la ntinuité du jet pulvérisé.

De la pulvérisation de l'éther appliquée à l'épilation.

l est une application de la pulvérisation de l'éther e nous désirons faire connaître, dit M. Horand, car a efficacité ne s'est jamais démentie dans les nomeux essais faits dans le service de M. Gailleton.

Il s'agit d'utiliser ce moyen pour épargner aux males les douleurs de l'épilation. *A l'aide de l'anesisie locale produite par l'éther pulvérisé, nous avons épiler sans douleur des malades atteints de favus, sycosis et d'impétigo de la barbe.* Parmi ces maes, il est une jeune fille placée dans le service de Dron, chirurgien en chef désigné de l'Antiquaille, n'avait jamais voulu se laisser épiler, et acceptait bien cette petite opération pourvu que l'on fît e de l'éther pulvérisé.

coloration blanche qui indique que la sensibilité einte, se produit facilement soit sur le cuir chesoit sur les joues et les lèvres. Seulement il faut la précaution de couper préalablement les cheu les poils, afin que l'éther puisse arriver direc: au contact de la peau.

que cette coloration se manifeste, on projette sur un point voisin et pendant ce temps on région anesthésiée.

opération n'est ni douloureuse ni suivie de

réaction inflammatoire. Les jours suivants, on trouve, au niveau des points épilés, de petites pustules, comme cela s'observe toujours à la suite de l'épilation ordinaire.

Éther pulvérisé sur rachis contre chorée.

Une petite fille âgée de sept ans, élève de l'orphelinat de l'Enfant-Jésus, était entrée à l'hôpital pour une chorée très-prononcée et se montrant pour la seconde fois depuis deux ans. Après avoir employé tous les moyens toniques et antispasmodiques préconisés contre cette affection, M. Lubelski essaya d'anesthésier la moelle épinière au moyen d'un courant d'éther sulfurique pulvérisé, en se servant d'un appareil pour l'anesthésie dentaire. Les deux branches ou plutôt les deux becs avec lesquels les dentistes embrassent la dent à extraire furent appliqués au niveau des deux côtés de la colonne vertébrale. L'appareil, tout à fait analogue du reste à celui de Richardson, communiquait par un tuyau de gutta-percha avec un néphogène de M. Mathieu.

Après deux aspersions de trois à cinq minutes chacune, les mouvements désordonnés de la malade se ralentirent et reprirent bientôt leur caractère normal.

(*Gazette hebdomadaire.*)

Métrorrhagie puerpérale arrêtée par l'éther pulvérisé.

Voici le résumé d'une observation dans laquelle *l'éther pulvérisé* fut très-utilement employé.

« Il s'agit d'une jeune femme de vingt et un ns, primipare, arrivée au terme de la grossesse. la suite d'une besogne fatigante, à laquelle elle ;tait livrée la veille, elle fut prise le matin, à huit ures, d'une légère perte de sang qui s'arrêta bien- :. A neuf heures, l'orifice utérin présentait une atation de la largeur d'un shilling; les contrac- ns étaient lentes et peu actives; le pouls était na- rel. Mais elle devenait de plus en plus faible, et :rs onze heures il survint une syncope, avec pâleur ıarquée, puis beaucoup d'agitation. Le docteur Hicks t la malade à midi et demi : à ce moment, le col était us largement dilaté, dilatable, les membranes rom- ıes ; la tête du fœtus pressait fortement sur l'orifice : fond de l'utérus était large, tendu, dur. La malade ait inquiète, extrêmement agitée ; pouls normal ıant au nombre des pulsations, mais très-faible, au ›int que deux fois il avait été trouvé presque impercep- ›le. Pas d'écoulement de sang par la vulve. Le docteur icks diagnostiqua une perte interne; mais il pensa ı'au moyen de stimulants et de reconfortants il serait ›ssible de mettre la malade en état d'arriver jusqu'à ıe dilatation plus complète du col, se proposant, si ıccouchement ne se terminait pas par les seules forces e la nature, de recourir alors à l'application du for- ›ps. C'est ce qui eut lieu et l'enfant fut amené vivant. . la suite il s'échappa une grande quantité de sang vec plusieurs caillots volumineux ; la délivrance se t bientôt et fut suivie, après l'expulsion de nouveaux aillots, d'une contraction satisfaisante de la matrice.

Mais cette contraction ne dura pas; elle fit place, a bout de peu de temps, à un état d'inertie et relâche ment qui ramena l'hémorrhagie. L'application du froi au moyen de l'éther pulvérisé triompha très-rapide ment de ce retour des accidents; l'utérus se contract de nouveau, et cette fois d'une manière permanente

Cet emploi de l'éther pulvérisé est, croyons-nous appelé à rendre de bons services dans les cas de c genre; car il nous paraît constituer un mode d'appli cation du froid énergique et efficace, plus commode en même temps et plus exempt d'inconvénients que ceux auxquels on avait eu recours jusqu'ici.

(*Lancet*, 9 février 1867.)

Potion contre la cholérine et contre les premiers symptômes du choléra confirmé (Delioux).

Éther	4	grammes.
Extrait de ratanhia	4	—
Sirop d'opium	30	—
Hydrolat de menthe	60	—
— de mélisse ou d'oranger	60	—

On mélange d'abord les hydrolats et l'on y fait dissoudre l'extrait de ratanhia; on ajoute ensuite le sirop d'opium et en dernier lieu l'éther. On conserve dans un flacon bien bouché.

Administrez par cuillerée à bouche, de quart d'heure en quart d'heure au début, puis à de plus longs intervalles à mesure que les accidents diminuent.

(*Bulletin thérapeutique.*)

amphre. — Empoisonnement par l'huile camphrée.

n garçon de vingt mois, bien développé et bien i, bien portant encore dans la matinée du 3 mars, are en l'absence de sa mère, à midi, d'un verre nant de l'huile camphrée et en avale une petite tité, à ce que suppose la mère, puisque à son re- elle sentit au gosier l'odeur du camphre. Jusqu'à heures et demie l'enfant continue à jouer, mais s il semble paresseux, fatigué, veut rester assis es genoux de sa mère, sur lesquels il tombe sans aissance et la face pâle au bout d'un quart d'heure. se déclare une sorte de tétanos dans tout le corps, son arrivée le docteur Lemchen constate l'état nt : l'enfant est absolument roide et atteint d'un nencement d'opisthotonos ; il est froid, la figure ment cyanosée, les yeux tournés en haut et en ns, les pupilles contractées, insensibles à la lu- e ; le pouls excessivement faible, fréquent, à peine éciable ; les contractions du cœur inégales ; la sen- ité de la peau diminuée ; on sent encore au gosier eur du camphre. La roideur tétanique ne dure pas temps et est suivie de secousses convulsives dans extrémités. Le docteur Lemchen prescrit un vomitif posé d'ipéca : les matières vomies de suite après andent une forte odeur de camphre. Bientôt après omissement, l'enfant paraît plus tranquille, la cou- et la chaleur de la peau se rétablissent ; il se dé-

veloppe de la chaleur et de la rougeur, surtout à l figure; la face devient brûlante, le pouls plein, fré quent; l'enfant tombe dans un sommeil ronflant. O applique alors des fomentations glacées sur la tête, o fait des irrigations d'eau froide sur tout le corps, o lave les pieds avec de l'eau chaude sinapisée, et l'o parvient à faire avaler à l'enfant de l'eau et du lait. L soir, il est devenu sensiblement plus tranquille, la pea est moins brûlante, et le sommeil paraît être plus na turel. L'enfant dort toute la nuit, transpire le matin, se trouve bien à son réveil, a de l'appétit et se trouve complétement rétabli le soir. Quant à la quantité d'huile camphrée que l'enfant a absorbée, il est impossible au docteur Lemchen de l'apprécier. »

(*Gazette médicale de Strasbourg.*)

Suc de Cotyledon umbilicus contre épilepsie.

M. Fonssagrives a conseillé ce moyen si simple, si inoffensif et si peu dispendieux à bon nombre d'épileptiques. Quelques-uns ont guéri; chez presque tous il y a eu une amélioration extrêmement notable, et qui s'est traduite par une moindre fréquence et une moindre intensité des attaques. Je n'ai pas eu, dit notre distingué collaborateur, le loisir de faire de relevés, ni de recueillir d'observations, mais ma conviction est entière sur ce point, et je communique à mes confrères cette *impression* clinique pour qu'ils en fassent tel usage qu'ils voudront. Une cuillerée par jour du suc d'une plante répandue partout, sans valeur com-

rciale, inoffensive, constitue tout ce traitement, it la durée prolongée pendant un an au moins, avec lques interruptions, assure la réussite. Un chimiste -habile, M. Hétet, analysant cette plante sur ma ıande, y a constaté des quantités notables de pro-ımine, et il m'a montré un flacon rempli de très-ux cristaux d'un chlorhydrate de cette base, obte-en traitant le suc du *cotyledon*. Est-ce à la propy-ıine qu'il faut rapporter son action ? Je l'ignore, is je tenais à signaler un fait thérapeutique qui a ı importance. (*Gazette hebdomadaire.*)

STIMULANTS GÉNÉRAUX.

'attention, depuis quelques années, s'est vivement tée sur l'emploi des alcooliques dans les maladies uës. Ces puissants modificateurs, proscrits sans rai-d'une manière absolue, il y a quarante ans, ont ıt-être inspiré trop d'enthousiasme aux cliniciens qui ont remis en honneur. Ce sont des agents qu'il faut oir manier à propos et avec mesure. L'usage de cool dans le pansement des plaies tend chaque jour e généraliser.

Du vin et de l'alcool en thérapeutique (GINGEOT).

Les maladies aiguës fébriles réclament-elles souvent mploi des spiritueux ? et, quand elles le réclamen, ıuelle *époque et à quelles* doses faut-il les prescrire?

Ces deux questions ont été, et sont encore à pré
l'objet de vives contestations dans le Royaume
Todd admettait volontiers qu'en plus d'une ci
stance les alcooliques ne sont pas *nécessaires*, ma
pratique, les cas où il croyait possible de s'ab
ne se rencontraient guère dans ses salles; Murc
nous apprend qu'il traitait les fièvres typhoïdes
même pied que les typhus, et n'épargnait ordi
ment que les fièvres simples ou fébricules. « L'al
disait Todd, « peut être employé dans toutes les
dies où existe une tendance à la dépression des
vitales; et il n'est point de maladie aiguë où
dépression fasse défaut. » A l'égard de l'époque
pensait pas qu'on pût commencer trop tôt, et
cru perdre un temps précieux s'il eût attendu te
telle période pour combattre non-seulement la d
sion consommée, mais la simple tendance à la d
sion. Quant à la dose, on s'imagine aisément
devait être l'opinion d'un homme qui jugeait «
coup plus dangereux de diminuer ou de supp
l'alcool que d'en donner trop ». La posologie de
fut le point le plus critiqué de son œuvre, et s
empreinte, en effet, d'une exagération regret
A côté des cas insolites où il administrait l'eau-
par cuillerées à café toutes les trois heures, s'en
vent d'autres où il prescrivait en vingt-quatre h
jusqu'à 48 onces de brandy, et cela pendant plu
jours de suite; le principe des doses fractic
pouvait bien s'accommoder à une telle mani

faire, mais en était-il de même du principe des petites doses ?

Todd, ou plutôt sa pratique, eut donc à subir des attaques fondées. On l'accusa 1° de donner souvent les alcooliques hors de propos, 2° de les employer à une époque trop voisine du début des maladies, 3° de les prescrire à des doses immodérées ; triple reproche qui n'a évidemment rien de radical, et s'adresse à l'abus beaucoup plus qu'à l'usage. Comparons à la pratique de Todd celle de ses antagonistes.

Tweedie (1) ne donne guère les alcooliques dans la première période des fièvres ; il attend que la prostration se déclare, et pense que les doses n'ont pas besoin, en général, d'être aussi élevées dans la fièvre typhoïde que dans le typhus. Parfois il n'emploie l'alcool ou le vin qu'à contre-cœur, persuadé qu'il risque, en agissant ainsi, d'aggraver certaines affections locales secondaires, mais convaincu, en même temps, qu'il faut aller au plus pressé. Quant aux inflammations, il n'admet point qu'elles soient, dès le début, justiciables des spiritueux, et réserve ceux-ci pour l'instant où les forces commencent à baisser sensiblement.

Lyons (2) croit les spiritueux (vin, brandy, whiskey, etc.) rarement indiqués dans le typhus avant le deuxième septénaire ; il les prescrit d'ordinaire à partir de cette époque, et débute habituellement par

(1) *Lectures on Fevers*, by Alexander Tweedie. In *The Lancet*, 1860.

(2) *A Treatise on Fever*, by Robert D. Lyons. London, 1861.

une dose de vin qui varie de 3 à 6 onces ; du reste, placé entre l'écueil de donner trop et trop tôt, et celui d'une lenteur et d'une parcimonie intempestives, il craint moins le premier que le second. La fièvre typhoïde lui paraît réclamer rarement l'intervention des alcooliques ; il n'en est pas de même de la pneumonie typhoïde.

Murchison (1) condamne les doses excessives; *il* ne dépasse presque jamais 6 ou 8 onces de brandy par jour, et les cas où il est allé jusqu'à 16 onces en vingt-quatre heures étaient tout à fait exceptionnels. Selon lui, la fièvre typhoïde se prête moins fréquemment que le typhus à l'emploi des spiritueux ; en tout cas, ils n'y sont guère de mise avant le dixième ou douzième jour. Leur indication est rare également dans la fièvre à rechute, sauf lors de l'épuisement qui suit la crise, et pendant la convalescence.

Les trois auteurs que je viens de citer s'élèvent contre l'usage banal de l'alcool, recommandent de n'y pas recourir trop tôt, et veulent qu'on le supprime si les premières doses paraissent mal réussir. Ce dernier trait achève de les distinguer de Todd, qui attribuait l'insuccès des premières doses ou les accidents qu'elles semblent produire, non à l'inopportunité, mais à l'insuffisance de la quantité prescrite. Si la face se congestionne, disait-il, c'est peut-être qu'il y a intolérance digestive ; tâchons alors de vaincre celle-ci : donnons moins à la fois et plus souvent, par exemple ; n'ou-

(1) *A Treatise on the Contined Fevers of Great Britain*, *by* Charles Murchison. London, 1862.

ons pas, surtout, que la congestion de la face, nme la recrudescence de certains symptômes, disaît fréquemment dès qu'on augmente la proportion spiritueux.

ur la liste des contradicteurs de Todd figurent encore nonds (1), d'ailleurs partisan de l'alcool quand l'asnie est évidente; Gairdner (2), qui, grand ennemi médications dépressives, croit pourtant l'alcool ivent inutile, n'en ordonne, le cas échéant, que ›u 5 onces en moyenne, et se demande si ce liquide is en excès n'est pas capable d'empoisonner le sang; nnett (3), qui prescrit le *port-wine* depuis 4 onces qu'à 8, mais redoute la stimulation superflue; lks (4), Williamson (5), Bright, Addison, Barlow, it les idées s'éloignent peu de celles de Gairdner. M. Gingeot, à la thèse duquel j'ai emprunté ce passe, termine la première partie de son mémoire par conclusions suivantes :

1° Le traitement alcoolique peut être appliqué aux

(1) *Medical Times and Gazette*, 1860.
(2) *Facts and Conclusions as to the Use of Alcoholic imulants in typhus Fever*, by W. T. Gairdner, In *The ncet*, 1864. — *On the Treatment of the Acute Diseases the Chest*, by W. T. Gairdner. In *The Lancet*, 1866.
(3) *On the Treatment of Pneumonia by Restoratives*, y John Hughes Bennett. In *The Lancet*, 1865.
(4) *Twelve Cases of Typhus and Typhoid Fever treated ithot Stimulants*. In *The Lancet*, 1865. — *Clinical Lecre on the Indiscriminate Use of Alcoholic Stimulants in Disease*, by Samuel Wilks. In *The Lancet*, 1867.
(5) *Clinical Remarks on the Use Stimulant in Fever*, by V. Williamson. In *The Lancet*, 1865.

enfants sans plus de danger qu'aux adultes et aux vieillards.

2° L'alcool, administré à doses fractionnées dans les maladies aiguës fébriles, paraît avoir la même action thérapeutique aux différents âges de la vie.

3° Cette action est celle que M. le professeur Béhier a fait, le premier, connaître en France.

M. Gingeot termine son travail par les considérations suivantes : « J'ajouterai un mot sur la réaction qu'on a cherché à soulever, depuis la mort de Todd, contre l'emploi thérapeutique de l'alcool. Si cette réaction ne consistait qu'à supprimer les abus, on pourrait la saluer comme un événement heureux ; mais une exagération en appelle souvent une autre, et les réformateurs ne savent pas toujours s'arrêter à point. Déjà l'on entend dire que le traitement alcoolique tombe de tous côtés en discrédit ; l'Angleterre, assure-t-on, n'en voudrait plus, l'Amérique en serait lasse et la France le repousserait, après lui avoir accordé un moment d'attention. Ces rumeurs, quelque inexactes qu'elles soient pour l'instant, ne laissent pas d'être à considérer, car elles dénotent que les vieux préjugés couvent sous la cendre et gardent leur prestige aux yeux de plusieurs. Toutefois, les dissidents gagnassent-ils du terrain, ne sauraient, selon toute apparence, obtenir un avantage durable. Au temps où la thérapeutique était surtout une affaire d'inspiration et manquait de lien sérieux avec les connaissances positives, telle médication pouvait jouir d'une vogue éphémère, briller un moment et disparaître ensuite ; mais, de nos

ours où l'on s'efforce avec raison de subordonner l'art à la science, le caprice ne doit plus avoir en médecine e même empire qu'autrefois. La notion des effets physiologiques des spiritueux assure désormais à ces liuides une large place dans l'arsenal du médecin; ire qu'ils sont fréquemment inutiles dans les maladies iguës et qu'on en a singulièrement mésusé dans les ffections chroniques, c'est énoncer une vérité inconestable, mais impuissante à porter atteinte aux résulats acquis; théoriquement et pratiquement, la méhode nouvelle a fait ses preuves, et si l'on y découvre ncore des imperfections, c'est un motif pour l'étuier davantage et non pour la rejeter. »

lcool dans les pneumonies (Indications et contre-indications) (PÉCHOLIER).

« L'alcool convient dans le traitement des pneumoies comprises dans les catégories suivantes :

1° Chez les buveurs de profession. Dans ces circontances, la maladie prend un caractère tout spécial, et l est admis depuis longtemps qu'elle réclame l'emploi les excitants et spécialement du vin.

2° Lorsque la pneumonie se présente avec certains caractères étiologiques ou symptomatiques que voici :

A. *Étiologie* : Constitution médicale adynamique; été ou automne; individus âgés et affaiblis; constitutions détériorées; etc.

B. *Symptômes locaux* : Pneumonies latentes dans lesquelles les signes rationnels font défaut, et dans

lesquelles même les signes physiques tirés de la percussion et de l'auscultation tardent à se manifester, où le râle sous-crépitant remplace le râle crépitant, où le souffle tubaire est moins éclatant et moins métallique, où la splénisation est plus fréquente que la véritable hépatisation, etc.

C. *Symptômes généraux* : Prostration, décubitus dorsal, coma, délire, face pâle, chaleur modérée ou très-forte et âcre, pouls peu fréquent ou très-fréquent, mais très-dépressible ; impulsion du cœur faible, etc.

3° Quand la maladie, quoique sthénique au début, n'a pas tardé à changer de physionomie et à présenter les symptômes de l'adynamie; soit que le génie de l'affection ait par lui-même produit cette métamorphose, soit qu'il y ait eu abus de la saignée ou des autres moyens débilitants, soit que, par une cause quelconque, le degré de l'hépatisation rouge ait été franchi, qu'il y ait menace d'hépatisation grise ou même que cette menace devienne une réalité, circonstance que l'on peut conclure de la présence de frissons irréguliers, d'accès rémittents mal caractérisés, de la fréquence et de la faiblesse du pouls, de la nature des crachats, etc. En ces circonstances, le traitement alcoolique ne doit pas faire naître des espérances exagérées, mais il devient la plus sûre ancre de salut.

4° Dans beaucoup de pneumonies doubles, surtout lorsque le second poumon est envahi un certain nombre de jours après le premier, et lorsque le sujet a déjà été débilité par le traitement de la lésion primitive.

5° Dans les pneumonies des vieillards. A ce propos, u'on nous permette de rappeler cet aphorisme très-rai malgré sa vulgarité : *Le vin est le lait des vieil-ırds.*

6° Dans les pneumonies secondaires qui surviennent op fréquemment au milieu du cours des autres ma-dies fébriles ;

7° A côté de ces cas, auxquels convient par excel-nce la médication alcoolique, on peut en trouver 'autres où elle sera encore utile. En général, quels ue soient le sujet, son âge, la saison, le climat, etc., ›rsque l'analyse attentive des commémoratifs et des ʼmptômes, et l'état du pouls et des fonctions de l'in-ervation feront penser que la pneumonie est vraiment ıthénique, il sera permis d'essayer l'usage de la potion e Todd. C'est dans ces circonstances souvent obscures ue se révèle le tact du praticien. De même que, placé evant l'alternative de l'oppression ou de la résolution es forces, le médecin se demande parfois avec une ›rte d'angoisse s'il doit saigner, et que, le doigt sur artère, il étudie avec une attention suprême les ffets du remède, prêt à arrêter l'émission du sang au remier signe de vraie faiblesse ; de même si, dans un as douteux, il s'adresse à l'alcool, il surveillera minu-ieusement l'effet de chaque cuillerée de potion, et il uspendra le médicament si les phénomènes de réaction e réveillent trop énergiquement. Dans un cas comme lans l'autre, on se trouve obligé à manier un de ces remèdes *généreux* dont l'adage clinique dit qu'ils peu-

vent aussi bien nuire qu'ils sont capables, en des mains habiles, d'être utiles.

Les contre-indications de l'emploi des alcooliques dans la pneumonie sont faciles à déduire de la connaissance que nous venons d'acquérir des indications qui en rendent l'emploi opportun. Ce sont les circonstances inverses de celles que nous avons exposées qui doivent faire craindre, si la potion de Todd était employée, un redoublement dans la fièvre et une hypersthénie. Ainsi, d'une manière générale, nous condamnons l'emploi de l'alcool dans les pneumonies qui surviennent au cœur de l'hiver, pendant le froid sec, chez les individus jeunes et vigoureux, lorsque le pouls est plein et dur, la face rouge et injectée, que les carotides battent avec violence, et qu'on observe enfin les symptômes de cet état pathologique dit : *fièvre inflammatoire.*

Il est un deuxième ordre de contre-indications tiré de l'état des voies digestives. Ainsi, malgré des symptômes adynamiques assez caractérisés, nous hésiterions à prescrire l'alcool lorsque la langue est très-rouge, sèche, que l'épigastre est douloureux à la pression. Nous craindrions, en pareille circonstance, que l'alcool ne vînt redoubler l'irritation des voies digestives, état pathologique qu'on aurait tort de nier aujourd'hui, par réaction contre l'exclusivisme de Broussais. Il est certain en effet que, par opposition à la diète exagérée du systématique du Val-de-Grâce, on en est arrivé aujourd'hui à trop alimenter certains *malades et* à être « sans entrailles pour le sens délicat

leur appareil digestif ». C'est ainsi que parlait
oussais. Il avait tort de son vivant; il aurait raison
jourd'hui, contre plusieurs de nos contemporains.
Ce n'est pas tout de fixer les indications de l'emploi
l'alcool dans la pneumonie, il faut encore fixer la
dose à laquelle le remède doit être administré. Elle
ie nécessairement suivant l'âge, le sexe et le tem-
rament du sujet, suivant l'intensité de la maladie
la faiblesse du malade. Mais, disons-le très-explici-
nent, d'une manière générale il faut donner une
se élevée d'alcool, si l'on veut en retirer de puis-
nts effets. Ce n'est point parce qu'il aura prescrit
elques cuillerées de vin dans la journée, que le mé-
cin pourra espérer obtenir les effets surprenants
e Todd, MM. Béhier, Trastour, nous-même et bien
utres, nous avons vu produire à l'alcool. Ce qui
la nouveauté, l'énergie, l'importance et le danger
a médication qui nous occupe, ce sont les quan-
considérables d'alcool qui sont administrées.
s avons ordonné en moyenne par jour de 100 à
gram. d'alcool à 23° Beaumé à nos pneumoni-
En certaines circonstances, nous n'hésiterions
dépasser cette proportion-là. Dans notre for-
ordinaire, on ajoute à 60 gram. d'alcool 100 gr.
'et 30 gram. de sirop de fleurs d'oranger, et
otion est prescrite deux fois par jour. Chez les
s, chez les personnes qui ont le palais impres-
le et qui ne sont pas habituées à boire du vin,
t restreindre la dose d'alcool et ajouter une
nde quantité d'eau, afin de diminuer l'impres-

sion de chaleur et d'excitation que la potion détermine à la bouche ou à l'estomac. Cette impression-là est parfois fâcheuse auprès de certains malades qui, l'esprit monté contre une pareille médication, s'écrient que le remède les brûle, le regardent comme dangereux et le refusent. Mais de telles oppositions qui ne sont pas raisonnées et qui ne reposent que sur la routine et les préjugés populaires, cesseront lorsque l'opinion publique se sera habituée à la médication alcoolique, en constatant ses excellents effets. Pour faire ainsi, dans la mesure de nos forces, cette opinion publique, nous avons voulu résumer le résultat de nos expériences. Que de luttes contre le quinquina, et cependant celui-ci a triomphé ! Mais, qu'on le sache bien, ce n'est point en donnant, les yeux fermés, l'alcool contre toutes les pneumonies, sans préciser d'indications et de contre-indications, que l'on vulgarisera beaucoup en France la méthode de Todd, car de nombreux insuccès attendent, sans contredit, ceux qui se laisseraient séduire par un fâcheux exclusivisme.

(*Montpellier médical*, juillet et août 1867.)

Vin aromatique contre les fièvres intermittentes (Caffe).

Contre les fièvres intermittentes le médecin a une ressource considérable, c'est l'alcool ou le vin le plus richement alcoolisé. Si l'on y ajoute des baies de genièvre et de la cannelle et qu'on fasse chauffer ce vin, *on assure* davantage encore le succès de son emploi.

Ces liquides doivent être administrés à doses successivement croissantes, suivant l'âge ou le sexe, trois heures environ avant l'accès. Il ne faut pas laisser plus d'un quart d'heure s'écouler entre l'ingestion de chaque dose. Le système nerveux est alors fortement impressionné ; la chaleur et le pouls s'élèvent ; la moiteur se développe. La dose de vin aromatique peut aller jusqu'à trois ou quatre verrées ordinaires. Chez l'homme habitué à boire, c'est en lavement et à moindres doses que l'action fébrifuge se prononcera davantage. L'ivrogne qui boit dans ses habitudes un litre de vin sans être troublé ressentira de l'ivresse avec un demi-litre de vin chaud pris en lavement. Il est important d'administrer le vin ou l'alcool coup sur coup et le plus près de l'accès, parce que l'effet de ces boissons est très-passager.

Avantage et mode du pansement à l'alcool.

Le pus altéré par le contact de l'air produit, quand il est absorbé, les accidents les plus graves. Le meilleur moyen de les prévenir est donc de rendre les liquides sécrétés par les surfaces suppurantes, parfaitement inoffensifs à l'aide de modifications chimiques qu'on leur fait subir. Toutes les substances qui coagulent l'albumine peuvent servir à cet usage. Mais la plupart de ces agents (acides minéraux, sels métalliques, etc.) forment avec l'albumine des composés qui ne peuvent être repris par l'absorption, et frappent de mort les éléments des tissus avec lesquels ils se trouvent en

contact. L'alcool seul est exempt de ces inconvénients. On ne saurait donc trop le recommander dans toutes les circonstances où une violente inflammation est à redouter.

Voici comment recommande de l'employer M. Sée : La plaie ou la cavité suppurante est d'abord largement lavée à l'eau alcoolisée, puis arrosée dans toute son étendue d'alcool pur ; enfin de la charpie *imbibée* d'alcool, recouverte de taffetas gommé pour ralentir l'évaporation, est placée sur la partie malade, et, fréquemment dans la journée, le tout est de nouveau imprégné d'alcool.

Ce mode de pansement a donné à M. Sée les résultats les plus heureux dans le service chirurgical de l'hôpital Cochin, où depuis plus de quatre mois il remplace M. Follin. Parmi les cas nombreux dont il donne l'énumération, nous ne saurions passer sous silence ceux de fracture compliquée de plaies, de plaies pénétrantes des articulations, de collections sanguines ouvertes à l'extérieur, de plaies profondes des parties molles, de plaies de tête, toutes terminées heureusement sans le moindre accident.

(*Société de chirurgie*, 19 décembre 1866.)

Topique pour le pansement des plaies (Foucher).

Alcool	130 grammes.
Glycérine	625 —
Chlorate de potasse	40 —

On obtient ainsi un liquide transparent et limpide,

ns odeur désagréable, imbibant facilement le linge la charpie, et ne tachant pas les pièces de panse- ınt, qui peut rester vingt-quatre heures en place, et vantage, sans se dessécher, ou bien être renouvelé quemment, et le pourtour de la plaie n'en est point i; il suffit d'un simple lavage à l'eau tiède pour en ever toute trace.

Outre cette grande propreté, il semble qu'on uve dans ce topique d'autres avantages plus sérieux. alcool doit être d'un excellent effet, et cependant otre topique est beaucoup moins douloureux que lcool pur. Bien qu'on en ait dit, l'application de ce rnier cause des douleurs insupportables, dont les alades se plaignent souvent plus que de l'opération e-même. Pour notre liqueur, elle produit un sen- ıent de cuisson beaucoup plus modéré. On a trop dié les propriétés de la glycérine pour que nous y stions : mais nous ferons remarquer que la gly- ne que l'on fabrique est obtenue de jour en jour pure, et par conséquent qu'elle n'a pas d'action tique.

fin, M. Foucher croit que l'action du chlorate de se est surtout efficace sur les plaies dont les bour- sont mous et dont la surface a de la tendance à ouvrir de ces sortes d'exsudats grisâtres qui ont nner à cette altération le nom de diphthérite des

plaies pansées avec cette liqueur présentent rement une belle surface granuleuse, rouge, de ect ; les bords de la plaie sont nets et le panse-

ment se détache facilement, si l'on a pris la précaution de bien imbiber la charpie et même de mettre immédiatement sur la surface de la plaie un linge troué qui en est imbibé.

Pendant cinq mois, M. Foucher, et M. E. Cruveilhier pendant les vacances, ont employé cette liqueur presque exclusivement chez tous leurs opérés, et s'en sont bien trouvés. Il n'y a sans doute pas lieu d'afficher à son endroit les prétentions que l'on a pour l'alcool. Aussi ne la présentons-nous ici que comme un bon topique, facile à obtenir, et appelé à rendre en chirurgie des services d'autant plus réels, qu'en modifiant ses qualités par des proportions d'eau plus ou moins considérables, on pourra sans doute en multiplier les applications pratiques.

(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Maté ou thé du Paraguay (A. Demersay).

Les procédés suivis dans la fabrication du maté, au Paraguay, dans les provinces brésiliennes de Rio-Grande et de Paranà, sont à peu près identiques. Partout la récolte des feuilles a lieu de décembre à août; on commence quelquefois plustôt; on ne finit jamais plus tard. Dès le mois d'octobre partent, des différents centres de population, des détachements de travailleurs civils (*yerberos*), ou de soldats qui, sous la conduite d'un contre-maître (*capatoz*) ou d'un sergent, se rendent dans les forêts où ils ont projeté de fabriquer de la yerba. Des charrettes, chargées des outils,

quelques maigres provisions, marchent suivies du
tail destiné à la nourriture des hommes, ceux-ci,
ez ordinairement à cheval et bien armés, pour se
endre des bêtes fauves ou de l'attaque des sauvages.
te précaution est loin d'être inutile, car en 1843 les
iens surprirent les travailleurs du pueblo de Caa-
a, en tuèrent six et en blessèrent quatre. Après de
gues journées d'une marche lente et difficile à tra-
s la forêt, la caravane pénètre enfin dans la partie
abonde le précieux arbuste. Elle cherche un ruis-
au et s'installe sur ses bords. On déblaye un large
pace, on y élève une cabane (*rancho*) pour y loger
ouvriers et les constructions légères que nécessi-
it la récolte et la conservation du maté.
Ces préliminaires achevés, l'opération commence.
elques hommes vont à la recherche des arbres.
més d'un long couteau (*cuchillo*), ils en détachent
ccessivement toutes les branches (*gajos*) et les lais-
nt presque entièrement dépouillés. D'autres ramas-
nt et portent ces rameaux au travailleur, qui les
vise en rameaux plus petits (*desgollar*) et les dispose
ur l'opération suivante. Lorsqu'il en a réuni une
rtaine quantité il les flambe et les grille légèrement
amuscar), en les passant à travers un feu clair : les
nilles subissent ainsi un commencement de dessic-
tion.
Poner sobre el barbacoa. Les ramilles, déjà grillées,
nt placées sur une cage faite de bambous (*tacuaras*)

et haute de 4 à 5 mètres. Cette cage (*barbacoa*) (1) représente la charpente du toit d'une maison dont le faîte serait arrondi. Elle est supportée des parmontants qui remplacent les murs. Les branches, réunies en paquets, sont étendues sur ce toit qu'elles recouvrent entièrement, et l'on allume dans l'intérieur un feu clair, mais peu ardent, à l'aide de menu bois et de plantes aromatiques. La chaleur et la fumée arrivent donc modérément aux feuilles, qu'un ouvrier retourne au fur et à mesure de leur torréfaction. On en dispose ainsi jusqu'à 100 et 150 arrobes (2).

Le feu est entretenu pendant deux nuits consécutives (environ vingt-quatre heures) ; alors les feuilles n'exhalant plus aucune humidité, on retire les cendres et l'on étend à la place du foyer des cuirs sur lesquels on entasse les branches convenablement desséchées.

Un ouvrier détache les feuilles en les frappant d'abord avec le tranchant, puis avec le plat d'un long sabre de bois : cette opération se nomme *apalear*.

Ensuite on pile l'herbe (*pisar*). Les feuilles, placées dans des auges ou des mortiers de bois, y sont réduites en poudre plus ou moins fine à l'aide de pilons.

Poner en perchel. Cette poudre est déposée dans un hangar exhaussé au-dessus du sol. On la recouvre de cuirs afin de la garantir de l'humidité. Ainsi abandon-

(1) Mot d'origine indienne qui servait à désigner chez les Caraïbes des Antilles les claies sur lesquelles ils rôtissaient et fumaient tout ensemble (*boucaner*) leurs prisonniers de guerre. (*Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, etc.* Paris, 1686, t. I, p. 147.)

(2) L'arrobe vaut 11 kilogrammes et demi.

née à elle-même pendant plusieurs mois, l'herbe se bonifie singulièrement.

Poner en los tercios. Enfin, au fur et à mesure des besoins, on retire le maté du *perchel* et on le met dans des sacs (*tercios*, *surones*) pour le livrer au commerce. Ces sacs, assez semblables à de gros oreillers, se taillent dans des peaux de bœufs ramollies dans l'eau, qui se laissent alors distendre par la yerba qu'on y empile fortement; on les recoud avec des lanières de cuir.

En séchant, l'enveloppe se rétracte et exerce une pression sur la poudre qui se trouve ainsi convenablement tassée. Les sacs sont ensuite dirigés, soit à dos de mulets, soit dans des charrettes, vers les rivières, où on les charge dans des canots. Leur poids varie de 60 à 120 kilogrammes (de 5 à 10 *arrobas*), et lors de la vente, on retire 2 livres par arrobe pour le poids du cuir. D'après les calculs de M. Bonpland, un arbuste peut fournir 35 kilogrammes de maté tous les trois ans, soit en moyenne une arrobe chaque année.

Tels sont les procédés, simples et tout à fait primitifs, suivis au Paraguay. Dans les missions orientales de l'Uruguay et dans les yerbales du nord de la province de Rio-Grande, on en a modifié l'application. Au lieu de réduire les feuilles en poudre à l'aide d'un pilon, on les porte sous une meule de pierre, placée de champ dans une auge et mise de mouvement par un cheval : les propriétaires de ces moulins achètent aux ouvriers leur récolte de la journée, et les payent, soit en argent, soit en vêtements, en vivres et eau-de-vie. Là, l'ensuronage se fait en grand dans des bâtiments con-

struits exprès ou dans les bourgs du voisinage. La ville de Cruz-Alta est le centre de ces exploitations, le lieu de dépôt des marchandises d'échange, et le point de départ des travailleurs qui vont se répandant dans les forêts environnantes, à une distance de 20 à 40 lieues (1). Au centre des plantations de Curitiba on a installé des fabriques pourvues de machines qui réduisent l'herbe en poudre très-égale. Malgré ces perfectionnements dans les procédés, le maté de Paranagoa est d'une qualité inférieure à celui des Missions orientales, lequel est lui-même fort loin de valoir le maté du Paraguay.

Pour ne pas fatiguer les arbustes on ne doit les émonder que tous les trois ans (2). C'est une règle généralement suivie par les Paraguayos qui, s'ils ne cherchent pas à recourir aux machines pour simplifier le travail et le rendre plus parfait et plus productif, ont du moins conservé les bonnes traditions que les Jésuites leur ont transmises.

Ainsi, ils suspendent la cueillette des feuilles lorsqu'elles sont humides; ils entretiennent le feu pendant la nuit et le laissent s'éteindre dans le cours de la journée; les fragments trop volumineux des rameaux sont soigneusement retirés, etc. Le gouvernement ayant monopolisé le commerce de cette denrée, on s'aper-

(1) Martin de Moussy, *Description de la Confédération argentine*. Paris, 1860, t. I, p. 433.

(2) L'article 3 du décret du 27 avril 1848 impose un intervalle de *deux années au moins* entre les coupes (*El Paraguayo independiente*, n° 79).

çoit que ces prescriptions sont fidèlement exécutées, même au sein des forêts vierges, où il semblerait que son action dût cesser de se faire sentir sur des hommes placés dans les conditions d'une vie presque sauvage.

Il n'en est pas de même au Brésil. Là on redoute peu l'autorité, dont les ordres sont trop souvent méconnus. La récolte s'y fait toute l'année ; on y émonde les arbres tous les deux ans ; une taille déréglée et sans frein les fatigue et les tue par milliers, en ne laissant pas assez de feuilles pour fournir à l'évaporation de la séve. Enfin la poudre est grossièrement concassée et contient de nombreux débris de branches desséchées. Ces abus avaient éveillé la sollicitude de la chambre municipale de Cruz-Alta, qui prit des mesures pour les faire cesser. Une décision rendue en 1832 permet de fabriquer de la yerba seulement du mois de janvier au mois d'août. Chaque détachement doit être de dix hommes au moins, tous bien armés, placés sous les ordres de chefs (*capataces*) pourvus d'une permission du juge de paix de Cruz-Alta, et responsables des délits commis par les travailleurs. Ces délits sont : émonder les arbustes trop jeunes ou qui l'auraient été depuis moins de trois ans ; les couper par le pied, excéder le temps permis et légal, laisser dans le maté des fragments de ramilles ayant plus de 2 lignes de diamètre et 1 pouce de long, etc., le tout sous peine de confiscation du produit de leur travail. Ces sages réglements sont restés à l'état de lettre morte.

Obtenu *par les procédés* dont on vient de lire l'his-

torique, le maté se présente dans le commerce sous la forme d'une poudre très-grossière, d'un vert clair, mêlée à des fragments nombreux de petites branches, ayant une odeur herbacée, désagréable lorsqu'elle est fraîchement récoltée, et légèrement aromatique après plusieurs mois de préparation. Quoique l'on puisse fabriquer de la yerba du mois de décembre au mois d'août, la plus estimée est celle qui se récolte à la fin de l'été, lorsque déjà la végétation a perdu sa force et que l'arbre a encore ses fruits : leur présence même dans le maté est un indice de sa qualité et augmente sa valeur.

L'infusion théiforme de la feuille américaine est d'un vert jaunâtre, brune et tout à fait analogue à celle du thé, lorsque l'Ilex a été conservé longtemps. Elle contient de l'acide tannique, un extrait qui teint en jaune [peut-être analogue à celui que les Chinois retirent du thé pour la teinture des étoffes de soie (1)], plusieurs résines amères et astringentes, quelques parcelles d'alcaloïdes et une quantité notable de caféine combinée avec un acide encore indéterminé. On pourrait s'étonner de voir l'homme rechercher sur tous les points du globe les plantes d'aspect et de caractères si différents, qui toutes, de même que le thé, le café, le *Paullinia sorbilis*, le maté, contiennent de la caféine, mais en rapprochant, d'autre part, ces considérations

(1) Chaque année, on expédie de la Chine pour Surate une grande quantité de thés trop vieux pour être pris en infusion, et qui sont destinés à la teinture.

de son goût prononcé pour les boissons spiritueuses qu'il sait fabriquer, on reste convaincu de la justesse de cette réflexion que nous avons prise pour épigraphe : « Après le besoin de se détruire l'homme n'en a pas de plus pressant que de s'exciter. »

Propriétés, action physiologique et usages du maté. — Le maté est d'un usage général en Amérique. On boit l'infusion de cette feuille aromatique au Paraguay, dans les républiques Argentines, au Chili, au Pérou et dans les provinces brésiliennes de Rio-Grande du Sud, de Paranà et de Saint-Paul. Sur tous ces points cette boisson est plus habituelle que le chocolat dans la Péninsule, le thé en Angleterre et le café dans l'Europe orientale ou en Afrique.

Pour préparer le breuvage américain on met dans un vase destiné à ce seul usage du sucre et un charbon ardent (1). On grille un peu de sucre, puis l'on ajoute une quantité variable de poudre. On verse de l'eau très-chaude, mais non bouillante, et l'on introduit dans le vase l'extrémité arrondie en forme d'arrosoir d'un tube destiné à l'aspiration du liquide. Les habitants de la campagne (*del campo*), les journaliers (*peones*), les hommes en général, prennent le maté *cimarron*, c'est-à-dire sans sucre (2) ; son action est

(1) Les Hispano-Américains nomment ce vase *maté*, et les Brésiliens *culha*. C'est, en général, le fruit d'une Cucurbitacée. Il y en a de toutes les formes, plus ou moins richement ornés. Quelques-uns sont d'argent massif et dorés : on se hâte d'en faire honneur aux visiteurs. Le chalumeau (*bombilla*, en portugais *bomba*) est de jonc ou de métal.

(2) *Cimarron*, littéralement : *sauvage*.

plus énergique. Mais les femmes, les étrangers et dans les villes beaucoup de créoles y ajoutent du café, du rhum (*cana*), un peu d'écorce d'orange ou de citron, etc.; d'autres, enfin, remplacent l'eau par du lait. Pour un voyageur médiocrement habitué à l'amertume du précieux breuvage, ces additions sont loin d'être désagréables ou même inutiles.

On boit le maté à toute heure de la journée, c'est la première chose que fait un Sud-Américain, le plus ordinairement avant de quitter son lit ou son hamac. Ainsi muni de sa liqueur favorite, il monte à cheval, vaque à ses affaires et attend sans impatience le repas du milieu du jour. En voyage, le véritable trompe-la-faim, le maté, permet de faire de longues traites sans manger à l'Indien qui se dédommage de cette abstinence forcée par une gloutonnerie dont on se ferait difficilement une idée. On boit l'infusion après le dîner et avant la sieste; on la boit encore après la sieste et après le repas du soir. C'est aussi la politesse obligée que l'on fait aux visiteurs. Enfin le maté circule indéfiniment, et dans chaque maison un serviteur (*cebador*) st incessamment occupé à sa préparation (1).

Les créoles prennent le maté très-fort. Ils mettent ela poudre en assez grande quantité pour faire une bouillie épaisse; à peine peuvent-ils aspirer quelques gouttes de liquide; mais on remplit sans cesse le vase et l'aspiration continue jusqu'à épuisement des principes de la feuille.

(1) On dit *cebar*, nourrir, entretenir le maté.

Ainsi concentrée, prise sans sucre et à jeun, cette infusion est irritante. Beaucoup de voyageurs ne peuvent la supporter; elle détermine des nausées et des vomissements. Le maté léger et aromatisé a des propriétés irritantes encore, mais beaucoup moins énergiques, quoiqu'il ne convienne pas à toutes les organisations : l'estomac s'en arrange assez mal, surtout au début; il agit aussi sur le cerveau et éloigne le sommeil.

Cette boisson paraît nécessaire à l'habitant du Sud-Amérique qui engloutit des quantités énormes de viande mal cuites, sans pain, souvent sans farineux (manioc ou maïs), et toujours sans vin; c'est pour lui un digestif obligé.

L'usage du maté produit la soif chez les personnes qui en font habituellement usage, ou qui boivent l'infusion légère, sucrée et plus ou moins aromatisée. Fumer, prendre du maté et boire de l'eau, telles m'ont paru être les occupations les plus ordinaires des hommes (je dirais les seules), dans les plaines sud-américaines.

On devrait donc régler la dose de cette feuille, et il serait d'une hygiène bien entendue de ne pas en consommer au delà d'une once par jour. Mais de l'usage à l'abus il n'y a qu'un pas, que trop de personnes franchissent au détriment de leur santé. Le P. Duran, provincial du Paragauy, dans un ouvrage publié à Anvers, parle des effets *vomitoires* de cette feuille; il l'accuse de rendre les Indiens gourmands et paresseux, repro-

che que l'on pourrait adresser à juste tifre à leur nature imprévoyante (1).

Les blancs qui se livrent aux mêmes excès offrent des symptômes d'affaiblissement des forces digestives: l'appétit se perd et le corps tombe dans un état de langueur et d'atonie parfois très-graves. Chez les femmes, plus enclines encore que les hommes à cette vicieuse habitude, on observe souvent des névroses rebelles, analogues à celles que détermine l'abus du thé ou du café.

Sur le uabano ou guarana (J. M. DA SILVA COUTINHO).

Du uranazeiro, sa culture, fabrication du varana, avantages de cette industrie, améliorations. — Dans la province de l'Amazone il y a trois variétés d'uaranazeiro, mais le *Paullinia sorbilis* seul est cultivé dans les environs de la ville de Mauès, et recueilli à l'état sauvage par les Indiens, lesquels recueillent aussi les fruits d'une variété à branches plus fines et plus flexibles.

L'uaranazeiro croît naturellement dans la région comprise entre le Tapayo et les rivières Mamuru, Andira et Mauès qui se jettent dans le canal Tupinambaranas; c'est là où je l'ai observé.

(1) Nicolas Duran, *Relation des insignes progrez de la religion chrestienne faits au Paraguay et dans les vastes régions de Guair et d'Uruaig.* Paris, 1638, p. 84. Cet ouvrage avait paru en latin, à Anvers, en 1636.

èce immédiate est utilisée seulement en cas de é, elle diffère peu de la première, quant à la ;énérale ; mais elle s'en distingue par le fruit, très-amer, peu abondant, et par les feuilles it plus petites.

roisième espèce, appelée par les Indiens uara- ou uarana faux, a le fruit plus rare, petit, amer, lus couvert de poils. Cette espèce croît dans la province ; je l'ai rencontrée à Villa-Bella, s et à la première cascade du Hyupurà.

ige fine et flexible du *Paullinia sorbilis* occupe nd espace, et si l'on couche en terre ses rameaux nent racine, de sorte qu'une seule graine est ite pour établir une grande plantation.

table plante grimpante, l'uaranazeiro, accroché os arbres, s'élève environ à 12 mètres, étendant neaux aux arbres voisins, sans cependant les ner de se développer.

: ainsi qu'on le trouve à l'état sauvage ; la cueil- st difficile et le fruit n'est pas abondant.

ivé et sans appui, il forme une sphère de 3 à es de rayon, si l'on n'a pas soin de le tailler et ans sont peu éloignés, en peu de temps ils s'en- nt et forment un réseau inextricable. La cueil- t alors par trop difficile. La propreté du terrain édiaire facilite l'entrée, les serpents cherchent i sous les feuilles sèches qui tapissent le sol ; s plants, les rameaux pendants touchent le sol, e cueilleur obligé de se baisser pour pénétrer : feuillage est exposé à être mordu.

Suspendus en berceaux, comme on fait pour la vigne, les inconvénients disparaissent, on économise le nettoyage du terrain et cette culture présente un aspect enchanteur. Ces berceaux forment des allées qui mettent le cueilleur à l'abri du soleil ; il garde une position commode ; les mauvaises herbes ne poussent pas et les serpents ne trouvant plus d'abri s'éloignent.

Il m'a été difficile de faire adopter le système des berceaux. Mais les expériences comparatives, faites sur les bords du Paricatuba, en ont déterminé l'adoption.

Ainsi cultivé, la cueillette est plus abondante, et l'on peut encore l'augmenter en ramassant de la terre et des feuilles au pied de chaque plan.

Il y a quelque temps, une partie seulement de la cueillette était utilisée, de sorte que le cultivateur s'inquiétait peu du plus ou moins de rendement ; aujourd'hui l'élévation du prix du guaranà a développé une grande activité, et les améliorations sont convenablement appréciées.

L'uaranazeiro se propage de marcottes, de boutures ou de graines ; les plantations se font lorsque les semis sont assez forts et lorsque les marcottes ou boutures ont pris racines. L'intervalle entre chaque pied ne doit pas être moindre de 10 mètres. Aujourd'hui on tire parti des terrains anciennement cultivés, en ayant soin de nettoyer deux fois par an. Après trois ou quatre ans l'uaranazeiro commence à donner des fruits, et tous les ans on le taille comme la vigne.

La floraison a lieu en juillet, et en novembre les

fruits sont mûrs ; alors commence la fabrication du guaranà en pains.

Un pied d'uaranazeiro, bien traité, dure plus de quarante ans et peut donner annuellement 8 livres de produit qui représentent une valeur de 32 francs.

L'uaranazeiro exige une terre sablonneuse et peu humide ; les meilleures sont celles qui sont arrosées par les rivières Canuman, Abacaxis, Paracuny, Apocuetàna, Mauès, Andirà et Mamuru qui se jettent dans le canal Tupynambaranas.

On cueille les fruits en cassant les grappes, quand les fruits sont à moitié mûrs on les porte à la maison dans des corbeilles appelées paneiros.

On met les fruits dans des cuves d'eau froide,pour les nettoyer et enlever plus facilement le péricarpe, quand cette opération est finie on les porte au feu. Le meilleur guarana se fait avec les fruits à moitié mûrs, ce qui fait qu'il est bon de les trier pour ne pas détériorer le produit.

Dans les mêmes fours, qui servent à la fabrication de la farine de manihoc (*falnha de mandioca*), on torréfie les fruits à feu lent ; de là ils vont au mortier, pour être broyés ; il est indispensable que la torréfaction soit égale pour obtenir un guarana de première qualité. La torréfaction doit se faire le jour même de la cueillette, sinon la fermentation détruirait le produit. Une fois torréfiés, les fruits sont mis en poudre dans de grands mortiers ; alors on ajoute un peu d'eau et l'on continue à piler pour obtenir une pâte bien homogène ; l'*opération est* arrivée à son point quand

la pâte pétrie dans les mains ne présente aucune fente lorsqu'on la plie en deux. L'opération est rendue facile en activant les coups de pilon pour développer une certaine chaleur ; c'est alors qu'on lui donne la forme de pains longs, sous laquelle il est connu dans le commerce. Les pains étant faits sont portés au soleil pendant deux heures, et ensuite exposés à la fumée : c'est là qu'ils acquièrent leur consistance en se desséchant.

Tout ce travail est fait à bras d'hommes, comme au temps des Indiens, l'industrie n'a donc pas fait un pas.

Le fumeiro, où l'on expose les pains à la fumée, a deux étages, fait d'un treillis de côtes de feuilles de palmier, le tout couvert de paille ; le premier étage est élevé de 1^m,50 du sol, le deuxième est à 1^m,5 du premier.

Au premier étage se mettent les pains frais, quinze jours après on les met au deuxième, où ils séjournent un mois.

Au commencement de l'opération le feu doit être plus vif que sur la fin.

Je pense que les cultivateurs gagneraient beaucoup à sécher rapidement au soleil les fruits qu'ils laissent perdre faute de bras et qu'ils pourraient utiliser en prenant la précaution de les humidifier un peu pour les faire gonfler avant l'opération.

Les Indiens emploient aussi la fleur et la racine du Uaranazeiro râpée et mélangée avec de la farine de manihoc ; les pains ainsi préparés et mis quelque temps à la fumée sont promptement consommés, parce que leur conservation est de peu de durée.

Indiens Mauès font un usage considérable du : au milieu de la cabane, qui leur sert d'abri, ne du mauès s'asseoit devant une bouilloire d'eau, d'une main elle tient le pain d'uaranà, itre une pierre rugueuse (conglomérat quar- et introduisant le tout dans la bouilloire, elle l'un sur l'autre jusqu'à ce que l'eau en con- suffisamment ; cette boisson s'appelle *ponohe* consommée en quantité considérable.

ibitant de la province de Matto-Grosso ne voyage sans les ustensiles qui servent à préparer le e : le pain d'uaranà, la boîte à sucre raffiné, la e verre, qui est très-petit, et la cuiller d'argent he ciselé ; avec cela il ne s'inquiète pas s'il man- viande et de farine, il est sûr de ne pas souffrir oin.

Indications du guarana (MONTEGARRA).

véritables indications et contre-indications hy- ies du guarana seraient les suivantes : le prendre se de 2 grammes mêlé au café du matin, pour que travaille d'intelligence et a un peu fatigué rveau par une grande tension ; le prendre en

vigoureux, comme si l'on avait pris un alim
mauvais de prendre le guarana aussitôt après
il peut en résulter de l'incommodité, surtout
sonnes constipées. Dans le guarana, nous
quoi rendre plus aiguë et plus prompte la s
au moyen de laquelle la pensée redevient pl
Le coca (*Erythroxylum coca*) rend plus obt
culté de sentir ; il calme l'irritation éréthique
excités, et nous isolent un peu du monde ex
nous fait jouir d'un calme tranquille et resta
tous ces biens nous devons ajouter le stimulus
tout spécial qu'exerce la feuille bolivienne
muscles, au moyen duquel elle nous rend
et moins fatigante toute espèce de mouvem

Essence de santal dans la blennor
(Hill).

Dans l'annuaire de 1867 nous avons déj
l'essence de santal comme remède antibl
gique ; voici quelques observations nou
M. Hill qui confirment ceux déjà connus.

« Dans 19 cas, la dose qui a été le plus fréq
tolérée a été de 15 gouttes trois fois par j
un peu de liqueur de potasse, dans de l'eau d
poivrée. Mais chez deux malades des doses de
ont été suffisantes, tandis que chez trois des
40 gouttes ont pu être prises sans provoqu
signe d'intolérance. Dans tous les cas, tout aut
fut laissé de côté pendant la durée du traite

l'huile de sandal ; en général l'administration a dû en être continuée au moins huit jours. »

M. Hill n'a pas employé l'huile de santal dans la période aiguë de la blennorrhagie ; dans cette période c'est aux alcalins qu'il a recours, en même temps qu'aux purgatifs et aux anodins, selon que chaque cas le requiert.

(*British med. Journ.*, juillet 1867.)

Essence de térébenthine comme antidote des vapeurs du phosphore (Lethetby).

Dans la fabrique d'allumettes chimiques de Black et Bell à Strafford, on conjure les dangers provenant de l'inhalation des vapeurs du phosphore en tirant parti de la propriété que possède l'essence de térébenthine de s'opposer à la combustion spontanée de ce métalloïde. A cet effet les ouvriers attachés au *chimicage* et au *trempage* portent, ouvert sur la poitrine, un vase de fer-blanc qui contient de l'essence de térébenthine. D'après M. Lethetby, il a suffi de cette précaution fort simple pour réduire, dans une énorme proportion, les cas de nécrose et autres affections propres aux ouvriers des fabriques d'allumettes, si bien qu'il s'agirait maintenant de prescrire l'usage de cette essence dans tous les établissements de ce genre qui pourront, dans l'avenir, s'élever en Angleterre.

Voilà une précieuse indication que nous recommandons aux fabricants français.

Usage thérapeutique de l'eau de menth du mémoire intitulé : *De la menthe poivrée ture, etc.*, par L. Roze).

« Depuis dix ans que nous avons fondé cette tion à Sens, l'habitude s'est établie pe dans la classe ouvrière principalement, d'user de menthe comme d'une boisson apéritive e tive et aussi comme d'un médicament contre l tions intestinales qui, dans cette localité, prenn quefois en automne un caractère épidémiq l'emploie à faible dose, mêlée à l'eau sucrée nellement quelques personnes viennent cher cette eau qui leur est débitée au prix mod 50 centimes le litre. L'usage s'en répand de plus. On a constaté aussi ses bons effets co maladies que contractent pendant les grand leurs les ouvriers des campagnes, les moiss principalement, par l'usage immodéré de l'ea Il est certain que lorsque ces travailleurs sont à cette seule boisson, l'addition d'eau de ment la proportion de 1/34 environ, la rendrait no ment inoffensive, mais encore salutaire et ag la fois. L'expérience en a été faite dans une lo la Bourgogne avec un succès complet. Il ser de propager dans les exploitations agricoles l de ce moyen économique de préserver les ouvr campagnes d'accidents susceptibles de dégén *maladies* graves. »

Essence des labiées dans les bains (THOPINARD).

L'essence de romarin, mêlée directement à l'eau d'une baignoire, à la dose de 2 grammes, donne lieu chez les sujets sensibles aux effets suivants : cinq minutes après l'immersion. sentiment général de chaleur et de bien-être. Un quart d'heure ensuite, picotements distincts, multiples, sur toute la surface cutanée, mais principalement aux reins et aux flancs, qui s'accroissent et deviennent, vers la quarante-cinquième minute, confluents et intolérables. A la sortie du bain les papilles sont toutes hérissées et le siége d'une vive hyperesthésie ; de larges taches d'érythème se montrent en grand nombre çà et là ; le pouls quelquefois est un peu accéléré. Ces effets diminuent peu à peu, et en une heure ont entièrement disparu.

Les essences de thym et de serpolet possèdent une action semblable et à peu près égale ; celle de la lavande une action moitié moindre.

Leur dissolution dans l'alcool augmente leur propriété irritante, tandis que l'addition au bain de 2 à 300 grammes de carbonate de soude ou de potasse la diminue de moitié environ. Toutefois, les différences de susceptibilité sont très-grandes d'un individu à l'autre; tel supporte sans résultat appréciable des quantités triples et quadruples. Bref, les doses, pour un adulte moyennement impressionnable à leur action, doivent être fixées comme il suit :

2 grammes pour les essences pures de romarin, de thym ou de serpolet.

1 gramme pour les mêmes, dissoutes dans 30 gra[illegible] d'alcool.

3 ou 4 grammes, au contraire, lorsqu'on aj[illegible] 2 ou 300 grammes de carbonates alcalins.

Doses doubles, dans chaque cas, pour la lav[illegible] qui, par conséquent, sera préférée chez les petits [illegible] fants, et ne leur sera même ordonnée que par go[illegible]

Ces bains sont indiqués, dans une maladie aiguë [illegible] chronique, toutes les fois qu'on voudra obtenir [illegible] stimulation cutanée générale, soit pour éveiller [illegible] réaction ou élever le ton général de toutes les f[illegible] tions, soit pour opérer une dérivation au profit [illegible] organes internes. Un bain à haute dose dans les [illegible] dies aiguës, ou une série de bains à dose ordi[illegible] dans les maladies chroniques rempliront ce but. [illegible] remplaceront parfois les bains sulfureux, sur les[illegible] leur odeur agréable leur donne quelque avantage.

C'est à la présence de trois de ces essences q[illegible] bains Pennès doivent leur action principale.

Guaco (Thomas).

Le guaco jouit au Mexique d'une très-grande ré[illegible] tation. Il a été employé pendant longtemps contre [illegible] morsure des serpents venimeux.

Les Indiens lui accordaient cette merveilleuse p[illegible] priété bien avant la conquête du Mexique. Ils en [illegible] saient un secret qu'ils conservaient avec un soin [illegible] religieux.

Des jongleurs indiens, pour prouver aux Espa[illegible]

efficacité de ce remède contre la morsure des serpents, faisaient mordre par ceux qui étaient considérés comme dangereux, et au moyen du suc de quelques feuilles de guaco qu'ils mâchaient, ils se mettaient, assure-t-on, à l'abri des funestes effets du venin.

Dès que les autorités espagnoles furent en possession de ce précieux secret, elles le publièrent.

Les Indiens et les créoles ont employé plus tard le guaco dans toutes les maladies, même contre la rage, soit pour en prévenir les accidents, soit pour guérir une maladie déjà développée.

Plusieurs plantes de familles différentes ont reçu le nom de guaco. Elles jouissent toutes de la même réputation. Je vais citer celles que j'ai eu l'occasion de voir.

Mikanie guaco (eupatoriacées).—La mikanie guaco est une plante des terres chaudes. On la rencontre à San-Juan de la Punta, village du canton de Cordoba. Les feuilles sont vertes, tachetées de violet alternes, ovales, aiguës vers l'extrémité, dentées sur les bords, veinées, réticulées, longues de 16 à 20 centimètres. Les fleurs sont disposées en corymbe. Les fleurons sont au nombre de quatre; l'involucre est formé de quatre folioles aiguës et nervées. Les akènes sont surmontés d'une aigrette à poils longs qui dépassent le calice; le réceptacle est nu.

La tige est grimpante, cannelée, l'écorce est recouverte d'un épiderme compacte et continu. Cette tige est fistuleuse, vide vers l'extrémité et pleine d'une moelle peu dense vers la racine.

Son diamètre vers la base varie de 5 à 8 centimètres, mais sa longueur peut aller jusqu'à 15 mètres.

La mikanie a peu d'odeur, mais elle a une saveur amère très-prononcée, pour peu qu'on la tienne dans sa bouche; elle pique assez fortement la langue.

Cigarettes balsamiques contre l'aphonie.

Trempez un morceau de papier brouillard épais dans une solution de nitrate de potasse, et faites-le sécher; puis enduisez-le de teinture composée de benjoin; coupez-le en morceaux de 10 centimètres de long sur 5 centimètres de large, avec chacun desquels vous ferez une cigarette.

Ces cigarettes sont vantées contre l'aphonie.

Quant à la teinture de benjoin composée, elle se prépare de la manière suivante :

Benjoin en poudre grossière......	60	gram.
Storax.........................	45	—
Baume de Tolu.................	15	—
Aloès socotrin..................	8	—
Alcool rectifié..................	500	—

On fait macérer pendant sept jours et l'on filtre.
(*Union médicale.*)

Créosote camphrée (Lavet).

Créosote..................... Q. V.

Camphre pour saturer à froid. Badigeonner avec un pinceau très-légèrement imbibé, dans la gangrène de la bouche (*Bull. thérap.*, 15 novembre).

itement de l'albuminurie (SEMMOLA).

irapeutique vraiment rationnelle de l'albu-ightique se résume dans deux indications : étiologique, rétablir l'activité fonctionnelle ; indication morbide, favoriser les combus-iques de l'organisme.

itions de la laine et, dans les cas plus re-sudations dans l'étuve sèche, toujours sui-uches en cercles ou de lotions plus ou moins pondent parfaitement à l'indication de rap-onctions de la peau. Cette méthode est in-ment supérieure à l'emploi des bains chauds, moins facilement tolérables, produisent un it général dans tout l'organisme, et surtout le double avantage d'exciter la peau d'un voir un retentissement général sur tous les utritifs de l'économie. Depuis longtemps ette méthode avec le plus grand succès, et porté, il y a six ans, des cas de guérison quables. Je n'ai pas à changer mon avis xpériences successives, et je suis heureux ce point de thérapeutique, tombé d'accord torités cliniques éminentes (Graves). Seule-: pourrais pas me passer ici d'une remarque aire. Dans aucune maladie, la vigilance in-la prudence du médecin ne sont plus indis-que dans l'application de l'hydrosudopathie ent de l'albuminurie. Une petite erreur de

durée dans les applications froides après les sudations une réaction défectueuse, sont fatales, parce qu'elle concourent à augmenter rapidement l'intensité de symptômes. C'est pour cela précisément qu'il ne fau pas commencer le traitement d'emblée, mais graduel lement et en proportion de la facilité avec laquell l'organisme répond à l'appel de la médication. — C'es enfin pour la même raison que je crois cette méthod très-peu utile et quelquefois même dangereuse dans l dernière période de la maladie.

L'hydrothérapie peut rendre aussi de grands services pour empêcher le développement de certaine albuminuries qui pourraient ensuite devenir de vraie albuminuries brightiques ; comme, par exemple, cell qui peut suivre la scarlatine. L'excitation hydrothérapique des fonctions de la peau, appliquée quand l'éruption a complétement cessé, est un moyen sû pour étouffer les dispositions des convalescents de scarlatine à l'albuminurie. Je l'ai appliquée avec un tel succès et avec une telle conviction que j'ai commencé par mes enfants, et je ne saurais assez vivement appeler l'attention des praticiens sur ce poin d'hygiène thérapeutique, applicable, sous différent points de vue, dans toutes les fièvres éruptives.

Pour répondre à la seconde indication thérapeutique, c'est-à-dire activer les combustions protéique de l'organisme, j'ai songé à des moyens qui m'on semblé ne laisser rien à désirer, c'est-à-dire l'arseni et les inhalations d'oxygène. On sait très-bien que ce *deux* agents, et surtout le premier, peuvent produir

l'organisme physiologique une exagération telle les combustions protéiques que l'urée peut aug-ter du double et qu'une élévation pareille se pro-dans les sulfates et dans les phosphates de l'urine. facile de prévoir l'importance de cette médica-dans une maladie qui offre des caractères si nts de paralysie respiratoire protéique. Les résul-ont dépassé mon attente; car les albuminuriques ıis au traitement arsenical, oxygéné et hydrosudo-ique, présentent des améliorations journalières narchent rapidement vers la guérison.

'ependant il faut bien reconnaître que si la période nique est confirmée, comme cela peut être jugé l'analyse morphologique de l'urine (cylindres neux emprisonnant des cellules épithéliales grais-es ou infiltrées de granulations protéiques, idres granulo-graisseux ou hyalins), les effets de médication deviennent très-peu appréciables, même souvent l'état des forces des malades permet pas de continuer les pratiques hydro-pathiques, sans lesquelles les effets comburants l'arsenic deviennent presque nuls, à cause, rois, de l'obstacle que la paralysie des fonctions iratoires de la peau présente au mécanisme plet de l'action physiologique de ce remède. Cette arque est très-importante au point de vue de la rapeutique générale. Elle prouve que l'indication onnelle d'un remède basé, en général, sur son ac-physiologique, antagoniste de l'altération mor-e, est très-incomplète, et qu'elle peut même avorter

complétement, si la maladie présente en elle-même des conditions matérielles qui soient contraires au mécanisme de l'action physiologique, du médicament que l'on a proposé. J'emploie l'arsenic à doses très-légères : deux ou trois gouttes au plus de liqueur de Fowler dans les vingt-quatre heures. Si l'on dépasse ces doses, les effets de l'arsenic deviennent tout à fait contraires ; ce qui prouve que, dans les opinions si contradictoires qui existent sur les effets de l'arsenic, la question des doses doit entrer pour les neuf dixièmes.

Quand la lésion rénale est assez avancée, mais que, d'après l'analyse microscopique, on peut avoir lieu d'espérer encore, j'ai souvent remarqué qu'il est très-utile de joindre au traitement arsenical l'iodure de potassium, qui doit exercer une influence considérable pour arrêter les dégénérescences interstitielles des reins. Cette indication a été, la première fois, rappelée par l'illustre et vénéré maître feu Prudente.

Le régime à choisir pour les albuminuriques doit être le régime végétal ou féculent avec très-peu de viande. Quand on prétend réparer les pertes de l'albumine par une alimentation excessivement azotée, on oublie les lois physiologiques de la nutrition, et l'on croit très-naïvement qu'il suffit de fourrer dans l'estomac tout ce qu'on veut pour qu'un organisme malade puisse remplir ses lacunes chimiques—comme cela se voit dans plusieurs prétendus progrès de la thérapeutique moderne. (*Acad. de méd.*)

Acide phénique (F. C. Calvert).

Les applications de l'acide phénique s'étendent chaque année.

M. Turnèr applique l'acide phénique, au moyen d'une éponge en tampon qui en est légèrement imbibée, dont il frotte la gorge et la bouche, dans plusieurs cas d'angine, lui donnant la préférence aux caustiques. Il faut user de ce moyen avec précaution et prudence.

Plusieurs médecins de Londres ont depuis peu recommandé l'emploi de l'acide phénique dans des inhalateurs, dans des cas de phthisie ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il est essentiel que l'air passe au travers d'une éponge ou autres corps saturés d'acide phénique.

Pour obtenir une solution saturée, une once d'acide est ajoutée à un litre un huitième d'eau chaude ; après avoir agité, filtrer. Cette solution, plus ou moins étendue, est employée pour usage interne. 10 à 20 grammes de cette solution pour un litre de décoction de gruau.

L'acide phénique est bien préférable au camphre pour conserver les fourrures et autres matières animales qui sont dévorées par les insectes.

Acide phénique contre carie dentaire.

MM. Prest et Victor préconisent l'emploi de l'acide phénique contre la carie dentaire, et prétendent pou-

voir, avec des applications de cet agent thérapeutique sur la partie malade de la dent, obtenir la guérison neuf fois sur dix sans avoir recours à l'extraction.

Potion contre la dysménorrhée (DELIOUX).

« Lorsqu'à l'époque menstruelle surviennent de vives tranchées utérines, en même temps que l'éruption des règles ne se produit pas ou ne s'effectue qu'incomplétement, je prescris la potion suivante, dont j'ai presque constamment éprouvé l'efficacité :

Acétate d'ammoniaque	5	gram.
Hydrolat d'oranger.........	40	—
— de mélisse	80	—
Sirop de safran	30	—

A prendre par cuillerées, à doses rapprochées d'abord, éloignées ensuite à mesure que le spasme s'apaise et que la crise menstruelle s'établit.

En cas d'acuité extrême des douleurs utérines, ou si elles résistent aux premières cuillerées de la potion, ajoutez à celle-ci quinze à vingt gouttes de laudanum de Sydenham.

On aide l'action de la potion par quelques tasses d'une infusion aromatique chaude, telle que celle de feuilles de sauge, de menthe, d'oranger, de mélisse; par l'application de cataplasmes très-chauds, émollients, calmants, sinapisés parfois, sur la région hypogastrique; et enfin par le repos dans un lit bien chauffé. » (*Bulletin de thérapeutique.*)

La dose de l'acétate d'ammoniaque peut être porté *à 10 grammes.*

l ammoniac comme succédané du sulfate de quinine dans le traitement des affections catarrhales (MAROTTE).

Les doses totales nécessaires pour couper les accès fièvre ont varié de 2 à 4, rarement 5 grammes par ır. Elles ont été administrées par fractions de centigrammes à 1 gramme, à des intervalles de ɔis à quatre heures, de façon cependant que la dernère fraction fût prise deux à trois heures avant l'inısion présumée de l'accès. J'ai procédé, dit M. Matte, comme pour les fièvres intermittentes.

Le sel ammoniac est difficile à administrer; sa saur répugne, en général, aux malades, surtout lors'on en prend 1 gramme à la fois en solution. Pour ter les résistances que j'aurais rencontrées, je le ıis envelopper de pain azyme et son ingestion était ie de celle d'une tasse de tisane. Il est probable ndant qu'on arriverait assez facilement à le faire ıre en dissolution, en l'associant à quelque boisromatique ou amère. Un enfant de deux ans en ı 50 centigrammes quatre jours de suite, dans ımmes d'infusion de mélisse et 50 grammes de l'écorce d'oranges amères, administrés en trois

ques malades se sont plaints d'un peu d'ardeur mac; mais, en général, le médicament a été é sans fatigue, et il n'a pas empêché le retour le l'appétit; d'autres ont éprouvé un peu de

6.

soif, et, chez plusieurs, cette soif a persisté quelques jours après la convalescence confirmée.

Les affections catarrhales affectent, dans l'immense majorité des cas, une marche périodique qui prend, selon les épidémies et les cas particuliers, les types continus-rémittents ou intermittents : quotidiens, doubles-tierces ou hémitritées. La connaissance de ce caractère se trouve à l'origine de leur histoire traditionnelle ; elle n'a donc rien de nouveau et d'inédit. Il n'y a rien de nouveau également dans l'assimilation qu'on en a faite avec les maladies paludéennes.

Les causes expérimentales, c'est-à-dire appréciables par l'observation, sous l'influence desquelles elles se développent, ne permettent pas de les confondre avec ces dernières. Ces causes particulières expliquent comment les affections catarrhales, tout en étant habituellement justiciables du quinquina, et spécialement du sulfate de quinine, par leur marche périodique, ne le sont pas aussi nécessairement ni aussi facilement que les affections d'origine maremmatique. Elles peuvent imprimer aux affections catarrhales des caractères de ténacité et de fixité qui leur impriment les allures de la continuité, et qui résistent au quinquina, lors même qu'elles conservent les apparences de la périodicité. L'histoire des constitutions médicales et même des épidémies générales le prouve surabondamment.

Les affections catarrhales n'ont donc pas une méthode de traitement spécifique et uniforme. On les guérit en remplissant les indications simultanées ou successives *qui se présentent* dans leur cours.

L'épidémie que nous traversons prouve qu'une des conditions qui rendent les affections catarrhales moins impressionnables et quelquefois même réfractaires au sulfate de quinine, peut consister dans un éréthisme inflammatoire qui a sans doute pour origine la prédominance générale du froid, au milieu des autres conditions propres à les engendrer.

Quelle que soit la valeur de cette détermination morbide, de cette indication du sel ammoniac, et sans rien préjuger de ce qu'apprendra une observation ultérieure, il résulte des faits observés dans la constitution médicale actuelle que l'hydrochlorate d'ammoniaque peut devenir un succédané utile du sulfate de quinine dans le traitement des affections catarrhales.

(*Bulletin de thérapeutique.*)

Sel ammoniac dans les engorgements laiteux du sein dans les tumeurs lymphatiques (N. GUENEAU DE MUSSY, *Bull. thérap.*, 15 avril 1867).

« Le sel ammoniac qui réussit en solution à 10 pour 100, pour arroser des cataplasmes appliqués sur les engorgements laiteux du sein, m'a aussi donné de bons résultats dans certaines formes d'adénites à forme subaiguë. Chez les sujets lymphatiques, par exemple, on voit survenir quelquefois, dans le cours d'une amygdalite ou d'une affection des téguments à la tête, des engorgements des ganglions cervicaux qui survivent à la lésion dont ils ont été la conséquence

Dans ces cas-là, je fais enduire la région deux ou trois fois par jour avec une pomma posée de 30 grammes d'axonge, 5 gramme ammoniacal et 1 gramme de camphre. On la r ensuite d'une ouate de coton.

Cette médication est une variante de la populaire qui fait appliquer de la laine grass ganglions engorgés, car cette laine grasse renf carbonate d'ammoniaque.

J'ai constaté, il y a deux ans, l'action résol cette pommade, chez une jeune fille de huit a la mère et la sœur étaient mortes tuberculeus présentait un engorgement considérable des g et du tissu cellulaire situés au-dessus du liga Fallope droit. Tout le tiers inférieur de la fosse interne était occupé par une tumeur dure, lonnée, au centre de laquelle on sentait un po tuant. La peau amincie ne tarda pas à s'ulcér s'écoula un ichor visqueux tenant en suspen particules caséiformes. La petite ouverture res leuse ; cependant la tuméfaction ambiante n'a sensiblement diminué. Cette jeune fille gard depuis plusieurs mois, au grand détriment de générale. On avait déjà essayé une foule de r en bains, pommades, emplâtres, et l'on avait e temps cherché à relever l'activité nutritive pa ploi intérieur du quinquina, de l'iodure de po et des ferrugineux. J'essayai la pommade am cale, et, au bout de quelques semaines, la tum *avait subi* une diminution notable ; une petite

quée par une imprudence fut promptement ré-, et, après trois mois de ce traitement, cette fille, qui pendant les quatre ou cinq mois pré-ts n'avait éprouvé aucune amélioration, fut assez uérie pour quitter son lit, marcher sans souf-, reprendre la vie habituelle, conservant à peine s léger empâtement de la région iliaque, qui ne isait aucune douleur et aurait passé inaperçu si l'avait pas cherché avec attention dans cette i, naguère occupée par une tuméfaction consi-le. A plusieurs reprises, une éruption d'aspect re, provoquée par la pommade, força pendant ies jours à en suspendre l'emploi, auquel on it dès que l'irritation des téguments était e. »

ammoniac dans la gangrène sénile (Gru).

i une nouvelle et intéressante application du moniac sur laquelle M. Gru a appelé l'attention aticiens.

femme de quatre-vingt-trois ans est prise subi- de douleurs intolérables dans le pied droit ; quatre heures après, il y avait une teinte géné-eu noirâtre qui s'arrêtait à l'articulation tibio-ne, où un liséré rose indiquait la ligne de dé-ion entre la partie saine et les parties malades. d était entièrement froid. Le docteur Gru eut d recours aux préparations opiacées à dose e ; mais les douleurs n'en continuèrent pas

moins et l'état de la malade paraissait dése Alors notre confrère fit mettre 250 gramm chlorhydrate d'ammoniaque dans un pédiluve p aller jusqu'aux malléoles et y fit plonger le pie lade. Au bout de deux heures, il survint un so ment notable. Alors le pédiluve fut remplacé p fomentations faites avec la même solution, e présence était impérieusement réclamée par l lade, car aussitôt que les compresses étaient vées, la douleur reparaissait. Bientôt la chal la coloration normale revinrent insensiblemen l'influence du topique, l'ongle du deuxième or détacha et il se forma une petite plaie qui se ci au bout de trois semaines.

Un an après, les mêmes signes précurseurs gangrène sénile se manifestèrent au même pied fois, le chlorhydrate d'ammoniaque fut employ blée, et ses propriétés sédatives se firent imm ment sentir. Une phlyctène noirâtre se dévelop le bord externe du pied, recouvrant une plaqu gréneuse qui s'élimina, et la plaie était cicatr bout de vingt et un jours. Depuis ce temps, accident de ce genre ne se manifesta.

Ammoniaque à haute dose contre le té

(MAC AULIFFRE, thèse).

Eau sucrée..................	700 gramme
Ammoniaque liquide.........	15 —

A prendre par petit verre à liqueur toutes les *heures.*

ulfites et des hyposulfites terreux et alca-ns employés comme remèdes (J. POLLI, de lan).

ai déjà parlé des sulfites et des hyposulfites dans précédents annuaires.

es sels, depuis les travaux de M. Polli, ont été loyés :

• Dans le pansement de plaies de mauvaise nature, oreuses, gangréneuses, phagédéniques, sinueuses, it ils purifient la surface et accélèrent la cica-ation ;

° Dans les fièvres éruptives (rougeole, scarlatine, te vérole, érysipèles), dont ils simplifient le cours, npêchent les successions morbides ;

Dans les fièvres intermittentes, marécageuses ludéennes ;

Dans les fièvres typhoïdes, épidémiques ou con-ses ;

Dans les fièvres par résorption purulente ou (fièvres nosocomiales, fièvres puerpérales, de piqûre anatomique, etc.) ;

ans la médecine vétérinaire, dans l'anthrax et typhoïde des bêtes à cornes, et dans la morve aux.

itement se fait avec le sulfite de magnésie é à 12 ou 16 grammes par prises renouvelées mmes chaque, ou avec le sulfite de soude, de 15 ou 20 *grammes* dans les vingt-quatre

heures, en solution avec quelque sirop ou mê lavements, à plusieurs reprises. Les hyposulfi magnésie et de soude, et surtout le dernier, s peu purgatifs. Ils n'agissent comme antiferm que lorsqu'ils sont transformés, dans le torren circulation, en sulfites ou en bisulfites. Ainsi les sulfites ne sont que des sels secondaires dans le ment antizymotique : ce n'est qu'à petites do longtemps continués qu'ils imitent l'action de fites. Les doses pour les applications à la vété seront proportionnées au poids de l'animal. Ains les bœufs et les chevaux, la dose est de 200 grammes de sulfite de soude par jour.

Soufre contre la colique de plomb et l'intoxi saturnine (Lutz).

Au persulfure de fer hydraté que nous emplo M. Sandras et moi, contre l'intoxication satu M. Lutz, professeur agrégé à la Faculté de méd a eu la pensée de substituer le soufre sublimé administré à dose purgative (25 grammes en quatre heures, associé avec parties égales de pour faire un électuaire.

Le soufre se trouve partout, il est à bon marché remplit la double indication de former un sulfu soluble avec les composés de plomb, et d'agir co purgatif.

On diminue progressivement les doses suivan *effets.*

ıntre colique saturnine (LEDIBERDER).

mie de colique saturnine, qui s'est mani-
un quartier de notre ville par suite de
: cidres falsifiés, m'a permis de recueillir
ımbre de faits dans lesquels j'ai combattu
à l'aide de la fleur du soufre mélangée
égales de miel ; mais un des premiers
ɩquels je l'ai fait prendre s'étant plaint
uelque peine à avaler cette mixture qui
ıit la bouche », je fais délayer chaque
ıs un verre environ d'eau et de lait ; de
·e, le médicament est avalé bien plus

e de miel et de soufre, telle qu'elle est
ıs l'article de M. Lediberder, est prise avec
par les malades, qui se plaignent de ne
très-difficilement ; c'est pourquoi je fais
ue cuillerée dans une tasse à thé de lait
par moitié. De cette manière, la mixture
ɜ bien plus facilement, et son action laxa-
ɾe encore favorisée par les propriétés
e l'eau et du lait mélangés.
: donné un malade atteint de colique sa-
i, si l'on veut employer le soufre, quel
avis, le *modus faciendi* le plus conve-

: soufrée, 100 grammes, à prendre

d'heure en heure par cuillerées à soupe délayées chacune dans une tasse à thé d'eau et de lait ;

2° Le soir, lavement avec un demi-litre d'eau de son et quatre cuillerées de miel commun ;

3° Onctions sur l'abdomen avec l'huile de jusquiame, puis cataplasmes de farine de lin ;

4° Infusion amère ; bouillon.

Cette prescription sera renouvelée le lendemain et le surlendemain, et peut-être encore, selon l'effet obtenu, le quatrième jour ; et, à partir de ce moment, chaque jour on diminue la dose de mixture de 20 grammes ; puis, lorsque le malade ne prend plus que 20 grammes de mixture par jour, on continue cette dose pendant quinze jours ou trois semaines, en suspendant de temps en temps, si la diarrhée devient par trop copieuse. On donne en même temps des bains sulfureux. (*Bull. thérap.*)

ÉVACUANTS.

Aloès barbade (Marais).

Voici les conclusions du mémoire de M. Marais. Il est prouvé, d'après lui :

1° Qu'il se trouve dans le commerce anglais trois sortes d'aloès Barbade ; que les deux premières offrent l'aspect du foie ou du chocolat clair pour le n° 1 ; foncé pour le n° 2 ; tandis que le n° 3 est d'un noir brillant.

2° Que les n°s 1 et 2 paraissent être obtenus par simple exsudation du suc provenant des feuilles inci-

sées, et que le n° 3 est le résultat du traitement de la plante par l'eau bouillante, comme l'indique son odeur d'extrait épaissi sur le feu.

3° Que le commerce hollandais fournit d'une manière régulière un aloès noir, brillant, provenant de Curaçao, semblable de tout point au n° 3 des Anglais.

4° Que les aloès provenant des Antilles possèdent à un haut degré, en solution à 1/100 000 dans l'eau distillée, la propriété de donner naissance à une belle couleur rose-violet en présence du chlorure d'or et de la teinture d'iode.

5° Que les aloès socotora vrais, ceux du Cap, et toutes les autres espèces provenant soit de l'Inde, soit de la côte orientale d'Afrique, à l'exception de l'aloès hépatique, ne donnent avec ces deux réactifs que des colorations faibles, lentes à se produire, et quelquefois nulles.

6° Que les aloès Barbade, Jamaïque, Curaçao, quelles que soient leurs qualités commerciales, sont les seules qui donnent instantanément une émulsion parfaite, quand on les triture avec une petite quantité d'eau froide.

7° Que le suc d'aloès le plus pur que l'on puisse obtenir, de quelque provenance qu'il soit, cède à l'eau froide environ 60 pour 100 de parties solubles.

L'aloès du Cap fait exception et ne donne que 45 pour 100. Quant aux sucs qui cèdent 75 et 80 pour 100, il est permis de supposer qu'ils sont le résultat du traitement de la plante par l'eau chaude.

(*Journal de pharmacie et de chimie.*)

Sur la dose et les effets de l'aloès Barb

J'emploie fréquemment l'aloès Barbade : voi faits sur lesquels je veux appeler l'attention : mier, c'est la petitesse de la dose à laquelle (le conseiller pour obtenir un effet purgatif.

Je me borne souvent à prescrire chaque jour tigrammes et demi pour régulariser les évac alvines. Le second point, c'est que tous les alo bade du commerce français n'agissent pas égal Le troisième, c'est que chez certains individ ministration de très-petites doses détermine lentes coliques. Voici la formule qui me réu mieux :

Aloès Barbade.................	ãã 1 gramı
Extrait de noix vomique........	
Lactate de fer..................	
Quinium......................	2 —

Mêlez, divisez en 40 pilules.

En prendre une ou deux au repas du soir, j ce qu'on ait obtenu une selle chaque jour aux ı heures.

Séné (composition) (DRAGENDORFF et KUBL

Le principe actif des feuilles de séné est ur que les auteurs nomment *acide cathartique*, est contenu dans les feuilles en partie à l'état lil partie combiné à de la magnésie et de la chaux ces deux états, il constitue un composé colloïd

de rhubarbe et de bourdaine renferment un
ıalogue ou identique.

retirer cet acide des feuilles de séné, on traite
ı par l'eau bouillante, et, après vingt-quatre
le repos, on filtre, on exprime et l'on éva-
liqueur dans le vide jusqu'à consistance siru-
on y ajoute alors son volume d'alcool, qui y
un précipité pectique et salin, puis on addi-
la liqueur filtrée d'alcool absolu tant qu'il s'y
un précipité; on reprend alors celui-ci par un
eau, on précipite l'albumine par une goutte
chlorhydrique et, après sa séparation, on
une plus grande quantité de cet acide pour
ter l'acide cathartique brut. Pour purifier ce
on le dissout dans l'alcool à 60 centièmes bouil-
uis on le précipite par l'éther.

ide cathartique se dissout dans les alcalis et en
écipité par les acides. Sa solution alcoolique,
pendant quelques minutes à l'ébullition avec
son volume d'acide chlorhydrique, se dédouble
re et en *acide cathartogénique* qui constitue
oudre d'un jaune sale, insoluble dans l'eau et
'éther, soluble dans l'alcool. Les auteurs expri-
la composition de l'acide cathartique par la
le $C^{180}H^{96}Az^{2}O^{82}S$.

Des scammonées (DELLA SUDA).

le professeur Della Suda a publié une notice
ıtéressante *sur la* scammonée ; il conclut de ses

nombreuses recherches qu'on doit s'en rapporter quement à l'analyse chimique pour prononcer sa valeur d'une scammonée. La teneur en résine dans les analyses qu'il a exécutées de 14 à 60.

Sulfate de soude, son action sur les tache de la cornée (De Luca).

J'ai pensé que le sulfate de soude cristallisé, q la propriété de maintenir en solution la fibrine sang, pourrait agir favorablement sur les yeux, p faire disparaître en totalité ou partiellement les tac de la cornée.

Dans mes premières expériences, j'ai fait us d'une solution aqueuse de sulfate de soude saturé froid, en la faisant tomber plusieurs fois par jo goutte à goutte, sur le globe de l'œil. Après quelq jours de traitement, le malade se trouvait mieu: les taches diminuaient d'étendue ; mais on s'aper vait facilement que l'action de ce liquide devait d de beaucoup prolongée, pour produire un résultat quelque importance.

Ensuite j'ai pensé à faire usage du même sulfate soude sous forme solide et en poudre très-fine. faisait tomber des pincées de cette poudre sur le gl de l'œil, en plaçant la tête du patient presque horiz tale, et en laissant ainsi s'opérer la dissolution du par les liquides qui se trouvent ou qui se produis dans l'œil même. Les résultats qu'on obtient par ce méthode sont satisfaisants, car les taches de la corn

commencent à disparaître après quelques jours de traitement, et les malades, qui ne voyaient pas du tout avant l'application du sulfate, arrivaient non-seulement à distinguer la lumière des ténèbres, mais même à percevoir, d'une manière à peu près distincte, des mouvements exécutés devant eux, après l'usage répété du même sulfate sous forme de poudre fine déposée deux fois par jour sur le globe de l'œil.

Les malades soumis à ce traitement reçoivent une sensation de fraîcheur très-agréable après l'application du sulfate de soude sur le globe de l'œil : cette sensation se fait sentir lorsque la poudre commence à passer de l'état solide à l'état liquide, en se dissolvant dans les larmes et dans les autres liquides de l'œil. On sait d'ailleurs que le sulfate de soude cristallisé, en se dissolvant dans l'eau, produit un abaissement de température.

Le sulfate de soude employé par M. de Luca a un autre avantage : celui d'être complétement inoffensif.

Empoisonnement par l'émétique chez un enfant.

L'émétique est journellement administré, même à dose élevée, sans qu'il en résulte aucun inconvénient; par contre, dans certaines conditions, son administration est suivie des principaux symptômes du choléra asiatique. Voici une observation dans laquelle ces effets se manifestèrent; l'émétique était associé à l'ipécacuanha.

« L'enfant avait deux ans; après avoir pris, sur l'or-

donnance du médecin, un mélange de 45 grammes de sirop d'ipéca, 30 centigrammes de poudre d'ipéca, et 5 centigrammes de tartre stibié en sept cuillerées, de neuf heures du matin à midi moins un quart, le 23 mars dernier, elle s'éteignait à minuit. Non alitée le matin même, cette enfant, que le médecin avait à peine trouvée malade, disant que le côté gauche seul respirait moins bien, qu'il pourrait survenir une fluxion de poitrine, en vue de quoi il ordonnait le mélange précédent, cette enfant, dis-je, fut considérée comme empoisonnée. Dès la troisième dose, sa figure, sa voix, son expression ont changé. Des vomissements et des selles immodérées — *comme une lessive* — sont survenus. Effrayés du facies, des yeux creux et cernés, du visage pâle, de la voix éteinte, de la résolution des membres et de leur refroidissement, les parents ont envoyé chercher le médecin, qui trouva un aspect cholériforme, et, en apprenant que le remède avait été préparé par la *femme* du pharmacien, laissa échapper le mot d'empoisonnement. Dès lors, exhumation du cadavre le lendemain de l'enterrement, et MM. Déchaux et Dufour constatent la parfaite intégrité du tube digestif dans toute sa longueur, sans le moindre indice chimique ni anatomique d'empoisonnement. On découvre au contraire une pleurésie gauche très-accusée, avec épanchement d'un demi-verre de sérosité citrine, flocons albumineux et gélatineux adhérents, poumon rouge-brun-noir, ecchymosé, gorgé de sang, engoué, tandis que le côté droit est intact. »

D'où cette conclusion que « l'émétique, remède

ılier et des plus précieux, peut exceptionnelle- même aux doses les plus accréditées, produire 'mptômes fâcheux et la mort elle-même par hy- énisation, c'est-à-dire par une action nerveuse, ne grande prostration, le brisement des forces, faiblissement extrême et l'anéantissement ». Et ur de rappeler sommairement six cas analogues, ant qu'il en compte plus de cent où l'émétique, ses communes ou élevées, a produit des phéno- s effrayants et dangereux.

conclusion pratique de tout ceci est qu'il ne faut renoncer à l'emploi du tartre stibié, mais qu'il rte d'en régler l'emploi avec un soin minutieux. t, comme l'indique M. Déchaux, charger la per- : la plus intelligente de la famille de surveiller ivement l'action du tartre stibié, et d'en sus- re, au moins momentanément, l'administration ıt des effets exagérés se traduisant par des éva- ons successives ou un véritable affaissement.

(*Gaz. de Lyon.*)

Des scarifications stibiées.

s scarifications sont faites sur la partie malade l'instrument ordinaire et, immédiatement après sion de la peau, on fait une friction avec une made stibiée, fortement chargée au quart, au uième on au huitième en poids. Le lendemain de : première application, chaque incision est le siége ıe pustule, dont l'aréole inflammatoire, le volume

et la forme sont en rapport avec la profondeur et l'étendue de l'incision.

Lorsque cette première révulsion est jugée suffisante, on s'abstient de toute application ultérieure, et les pustules ne tardent pas à se détacher. Si l'on veut entretenir l'action révulsive, augmenter son intensité, on renouvelle, les jours suivants, l'application de la pommade. En laissant, si on le juge convenable, un jour d'intervalle en frictionnant au moyen d'un linge ou d'un tampon recouvert de la préparation, on obtient un résultat qu'on peut facilement graduer.

Ce mode de révulsion offre de grands avantages dans les névralgies des membres et du tronc, surtout dans la sciatique, qui se montre quelquefois si rebelle à tous les moyens thérapeutiques ordinaires; mais il faut être prudent, car le tartre stibié produit une éruption pustulente-très-tenace, et qui, faute de soins, peut amener des eschares étendues.

Cette médication trouve surtout son application à la campagne, où les malades sont, en général, mal soignés; grâce à elle, le médecin peut entretenir une révulsion constante, en surveiller les progrès, et l'arrêter au besoin. (*Journal de médecine de Bruxelles.*)

DIURÉTIQUES. — CONTRO-STIMULANTS.

Digitaline et digitale.

Les usages thérapeutiques de la digitaline et de la *digitale* tendent chaque année à s'étendre et à se pré-

ciser. Je suis convaincu que les auteurs qui ont publié les derniers travaux thérapeutiques importants sur la digitale seraient arrivés à des résultats beaucoup plus certains, si au lieu d'employer la poudre des feuilles ou les préparations dont cette poudre est la base, ils eussent prescrit de la digitaline préparée d'après le procédé d'Homolle et Quévenne inséré dans le nouveau *Codex*, procédé qui donne toujours un produit identique. Les feuilles de digitale peuvent être mal conservées, récoltées la première ou la seconde année de la vie de la plante, aux différentes hauteurs de la tige, toutes ces conditions donnent lieu à des écarts considérables dans la teneur en principe actif. D'où incertitude dans les résultats obtenus.

Un premier fait, d'après M. Paul, qui ressort des travaux modernes, c'est que la digitale doit être considérée de plus en plus comme un agent de ce que Barthez appelait *la méthode analytique en thérapeutique*, c'est-à-dire un médicament s'adressant à l'un des éléments d'une maladie compliquée, dans laquelle, dit Barthez, « *il est essentiel de bien distinguer l'ordre d'importance relative des éléments de la maladie compliquée et l'ordre des temps de l'exécution des parties de cette méthode* » (Préface du *Traité des maladies goutteuses*). Les indications de la digitale se tirent surtout de ses trois propriétés principales, qui sont de diminuer la fréquence des contractions cardiaques, d'abaisser la température, d'exciter la sécrétion urinaire et de calmer le système nerveux. Aussi les maladies dans lesquelles s'emploie la digitale peuvent se

grouper, pour ainsi dire, sous trois chefs : maladies du cœur, phlegmasies, hydropisies.

Digitale dans le rhumatisme articulaire aigu (OULMONT).

M. Oulmont a traité, par la digitale, vingt-quatre cas de rhumatisme articulaire aigu, sans tenir compte ni des formes de la maladie ni des constitutions particulières qui avaient pu présider à son développement. La seule condition dont il s'est préoccupé était un état fébrile suffisamment caractérisé. Il a prescrit à chacun de ces malades 1 gramme de poudre de feuilles de digitale en infusion dans 120 grammes d'eau sucrée, à prendre par cuillerées d'heure en heure. Cette dose était continuée jusqu'à production de nausées ou de vomissements. Le médicament était suspendu alors, définitivement, si la maladie marchait vers la guérison; temporairement, s'il n'y avait qu'une rémission, et en cas de rechute, il faisait reprendre la digitale à la dose de 50 centigrammes seulement.

Le pouls conserve sa fréquence et ses qualités primitives généralement jusqu'à trente-six ou quarante-huit heures. Après quarante-huit heures, la chute du pouls est déjà notable, et atteint 10 et même 20 pulsations. Mais l'écart augmente beaucoup quand arrivent les symptômes d'intolérance (nausées et vomissements), et il atteint alors 20 et même 40 pulsations. La chute du pouls peut être très-brusque. M. Oulmont l'a vu tomber, en vingt-quatre heures, de 52 pulsa-

s. Cet abaissement du pouls est le phénomène le ; constant et le plus caractéristique de l'action de igitale.

ans les cas où l'administration de la digitale a été endue à cause de l'intolérance, le pouls a néan-ıs continué à baisser très-faiblement pendant trois juatre jours, puis il est remonté assez rapidement a chiffre normal.

a qualité du pouls n'a pas varié sensiblement pen-t les premiers jours de l'administration de la digi-:. Il était généralement fort, développé ou résistant, en rapport avec l'intensité et la gravité de la mala-. Au bout de quelques jours après la défervescence, evenait mou et quelquefois ondulent. Vers le qua-me ou cinquième jour, M. Oulmont l'a vu plusieurs devenir inégal, irrégulier et intermittent, comme ı arrive dans les cas où la digitale a été donnée à e toxique. Cette irrégularité, quand elle a été obser-, est toujours arrivée après qu'on avait cessé age de la digitale, et elle n'a pas empêché une ıe heureuse de la maladie.

.a température a suivi une progression descendante, logue à la dépression du pouls, quoique moins sen-e. Dans les deux ou trois premiers jours, la tempé-ıre n'a offert que des variations peu sensibles; is, au bout de ce temps, elle a commencé à baisser, bord de quelques fractions de degré, puis elle est ivée à 1 degré, qu'elle a rarement dépassé. Une ıle fois l'abaissement a été jusqu'à 2 degrés.

Cette diminution de la température, tout en corres-

pondant avec la chute du pouls, s'est toujo
tuée lentement. Quand elle est parvenue à
mum, elle reste à cet état sans changemen
un ou deux jours après qu'on a cessé la digi
elle remonte vers l'état normal. M. Oulmon
mais vu l'abaissement de la température sur
tard que la chute du pouls ; il n'a pas rema
plus qu'il la précédât. Les deux phénomèn
toujours montrés concomitants.

L'action de la digitale sur les manifestati
bides s'est montrée généralement en quelque
rallèle à celle qu'elle exerce sur le pouls et
rature. Nulle ou à peu près, dans les deux
premiers jours de son administration, elle n
nue manifeste que lors de l'apparition des sy
gastriques. En même temps que le pouls et
rature tombaient, et le plus ordinairement
main, les douleurs diminuaient, la rougeur et
faction disparaissaient, et la transformat
quelquefois d'une surprenante rapidité. Trois
ont été complétement guéris en six jours et o
tir de l'hôpital du huitième au dixième jour.

La guérison n'a pas toujours été aussi pron
pendant, dans les cas simples, franchement py
sans complications ou même avec des com
d'une médiocre gravité, et quand le malade
sa première attaque, la maladie a pu dispa
douze ou quatorze jours.

Les choses se sont passées différemment ch
dividus diathésiques, ou chez ceux qui avaien

des attaques antérieures. Quand la manifestation actuelle de la maladie était à réaction forte, franche et bien caractérisée, le rhumatisme a subi l'influence de la digitale, et il a pu disparaître rapidement et sans retour. Mais le plus ordinairement l'amélioration, qui se manifestait assez vite, ne s'est pas maintenue. Des rechutes ont eu lieu, et dans les rechutes, la digitale est restée sans effet.

Il est ressorti en dernière analyse de ces faits, que la digitale, qui a eu une action si évidente dans les manifestations fébriles du rhumatisme, est restée généralement impuissante contre la diathèse rhumatismale. (*Acad. de médecine. Bullet. de thérapeutique.*)

Digitale dans l'uréthrite (BÉRENGER-FÉRAUD).

Voici le résumé du travail important de M. Bérenger-Féraud, imprimé dans les numéros du 30 août et du 15 septembre 1867, du *Bulletin du thérapeutique.*

1° Les préparations de digitale peuvent à elles seules éteindre la phlegmasie uréthrale dans certains cas que j'ai déterminés (sujets pléthoriques peu irritables; blennorrhagie franchement inflammatoire, premières atteintes datant de très-peu de temps, etc., etc.). Elles ont une action moins assurée dans quelques autres (sujets nerveux, irritables; blennorrhagie entraînant plus d'irritation que de phlogose sanguine, durant depuis un peu plus de temps); et ne réussissent généralement pas dans plusieurs (sujets lymphatiques moins diathésiques, écoulements antérieurs, etc., etc.), de

sorte que, le plus souvent, elles ont moins
que beaucoup d'autres agents antiblenno

2° Dans les cas où elles seraient insuffi
les employait seules, elles peuvent, par leu
la circulation capillaire, être utiles à titre
pour diminuer les érections, si douloureus
réthrite aiguë, et, à ce titre, peuvent ser
remment à tous les autres médicaments.

3° Les préparations de digitale n'ont au
spécifique; c'est seulement en faisant co
capillaires uréthraux, et en empêchant ain
mie sanguine qu'elles rendent de bons sei
n'ont pas d'action plus particulièrement
l'urèthre que sur les bronches, le poumon,
etc., etc. Elles n'agissent ni en vertu de
diurétique, ni comme révulsifs, sur un aut
Le tube digestif, par exemple, n'agissant
propriété vaso-motrice des capillaires et
exsudations déjà faites, elles ne peuvent av
utile dans les cas d'uréthrite un peu ancie
guë, entretenue par un rétrécissement, etc

4° Ayant vu survenir une arthrite blen
et une orchite chez des sujets traités de la
gie par la digitale, je constate que le tr
prévient pas d'une manière absolue ces acc
pouvoir déterminer s'il y prédispose, ou n
les autres.

5° La digitale m'a paru, comme au doc
mans, avoir une action réelle sur les ér
sont sensiblement diminuées de nombre,

'intensité de la phlegmasie n'est pas plus grande dose du médicament. Il me semble qu'elle agit que le camphre et l'opium lui-même ; mais, ıbtenir des résultats assurés, je crois qu'il ne ıs hésiter à administrer des quantités aussi s que le tube digestif peut en recevoir sans se r.

ésumé donc, l'utilité de la digitale reste, on le sez bornée dans l'uréthrite, et si dans quelques rticuliers elle peut constituer à elle seule tout le ent, elle ne peut être considérée en général que : un bon adjuvant capable de diminuer la phlo-ale, en même temps qu'elle a une action réelle nombre et l'intensité des érections, quand on ses doses à l'intensité de la phlegmasie et à la ité du sujet pour la douleur.

Digitale dans la manie.

locteur Robertson a administré la teinture de à des doses élevées, 1 à 2 grammes, trois ou fois par jour, la teinture anglaise étant moitié chargée, environ, que la teinture française. Le peut paraître plus excité pendant les premières ; mais, en persévérant, on voit bientôt, suivant r, l'excitation baisser et le pouls devenir inter-. Cette intermittence ne se manifeste souvent fois par six battements ; d'autres fois, elle est équente. Dès qu'elle survient, il faut suspendre ale jusqu'à ce que le cœur revienne à son rhythme

normal. Cette période varie suivant les diverse stitutions ; chez quelques personnes, cette modi de la circulation peut durer quelques jours d'autres, quelques heures seulement.

Certains malades, mais en petit nombre, se tr mieux de petites doses, dix gouttes (cinq pour trois fois par jour, durant plusieurs mois; comme règle générale, il semble convenable, e dans le cas d'épilepsie, de donner la digitale p la durée de l'agitation, et d'en tenir l'action en r jusqu'au moment où l'agitation devient imminei

Il paraît, du reste, que la digitale aurait la priété de prévenir les attaques.

Enfin, lorsque le médicament a cessé d'agir o a amené certains dérangements, on se trouver de la préparation suivante :

Teinture de digitale...........	12 à 25 gout
Morphine....................	20 milligram
Acide hydrocyanique médicinal.	5 gouttes.
Éther........................	30 —
Potion gommeuse.............	100 grammes.

Pour une potion à prendre en deux fois.

(*Ann. médico-psychologiques.*

Tisane diurétique (A. Gaffard).

Pr. Feuilles fraîches de cerfeuil.....	1 poigné
— vertes de céleri........	4 —
Racine de persil incisée........	1 pincée.
Graine de genévrier...........	1 —

Divisez les feuilles de cerfeuil et celles de céleri

le couteau ; mettez bouillir le tout avec un litre d'eau, pendant un quart d'heure ; retirez du feu ; laissez refroidir un peu ; coulez au travers d'un linge avec expression, et ajoutez :

Nitre........................ 1 gramme.

Agitez pour favoriser la dissolution, et la préparation est propre à l'usage.

On l'emploie à la dose de quatre à six verres par jour. (*Science usuelle*).

Nitrate de potasse contre la mentagre (P. Stewart).

Le nitrate de potasse a réussi dans tous les cas de *Sycosis menti* que j'ai traités récemment. L'action de cet agent est plus rapide et plus sûre que celle de toutes les médications que j'ai vu mettre en usage. Dans *peu de jours*, j'ai pu guérir des cas sérieux qui avaient résisté à d'autres traitements *pendant des semaines*.

Je me sers d'une solution aqueuse saturée pour lotionner largement les pustules trois ou quatre fois par jour.

Lorsque cette solution cause une cuisson douloureuse, on doit en diminuer la concentration jusqu'à ce que le malade puisse la tolérer.

On peut employer également une solution concentrée de chlorate de *potasse*. (B.)

Pastilles de borax (DAVREUX).

Je reproduis un extrait étendu du mém
M. Davreux.

« Mon frère, pharmacien à Liége, a com
pastilles du poids de 2 grammes contenant
15 centigrammes de borax dont la saveur s
complétement dissimulée au moyen du sucre
vers aromates. Ces pastilles ne sont adminis
parfaitement sèches, et les malades les plus
en font usage sans manifester la moindre rép
Chez les très-jeunes enfants, je remplace le
par une poudre sucrée et aromatisée cont
dixième de borax; on se borne à placer u
quantité de cette poudre sur la langue au r
doigt qu'on peut même donner à sucer aux
la mamelle. L'idée m'en est venue d'abord, i
de trois ans, pour administrer les astringent
tits malades de mon service de la crèche et de
trouvés et abandonnés; aujourd'hui, j'ai g
l'emploi de cette poudre et surtout de ces pas
point d'avoir recours exceptionnellement s
aux gargarismes. C'est qu'en effet sous c
formes, et à très-petite dose, le borax me tie
collutoire et de gargarisme dans presque t
affections de la bouche et de l'arrière-bouch
astringents sont indiqués, et jamais je n'ai o
la suite de son emploi même prolongé, de tro
gestifs ou généraux dont le praticien doi

. Au surplus, je dirai qu'un de nos confrères
expérimentés, M. le docteur Védrine, fait de-
an usage des pastilles de borax, et que cette
médicamenteuse si simple lui a donné d'excel-
sultats.

EMPLOIS DU BORAX EN PASTILLES sont nom-
je crois devoir me borner à l'énumération de
e j'ai principalement étudiés.

DIES DE LA BOUCHE. — Dans plusieurs formes
iatite, ainsi les *aphthes*, surtout à la première
, avant qu'il y ait ulcération, sont plus avan-
nent traités que par les moyens ordinaires ;
nuguet, alors même qu'il est symptomatique,
palement quand il s'étend également au pha-
l'œsophage, les pastilles de borax m'ont donné
résultats ; dans la *salivation mercurielle*, chez
je n'ai pas constaté que les pastilles de borax
iférieures au chlorate de potasse ; et chez l'en-
oudre dont j'ai parlé plus haut a été d'une
très-remarquable, puisque la guérison arriva
fin du deuxième septénaire dans deux cas
trême gravité. J'ai aussi mené très-rapide-
onne fin une *glossite* superficielle : l'inflam-
le la langue avait déjà diminué le deuxième
la maladie céda complétement le quatrième.
il observer que dans ce que je viens de rappor-
istilles de borax furent toute la médication ac-

DIES DE L'ARRIÈRE-BOUCHE. — C'est ici que
au les meilleurs résultats. Evidemment je n'ai

pas la prétention de guérir au moyen du affections graves de l'arrière-bouche qui n que trop souvent aux traitements les plus é mais je puis affirmer que dans presque tout *gines* les pastilles de borax constituent un m très-efficace, des plus faciles à employer, et tion beaucoup plus rapide que tous les g auxquels on a ordinairement recours. Je le d'abord en usage dans l'épidémie de *scarlati* celle de *variole* qui nous ont naguère visit constaté, pour la première de ces affections, gine pultacée était avantageusement modif borax ; quant à la seconde, que l'éruption (tique de l'arrière-bouche était singulièremer drie, et l'irritation de la gorge toujours calm chez les petits enfants.

Dans l'*angine gutturale*, l'*angine phary mygdalite aiguë*, les pastilles de borax m ment réussi que je ne pense plus aux insufl aux gargarismes astringents ; même remai le *gonflement des tonsilles*, suite d'*engorgen nique*, et pour le *relâchement de la luette granuleuse* elle-même, maladie d'ordinair niâtre, finit par céder, pourvu que le traite continué assez longtemps.

Ces *irritations de la gorge*, ces *diverses a de la voix*, si fréquentes chez les fumeurs, buveurs, et chez les personnes à professions cice de la parole et du chant est immodéré, i

tances dans lesquelles le borax est surtout

—Dans tous mes essais, la dose ordinaire a
6 pastilles par jour, pour les affections ré-
légères ; quand ces affections étaient in-
anciennes, je conseillais 8 à 10 pastilles. Le
e ces chiffres représente assez bien la règle

à la poudre, il est nécessaire de l'employer
nombre de fois, car sous cette forme l'ac-
gente du borax est plus fugace, et par suite
rgique ; aussi je n'y ai recours que chez les
bas âge qui pourraient avaler la pastille.
istre 10 fois dans la journée une très-faible
e cette poudre, telle que, par exemple, le
illé peut en tenir à sa pointe.) »

contre le prurit vulvaire (Delioux).

loie, dit M. Delioux, la formule suivante,
oujours réussi en peu de jours contre le
vaire, sans éruption apparente, ou avec
apuleuse :

olat de laurier-cerise....	15	grammes.
onate de potasse........	30	—
....	500	—

lution s'emploie à froid, à l'aide d'une
ne l'on promène sur la région extérieure
prurit, et que l'on exprime à l'entrée des
itales si le prurit se propage vers l'intérieur

Je n'ai pas eu besoin de recourir aux inje celles-ci devenaient nécessaires, ma solutior laurinée devrait être étendue d'au moins pa d'eau.

En cas de dermatose prurigineuse sécrétar zéma vulvaire, j'ai recours aux badigeonn l'huile de Cade, qui offre alors plus d'avai calmant aussi le prurit, en même temps qu'el sécrétion résolut l'eczéma. » (*Bull. th*

Toutes les fois que l'on se trouve en prése prurit vulvaire rebelle, il faut penser à la g et essayer les urines. Dans ce cas, le régime d cosurie, aidé de bains avec 100 grammes d nate de potasse et 50 grammes de teinture de triomphe rapidement du prurit vulvaire. (B.)

Tisane dépurative (A. GAFFARD).

Écorce de sureau...........	10 gramme
— de lierre............	
Racine de saponaire.........	
— d'asperge............	
— de petit-houx.......	
Tige de clématite...........	

Faire bouillir, pendant une demi-heure, dan tité suffisante d'eau pour obtenir un litre de ti boire par verres, dans la journée.

Employée avec succès dans les maladies dar et dans toutes celles qui sont considérées com nant à un défaut de pureté de sang ; enfin, dar les cas où l'huile de foie de morue est indiquée.

les fois donc que les malades ne pourront supporter le mauvais goût de cette huile, ils devront essayer l'usage de cette tisane. (*Science usuelle.*)

Cette tisane peut venir en aide à l'alimentation, mais ne saurait tenir lieu d'huile de foie de morue. (B.)

ANTIPHLOGISTIQUES. — CORROBORANTS.

Indication de la saignée dans la pneumonie (JACCOUD).

« L'opportunité de la saignée, dit M. Jaccoud, dans la pneumonie est limitée aux trois indications suivantes : 1° dyspnée intense et température élevée ; 2° troubles mécaniques de la circulation pulmonaire ; hypérémie et œdème ; 3° phénomènes de stase encéphalique. Ces indications rationnelles, basées sur la genèse et les effets des phénomènes morbides, doivent en toute circonstance prendre la place des propositions vagues et mal définies dans lesquelles a dû se renfermer pendant des siècles un empirisme peu éclairé. Et si ces indications sont purement symptomatiques, il n'en existe pas d'autres dans la pneumonie franche. (*Clinique de la Charité.*)

Boisson dans la fièvre typhoïde (MIQUEL).

« Dans de l'eau légèrement sucrée, aromatisée par quelques gouttes de teinture d'écorce d'orange, on verse un tiers ou la moitié d'eau de Seltz, ce qui fait

une boisson agréable que les malades prennent pour de la limonade et qui n'en a pas les inconvénients. Quand M. Miquel veut donner de l'eau de riz et de pavot, il fait d'abord sa décoction de pavot, puis il ajoute le riz et ne laisse l'eau en contact avec le riz que le temps nécessaire pour que l'eau enlève au riz le principe astringent qu'a pu lui céder son écorce; il masque ensuite le goût de ce principe par l'infusion de quelques feuilles d'oranger.

(*Lettres méd. — Bul. thérap.*)

Acide chlorhydrique dans la dyspepsie.

A l'exemple de M. Caron, j'ai souvent employé l'acide chlorhydrique dans la dyspepsie.

M. Malherbe (de Nantes) s'en loue beaucoup dans tous les cas d'atonie de l'estomac, et il a obtenu des résultats si rapides et si satisfaisants, que les malades se croyaient guéris. Dans les états cachectiques, même avancés, il remonte parfois les fonctions digestives languissantes pour un temps assez long, et retarde ainsi l'issue fatale quand elle ne peut être évitée. Dans les maladies diathésiques, la tuberculose par exemple, qui se compliquent si souvent de dyspepsie, alors même que les organes digestifs ne sont pas matériellement atteints, il vient puissamment en aide aux moyens dirigés contre la maladie principale, à une époque où l'on peut espérer d'enrayer ses progrès.

Pour administrer l'acide chlorhydrique à l'intérieur, il convient de l'étendre dans un véhicule qui sera

antôt le vin de quinquina, tantôt le vin de colombo ou de rhubarbe, auxquels il sera souvent convenable l'ajouter quelque substance narcotique, par exemple, un peu d'opium. La formule suivante, donnée par M. Caron, est, depuis longtemps déjà, employée à l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Pr.	Vin de quinquina au bordeaux...	100	grammes.
	Sirop thébaïque................	30	—
	Acide chlorhydrique pur........	1	—

Mêlez.

Cette mixture peut être prescrite à la dose de 2 à 6 cuillerées à bouche par jour. Le plus ordinairement, on en prescrit, avant chaque repas, une cuillerée à bouche, additionnée d'une égale quantité d'eau froide, pour modérer l'action parfois assez vive qu'elle exerce sur l'isthme du gosier (1). Pour les personnes très-délicates et pour les jeunes enfants, il faut encore atténuer les doses ou augmenter la proportion d'eau. C'est en présence des faits que le médecin appréciera l'utilité de ces modifications.

On peut aisément remplacer, dans cette formule, le vin de quinquina par le vin de colombo ou par le vin de rhubarbe, qui trouvera son application dans les cas de constipation opiniâtre. Pour les personnes qui ne supportent pas la plus légère dose d'alcool, on pourra

(1) Je prescris aux mêmes doses et de la même manière le vin de quinquina à l'acide chlorhydrique. Je le fais préparer avec 10 grammes d'acide chlorhydrique liquide pur pour 1000 grammes de vin fébrifuge de quinquina de mon formulaire.

adopter un véhicule aqueux ou sirupeux ; mais on se trouvera toujours bien d'associer à l'acide chlorhydrique quelque substance tonique fixe ou aromatique et une très-petite dose d'opium.

(*Journ. de méd. de l'Ouest.*)

Sur la constitution physique et l'action physiologique de l'huile de foie de morue (NAUMANN).

Voici les conclusions du mémoire de l'auteur :

1° L'huile de foie de poisson traverse les membranes animales sèches ou humides beaucoup plus facilement que toutes les autres huiles grasses.

2° L'huile de foie de poisson brune a cette propriété au degré le plus marqué.

3° L'huile de foie à laquelle on a enlevé le plus complétement possible ses principes biliaires perd presque entièrement sa facilité de pénétration, et se comporte alors comme les autres huiles.

4° L'huile de foie ainsi privée de sa matière biliaire peut récupérer sa propriété de pénétration des membranes animales par l'addition de bile.

5° Les autres huiles, traitées de même par la bile, traversent plus facilement qu'auparavant les membranes animales.

6° La graisse de foie de poisson est la graisse qui se prête le plus facilement à l'absorption.

(*Gazette médicale.*)

Huile de morue contre les affections de la peau (Hébra).

M. Hébra prescrit l'huile de foie de morue en onctions ou en frictions avec un pinceau ou une éponge. La couche n'a pas besoin d'être épaisse ; il suffit que la peau en soit induite ; puis on recouvre la partie malade d'un linge ou d'un morceau de flanelle ; on renouvelle l'onction une ou deux fois par jour. Au bout de cinq ou six jours, on fait prendre au malade un bain savonneux, puis on recommence les onctions. Quand il s'agit d'une affection étendue à tout le corps, on imprègne une éponge d'huile et l'on en fait une aspersion ou une lotion générale, qu'on répète deux fois par jour. Le malade, après cette opération, est placé nu entre deux couvertures de laine ou de toile très-épaisse. Cette méthode, quoique très-désagréable pour le malade, produit d'admirables effets, et c'est le meilleur et presque l'unique moyen dans les eczémas très-étendus et qui s'accompagnent de vives démangeaisons. Au bout de quelques jours de ce traitement, le malade est enchanté, passe les nuits bonnes et voit la guérison s'avancer à grands pas.

Parmi les affections contre lesquelles on emploie l'huile de morue, il faut citer, en première ligne, l'eczéma, surtout l'eczéma qui s'accompagne de nombreuses croûtes ou d'une exsudation abondante, l'eczéma impétigineux, alors qu'il y a un peu d'infiltration de la *peau. Les autres* indications de l'eczéma

8.

sont les excoriations, les ulcérations, le prurit, la gé ralisation de la maladie, ; mais le remède réussit s'il y a sécheresse et desquamation de la peau.

Hébra se loue aussi de l'huile de morue dans le p riasis, le prurigo, le lichen et les affections squa meuses, comme le pityriasis et l'ichthyose. Ces af tions se trouvent bien de l'huile de morue, mais aussi bien que du goudron ; l'huile agit bien dans l'a et dans la séborrhée. L'auteur a vu employer ce m dicament dans quelques cas de lupus.

Dans les mêmes affections, le professeur Hé emploie souvent, à défaut d'huile de morue, la p paration suivante :

Emplâtre de diachylon simple liquéfié.	ãã 50 gramm
Huile d'olive.....................	

Glyconine (Edmond Sichel).

Glycérine pure.............	50 grammes.
Jaune d'œuf...............	40 —

Mêler intimement. Glycérolé, adoucissant, se co serve bien. (*Bull. thérap.*)

Pepsine, préparation (Buchner).

Un estomac de porc frais, et, s'il est possible, e core chaud, est doucement lavé avec de l'eau. L glandes à pepsine sont situées au fond de l'organe, cette position se reconnaît facilement à sa coul

ncée et à son épaisseur plus grande. Séparant la membrane muqueuse de la couche musculaire, on la place sur une table, la surface sous-muqueuse située en dessous. Fixant alors une extrémité du lambeau de muqueuse avec la main gauche entourée d'un linge, on racle avec force la surface muqueuse au moyen d'un couteau mousse ; on a soin de ne pas enlever toute la substance glandulaire, ce qui donnerait un mélange de tissu conjonctif. L'estomac d'un porc adulte fournit ainsi environ une once de matière semi-fluide, que l'on agite pendant cinq minutes dans cinq onces d'eau distillée, et que l'on fait macérer pendant un quart d'heure à la température de 30 degrés Réaumur. On ajoute une ou deux gouttes d'acide chlorhydrique, on laisse filtrer à traver un linge fin, et, après avoir laissé précipiter les cellules, on obtient ainsi un liquide presque limpide. On peut encore laisser dessécher le résidu obtenu par le grattage en l'exposant à une température qui ne dépasse pas 40 degrés Réaumur. On peut, avec la substance desséchée, reconstituer un liquide aussi actif que le précédent, en ajoutant de l'eau, quelques gouttes d'acide chlorhydrique, puis faisant de nouveau digérer ce liquide à 30 degrés, puis filtrant. La substance desséchée peut, d'ailleurs, se conserver longtemps dans un flacon bien bouché, sans subir de décomposition.

(*Medical Times and Gazette* et *Gaz. hebd.*)

Sang comme aliment.

Le numéro du 30 mai 1867 du *Bulletin de thérapeutique* contient une note très-intéressante de M. Ch. de Vauréal sur le sang considéré comme aliment ; nous allons la reproduire textuellement :

« Le sang est-il un aliment d'une digestion facile ? Au point de vue de l'albumine, sa digestibilité est la même que pour l'œuf frais et cru. Quand le sang est cuit, il est aussi indigeste que l'œuf dur, en raison du peu de perméabilité que la masse coagulée offre aux sucs de l'estomac ; en raison aussi de la dissolution très-difficile de l'albumine coagulée, puisqu'il faut 100 grammes environ de suc gastrique pour dissoudre 5 grammes de blanc d'œuf cuit et desséché.

» Au point de vue de la fibrine, le sang est d'une digestion facile, car cette matière fraîchement précipitée par le suc gastique s'y redissout facilement en raison de sa division.

» Quant aux globules sanguins, leur altération est rapide : l'hématosine se transforme en hématoïdine dès lors insoluble dans l'estomac, et se présente sous forme d'une poudre d'un brun noirâtre. Dans cette transformation, le fer de l'hématosine, remplacé par un équivalent d'eau dans l'hématoïdine, peut être absorbé par l'estomac comme les sels du sang, qui représentent 8 à 9 pour 1000 de la masse sanguine. Ces sels sont les suivants :

» *Sulfate* de potasse ; chlorure de potassium ; *id.* de

m ; phosphate de potasse ; *id.* de soude ; lactates
tasse ; *id.* de soude ; phosphate de chaux ; *id.* de
ésie.
n peut donc dire que le sang est à la fois aliment
:riment. Comme aliment, il est d'une digestion
ossible ingéré en quantité modérée, et, à cet
, il peut se placer à côté de l'œuf, quoiqu'il en
rès-loin comme aliment complet, car il ne con-
pas 5 millièmes d'aliments respiratoires.
'omme nutriment, le sang peut jouer un rôle im-
nt dans la médication analeptique, en raison du
des sels qu'il peut céder à l'économie ; mais, à
'e, il paraît rationnel de faire des tentatives plus
ieuses que celles qui ont été faites pour emprun-
ı sang ses éléments nutrimentaires, en laissant de
ses propriétés alimentaires dont on n'a que faire.
emeurant, le sang est dans la catégorie des *ingesta*
est difficile de proposer à des estomacs peu actifs.
en digéré qu'il soit par des estomacs de chas-
, de montagnards, de sauvages, le sang cru pré-
: un inconvénient qui suffit pour le faire éliminer
classe des *ingesta* : c'est un aliment qui a besoin
e dirigé dans l'estomac, et il ne s'y coagule pas
samment ; il en résulte qu'il passe imcomplète-
t élaboré par la première digestion à la digestion
itinale, qui ne peut guère compléter la digestion
rique que par l'action du pancréas. Ce qui prouve
ces deux digestions sont successivement incom-
es, c'est l'odeur fétide des excréments, alors que

l'on nourrit un animal même carnassier avec du s seulement.

» Au point de vue des qualités nutrimentaires sang, il est un usage qui me semble consacré par l' périence, c'est celui du jus de viande saignante ou thé de bœuf; ces préparations contiennent, en ef les sels et le fer du sang, plus de l'osmazome. En l'usage de la viande crue, malgré ses inconvénie me paraît devoir garder une supériorité marquée s l'emploi du sang, en raison de la garantie plus gra qu'offre la purée de viande contre une digestion s macale incomplète. » (*Société d'émulation.*)

Viande crue dans les consomptions.

J'ai déjà, à bien des reprises, parlé des admirab propriétés de la viande crue employée à dose su sante dans différentes formes de consomption ; ad nistrée aux victimes d'un sevrage prématuré, on o serve de véritables résurrections; dans les consompti glycosuriques, j'ai obtenu de très-beaux résultats associant la viande crue à l'huile de foie de mor Dans les consomptions de la phthisie, de l'iodisme; da celles qui sont la suite de gastralgies ou de dyspep opiniâtres, les résultats sont souvent très-heureux. L'a ministration de la viande crue dans les consompti est une des plus belles conquêtes thérapeutiques notre temps. Il faut pour réussir arriver à faire utili 100, 200 grammes et plus de viande crue hach dans la journée.

Pour les personnes qui éprouvent de la répugnance prendre cette viande crue hachée, on en prépare des boulettes qu'on roule dans du sucre ou des confitures. Je l'associe encore aux purées tièdes de pommes de terre, de haricots, de lentilles ; je la fais souvent mêler de bonne crème, et j'y ajoute des condiments, échalotte, poivre. M. Guichon a préparé une pâte de *musculine*. Chaque tablette de un gramme contient 1,50 de viande crue. Si l'on ne peut faire accepter la viande crue sous les formes plus simples déjà indiquées, on peut essayer la préparation de Guichon.

Bouillie de Liebig.

On met une partie de farine de froment (15 gr.) dans le vase où l'on doit faire bouillir la préparation; on ajoute le lait (150 gr.) par petites doses, en remuant continuellement et en évitant avec soin que la farine ne prenne en grumeaux ; on chauffe le mélange, en remuant sans cesse, jusqu'à ébullition ; on laisse bouillir pendant 3 ou 4 minutes et l'on enlève du feu.

On pèse alors une partie (15 gr.) de farine de malt, que l'on mêle soigneusement avec 30 gouttes (3 gr.) de la solution alcaline et avec 2 parties (30 gr.) d'eau ; on ajoute ce mélange à la bouillie, en ayant soin d'agiter ; on couvre le vase pour empêcher le refroidissement et on laisse reposer pendant une demi-heure.

Il est bon de placer le vase, après l'addition de la farine de malt, dans de l'eau presque bouillante ou

dans un endroit chaud, afin que le mélange conserve plus longtemps sa température ; on l'obtient ainsi plus liquide et plus doux. — Au bout de 15 à 20 minutes, on remet le tout sur le feu, on fait bouillir quelques instants, et l'on verse ensuite la bouillie sur un tamis serré de fil ou de crin qui retient les matières fibreuses de l'orge. Avant de donner ce lait à l'enfant, il convient de l'abandonner au repos pour qu'il laisse déposer les matières fibreuses fines qui sont restées en suspension.

Pour ceux qui connaissent la fabrication de la bière, il sera inutile de rappeler qu'après l'addition du malt la température ne doit pas dépasser 66° centigrades. Le procédé que nous venons d'indiquer a été combiné de telle manière qu'en tenant compte du temps nécessaire pour peser et pour mêler l'eau avec la farine de malt, le mélange n'a plus, après l'addition du malt à la bouillie, qu'une température de 66° centigrades.

Le procédé suivant est plus simple, et, d'après ce qu'assurent les cuisinières, plus facile à suivre que le premier.

On pèse 15 gr. de farine de froment et 15 gr. de farine de malt ; on ajoute 30 gouttes de la solution alcaline, ou bien 1/2 gr. de bicarbonate de potasse, et l'on fait le mélange. On ajoute ensuite, en mêlant toujours, d'abord 30 gr. d'eau, puis 150 gr. de lait. On chauffe sur un feu très-doux, en agitant continuellement, jusqu'à ce que le mélange commence à s'épaissir; alors on retire le vase du feu et l'on remue pendant

cinq minutes : on chauffe de nouveau et l'on enlève encore quand la bouillie redevient épaisse ; enfin on porte le tout à l'ébullition. Lorsqu'elle a été passée par un tamis fin, la bouillie est propre à l'usage.

Farine de froment. — On choisit de la farine récente ordinaire, non la farine la plus fine ou celle qui passe la première et qui est plus riche en amidon que l'autre.

Malt. — On se procure facilement chez les brasseurs du malt d'orge, ou de l'orge germée. En Allemagne, ou plutôt à Munich, le malt est tellement séché, que l'amidon de beaucoup de graines paraît à moitié torréfié. Ce malt, employé à la préparation de la bouillie, lui communique un goût de pain qui n'est pas désagréable. Ordinairement, le malt contient beaucoup de graines étrangères qu'on doit enlever à la main. Un moulin à café ordinaire sert à la préparation de la farine de malt ; on doit toutefois en séparer les parties corticales au moyen d'un tamis pas trop fin. Le malt d'orge est préférable au malt obtenu d'avoine, de froment ou de seigle.

Carbonate de potasse. — Pour préparer la solution on peut faire usage du carbonate de potasse purifié (*kali carbonicum depuratum*) des pharmaciens. On fait dissoudre dans 1 litre d'eau 125 gr. de carbonate neutre. Si l'on prend de l'eau de source, il se dépose un peu de carbonate de chaux ; abandonnée pendant une heure, la solution deviendra parfaitement limpide. Le sel ne doit pas être visqueux ou humide.

J'ai *déjà dit que le motif* qui m'avait tout d'abord

engagé à m'occuper de la préparation d'un de ce genre était la nécessité de procurer à mes petits-fils un succédané du lait maternel

Les pères de mes deux petits-enfants sont i et parfaitement en état d'apprécier les effets lait artificiel ; fort de leur assentiment, et api acquis, par une expérience de six mois, la c que ce lait constitue un moyen parfait d'alim j'ai publié la description de sa préparation et cipes sur lesquels elle est fondée.

D'après les rapports du docteur Walther et teur de la maison d'accouchement à Munich teur Hecker, mon lait artificiel est adminis grand succès dans beaucoup de cas de dyspep maladie d'estomac chez les adultes.

M. le docteur Vogel, à Munich, qui s'occu culièrement des maladies des enfants, a renc début beaucoup de difficultés pour introduir artificiel dans les familles des pauvres, parc bouillie perd, par l'addition de l'orge germée, sistance et devient liquide. On croyait dans ces que les propriétés nutritives de cet aliment ét rapport avec sa consistance, et qu'elles sont am par l'addition de l'orge germée.

Un fait physiologique digne de remarque es lait artificiel, lorsqu'il est fait avec du bicarb soude, au lieu de sel de potasse, perd beaucou propriétés utiles. Tandis que le lait artificiel i la potasse donne une régularité parfaite à to fonctions animales, telles que le sommeil, la di

lait préparé avec le bicarbonate de soude provoque nt de suite diverses indispositions, circonstance qui fait mprendre le rôle important de la potasse dans le t ; ce dernier ne renferme pas, comme on le sait, de de soude, si ce n'est nne certaine quantité de chlo- re de sodium. (*Sur un nouvel aliment pour nouris- ns, par M. J. Liebig. Paris, 1867.*)

Ferrugineux.

L'emploi des ferrugineux dans la chlorose confirmée nne des résultats si nets, si promptement favo- bles, que l'on n'a pour ainsi dire point à se préoc- per de certaines précautions qui sont indispensables ur en assurer le succès dans d'autres maladies. C'est core dans la chlorose qu'on peut arriver d'emblée des doses relativement élevées.

Dans les anémies qui sont sous la dépendance, soit limentation insuffisante, soit de troubles de la nu- tion comme dans la glycosurie, il m'a paru, pour ministrer le fer avec avantage, que certaines condi- ns devaient être remplies : 1° Intégrité de l'appétit; évacuations alvines régulières ; 3° doses modérées. nsi, tandis que dans la chlorose je conseille de à 30 centigrammes de fer Quévenne, je n'en pres- s que 5 centigrammes aux glycosuriques. Il est n entendu que toujours le fer doit être pris aux pas.

Perchlorure de fer dans la pyohémie (Dauvergne).

M. Dauvergne a imprimé un mémoire intéressant sur l'emploi du perchlorure de fer dans un cas d'abcès très-grave (*Bulletin de thérapeutique*, 30 juill. 1867). Le perchlorure fut administré à la dose de 3 grammes dans une potion à laquelle on ajouta du rhum. Des injections furent pratiquées avec l'eau contenant pour un verre dix gouttes de perchlorure. Le fait rapporté par M. Dauvergne indique :

1° Que, comme modificateur local, le perchlorure peut compter parmi un des meilleurs, sinon le meilleur moyen ;

2° Qu'il ne pourrait y avoir d'inconvénient à l'administrer à l'intérieur dès les premières manifestations de l'anthrax, puisqu'il ne saurait agir contre la néoplasie elle-même, ni contre les troubles circulatoires réactionnels ;

3° Qu'attendu l'insuffisance de la science, l'embarras de la pratique et les heureux effets de ce médicament dans le cas si grave que nous venons de rapporter, il nous semble qu'il ne pourrait y avoir que de l'avantage à l'administrer dès le début dans les cas plus simples ou plus bénins ;

4° Enfin, en descendant ainsi du plus au moins, le perchlorure ne devrait-il pas être essayé de préférence au goudron dans les furoncles pour en empêcher la reproduction ?

5° De même, n'est-il pas permis d'espérer qu'em-

yé tout de suite, localement, dans l'anthrax, il
ırrait en arrêter tout à coup la marche ?

ıº Ne serait-il pas également à tenter sur les pre-
ıres manifestations du furoncle ? M. Fériaud me
ıit lui-même que, depuis le fait de M. Blanc, il l'a-
employé avec succès sur un érysipèle ambulant
n enfant à la mamelle. Seulement, il avait badi-
nné la surface de la peau enflammée avec une
ution très-affaiblie.

Depuis la publication du mémoire de M. Dauvergne,
i prescrit le perchlorure de fer suivant sa formule
ıs les cas d'anthrax glycosurique. J'ordonne aussi
ıtre cette complication si fréquente dans la glyco-
ie, l'eau de goudron, et chaque jour une pilule
ıtenant 1 décigramme de fleur de soufre, 1 déc.
quinium et 5 centigr. d'aloès des Barbades.

Potion narcotique astringente (VAILLANDEL).

Solution off. perchlorure de fer..	30 gouttes.
Laudanum Sydenham...........	20 —
Eau.........................	120 grammes.

prendre par cuillerées dans les affections cholériques.

(*Bulletin de thérapeutique.*)

Mixture tonique antispasmodique

(V. F. MERLETT).

Tannate de manganèse.........	15 centigr.
Eau distillée de mélisse.........	78 grammes.
Sirop d'écorce d'orange amère...	26 grammes.
Camphre dissous dans q. s. d'alcool......................	10 centigr.

F. S. A. *A prendre par* cuillerées dans le choléra.

Tannin, son action diurétique (DORMAY).

Tout le monde sait que le tannin combat les sueurs profuses; de là, à le regarder comme diurétique, il n'y avait qu'un pas, et cependant personne ne s'en est occupé à ce point de vue. On emploie l'uva ursi, la racine de fraisier et autres qui n'agissent que par leur tannin, et l'on ne pense pas à un médicament aussi facile à doser que puissant comme diurétique indirect. M. Dormay a été conduit à l'emploi du tannin par l'observation clinique, voici comment :

En venant de France en Chine, en 1859, M. Dormay se trouve avoir à bord un homme atteint de fièvre typhoïde avec une tympanite très-forte, persistant malgré les évacuants légers : M. Dormay connaissait contre cet accident la formule de Baumé, « poudre de gland de chêne et sirop de Fernel ». Mais M. Dormay n'avait point de glands à bord, et il ne lui était pas difficile de comprendre que le tannin devait remplacer le fruit du chêne avec avantage ; il fit donc une potion de 0,25 de tannin avec 30 gouttes d'éther sulfurique pour 120 grammes d'eau sucrée : la tympanite céda en effet ; mais ce qui est remarquable, ce fut de voir en même temps des urines claires et fort abondantes à un malade qui urinait peu et péniblement.

M. Dormay a continué, et a obtenu les meilleurs résultats de cette potion dans les maux de reins des hommes de cabinet, dans la période spasmodique des *coliques* néphrétiques, dans les maladies de la vessie,

jusque dans la chylosurie. L'action de ce diurétique t douce, parce qu'elle est indirecte, et n'opère que r la diminution des autres sécrétions.

ANTIPÉRIODIQUES.

Essai des quinquinas (Dewq).

Le quinquina pulvérisé, séché à 100°, est mêlé avec quart de son poids de chaux éteinte ; on le fait bouil- pendant quelques minutes avec dix fois son poids dcool à 85° C. Le mélange jeté sur un filtre est uisé par l'alcool bouillant, jusqu'à ce qu'on ait ob- ıu en colature environ vingt fois le poids du quin- ina employé. Après avoir été acidulée par l'acide ́tique étendu, la solution alcoolique est évaporée à cité au bain-marie, et le résidu de l'évaporation ité par l'eau jusqu'à ce que celle-ci ne se trouble ıs par l'addition d'un alcali. Cette liqueur fil- ;e contient les alcaloïdes, tandis que l'acide quinovi- e et les matières grasses et résineuses insolubles ;tent sur le filtre. En traitant ces dernières par un t de chaux, on sépare l'acide quinovique. Le liquide ueux concentré par l'évaporation au bain-marie est ditionné d'un excès de chaux éteinte qui précipite ; alcaloïdes. Le précipité jeté sur un très-petit filtre t lavé avec un peu d'eau froide ; si l'opération est en conduite, la quantité d'eau nécessaire pour sépa- r les matières colorantes est assez faible pour qu'on ıisse *négliger la perte* d'alcaloïdes qu'occasionne leur

légère solubilité dans de l'eau de chaux. Le filt convenablement est séché et bouilli à plusieurs ses jusqu'à l'épuisement avec de l'alcool à 82°C. filtration, la solution alcoolique, faiblement c est évaporée à siccité dans une capsule de tarée, et le résidu séché au bain-marie. On c alors la proportion d'alcaloïdes que contient l'éc essayer. Si, par exception, la quantité de matie neuse était assez forte pour pouvoir être dosée, drait déterminer son poids et le retrancher du total des alcaloïdes. La solution acétique de c est versée dans un entonnoir à robinet, agitée a léger excès de soude caustique et une quantité c égale à quinze fois le poids des alcaloïdes. On en contact pendant six heures, et bien que la dine et la cinchonidine soient peu solubles dans l' une assez forte proportion de celles-ci est di après la première agitation, et cristallise au bo quelques heures. Le résidu de l'évaporation de lution éthérée consiste en quinine avec des tra cinchonine, de quinidine, de cinchonidine, et da tains cas d'un alcaloïde fusible non encore déte On dissout dans un peu d'acide acétique dilué caloïdes insolubles dans l'éther ; la solution est tionnée de quelques gouttes d'une solution conc d'iodure de potassium ; on agite, et s'il y a de l nidine, elle se précipite, sous forme d'un sable talin, à l'état d'iodhydrate ; on en détermine le après dessiccation à 100° ; par le calcul, on en c *le poids* de la quinidine, sachant que 100 d'iodh

rme 71,68 de quinidine. La liqueur séparée de ıydrate par le filtre et précipité par la soude ique donne la cinchonine pure ou mélangée de onidine. (*Pharmaceutical Journal.*)

Quinine, cause du purpura (VÉSAN).

dministration de la quinine pourrait, chez les sposés, favoriser l'évolution du *purpura*, comme voit dans les observations suivantes.

Une femme de cinquante ans prit toutes les six es 10 centigrammes de sulfate de quinine pour ıévralgie; le lendemain, la dose fut augmentée de tigrammes, et on lui appliqua un vésicatoire à elle. Le jour suivant, la place du vésicatoire était noire; il en suintait une sérosité sanguinolente; lus, tout le corps était recouvert de taches de pur-. La quinine fut suspendue, et l'on y substitua les s minéraux; au bout de neuf jours, tout le corps sain : l'aisselle était guérie au bout de quinze ;. L'auteur prescrivit ensuite de la quinine à la de pour des douleurs de dents, et le purpura rut.

Une femme prit de la quinine pour se débarer d'une fièvre tierce; le second jour elle eut une taxis; le corps était couvert de taches de purpura, gencives saignantes. Les selles étaient foncées et guinolentes. On suspendit la quinine et l'on donna acides minéraux pendant trois jours, puis un laxaet au bout de huit jours les taches avaient disparu.

3° Un garçon de douze ans, présentant une f
générale, prit de la quinine. Au bout de q
jours il se développa du purpura, mais la quii
continuée assez de temps pour essayer son ac
purpura augmenta, les gencives saignèrent. O
la quinine, on donna des purgatifs salins, et a
de dix jours la peau était saine.

4° Un homme qui prenait de la quinine p
fièvre larvée ne présentait encore au bout de
jours aucune trace d'affection cutanée. Rendu
à ce sujet, on crut qu'il y échapperait : troi
après, il y eut néanmoins vingt taches sur les é
(*Algem. med. Central zeitung*, et *Gaz. méd. de
bourg.*)

**Sulfate de quinine contre les fièvres d'a
de l'Algérie** (Arnoult).

M. Arnould a imprimé dans le *Bulletin de
eutique* un mémoire important sur les injection
dermique de sulfate de quinine ; je vais en e
les passages suivants.

M. Arnould emploie une seringue à injectio
duée mesurant un centimètre cube et un di
l'injection sous-cutanée se pratique à la face p
externe du tiers moyen du bras gauche.

« La solution de quinine doit être limpide ; e
être *chimiquement indifférente* à l'égard des tis
en particulier, ne pas coaguler l'albumine. C'
point difficile à obtenir, quand on songe que les

s du sulfate de quinine sont l'alcool et l'acide sul-
que. Cependant, on se rapproche de cette condition
n arrive à obtenir une solution ne renfermant que
de sulfurique nécessaire pour convertir le sulfate
commerce (neutre ou bibasique) en sulfate acide,
: à ce résultat que j'ai visé, à partir de la fin du
nier tiers de mes essais.

n peut dissoudre directement le sel neutre dans
parties d'eau, en ajoutant trois fortes gouttes d'a-
: sulfurique par gramme de sulfate de quinine;
s alors il est bon de n'opérer que sur de petites
ntités à la fois, 5 grammes tout au plus. Les besoins
tidiens m'engageant à avoir une provision plus
ide, j'ai utilisé une ressource que me présentaient
approvisionnements militaires. Les corps de trou-
disposent d'une solution de quinine au vingtième,
les pharmaciens des hôpitaux préparent aussi,
ce qu'elle est commode pour conserver sous un
t volume de grandes quantités de sulfate prêt à
administré. Elle est ainsi constituée :

Sulfate (neutre) de quinine...	100	en poids.
Acide sulfurique à 66 degrés.	20	
Eau	1980	

lle renferme 5 centigrammes de sel par centimè-
cube ; elle pourrait donc servir à des injections de
les doses, comme 1 et 2 décigrammes. Je l'ai même
isée quelquefois. Il faut y renoncer, quand on a
oin d'introduire sous la peau 5 à 6 décigrammes;
s *elle est commode pour* préparer une dissolution

au dixième. Je prends 100 grammes de la liqueur au vingtième que je verse peu à peu sur 5 grammes de sulfate en poudre, dans un mortier de verre, en manœuvrant le pilon pour faire une bouillie sans grumeaux. J'ajoute goutte à goutte de l'acide sulfurique, et, si l'opération est bien conduite, la dissolution est parfaite lorsque j'ai ajouté 15 à 18 gouttes d'acide. Il est néanmoins essentiel de filtrer la liqueur obtenue, parce que quelques grains échappent à la dissolution : le déchet qui en résulte pour le titre de la solution est insignifiant auprès des inconvénients qu'aurait l'injection de ces particules solides.

La réaction de cette liqueur sur le papier tournesol est un peu plus vive que le rouge vineux. Son acidité se perçoit à peine à la langue. Chaque centimètre cube correspond à un décigramme de sel ; par conséquent, les quantités injectées se dosent toutes seules, puisque l'on peut admettre que la seringue envoie chaque fois 1 centimètre cube de liquide.

Si cette liqueur a une action chimique sur les tissus, je suis tout à fait convaincu qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper. La grande cause d'irritation, c'est que 4 ou 5 centimètres cubes d'un liquide aussi étranger à nos tissus que celui-là ne pourront jamais être introduits impunément, à haute pression, dans la trame délicate, friable, des couches celluleuses. Le fait du traumastisme est autrement considérable que celui de l'action chimique, et malheureusement plus fatal.

Voici, au surplus, ce qui se passe à la suite des in-

tions, et le bilan des accidents locaux qui sont sur-
ıus dans ma pratique de la méthode.

)n peut compter pour rien la sensation produite
le passage de l'aiguille dans le tégument. Les en-
ts s'enfoncent dans la peau, par manière de jeu,
épingles beaucoup moins acérées. La douleur
erminée par l'arrivée du liquide est une cuisson des
s pénibles, et que certains malades accusent éner-
uement. L'auteur de ce travail et M. le docteur
ımmaire, un de ses aides, se sont soumis à l'épreuve
ıne injection de sulfate de quinine, et se sont con-
ncus qu'elle n'exigeait pas un courage excessif. La
ıu se refroidit au niveau du foyer de l'injection et
rient rapidement insensible. Il y a quelquefois une
s-légère hémorrhagie, qui ne commence que deux
trois minutes après qu'on a retiré la seringue. Il
probable que ce sang ne provient généralement
ı des désordres causés par l'aiguille, mais bien de
rupture de quelques capillaires, à la suite de la dis-
ısion du tissu cellulaire occasionnée par la masse
uide. Lorsque les choses se passent bien, la peau
ugit un peu quelques heures après l'injection, s'é-
auffe, se tuméfie, notablement, mais sans causer
ıtre chose qu'un sentiment de roideur, un peu d'anes-
ésie locale pendant quelques jours ; puis, tout rentre
ıns l'ordre. La tuméfaction et la rougeur peuvent
ıême s'étendre à 12 ou 15 centimètres autour de la
iqûre sans qu'il y ait de conséquences ultérieures re-
rettables. La diffusion de cette réaction locale est
ıême une *des circonstances* les moins inquiétantes.

Cependant, il peut arriver que ces accidents aillent jusqu'à empêcher le patient de dormir pendant toute une nuit.

Quand il y a une eschare, elle se manifeste au bout de sept à huit heures, sous forme d'une petite plaque jaune pâle, entourée d'un cercle violet, comme ecchymotique. La partie est douloureuse, sans tuméfaction considérable. L'eschare, qui ne dépasse jamais la grandeur d'une pièce de 20 centimes, tombe tardivement, soit sèche, soit molle, et quelquefois sans laisser de surface ulcérée.

Voici les conditions posées par M. Arnoult pour recourir à l'injection de sulfate de quinine :

1° La plupart des accès pernicieux dans lesquels l'administration par la bouche est difficile, l'absorption lente et incertaine.

2° Les fièvres avec état gastrique, se traduisant par des nausées ou, surtout, des vomissements spontanés, pendant tout le temps que durent ces vomissements.

3° Les fièvres rémittentes et continues, au moins au début du traitement, lorsqu'il y a indication de ne pas retarder l'emploi des évacuants et que, d'un autre côté, on pourrait mal faire en différant l'usage du médicament spécifique.

4° Les fièvres quelconques, chez les malades qui tolèrent mal le sulfate de quinine administré par la bouche.

5° Les fièvres réfractaires aux médcations et aux procédés usuels, et pour la guérison desquelles il faut essayer de toutes les ressources de la thérapeutique.

› Oserai-je ajouter les fièvres des pauvres qui ne ·ent ou ne veulent venir à l'hôpital ? A mon avis, ıudrait mieux leur faire courir quelques chances :ident local que de les laisser garder la fièvre et re leur santé, au nom d'une rigueur égalitaire qui rait pas louable si elle ne savait fléchir en ceci. On , du reste, s'arranger de façon à faire l'injection la région du corps qui participe le moins au trahabituel du malade. Bien des médecins penseront cette conduite est plus philanthropique que de tre à la disposition des petites bourses l'extrait de :e centaurée ou quelque autre succédané appelé, ı les inventeurs, à faire baisser le prix du sulfate ;uinine.

Les indications 3e et 4e font pressentir une comison de la méthode des injections avec les pros habituels qui satisfera, dans bien des cas, la pru:e du médecin et la règle du *non nocere*. Les mas peuvent très-bien ne pas être soumis aux injecs pendant toute la durée de leur traitement, parce , du jour au lendemain, l'état qu'ils présentaient à trée peut se modifier avantageusement. En d'autermes, les indications de la méthode hypoder[ue, flagrantes le premier jour, peuvent ne plus ıter le lendemain, et un cas pressant aujourd'hui a demain un cas ordinaire. Le mode thérapeutique ırra rationnellement se transformer de même.

Moka-kina de Berghem.

Pr. Vin d'Espagne		20
Ecorce de quinquina calysaya conc.	ãã	1
Café torréfié pulvérisé		
Lactate de fer		10

F. s. a.

Cette formule aurait l'avantage, suivant l' de dissimuler complétement l'amertume de l de Pérou et la saveur atramentaire du sel fer (J. J., *Journ. de méd. de Bordeau*

Poudre sternutatoire à la quinine (Rai

Tabac à priser	15 grammes.
Sulfate de quinine	45 centigrammes

Mêlez. — Renifler cette poudre plusieurs fois dans le cas de céphalalgie à accès intermittent

Si la quinine ainsi administrée ne fait point les douleurs de tête, on la fera prendre à l'int associée à l'extrait d'opium. (N. G., *Union mé*

Potion fébrifuge (Jones).

Sulfate de quinine	20 centigramme
Acide sulfurique	5 gouttes.
Eau-de-vie	1 cuiller à bouc
Eau	2 verres.

A prendre en deux fois, le matin à jeun et le se couchant.

Coniférine (HARTY).

oniférine est une substance analogue à la sali-
lle a été découverte par M. Harty dans le cam-
e plusieurs espèces de conifères : l'*Abies excelsa*,
ctinata, *Pinus strobus*, *P. cembra*, *L. Europœa*;
iste probablement dans les autres conifères.
nlève l'écorce et l'on rape le bois ; — la pulpe est
e à la presse ; — le jus épais est échauffé de
re à coaguler l'albumine, etc., passé et évaporé ;
ide filtré est clair et d'un goût amer ; — la
rine se dépose abondamment sous la forme de
ix aciculaires ; l'eau-mère sirupeuse est sucrée,
ontient un sucre particulier uni au sucre de

cristaux sont redissous dans l'eau, décolorés
lu noir animal et, finalement, cristallisés dans
cool faible.

oniférine forme des aiguilles minces, d'un blanc
t et lustré, qui perdent leur eau de cristallisation
degrés ; elle est efflorescente, elle fond à 185
centigrades, brunit, se carbonise en répandant
deur de sucre brûlé.

oniférine répond à la formule $C^{24} H^{32} O^{12} 3H^2O$;
e est à peine soluble dans l'eau froide, qui
sout 0,51 0/0 ; mais l'eau bouillante la dissout
icilité, l'alcool absolu à peine, et l'éther pas du

olution aqueuse est légèrement amère, dévie le

plan de polarisation vers la gauche, n'est pas pr tée par l'acétate et le sous-acétate de plomb, ne pas de coloration avec le perchlorure de fer.

Bouillie avec l'acide sulfurique ou chlorhyd faible, il s'en sépare une matière résineuse avec gement d'une forte odeur de vanille avec légère ration bleue. Le précipité brunit par la dessicc il est soluble dans la soude et donne alors une so jaune. Sous l'influence de la chaleur, il dégag odeur très-aromatique.

La liqueur séparée du précipité est dextrogyre présence du sucre est accusée par le réactif c potassique.

La coniférine présente une action caractéristi tandis que la salicine devient rouge par l'acide rique concentré, la coniférine devient d'un foncé. Si l'on ajoute un peu d'eau, il se produ précipité qui colore le liquide en bleu indigo C'est probablement la même substance que celle été signalée plus haut.

L'acide chlorhydrique froid dissout la conif sans coloration ; mais, sous l'influence de la ch et par l'évaporation, il se forme un précipité i bleu semblable.

L'acide sulfurique est un bon réactif pour r naître cette substance. Il suffit de toucher av acide une coupe fraîche d'une branche de co pour produire la coloration de la coniférine.

(*Journ. für prakt. Chemie*, t. XCVII, p. 242. — *J de Chimie* médic.)

ALTÉRANTS SUBSTITUTIFS.

r les effets physiologiques des composés métalliques (RABUTEAU).

le docteur A. Rabuteau, dans une thèse remar-le soutenue cette année à la Faculté de médecine, mparé les effets physiologiques des composés lliques. Voici en quels termes il expose le résultat étique de ses recherches :

Depuis longtemps, dit-il, j'avais été frappé de ce ue les métaux lourds, tels que le plomb, le mer- sont en général toxiques, tandis que les métaux s, tels que le sodium, le magnésium, sont pour dire inoffensifs. Aussi avais-je pensé d'abord existait une certaine corrélation entre la densité métaux et leur énergie physiologique. De nom-ses exceptions à cette règle, comme celle qu'offrent ercure et le platine comparés entre eux, me l'ont abandonner, bien qu'elle soit vraie en général, et e suis rattaché à l'idée des poids atomiques. C'est que j'ai trouvé une loi, savoir : *que les métaux d'autqnt plus actifs que leur poids atomique est élevé*. Je ne veux point dire par là qu'un métal le poids atomique est le double d'un autre, soit fois plus toxique que celui-ci, je veux exprimer ment qu'il l'est davantage. La loi doit s'énoncer re d'une autre façon, en disant que *les métaux*

sont d'autant plus actifs que leur chaleur spécifique est plus faible. »

Accidents locaux dus aux préparations mercurielles appliquées à la surface de la peau (ISAMBERT).

Je voudrais, dit M. Isambert, attirer l'attention sur quelques accidents produits par les préparations mercurielles employées à l'extérieur et que je ne me rappelle pas avoir vus signalés, au moins d'une manière bien nette. Il ne s'agit pas d'accidents de salivation ni d'hydrargyrisme, mais bien d'accidents purement locaux, de cautérisation, de vésication même, auxquels peuvent donner lieu certaines applications mercurielles sur la peau, lorsque intervient quelque agent nouveau capable d'exercer une réaction chimique sur les poussières mercurielles qui restent logées dans les plis de la peau.

M. Bouchardat dit bien (*Formulaire magistr.*, p. 367) : « Il est dangereux d'associer les préparations mercurielles insolubles avec les préparations iodiques à moins de bien prévoir les réactions qui surviennent et d'en connaître les effets » ; mais il ne dit pas quels sont ces effets, et ne cite pas de faits cliniques ; aussi n'est-il pas inutile d'en citer quelques-uns.

Trois fois, déjà, je me suis trouvé en présence d'un accident de cette nature.

La première fois, il s'agissait d'une orchite traumatique. Pendant la période aiguë, j'employai des

ıs d'onguent napolitain comme résolutif. Un peu ard, la maladie paraissant devenir chronique, ıcrivis une pommade à l'iodure de potassium. ıe celle-ci fut-elle appliquée, que mon client ıit sur les bourses une vive cuisson, une brû-ısupportable, et en revenant près de lui, je trou-scrotum d'un rouge vif et extrêmement dou-ıx. Je m'expliquai cet accident ainsi qu'il suit : ade n'avait pas bien nettoyé la surface du scro-ıl restait dans les plis si nombreux de cette ıe une certaine quantité de parcelles de mer-qui avaient formé uue combinaison chimique ılle avec l'iodure de potassium, combinaison qui ı opérée presque au sein des tissus, avec dégage-de chaleur, et probablement aussi formation iodure double et d'un iodate de potasse. Toute-ıe malade en avait été quitte pour quelques heures ıisson.

ıinq ou six années de là, le même accident m'ar-le nouveau, mais à un degré plus intense. Il s'a-t encore d'une orchite traitée par la compression ıoyen de bandelettes de sparadrap de Vigo, ıe je l'avais appris de mon ancien maître Robert. ıue temps après, l'application de pommade iodu-ıroduisait une véritable vésication de presque la surface du scrotum. J'avais pourtant essayé émunir mon malade contre cet accident, que je ıs pas oublié, en lui recommandant de bien net-les bourses avec de l'huile tiède, puis avec du ; mais, soit que le malade ne l'eût pas fait, soit

que l'emplâtre de Vigo eût laissé dans les plis
tum des grumeaux plus difficiles à disso
réaction entre le mercure métallique et l'iodur
duisit encore, et cette fois de grosses phlyctène
mèrent à la surface du scrotum ; il fallut u
assez long pour obtenir la cicatrisation des
dénudée

Un troisième accident du même genre
m'arriver il y a quelques jours, mais dans de
stances différentes. Une fille, reçue à l'Hô
dans le service de M. Vernois que je rempla
moment, était atteinte de chlorose, de douleu
et de plusieurs plaques d'herpès circiné sur les
le cou et le menton. J'avais ordonné au déb
le fer, les toniques et quelques bains sulfure
plication d'une pommade au calomel sur le
d'herpès circiné. Comme cette pommade ne p
avoir aucune action sur cette maladie paras
voulus en employer une plus active, et je p
pour 15 grammes d'axonge, 25 centigran
deuto-iodure de mercure et d'iodure de potas
pommade fut appliquée plusieurs jours sans
nients ; mais, un jour où je dus m'absenter, l
demanda à mon remplaçant un nouveau bain s
qui lui fut acordé. A peine dans le bain, elle
crier, à pleurer et à se plaindre d'une viv
aux places où la pommade mercurielle avait é
quée. C'était ici le sulfure de potassium qui
avec énergie sur le deuto-iodure. Le lende
trouvai en effet les parties malades présentan

ss, les unes au premier degré, les autres au t toutes recouvertes d'une coloration brunâ- .'expliqua immédiatement la cause de l'acci- reste, les brûlures guérirent vite, et cette fois :irciné disparut sans laisser de trace.

es jours, nous voyons les bains sulfureux peau des cérusiers, des peintres ou de ceux ı sur le corps quelque préparation plombique, ıais cette réaction ne s'accompagne de dou- ncore moins de phlyctènes. Il y a donc, dans osés mercuriaux, quelque chose de spécial qui t-être à la facilité avec laquelle ils donnent s bulles métalliques très-divisées, soit qu'il ıu mercure en nature, comme dans l'onguent ı, soit qu'il s'agisse d'un composé très-in- nme le proto-iodure de mercure.

insi qu'on peut expliquer un fait que je lisais ɔu de temps dans la *Gazette hebdomadaire* février 1867) : Le docteur Hennequin, pra- es insufflations de poudre de calomel sur la une enfant soumise au traitement ioduré à r, vit se produire une conjonctivite intense et ıe eschare de la conjonctive, située précisé- ıs la rainure oculo-palpébrale inférieure, là mulent les larmes. L'iodure de potassium, nt en assez grande quantité par la sécrétion :, a réagi sur le calomel (1), et l'auteur

usseau et Pidoux, *Traité de thérapeutique*, t. I, ılonne 4. — » Il est une observation très impor-

explique à peu près comme nous la réaction chimique qui a dû se produire, tout en se demandant si le chlorure de sodium contenu dans les larmes n'y a pas joué son rôle. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Accidents provoqués par le calomel employé en collyre simultanément avec l'iodure de potassium chez une enfant atteinte de kératite diffuse.

Ayant à traiter une petite fille de six ans atteinte d'ophthalmie scrofuleuse (conjonctivite granuleuse, kératite diffuse avec opacité et ulcération de la cornée), M. le docteur Hennequin eut d'abord recours au collyre à l'atropine (1/100e d'atropine) et aux applications sur l'œil malade de compresses imbibées d'une infusion chaude de fleurs de camomille. Sous l'influence de ce traitement local, aidé de l'administration de l'huile de foie de morue et du sirop d'iodure de fer, l'état de la malade s'améliora rapidement.

Les taches de la cornée persistant après la disparition des phénomènes inflammatoires et la cicatrisation des ulcérations, M. le docteur Hennequin prescrivit des insufflations de poudre de calomel, qui furent faites pendant assez longtemps sans déterminer aucune

tante que l'on doit à M. Bouchardat, c'est que l'iodure de potassium, en présence d'une préparation mercurielle insoluble, donne naissance à un iodure double de mercure et *de potassium*. Toutefois, il se forme également du sublimé *quand* on met en contact du calomel et un iodure alcalin. »

minution de l'opacité de la cornée, *ni aucun acci-nt non plus*. De guerre lasse, on abandonna enfin ndant trois semaines l'emploi de ce moyen ; et, ndant l'intervalle où tout traitement local était laissé côté, M. Hennequin modifia le traitement interne, se mit à faire prendre à sa malade l'iodure de po-ssium en solution à la dose de 50 centigrammes par ur.

Puis, dix jours après l'institution de cette médica-on, il revint aux insufflations de calomel, et c'est lors qu'il vit ces insufflations, d'une innocuité com-lète quelque temps auparavant, déterminer immédia-ment les accidents les plus graves et le réveil de la legmasie, qui, cependant, paraissait complétement einte, et qui n'avait pu être rappelée par aucune itre cause appréciable.

Dès la première application du caloméias, l'œil de-enait injecté, douloureux ; la photophobie revenait itense ; les paupières étaient tuméfiées, œdémateuses; t, après trois insufflations, il devenait impossible de s entr'ouvrir. Des applications de compresses froides irent nécessaires pour apaiser un peu tout cet appa-il inflammatoire ; les insufflations de calomel, il va ns dire, furent mises de côté ; et, dès qu'il fut pos-ble d'écarter assez les paupières pour se rendre mpte de l'état des yeux, M. Hennequin constata que lésion, point de départ des accidents, siégeait de aque côté au fond du cul-de-sac qui existe entre eil et la paupière inférieure. Dans ce point, la con-nctive était toute boursouflée, œdémateuse, grisâtre.

et formait un bourrelet assez épais repoussan
la paupière inférieure. On ne pouvait s'(
dit M. Hennequin lui-même, de reconnaît
eschare humide dont l'élimination ne de'
faire longtemps attendre. En effet, quelq
plus tard, la partie de la conjonctive ainsi f
mortification tombait en déliquium, et l
étaient entraînés avec la suppuration. La ci(
de la plaie s'opéra d'une manière très-heur(
qu'il se fît des adhérences trop étendues ent
jonctive oculaire et la conjonctive palpé
non-seulement cet accident n'eut aucune
cheuse pour la mobilité du globe oculaire, m
encore le bonheur de voir l'opacité de la c(
avait jusque-là résisté à tous les moyens, d
rapidement, de telle sorte qu'on put regai
phlegmasie intercurrente comme la cause d
lution de la kératite. *(Gaz. hebd(*

Glycérat au sel de Boutigny (DEVEI

Dans le traitement des variétés de coupe
tête des modificateurs locaux que l'on peut
usage, il faut placer la pommade au sel de
(iodure de chlorure mercureux).

Toutefois, cette pommade a de graves incor
et ils sont tels que, dans certaines circ(
elle ne peut pas être employée.

L'inflammation qu'elle détermine à la p(

rétions, non-seulement épidermiques, mais souvent ûteuses qu'elle amène, le temps nécessaire à leur parition, la nécessité de recommencer l'emploi de pommade à court délai, conduisent certaines personnes à s'isoler complétement du monde, à rester enfermées chez elles, à s'étioler et à s'affaiblir.

C'est dans une des conditions sociales dont j'ai parlé s haut, qu'après plusieurs mois de traitement, j'ai conduit à rechercher une formule qui pût être employée journellement par le malade et lui permît une présentation constante dans les cercles les plus élevés de la société.

Je ne prétends pas que cette formule puisse produire tous les effets de la pommade de Boutigny ; mais, sque celle-ci a été mise en usage pendant un certain temps, on peut arriver à compléter la guérison à l'aide de ce moyen, sauf à persévérer dans son usage rant un temps plus long qu'il en aurait fallu si l'on t continué à se servir de la pommade de Boutigny.

Voici cette formule :

Pr. Iodure de chlorure mercureux..	7 gr. 50
— de potassium.........	4 grammes.
Eau distillée................	4 —
Glycérine....................	4 —

Triturez dans un mortier l'iodure de chlorure mercureux avec l'iodure de potassium, en ajoutant l'eau goutte à goutte. Passez à travers un filtre très-petit et s-simple ; ajoutez la glycérine.

Dans cette préparation, l'iodure de chlorure mer-

cureux entre pour près de moitié, parce que l'excipient ne représente que 8 grammes de liquide; c'est là une proportion de sel inconnue dans les pommades, où, en général, on ne dépasse pas 3 grammes de sel de Boutigny pour 30 grammes d'axonge, la moyenne du sel étant de 75 centigrammes pour 30 grammes de graisse. De plus, dans cette liqueur, le sel mercuriel n'est pas enveloppé de graisse et son action n'y est pas atténuée. Mais le mode d'emploi diffère essentiellement: tandis que, pour la pommade, il faut faire des onctions douces et répétées pendant quelques instants sur la partie malade, ici on se borne à enduire avec un pinceau les parties affectées, et à abandonner la liqueur à ses effets, sans même redoubler les coups de pinceau sur le même point.

C'est donc sur une surface cutanée recouverte de son enduit sébacé qu'agit le liquide, et l'on conçoit qu'en l'absence de frictions qui découvrent tous les pores de la peau, en présence d'un enduit graisseux qui la protége, un liquide plus médicamenteux puisse avoir moins d'effet.

Cette liqueur est là à son maximum de saturation: on peut faire préparer des liqueurs moins actives, de manière à répéter les attouchements du pinceau suivant les effets obtenus et les besoins, et commencer, par exemple, avec une liqueur à 2 ou 3 grammes d'iodure de chlorure mercureux.

Mais ce qui en fait le mérite, c'est la propriété, que lui donne l'addition de la glycérine, de ne pas se des-

écher ou de se dessécher difficilement à l'air, ce qui end à donner de la persistance à son action.

(*Bulletin thérapeutique.*)

Pommade c. eczéma chronique (A. GAFFARD).

Cérat jaune, sans eau	100 grammes.
Extrait de Saturne	6 —
Minium	1 —

Opérer selon l'art pour obtenir une pommade homogène, qu'on emploiera en pansements, en l'étendant sur un linge fin. (*Science usuelle.*)

Solution mercurielle contre le pityriasis (A. GAFFARD).

Alcool à 50 degrés	100 grammes.
Bichlorure de mercure	10 centigram.
Teinture de benjoin	5 grammes.
Huile essentielle de cèdre de Virginie ...	2 gouttes.

On en instille quelques gouttes sur les diverses parties du cuir chevelu, en écartant les cheveux par mèches, et l'on passe le peigne. On renouvelle matin et soir. (*Science usuelle.*)

Pommade contre le pityriasis (A. GAFFARD).

Axonge	20 grammes.
Bioxyde d'hydrargyre	1 —
Essence de cèdre de Virginie	20 gouttes.

L'essence de *térébenthine* peut très-bien rempla-

cer l'essence de cèdre, dans l'exécution de cette formule ; mais il y a cette différence, pour la personne qui en fait usage, que l'huile essentielle de cèdre a un arome suave, tandis que l'odeur de térébenthine est pénétrante et désagréable. Pour l'emploi de cette pommade, on ne coupe pas les cheveux, autant que possible, et, avec le doigt imprégné de pommade, on la porte sur tous les points ; on frictionne et l'on passe ensuite le peigne clair. (*Science usuelle.*)

Lactate de zinc dans un cas de cécité subite presque complète ; guérison (MEYER).

Il s'agit dans l'observation rapportée par M. Meyer d'une jeune fille de dix-sept ans. Depuis dix jours, l'œil droit ne voit les mouvements des mains qu'à une distance de 2 pouces, et le gauche ne distingue que le jour de la nuit. Cet état s'est produit subitement. Les yeux sont presque toujours fermés, et la malade se trouve mieux dans la demi-obscurité qu'au grand jour. A l'aide d'un verre très-foncé, la malade compte les doigts avec l'œil droit, et voit les mouvements de la main à plusieurs pieds de distance, avec le gauche. Le champ visuel, rétréci au grand jour, devient normal lorsqu'on met un verre bleu devant les yeux et qu'on se sert d'une lampe presque complétement baissée. A l'ophthalmoscope, nulle altération dans le nerf optique et les vaisseaux rétiniens. M. Meyer diagnostique une hyperesthésie rétinienne, et pose un pronostic *favorable.* Il prescrit : obscurité complète ; légers toni-

s; lactate de zinc à doses croissantes. Améliora-n notable dès le troisième jour. Le 15, la malade it sortir avec des conserves très-foncées. On rem-ce le lactate de zinc par une préparation ferrugi-ise; hydrothérapie. Guérison. M. Courserrant atta- une grande importance à l'intégrité de la papille ique, comme signe favorable; mais, ajoute-t-il, on doit pas perdre de vue que l'*atrophie blanche de la pille*, c'est-à-dire l'atrophie de son réseau vasculaire, irche parfois si rapidement, que le pronostic, établi début avec toute l'exactitude désirable, peut, dans temps très-court, se trouver complétement en dé-t.

M. Duhamel a observé, en 1863, un cas d'amaurose stérique chez une femme de trente ans, lingère, sujette es accès d'hystérie. Au premier accès, hémiplégie surdité du côté droit; au bout de quelques jours, jambe reprit ses mouvements, et la surdité cessa; is la paralysie disparut entièrement. Mais quatre uvelles attaques survinrent, à la suite desquelles se oduisit une cécité complète, sans aucune lésion à camen ophthalmoscopique. La vue revint graduel-lent, sans médication. (*Soc. méd. prat.*)

otochlorure d'étain dans les affections muco-purulentes du vagin (MALLEZ).

Protochlorure d'étain...........	2 grammes.
Eau distillée....................	100 —

Pour *une injection par jour*.

Cette solution, selon M. Mallez, opère par d'action directe sur les sécrétions purulentes de queuses sans aucune action substitutive comme exemple, le nitrate d'argent. Mise en contact s champ du miscroscope, avec des globules puri ceux-ci disparaissent aussitôt. Depuis quatre m chirurgien a employé la solution de protoch d'étain principalement dans les cas d'uréthrite après avoir fait usage des balsamiques pendant ques jours. Il y a eu recours, a-t-il dit, avec un succès, chez une femme affectée de vaginite de intenses.

C'est donc un médicament à essayer et qui p donner des résultats sérieux dans un ordre de dies analogues, soit du côté des yeux, soit du cô oreilles ; car dans un cas d'otite purulente qui résisté à tous les auristes, M. Mallez a obtenu un rison complète à l'aide de la solution de prot rure d'étain. (*Journ. de méd. et de chir. pr*

Recherche de l'arsenic dans le sous-nit de bismuth du commerce.

M. Glénard conseille deux procédés nouveaux la recherche de l'arsenic dans le sous-nitrate d muth du commerce.

Le premier, purement qualitatif, consiste à le sous-nitrate suspect avec une certaine quantit cétate de potasse, et à chauffer fortement le mél *la moindre* trace d'arsenic donne lieu, dans ce ca

lu cacodyle, reconnaissable à son odeur actéristique. Le second, destiné à l'analyse :, consiste à chauffer le sous-nitrate de bis-'acide chlorhydrique pur, à condenser avec rure d'arsenic qui se volatilise, et à traiter un excès d'hydrogène sulfuré. L'arsenic est à l'état de sulfure. (*Journal de Lyon.*)

propriétés dynamiques du bismuth.

ons bien, grâce à M. Monneret, que le sous-bismuth peut être administré aux plus es sans déterminer d'accidents ; mais j'ai nsé qu'il devait son innocuité à son insolu-que complète. M. Rabuteau dans sa thèse faits qui corroborent cette opinion, je vais er textuellement.

a, ses propriétés dynamiques (Rabuteau).

nuth est considéré généralement comme remarquable par son innocuité. J'ai partagé mme tout le monde, cette opinion classique épandre l'usage du sous-nitrate ; mais ma ce sujet a été fortement ébranlée par une expé- je rapporterai bientôt. D'ailleurs les pro-amiques des sels de bismuth solubles sont nnues, ce qui tient à ce qu'on n'a employé éparations insolubles de ce métal.

our trancher la difficulté, et pour rappro-

cher physiologiquement ce métal de l'antimoine quel il ressemble tant par ses fonctions chimique préparé et employé l'émétique de bismuth, sel connu des chimistes.

Avant de rapporter l'expérience que j'ai fai vais dire quelques mots sur le sous-nitrate et le bonate, qui ont été employés en médecine.

Sous-nitrate de bismuth. — Depuis les travau M. Monneret, qui a fait voir que le sous-nitra bismuth peut être donné sans inconvénient jusq dose énorme de 60 grammes par jour, ce sel est ceux qui sont le plus employés dans l'art de guér est souverain dans la dysenterie et dans les diar de toute nature, surtout dans celles qui accompa les maladies où s'effctuent des résorptions purul ou sceptiques. M. Bouchardat (*Manuel de ma médicale*) pense avoir établi la véritable théorie de ficacité du sous-nitrate de bismuth, en démon qu'il agissait surtout comme désinfectant, et qu indications les plus nettes se rattachaient à cette a désinfectante ; en effet, il réussit surtout dans les tralgies accompagnées de fétidité de l'haleine et les diarrhées putrides. Son action désinfectante est ble par l'hydrogène sulfuré absorbé et par l' nitrique mis en liberté ; M. J. Regnauld a su insisté sur cette dernière condition.

Pour que le sous-nitrate de bismuth soit d'une nocuité parfaite, il faut qu'il ne renferme pas d' nic et qu'il ne soit pas acide, car le nitrate acid toxique,

rbonate de bismuth. — Le sous-carbonate h, préconisé par Hannon, est tout aussi in- ie le sous-nitrate. Cependant il se dissout en iantité dans l'estomac, mais le chlorure ulte doit se décomposer, de sorte qu'il pénè- organisme moins de bismuth que ne le croyait Il n'est point nécessaire d'ailleurs que le bis- absorbé, puisqu'il est reconnu que le sous- roduit les effets les plus heureux en agissant it dans l'intestin. Le sous-carbonate de bis- pas prévalu.

que de bismuth. — L'émétique de bismuth est blanc, soluble dans l'eau ; j'ignore encore ré de solubilité et sa forme cristalline, is des recherches à ce sujet. On l'obtient en uillir pendant longtemps de l'eau contenant rate de potassium et de l'oxyde de bismuth Il se dépose par la concentration de la liqueur int pour formule $C^4 H^2K (BiO)' O^6$. On voit que mule est analogue à celle du tartre stibié 200 degrés, le radical *antimonyle* étant rem- le radical monoatomique BIO appelé *bismu-*

ience. — Je porte à l'aide d'une sonde lenne, dans l'estomac d'un lapin, n'ayant ans la journée que du pain à discrétion, une de quelques centigrammes d'émétique de dissous dans 25 grammes d'eau distillée. Aus- rès, l'animal éprouve de violentes secousses, ts considérables de vomissement (les lapins ne

peuvent vomir), et tombe bientôt l'écume à
che; les battements cardiaques se ralentisse
meurt, pendant qu'avec l'assistance de mes c
du laboratoire je cherche à lui retirer une p
liquide à l'aide de la pompe gastrique. Tout c
passé en moins de trois minutes. Je l'ouvre
immédiatement, après avoir fait toutefois des te
inutiles pour le rappeler à la vie, en comprima
nativement le thorax. Le cœur bat encore. Ce
frappe, ce sont des ecchymoses à la surface
l'épaisseur des poumons, produites sans doute
efforts de vomissement; ce sont surtout les for
tractions de l'estomac et des intestins. L'estoma
été vidé et lavé, a semblé se contracter enco
mouvements péristaltiques de l'intestin ont
longtemps; je les ai constatés, une demi-heur
la mort, sur le gros intestin qui reposait hors c
domen sur une table, et, une heure après la n
les réveillais facilement encore sur l'intestin gr
le simple toucher.

Le cerveau, le cervelet, la moelle allongé
moelle épinière ne présentaient pas d'ecchy
l'encéphale était au contraire plutôt anémié.

Quelles conclusions tirer de cette expérience
hors de doute que, sans l'émétique de bismuth
pin ne serait pas mort. Mais l'ipéca ne produirai
les mêmes effets? Je ne puis actuellement me p
cer sur les effets toxiques du bismuth; il faudr
expériences nombreuses et variées, des injecti
sels solubles de ce métal dans le sang et sous l

utefois, j'incline à penser que le bismuth doit être métal actif ; c'est ce que son analogie avec l'antiine m'avait déjà suggéré. »

Sous-nitrate de bismuth mêlé d'un composé de plomb.

Le *Bulletin de thérapeutique* a rapporté une trèséressante observation de M. Millard d'un cas d'inxication saturnine, par suite d'administration de soustrate de bismuth contenant du plomb ; il est probae que cette altération était accidentelle et ne proveit pas de l'administration d'un sous-nitrate impur.

Bichromate de potasse dans la syphilis (Dolbeau).

Plusieurs observateurs ont déjà préconisé le bichroate de potasse dans le syphilis, voici les faits que Dolbeau vient ajouter à la thérapeutique du biromate de potasse.

« En 1865, dit-il, et alors que j'étais chirurgien de ôpital de Lourcine, j'avais sous ma direction deux les de malades. Dans la première, toutes les femmes ent traitées par le bichromate de potasse *intus et tra.* Dans la seconde, on donnait la liqueur de Van rieten. Toutes ces syphilitiques ont été également barrassées de leurs accidents, peut-être un peu plus itement pour celles qui prenaient le bichromate de tasse.

Les malades de Lourcine sont assez fidèles à l'établissement ; quand elles sont atteintes de nouveaux accidents, il est rare qu'elles ne se présentent pas de nouveau. On peut donc, en consultant les registres de l'hôpital, estimer approximativement le nombre des récidives.

131 malades atteints de syphilis ont été traitées dans mon service pendant l'année 1865 ; sur ce nombre, 80 ont pris le traitement mercuriel, et, depuis, 44 de ces malades ont été admises pour des récidives ; 44 récidives sur 80, c'est un peu plus de la moitié. 51 femmes ont pris le bichromate de potasse et sur ce nombre il y a eu 30 récidives.

Pour bien apprécier ces faits, il faudrait tenir compte de la durée du traitement, ce qui est extrêmement variable, suivant les cas. Je donne les chiffres tels que je les ai recueillis.

Ne croyez pas que mes conclusions soient favorable à l'emploi du bichromate de potasse ; non, je suis et je veux rester dans le doute. Mais ce que je puis affirmer, c'est que l'usage de ce médicament a été sans inconvénient, qu'il n'a pas empêché les accidents de disparaître, et que, par conséquent, on peut en conseiller l'essai.

Je terminerai donc en posant un dilemme : 1° ou bien le bichromate de potasse est un antisyphilitique, ou bien il est sans action sur la vérole ; 2° si le bichromate est un antisyhilitique, il est préférable au mercure, qui a des inconvénients multiples ; mais si le bichromate est sans action sur la vérole, il faut con-

lure que cette maladie abandonnée à elle-même peut suivre son évolution et guérir spontanément, sans l'intervention des préparations mercurielles. »

(*Bulletin de thérapeutique*, 30 mars 1867.)

Médication arsenicale et antimoniale (PAPILLAUD).

C'est dans les maladies du cœur que M. Papillaud recommande la médication stibio-arsenicale. Nous en vînmes bientôt, dit-il, à donner l'arsenic et le tartre stibié simultanément et d'une manière continue, et dans le cours de cette expérimentation, nous constatâmes que, depuis les doses de 2 milligrammes jusqu'à celles de 1 et 2 centigrammes, c'était la préparation antimoniale qui donnait le plus souvent lieu à des accidents d'intolérance, tels que nausées, coliques, crampes et vomissements. Enfin, de l'association nous passâmes à une combinaison ; l'arséniate d'antimoine fut obtenu d'après nos indications, et c'est ce sel, préparé en granules de 1/2 milligramme, qui est devenu notre médicament usuel contre les maladies du cœur caractérisées par les palpitations, la dilatation et l'hypertrophie. Nous donnons ordinairement ce sel à la dose de 2 milligrammes par jour, soit 4 granules, dont 2 le matin et 2 le soir.

Pâte arsenicale ; empoisonnement par la cautérisation d'une dent.

Le docteur Massola a exposé un fait d'empoisonne-

ment par la pâte caustique arsenicale, plus connue sous le nom de *pâte américaine*. La cavité d'une dent cariée avait été remplie par un dentiste avec un tampon de coton trempé dans ce mélange arsenical, excellent d'ailleurs; mais l'opérateur imprudent avait oublié, quand il a renvoyé sa cliente, de la prévenir du danger qu'elle courait en avalant la matière renfermée dans la cavité dentaire, si bien que l'opérée ne se gêna aucunement pour déglutir sa salive imprégnée de liquides toxiques. Il en résulta que le docteur Massola, appelé près d'elle peu d'heures après l'opération, la trouva dans un état très-grave. On constatait, en effet, les selles riziformes, les vomissements multipliés, des crampes violentes, l'épigastralgie, en un mot, tous les symptômes d'une forte cholérine, moins toutefois la cyanose. Par l'examen de la bouche, le médecin apercevait sur la gencive contiguë à la dernière molaire une surface dénudée et escharifiée: il fut bientôt mis sur la voie quand on lui apprit la visite au dentiste, et il put combattre à temps les suites d'un empoisonnement qui avait eu lieu par oubli des précautions nécessaires en pareil cas.

(*Bulletin méd. de Chambéry.*)

Teinture d'iode dans les affections cutanées (Decaisne, Lentz, *Archiv. méd. belge*).

Le badigeonnage à la teinture d'iode fait à l'aide d'un pinceau est répété tous les jours; après quelques applications du topique, on prescrit un bain sim-

ple pour faire tomber les pellicules épidermiques. Si, par suite d'une sensibilité particulière de l'enveloppe cutanée, la teinture d'iode provoque une irritation un peu vive, on fait suivre son application de celle d'un cataplasme émollient ou de lotions émollientes destinées à en mitiger l'action. On n'en suspend l'emploi pendant quelques jours que dans le cas où l'irritation a été portée à un degré trop élevé.

C'est principalement dans l'*eczéma chronique simple*, l'*eczéma impétigineux*, l'*ecthyma* et le *prurigo* (surtout quand ces deux dernières affections sont localisées sur certains points du corps), dans l'*impétigo* et la *mentagre* que M. Decaisne et M. Lentz ont pu constater l'efficacité que possède cet agent thérapeutique.

Élixir iodique des hôpitaux allemands.

Éther iodhydrique	1gr,2.	
Iode	4	grammes.
Sirop de sucre interverti	720	—
Alcoolat d'angélique	2	—
Alcool à 90°	25	—

Topique ioduré (Scanzoni).

Comme médication topique iodée, nous mentionnerons un procédé que l'auteur recommande, comme la seule méthode qui, après un certain temps, permet de constater une diminution assez sensible de volume dans les parties enflammées. Cette méthode consiste dans l'emploi d'une dissolution de 4 grammes d'io-

dure de potassium dans 30 grammes de glycérine. On en imbibe une éponge que l'on introduit le soir dans le canal vaginal, pour l'y laisser la nuit et l'enlever le lendemain matin. (*Jour. de méd. de Lyon.*)

Iodoforme dans le cancer de l'utérus et les maladies de la vessie et de la prostate (DEMARQUAY).

« Nous croyons, dit M. Demarquay, que l'iodoforme peut rendre de notables services, surtout dans le carcinome de l'utérus et du rectum, et dans certains cas d'accidents douloureux dépendant de la vessie ou de la prostate. Nous faisons cependant une restriction : elle est relative au degré d'acuité de la surface ulcérée sur laquelle doit avoir lieu l'application iodoformée. L'expérience dans laquelle nous avons saupoudré deux plaies ordinaires avec de la poudre d'iodoforme doit nous mettre en garde contre les résultats malheureux qu'ont dû obtenir certains expérimentateurs, et M. Nunn en particulier : peut-être même pourrait-elle expliquer ces faits. Toujours est-il qu'il y a encore là un vide à combler, un sujet d'études à perfectionner et de curieuses observations à poursuivre. »

(*Bulletin thérapeutique.*)

L'iodoforme est un modificateur puissant, et précieux à trois points de vue : 1° comme anesthésique; 2° comme parasiticide efficace; 3° comme composé iodique. Je suis convaincu que l'iodoforme détruit

acilement la vitalité des parasites végétaux, mais on levra l'employer avec circonspection et mesure.

Brome dans le cancer épithélial (ROUTH).

Un médecin italien, Landolfi, a déjà préconisé le brome dans le traitement du cancer, et sa méthode, consistant dans l'administration du chlorure de brome à l'intérieur et en applications locales du même composé uni aux chlorures de zinc et d'antimoine, a été démontrée par M. Moissonnet n'être qu'une illusion de plus à ajouter à celles dont l'histoire du cancer offre de si nombreux exemples.

(*Med. Press and Circular.*)

Bromure de potassium, son action physiologique (Martin DAMOURETTE et PELVET, *Bulletin thérapeutique*, 15 octobre).

Le bromure de potassium a pris une telle importance en thérapeutique que je crois devoir reproduire *in extenso* les conclusions d'un mémoire très-intéressant de MM. Martin Damourette et Pelvet.

1° Les effets du bromure de potassium sont toujours *directs*, c'est-à-dire dus au conflit de cet agent avec les tissus, soit au point où on l'applique, soit dans toute l'économie où il est transporté par la circulation, soit enfin sur les organes d'élimination.

La plus grande abondance du bromure de potassium au lieu de l'application et sur les surfaces d'éli-

mination explique la précocité et l'intensité plus grandes de son action en ces divers points. Ce fait légitimerait les applications topiques du bromure de potassium sur une plus grande échelle qu'on ne le fait généralement pour y combattre les éléments nerveux et vasculaire exagérés.

Il explique les succès du traitement bromique contre les hypérémies, les hyperesthésies et les spasmes des premières voies digestives et respiratoires et de l'appareil génito-urinaire, sans que l'on soit obligé d'invoquer d'autre action élective, d'autre affinité du bromure pour les muqueuses de ces parties que celle qui résulte de leur situation sur la route d'entrée et de sortie du modificateur. Il explique la généralité de la sédation nerveuse et vasculaire, sans obliger davantage à localiser les effets du bromure sur la moelle épinière, comme le fait M. Laborde. Sur la moelle et le cœur, comme le font MM. Eulenburg et Guttmann.

2° En effet, le bromure de potassium n'exerce pas d'action élective. Son caractère spécifique consiste à atteindre également les propriétés des nerfs sensitifs et moteurs, du cerveau et de la moelle, ainsi que celles des muscles, qu'il affaiblit graduellement pour finir par les éteindre toutes successivement.

Les nerfs sensitifs perdent leurs propriétés avant les nerfs moteurs, ceux-ci avant la moelle et la moelle avant les muscles.

Le cœur survit seul souvent pendant plusieurs *heures*. Lorsqu'il s'arrête, son irritabilité peut encore

être réveillée pendant quelques instants pour disparaître bientôt définitivement.

Cependant, dès le début de la scène physiologique ou toxique, la circulation capillaire est très-amoindrie et les battements du cœur ralentis.

Quant à la respiration, elle ne paraît influencée que mécaniquement, c'est-à-dire que ses mouvements se paralysent plus ou moins rapidement comme tous les autres, de bonne heure chez les grenouilles, et au moment de la mort, qu'elle occasionne nécessairement, chez les oiseaux et les lapins.

Nous avons constaté que la température s'abaisse très-sensiblement chez les animaux à sang chaud, d'abord et pendant plusieurs heures dans la région injectée, et ensuite dans tout l'organisme. Ce phénomène est subordonné à la diminution de la circulation capillaire, d'abord locale, puis générale.

Il en est de même des sécrétions des muqueuses et de la peau, qui sont réduites en proportion de l'anémie de ces surfaces. Pareillement, la dépression génitale se lie à la contraction des artérioles afférentes du corps caverneux, à son anémie qui constitue une véritable frigidité.

La nature de ses effets physiologiques fournit une explication satisfaisante des résultats thérapeutiques obtenus et à poursuivre contre les éléments nerveux et vasculaires en excès dans les maladies.

3° Nous croyons devoir en grande partie la constance de nos résultats, différents en beaucoup de points de ceux obtenus par d'autres expérimentateurs,

beaucoup de cas, mais bien deux, de que l'une d'elles puisse réagir sous l'infl l'excitation de l'autre, tant que la moell perdu son pouvoir de transmission, ou, en termes, de recevoir une impression et de 1 un mouvement (ce que certains auteurs ont tort d'appeler mouvement réflexe, sans en p sens).

Une deuxième précaution consiste à varie d'intoxication et surtout le lieu de l'injection mique, afin de pouvoir écarter du tableau de sonnement les effets locaux dus à l'imbibiti bromique.

Avec les deux précautions que nous venor commander, on n'est pas conduit à admettre, l'ont fait d'autres expérimentateurs, des loc dans l'action du bromure, et à le regarder co poison du cœur ou de la moelle épinière

echerches expérimentales sur l'action physiologique du bromure de potassium (EULENBURG et GUTTMANN).

Les effets remarquables dus à l'emploi thérapeutique bromure de potassium comme remède antispasmoque et anesthétique donnent une nouvelle importance l'étude de l'action physiologique, jusqu'ici controversée, de cet agent. Nous avons à ce sujet fait un grand nombre d'expériences, relatives surtout à son tion sur le système nerveux, chez des animaux à ng chaud et à sang froid (lapins et grenouilles). ici les résultats principaux de nos recherches :

L'injection sous-cutanée de 2 à 4 grammes de omure de potassium produit sur des lapins une perturtion de l'action du cœur, accompagnée d'un affaissement de la sensibilité et des mouvements involtaires ; elle tue les animaux au bout de dix à quante minutes avec les signes de *paralysie* du cœur. tte paralysie n'est en rien retardée en pratiquant abord la trachéotomie et en continuant après l'injecn la respiration artificielle. L'administration interne une dose égale (en solution de 1 : 4) tue les animaux bout du même temps, ou même plus vite, et d'une anière semblable ; elle occasionne d'ailleurs une corsion de la muqueuse gastrique, avec infiltration morrhagique et détachement de la couche épithéle (1). Les doses plus petites (1 à 2 grammes) sont

1) C'est probablement en conséquence de cet effet caus-

rarement suivies de mort ; elles ne prod
général qu'une altération passagère de l'
cœur est un état particulier de sensibilité et
(marche paralytique, ataxie des mouvement
res), précédé quelquefois par de légers friss
des membres. L'autopsie ne démontre pas
animaux morts, d'autre lésion qu'un état
assez léger de la plupart des organes, et q
des ecchymoses superficielles dans les poum

L'injection sous-cutanée de 0gr, 06 à 0gr
duit sur des grenouilles une douleur vive,
ment suivie de contractions fibrillaires, et,
dix à quinze minutes, une perte absolue de
d'action réflexe et de sensibilité, arrêt de la
et des pulsations lymphatiques, affaiblissem
lentissement des battements du ventricule,
ment extrême de la circulation périphéri
arrêt absolu et diastolique du cœur. L'adm
interne donne lieu aux mêmes symptômes,
dans le même ordre.

Le bromure de potassium exerce donc,
lapins aussi bien que chez des grenouilles, une
énergique sur l'action du cœur : influence
directement sur les appareils ganglionnaires
teurs et sur la substance musculaire. Le c
fois arrêté, ne reprend jamais ses mouvemen
immédiatement de répondre à des irritatio

tique que la résorption a lieu dans l'administrati
encore plus promptement que dans l'injection sou

niques ou électriques. Le cœur encore battant d'une grenouille saine, plongé dans une solution (1 : 50) de bromure de potassium, est arrêté au bout de cinq minutes et privé d'irritabilité. L'injection de 2 ou 3 gouttes de la même solution dans la cavité cardiaque d'une grenouille saine (à l'aide d'une aiguille très-fine) arrête immédiatement et pour toujours les battements du cœur, sans lésion directe de la respiration, de la sensibilité et des mouvements volontaires.

Le bromure de potassium exerce de plus une action paralysante sur les parties centrales destinées à la conduction motrice et sensitive dans la moelle et dans le cerveau. Cette action se manifeste par l'état parétique ou paralytique des animaux, la cessation des mouvements spontanés et réflexes, l'arrêt de la respiration et des pulsations lymphatiques, et le manque absolu de réaction pour toute irritation de la peau mécanique ou chimique (constaté principalement sur des grenouilles). La lésion grave des fonctions motrices et sensitives due à l'action du bromure de potassium s'opère lentement et graduellement : on peut observer, sur des grenouilles qui semblent être complétement privées de sensibilité et de motilité, encore quelque reste de puissance de réaction, mais dont elles ne se servent qu'avec une lenteur et une difficulté extrêmes ; c'est là sans doute l'effet des obstacles toujours croissants opposés par le poison à la conduction sensitive et motrice au travers de la moelle. Ainsi, quand on tire en haut les deux pattes inférieures d'une grenouille empoisonnée, couchée sur le dos *sans aucune* résistance, en les plaçant

aux deux côtés de la tête, elles y restent d'abord; mais après quelque temps (après un intervalle d'une minute et plus), elles sont vivement rejetées en bas, réaction qui cesse aussitôt qu'on a pratiqué la décapitation ou la piqûre du cerveau au niveau du bulbe. Après l'arrêt du cœur, on n'obtient plus de mouvements, ni en coupant la moelle, ni en soumettant la section transversale de la moelle à des irritations (bien isolées) électriques ou chimiques.

Le bromure de potassium n'agit directement, ni sur les nerfs périphériques, ni sur les muscles; l'irritabilité de ces parties n'est pas même affaiblie après que la sensibilité, les mouvements spontanés et réflexes ont cessé, et que l'irritation de la moelle reste sans effet. Aussi, quand on lie avant l'empoisonnement une artère iliaque de la grenouille, les deux membres offrent également le spectacle des contractions fibrillaires; ils sont frappés presque en même temps de paralysie et d'anesthésie, et l'examen électrique de leurs nerfs et muscles ne fournit aucune différence. Les nerfs et les muscles des grenouilles empoisonnées présentent déjà, après vingt-quatre heures, un manque absolu de réaction (pour le courant électrique), tandis que chez des grenouilles simplement décapitées, les nerfs et muscles répondent, dans la saison où se firent ces expériences, encore après deux ou trois jours, aux courants les plus faibles. Plongés dans une solution (1 : 50) de bromure de potassium, les muscles perdent leur contractilité rapidement au bout de cinq minutes; les

nerfs conservent plus longtemps leur irritabilité; ils en sont privés enfin sans convulsions précédentes.

Sous tous les rapports le bromure de potassium répond absolument aux autres sels de potassium que nous avons examinés, tels que le nitrate, le carbonate, le chlorate, etc., de potassium. Le brome n'est nullement essentiel à l'action de ce moyen sur le cœur et sur le système nerveux (1). Nous avons confirmé ce résultat assez surprenant, en substituant dans nos expériences au bromure de potassium, tantôt le brome pur, tantôt le bromure de sodium et d'ammonium ($NaBr$, NH^4Br).

Le brome pur, injecté par des quantités beaucoup plus grandes qu'elles ne sont contenues dans les doses signalées de bromure de potassium, n'a pas d'influence notable sur le cœur ni sur le système nerveux, et ne tue pas les animaux empoisonnés. Des grenouilles résistent aussi aux inhalations longtemps continuées de vapeurs bromiques. Le bromure de sodium n'a pas non plus les effets principaux du bromure de potassium; c'est un poison très-faible, dont les lapins et les grenouilles supportent des doses vraiment énormes, et qui ne tue les animaux que très-lentement, sous les signes d'un marasme général et d'une grande faiblesse musculaire; il répond, lui aussi, aux autres sels de sodium. Il en est de même avec le bromure d'ammonium; celui-ci donne occasion à de vifs excès d'action réflexe, à des convulsions violentes tétaniformes, sem-

(1) Cette similitude d'action, je l'ai démontrée il y a vingt ans avec Stuart (voyez *Annuaire*, 1847).

blables au tétanos strychnique, sans troubler con rablement l'action du cœur ; il diffère donc beau du bromure de potassium, tout en ressemblant autres sels d'ammonium. On ne peut donc pas emplo en thérapeutique, ces substances comme agissant d manière conforme au bromure de potassium. »

Emploi du bromure contre l'épilepsie (NAMI

Le bromure de potassium est employé avec su dans ma clinique contre l'épilepsie. J'en ai fait plication de la manière la plus étendue : j'ai v accès disparaître, ou devenir moins forts et n fréquents qu'auparavant.

Il ne faut pas dire que l'épilepsie a quelquefo source dans des lésions matérielles inguérissable peut arriver que les mêmes lésions existent et qu accès manquent; de sorte qu'on doit admettre l'i vention d'un autre élément inconnu, duquel dé l'apparition ou la disparition de l'épilepsie.

Le bromure doit être continué longtemps ; je l ploie d'abord à la dose de 1 gramme dissous dans l' et administré trois fois dans une journée, et j'en graduellement la dose jusqu'à plusieurs gramme vingt-quatre heures. Quand on cesse de l'adminis l'élimination de ce sel par les urines continue longtemps qu'on ne pourrait le soupçonner d'a l'analogie avec l'iodure de potassium.

Je traite actuellement, au grand hôpital de Venis épileptique, pour lequel je suis arrivé à la dos

grammes par jour de bromure de potassium. Il m'a lu m'arrêter, parce que le malade était faible, ne pouvait plus marcher, délirait, et je soupçonnai que remède pouvait avoir quelque part dans la production de ces phénomènes. Quittant le bromure pour quatorze jours, j'en constatai la présence dans les urines au moyen de l'amidon ou du chloroforme, qui devenaient jaunes par l'action du chlore. Les accès épileptiques sont devenus plus fréquents et plus forts, et j'ai dû faire reprendre le bromure. Ce n'est d'ailleurs pas le seul fait de cette nature que j'aie pu recueillir.

Sirop contre la coqueluche (HIRIART, *Bull. thérap.*)

Pr.	Sirop au baume de Tolu....	20 grammes.
	Bromure de potassium......	0,30 centigr.
	Alcoolature d'aconit.......	0,25 —

Mêlez.

Le sel se dissout très-bien dans le sirop, et l'alcoolature d'aconit s'y mélange parfaitement.

Ce sirop a été administré dans la proportion de quatre cuillerées ou 80 grammes pour un adulte dans les vingt-quatre heures. Pour les enfants, la dose a été proportionnelle à l'âge : à un an, une cuillerée à café ; à deux ans, deux cuillerées à café, à sept ans, cinq cuillerées à café ; à quatorze ans, huit cuillerées à café, etc., suivant les proportions de la table de Gaubias.

Après trois jours d'administration du sirop, et selon l'effet produit, il a été facile de doubler, et plus tard même de tripler la dose initiale, dans les vingt-quatre heures.

PARASITICIDES.

Cousso.

Le *cousso* (kousso, cosso, coso et kwso) est tué par les fleurs ou plutôt les inflorescences d *yera anthelminthica* de Kunth, *Hagenia anthelm* de Lamarck, *Banksia Abyssinica* de Bruce, be dioïque de la tribu des *spirées*, famille des *ro* qui croît en Abyssinie sur presque tout le ; éthiopien.

Mentionnée pour la première fois à la fin du dernier, par Bruce, cette plante fut depuis lors l de plusieurs travaux; mais ce n'est qu'à partir d que son usage se popularisa, à l'époque où M. I d'Héricourt rapporta en Europe une quantité co rable de *Cousso*.

Le cousso excite fortement la soif; aussi les A niens, après s'être débarrassés du ver, boive quantités énormes de bière ou d'hydromel.

En Europe, la manière d'administrer le cou diffère pas sensiblement du mode abyssinien. Or sur 20 grammes de cette fleur grossièrement j risée 250 grammes d'eau tiède; on laisse infuse dant un quart d'heure, et le malade avale, le m jeun, tout le mélange, sans rien laisser. Au bout heure environ, comme nous l'avons vu plus ha première selle se déclare, les évacuations alvin *répètent*, et à la fin, le cousso est rendu sans

, mais c'est à la troisième ou à la quatrième
n que le ver est expulsé en entier. Tout se
ans colique, sans fatigue, sans fièvre, et le
est, au bout de six heures, assez bien pour
des aliments (Sandras).

it, pour compter sur l'efficacité du remède,
r que le malade ait rendu des fragments de
epuis quelques jours, prescrire la diète la veille
ement, et faire suivre ce dernier de l'adminis-
d'un purgatif (ordinairement 40 à 60 grammes
de ricin), si les garderobes tardent à se déclarer.
le cas où l'infusion avec la poudre de cousso
rait une répulsion insurmontable (ce qui arrive
elques personnes dont l'estomac est très-suscep-
on ne devrait pas pour ce motif abandonner ce
ix anthelminthique, mais il faudrait, comme le
e Bouchardat, profiter de l'ingénieuse idée de
ntel, pharmacien à Paris, et administrer le
sous forme de granules. Au moyen de 16 gram-
poudre de cousso et de 32 grammes de sucre,
are 48 grammes de granules qu'on divise en
i six cuillerées, et qu'on prend le matin à jeun
l'espace d'une demi-heure, dans 200 grammes
on froide de tilleul. Il ne reste plus alors qu'à
e, en buvant quelques gorgées d'eau (le moins
e) pour combattre l'altération si elle survient.
ousso est le meilleur tænifuge que l'on connaisse.
ficacité n'est mise en doute par personne, et,
: M. le professeur Strolh, on pourrait même
ie son action est constante. C'est ce qui ressort,

d'après le médecin de Strasbourg, de tout ce que no
savons sur son emploi en Abyssinie, et surtout d
nombreux essais tentés en France, en Allemagne et
Angleterre.

On possède bon nombre d'observations où la fo
gère et l'écorce de grenadier étaient restées sans ef
et où le cousso avait triomphé de la maladie.

Le cousso constitue donc un excellent médicame
exerçant son action contre le bothriocéphale, aussi bi
que contre le tænia armé; mais, au dire de M. Bo
chardat, il faut être sûr de son origine; car, d'apr
M. Trousseau, une mauvaise qualité de cette drog
aurait déterminé des empoisonnements. Toutefois,
faut avouer que ces accidents sont extrêmement rar
et que c'est tout au plus si les malades se sont plai
de la mauvaise saveur du médicament et de quelqu
vomissements ou coliques dans un certain nombre
cas.

Il est néanmoins de la plus haute importance,
l'avis de M. Strolh, que le cousso soit véritable et bo
ni trop vieux, ni trop avarié. C'est ainsi, dit-il, qu'
en a signalé dans le commerce qui (réduit en poud
n'était autre chose que de la poudre d'écorce de gr
nadier, mêlée d'une plante amère et astringente.

Il ne faut donc jamais acheter cette drogue pulvé
risée. La couleur rouge de ses fleurs doit être fraîch
et d'une odeur assez marquée qui rappelle le mélang
de thé, de houblon et de feuilles de sené, odeur qui n
devient évidente et forte que pour de grandes quan
tités.

couleur rouge de ces fleurs doit prédominer, que, dans le commerce, le cousso est un mélange cousso-essels ou inflorescences mâles et de cousso ou inflorescences femelles, et que, d'après Schimper, ces dernières sont les plus actives.

Les fleurs de cousso contiennent une huile grasse, de la chlorophylle, de la cire, une résine âcre, une résine insipide, du tannin, de la gomme, du sucre, des sels (Wittstein). On y trouve aussi une matière particulière qui se cristallise en aiguilles (Martin).

Plus récemment, on a de nouveau séparé ce principe actif du kousso, auquel on a donné le nom de koussine ou de kwséine, et on l'a considéré comme jouissant d'une propriété tænifuge par excellence ; mais jusqu'ici l'emploi de cette substance n'a guère fourni de résultats. (Dr PONT, *Ann. Soc. de méd. Gand.*)

Solution de Vleminckx.

Ce médicament est une solution de sulfure de chaux, employée d'abord dans la gale par Vleminckx, et qui peut guérir la gale en deux heures. Il est vrai que cette solution a l'avantage de tuer les acarus, mais elle détermine la formation d'un eczéma qui demande un certain temps pour guérir. Il est donc préférable d'employer la solution modifiée par Schneider dont voici la formule :

Calcis vivæ libra una.
Aq. font. q. s.
Sulph. citrini libr. duos.
Aq. font. libr. viginti.
E. ad remanent libras duodecim.

On emploie ce médicament de la façon suivant malade est mis dans un bain tiède, y reste une (heure, puis on frictionne avec un morceau de fl toutes les parties affectées par la gale avec la so ci-dessus ; on remet le malade dans un bain tiè il reste une demi-heure. Le lendemain, on r mence, et le plus souvent ce traitement suffit.

Le professeur Hébra, pour les femmes et les f dus à peau délicate, emploie souvent le m suivant :

Huile de pétrole.............. } Alcool...................... }	àà 30 gramme
Baume du Pérou.............	4 —
Huile de romarin, de lavande, de citron..................	àà 1gr,45.

Ce médecin emploie la solution de Vleminck tre le psoriasis, le prurigo et même le sycosis *nale Italiano delle malattie venerie.* 1876. — *B thérapeutique.*)

Styrax contre la gale (Pastau).

Le styrax est tout aussi efficace que le bau Pérou, d'un prix bien moins élevé, et présente e cet avantage qu'il ne gâte point le linge et di même d'un bain à la fin de la cure. Deux fri doivent déjà suffire pour détruire sûrement l'aca ses œufs. A la suite de la recommandation de M tau, on soumit dans l'hôpital militaire de Magde cinquante-cinq soldats galeux au traitement e

· le styrax liquide, et les résultats confirmèrent par-
;ement ce qu'avait annoncé le docteur Pastau. Le
'rax étant trop ferme pour être employé seul, on y
rute de l'huile d'olive, soit une once de styrax avec
irachmes d'huile d'olive, et l'on emploie ce mélange
ur deux frictions. Ce mélange est assez liquide,
une odeur non désagréable, facile à employer ;
drachmes doivent suffire amplement pour une fric-
on. La friction doit être faite avec beaucoup de soin ; il
aut en couvrir toute la surface cutanée, à l'exception
le la tête, et ne négliger aucun pli de la peau. Toutes
es femelles d'acarus que l'on retira des canalicules vingt-
|uatre heures après la friction furent trouvées mortes.
'ependant, pour être plus sûr du résultat définitif, il
aut mieux pratiquer une deuxième friction au bout
: douze ou vingt-quatre heures. Au commencement
à la fin, des bains de propreté sont indiqués ; « mais
mme traitement, ils sont absolument inutiles ». —
endant la cure, il faut défendre aux malades de se
ver, pour prolonger le contact du remède avec la
au. « *Jamais on n'observa d'effet irritant du styrax*
r la peau. » Quant à l'eczéma produit par l'acarus,
ne s'en trouve pas modifié : le styrax ne fait que dé-
uire les animalcules. Mais ce résultat une fois obtenu,
suffit de patienter ; l'éruption disparaît d'elle-même;
s conduits, ainsi que les vésicules, se dessèchent ; le
rurit cesse, mais après un laps de temps qui naturel-
ment varie selon l'intensité de l'éruption. Lorsqu'une
is on eut acquis une assez grande assurance dans le
aitement, on le formula ainsi : *seulement deux fric-*

tions, une le matin, l'autre le soir, chacune avec mélange d'une demi-once de styrax et 2 drachm d'huile d'olive : le lendemain on renvoyait les malad malgré la persistance de l'eczéma. Avec un deg moyen d'intensité, la peau redevenait nette après de ou trois semaines.

(*Gazette médicale de Strasbourg*

RÉVULSIFS.

Sinapisme en feuilles (RIGOLLOT).

Conserver à la poudre de moutarde toutes ses pro priétés, obtenir en peu d'instants avec facilité un ef décisif, avec la moindre quantité possible de médica ment, voilà les problèmes que M. Rigollot a résolu de la manière la plus heureuse ; aussi son sinapisme e feuilles se trouvera-t-il dans toutes les familles; car l révulsion rapide qu'on obtient ainsi est une médica tion d'urgence, dont l'opportunité se rencontre da bien des maladies. Voici en quels termes M. Rigoll expose les avantages de son sinapisme:

« Supprimer ce qui est désagréable et malpropr dans les sinapismes sous forme de cataplasme, et évite en même temps l'emploi du linge qui constitue u dépense et une difficulté de plus pour les hôpitaux e les ménages pauvres, était un problème intéressant

» En Angleterre, où l'on recherche beaucoup ce q est commode et confortable en matière de médicatio M. Cooper prépare un modèle de sinapisme par moyen très-élégant. Il recouvre une feuille de papie *d'une* solution de gomme dans laquelle est émulsion

principe âcre du piment enragé (fruit du *Capsicum* *itescens*). Ce papier, mouillé et appliqué sur la peau, oduit de la cuisson et une rubéfaction assez prompte; iis il a l'inconvénient d'agir aussi à la manière de uile de croton, et de déterminer souvent une érupn miliaire. Ce n'est pas là le sinapisme classique dont s médecins et les malades connaissent la propriété appeler une congestion sanguine sur la région qu'il cupe sans altérer l'épiderme. Quoique la préparation it nommée *mustard paper*, ce n'est pas un perfecionnement de sinapisme, c'est un médicament noueau dont l'appréciation est à faire par le corps méical.

» Je suis parti des mêmes idées qu'avait M. Cooper:

» 1° D'éviter aux malades et aux personnes qui les oignent le désagrément et la malpropreté du sinaisme sous forme de catasplasme; 2° de supprimer emploi du linge peu abondant chez les célibataires et s familles pauvres; 3° de rendre portatif et imméiatement applicable, sans préparatifs préliminaires, dérivatif par excellence. Seulement, j'ai respecté rupuleusement la tradition médicale, en ne présennt que la moutarde elle-même et rien que la mourde; je n'ai innové qu'une forme nouvelle dans le napisme.

» Sur une feuille de papier d'une certaine résistance, fixe une couche, d'un millimètre d'épaisseur, de faine de moutarde d'Alsace. Il n'était pas difficile d'imier en cela le procédé industriel de la fabrication du apier de verre ou des papiers peints veloutés, sur

lesquels on étale une couche de poudre de verre ou d la tontisse de laine, au moyen de la colle forte. Mai il fallait trouver, pour la poudre de moutarde, un l quide visqueux qui ne contînt ni eau, ni alcool, n matière emplastique ou résineuse. L'eau aurait déve loppé l'huile essentielle dans laquelle réside l'activité de la moutarde ; l'alcool coagule la myrosine et arrête la production de l'huile volatile ; les corps gras ou rési neux devenaient un obstacle à ce que la moutarde pût s'imprégner d'eau au moment de l'application du sina pisme.

» Un seul corps m'a réussi : c'est le caoutchouc dis sous dans le sulfure de carbone ou une huile volatile Après l'opération, le dissolvant s'évapore et laisse l farine de moutarde emprisonnée dans un réseau d fibres adhérentes au papier et qui sont perméables à l'eau comme le seraient les mailles d'un tamis. Cette feuille de papier, ainsi préparée, devient un sinapisme des plus actifs si, avant de l'appliquer sur la peau, on la trempe dans l'eau froide ou tiède pendant douze à quinze secondes. 6 grammes de moutarde, sous cette forme, suffisent pour rubéfier, avec beaucoup d'énergie, une surface de 1 décimètre carré.

» Il est vrai que je concentre les propriétés de la mou tarde en la débarrassant de son huile fixe. Je lui en lève ainsi 28 pour 100 de matière inerte. Cette idée n'est pas neuve : elle est consignée, depuis longtemps dans les ouvrages de Soubeiran, l'un de nos maîtres les plus regrettés.

» De plus, l'extraction totale de l'huile fixe par les al-

ure de carbone, ou un hydrogène carboné liquide, suivant les procédés de M. Deisse en usage depuis dix ans, donne à la farine de moutarde la qualité précieuse de ne rien perdre de ses propriétés actives par effet de l'air et du temps. C'est un avantage considérable que possèdent mes sinapismes.

» Si ma méthode était adoptée, les médecins se mettraient à l'abri de l'inconvénient de rencontrer une moutarde inactive. Ils pourraient rayer de leur prescription la recommandation habituelle d'employer de a farine fraîchement préparée. Le service ne serait pas moins grand pour les hôpitaux militaires, dont les ntendants se souviennent encore que tout l'excédent e farine de moutarde envoyée en Crimée est revenu n France à l'état de poudre inerte.

» M. Bussy a fait la lumière sur cette question de l'altérabilité de la moutarde, en nous apprenant que l'huile volatile est le produit de cette réaction réciproque de a myrosine et du myronate de potasse sous l'influence le l'eau. On conçoit qu'à mesure que l'huile fixe absorbe l'oxygène de l'air et devient rance, les particules le poudre absorbent, en même temps, la vapeur d'eau atmosphérique, et celle-ci opère une destruction lente, mais continue, des éléments qui donnent naissance à l'huile volatile. Or, c'est un fait acquis depuis longtemps, et je l'ai vérifié par une expérience de huit mois sur mes sinapismes : la farine de moutarde, privée de son huile, n'est plus hygrométrique.

» J'ajoute un mot pour justifier le nom peu scientifique de *moutarde en feuilles* que j'ai donné à cette

pas besoin pour comprendre que la moutarde rangée en forme de feuilles, et qu'il faut ap ces feuilles après les avoir trempées dans l'eau.

Bains sinapisés (LAURENT).

Farine de moutarde noire.. 100 gram. à 200 g

La moutarde est délayée dans un vase contei l'eau simple à la température ordinaire. Cette de pâte est ensuite jetée dans un bain tiède de 3 degrés, puis on agite de manière à disperser la de moutarde dans tout le liquide de la baignoir

Au bout d'un quart d'heure à vingt minutes personne est placée dans ce bain médicamentei ne tarde pas à éprouver des picotements sur t peau. Ces picotements ne vont pas en augm d'une manière très-sensible, mais après dix m

ıt pour éviter des phénomènes de cette sorte que ı gradue les quantités, et que l'on commence par ɛ dose assez minime, 150 grammes. La durée du ɴ est d'une demi-heure à trois quarts d'heure au ıs.

On doit chercher à garantir la figure de la malade la vapeur excitante qui est dégagée de la surface liquide.

Quand on retire la malade du bain, toute la peau ıt rubéfiée. Elle éprouve une chaleur prononcée. On ısuie avec soin et l'on ajoute même quelques frictions vec les linges. La personne est placée dans un appar-:ment suffisamment échauffé pour permettre à la ré-:tion de se continuer aussi longtemps que possi-le.

Il arrive généralement que les malades accusent, ıelque temps après, une sensation de bien-être bien ononcée. L'appétit augmente. Le soir, le sommeil t plus facile.

Les bains sinapisés conviennent très-bien, quand les :ces sont dans un grand état de prostration et qu'on ıffaire à une faiblesse générale, comme chez certaines ılades atteintes d'aliénation à la suite de fièvre phoïde, d'allaitement prolongé, d'hémorrhagies abon-ıntes; en un mot, présentant un degré plus ou moins and d'anémie. Il faut alors user de ce moyen de ma-ère à ne pas produire une excitation capable d'affai-ir les forces et même de les miner complétement. est pourquoi la dose de farine de moutarde ne doit us être aussi considérable, 120 à 150 grammes de

cette substance suffisent. Ces bains entretiennent une certaine activité dans les fonctions de la peau et suppléent bien souvent de cette façon à l'exercice en plein air, quand la malade est trop déprimée pour pouvoir permettre ces moyens hygiéniques d'une manière suffisante.

Dans les cas de ce genre, on se trouve bien d'alterner les bains sinapisés et les douches. L'action des douches paraît augmentée par les bains sinapisés.

La dose de la farine de moutarde dans le *bain sinapisé* du formulaire des hôpitaux est de 1 kilogramme. Elle est beaucoup trop élevée pour le plus grand nombre des indications.

(*Annales médico-psychologiques.*)

Documents historiques sur la thapsia.

La thapsia, *Thapsia garganica* (ombellifères), n'est point un médicament nouveau. Plus de trois cents ans avant l'ère chrétienne, Théophraste l'avait citée dans son *Histoire des plantes*. Il regardait sa racine comme vomitivè et purgative, et son usage externe comme capable de résoudre toutes sugillations et de produire sur la peau de petites ampoules.

Bien longtemps après, sous le règne de Néron, un médecin grec, Dioscoride, connaissait parfaitement la thapsia, et il la décrivit avec soin dans sa *Matière médicale*. Suivant lui, elle tirait son nom de l'île de *Thapsos* où elle avait été découverte. « Elle a, dit-il, les caractères de la *Ferula*. Cependant sa tige est plus

feuilles ressemblent à celles du fenouil ;
s à celles de l'aneth ; ses fleurs sont jaunes,
:t noire à l'extérieur, blanche à l'intérieur.
fétide et caustique. Les personnes chargées
ıction ne manquent pas d'oindre préalable-
visage d'un mélange d'huile et de cire,
éserver de ses vapeurs âcres et vésicantes.
s vertus, ce suc agit sur les téguments
actif ; il est antipsorique... ; uni à parties
:ire et d'encens, il forme un topique qui
ıeurtrissures ; mais, au bout de deux heu-
ation, on doit enlever l'*emplâtre*, et laver
ıdroit avec de l'eau salée chaude. Pris à
ce suc sollicite le vomissement et purge.
dans les asthmes, les pleurésies chroni-
la goutte. »

ɔlus tard, sous Vespasien, l'infatigable Pline
Histoire naturelle. Rien n'échappait à cet
tigateur. Lui aussi fit mention de la thapsia.
qu'elle prit crédit à Rome par l'usage qu'en
n. « Ce prince, à son avénement à l'em-
ribler la nuit, s'en revenait souvent le
meurtri, mais, à l'aide d'un mélange de
ncens et de cire, il parvenait à dissimuler
es lésions que le lendemain il n'y parais-

c-Aurèle, l'archiatre Galien, au milieu de
ses travaux, n'omit point de parler de
Il regardait cette plante comme âcre et
irant violemment au dehors les humeurs

profondes et en opérant la *résolution*. Au XVI[e] siècle, le commentateur Matthiole, suivant pas à pas son devancier Dioscoride, ajoute : « La *thapsia* croît en abondance dans la Pouille et principalement au mont *Saint-Ange*. Elle vient aussi sur nos côtes maritimes, et ressemble tellement à la *ferula* dont on tire le *sagapenum*, que les plus habiles ont beaucoup de peine à les distinguer l'une de l'autre. On la cultive en Italie dans les jardins. Sa racine est vendue souvent pour celle de *turbith*, ce qui lui a fait donner le nom de *faux turbith* ou *turbith bâtard* du mont *Saint-Ange* : il y a deux espèces de faux turbith : la première est la *racine de thapsia* ; la seconde est la *racine de pityus*. »

D'après ce qui précède, la thapsia, si usitée de nos jours, à cause de sa résine, comme topique révulsif, n'est autre, ce me semble, que la thapsia de Théophraste, de Discoride, de Pline, de Galien et de Matthiole. Ce n'est point à proprement parler une plante *africaine* bien que les Arabes en aient usé de tout temps, sous les noms de *Drize* et l' *Hiantum*, et qu'elle se rencontre sur les plateaux de l'Algérie.

Du temps de Théophraste, elle croissait aux environs d'Athènes. Depuis, c'est sur le promontoire, dit *Gargano* ou mont *Saint-Ange* qu'on la trouve le plus abondamment. De là l'épithète de *garganica* donnée avec raison à cette plante par les botanistes. La plupart des auteurs modernes de matière médicale l'ont passée sous silence. Ceux qui en ont parlé paraissent ne l'avoir guère connue, puisque les uns la nomment

hapsia fœtida, les autres *Thapsia villosa*, *Thapsia sclepium*, *Laserpitium*, *latifolium*, et l'ont confondue rec d'autres espèces et même d'autres genres.

(*Journ. méd. et chir. pratiques.*)

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

Traitement du choléra (P. LORAIN).

J'extrais de l'ouvrage de M. Lorain intitulé : *Etudes médecine clinique et de physiologie pathologique*, chapitre consacré au traitement du choléra. Le méoire de M. Lorain se recommande surtout par des servations empruntant aux sciences exactes les éthodes qui comportent la plus grande précision.

« S'il convient de traiter le choléra par la chaleur ? S'il faut se préoccuper avant tout d'arrêter la diarée ? — Un cas de thérapeutique expérimentale.

La médecine des symptômes. — C'est une pratique tinctive au médecin de prendre le contre-pied d'une ladie, et par là d'espérer en obtenir la guérison : *contraria contrariis...* » Ainsi, le premier mouvent de l'homme, qui veut faire office de guérisseur de s'en prendre à l'effet, sans plus réfléchir. Arrêles sueurs d'un phthisique, diminuer l'urine d'un bétique, couper la diarrhée, ce sont là des tendances tinctives. Il est vrai que mieux instruits, les médes naturalistes qui osent regarder en face les malas sans y toucher et qui en surveillent avec résigna-

tion l'évolution normale, enrichissent la méd
quelques heureuses abstentions. C'est ainsi
appris à ne pas s'en prendre à la peau dans le
éruptives, ni à la gorge dans la scarlatine, ni a
ches dans la rougeole, à tolérer la diarrhée de
typhoïde, l'expectoration dans le catarrhe des
ou dans la pneumonie, en un mot à resp
marche légitime et fatale de certaines malad
ne pas méconnaître qu'elles ont des *périod
saires.*

Supposons qu'un enfant ait le catarrhe
mières voies, lequel annonce la rougeole,
ignorant le traite par l'ipécacuanha, espéran
cher la rougeole, il sera blâmé. On n'estimera
vantage l'officieux qui s'obstinera contre une
bénigne dont l'évolution d'une dent sera la seu
Sans traiter ici la question de la diarrhée prém
du choléra, sujet réservé et difficile, je me cr
risé à dire que le choléra n'est pas tout entier
diarrhée, et que ce symptôme n'y occupe
qu'une place secondaire, ainsi que l'a montré l'é
de 1866. Cette manière de voir nous étant
par des faits dont tout le monde a pu reconna
vidence, je ne la justifierai pas, négligeant ég
un triomphe facile sur les mauvais chimiatres
fond de leur cabinet, ont imaginé d'expliquer
léra par une hémorrhagie séreuse de l'intesti
déraisonné sur l'analyse du sang. Ce qui est
c'est qu'il y a des cas où la diarrhée est insig
ce qui n'empêche pas les malades de mourir ;

montre bien alors que l'intestin n'a pas joué le
pal rôle dans la maladie. En pareil cas, il faudra
isser de côté l'arsenal des astringents. Mais si la
ée est considérable, que devra-t-on faire? Faut-
resser à l'intestin ? Si une variole est confluente,
s'adresser à la peau ? Je pense qu'on ne se ré-
a jamais à abandonner l'espoir de *couper* la diar-
et d'arrêter ainsi « cette *hémorhagie séreuse*, par
le s'épuise l'organisme ». Il est vrai qu'on ne
it guère à l'arrêter quand la maladie est grave,
ces choses-là ne se prouvent pas ; elles sont du
ine du sentiment, non de la science, et la masse
ujours là où elle croit voir un trou ouvert et
e espère boucher.

ut-il traiter le choléra par la chaleur ? — De 1832
36, il a été admis, en France, qu'on devait traiter
oléra par la chaleur, au dehors, en appliquant
raps chauds, des couvertures, de l'air chaud ou
vapeur d'eau, des briques chaudes, du sable
l, des frictions énergiques avec des corps gras
l'alcool, le vinaigre, l'ammoniaque, des bains si-
és ou fortement alcalins, etc. La méthode com-
des applications sans nombre, et qu'on ne pour-
enter d'énumérer toutes. Pour le dedans, même
ccupation : l'eau-de-vie et le rhum, et le vin (en
ot l'alcool), et la menthe poivrée, le thé, le café,
les *excitants*, tous les *échauffants*, ont été admi-
és, toujours afin de ramener la chaleur qui sem-
abandonner le malade.

d'abord faut-il réchauffer les cholériques ? Telle

est la question que se posera tout homme de sa
froid. Le premier mouvement de l'officieux sera, v
à-vis d'un malade quelconque, de lui réchauffer
pieds s'ils sont refroidis, et vis-à-vis d'un cholériq
de lui frictionner la peau qui est froide. Là est l'
stinct ; cet instinct est-il raisonné ? C'est ce qu'il co
vient d'examiner.

S'il est prouvé que les cholériques meurent de froi
il est logique de chercher un moyen de leur appor
de la chaleur.

S'ils ont froid parce que les sources de leur calo
fication fonctionnent mal, il est logique de cherche
activer ces sources.

Si l'on suppose que la maladie réside surtout da
une mauvaise distribution de la chaleur, il faut essa
de la mieux répartir.

*Mais s'il est prouvé que la production de la chale
doit être faible chez les cholériques, il ne faut p
leur en faire dépenser plus qu'il ne convient.*

Avant tout, il faut *étudier* la question à l'aide d
méthodes scientifiques.

J'ai fait un effort dans ce sens ; en tout cas je
doute pas que la question ne doive, dans un ave
plus ou moins éloigné, recevoir une solution défi
tive.

En attendant, il est prouvé que ceux qui ont em
ployé la glace *intus* et *extra* n'ont pas plus mal réu
que ceux qui ont employé la chaleur et les excitant
L'application de la glace en permanence sur le rach
a donné des succès incontestables ; aucun médecin,

s, en 1866, n'a refusé de donner aux cholériques 'eau glacée qu'ils réclamaient avidement, et le :h chaud a été abandonné.

uisque la pratique s'est ainsi modifiée, que devient *héorie du réchauffement nécessaire?* Il est vrai in frictionnait le malade pendant la dernière épi- iie, mais c'était lorsqu'il se plaignait de crampes, :'était à la crampe, non au refroidissement, que iressait la friction.

l est vrai aussi qu'on plongeait volontiers les ma- es dans des bains de moutarde ; mais les réchauf- :-on ainsi, ou avait-on en vue d'activer la circulation 'iphérique ?

L'erreur qui consiste à croire qu'on donne à l'orga- me de la chaleur en le forçant d'en montrer sur point, est générale.

En frictionnant la peau, en administrant un bain de ›eur, donne-t-on de la chaleur à un homme ? Non ; lui en prend, on l'oblige à en dépenser au dehors, n à en produire. Ainsi les excitants de la circulation, i peuvent être utiles (ce que je ne conteste pas), sont s moyens de perturbation empirique, et non une édication raisonnée.

Mais sortons de la période algide, et arrivons à cette riode qu'on a appelée *réaction.* Là, on ne cherche us à réchauffer les malades, et ils meurent autrement i'à la période algide. C'est à tort que, se fiant au ›uls qui bat plus fort, au visage qui se colore, à la :au qui est moins froide, on croirait à une grande roduction de chaleur dans la réaction. Nos tableaux

prouvent que cette période prolongée aboutit souve à un refroidissement central qui est progressif. La *for* du pouls n'indique pas non plus une augmentati dans la production de la chaleur : ces caractères ext rieurs sont trompeurs, et ne peuvent servir à une th rapeutique raisonnable.

Sur un fait de thérapeutique expérimentale da un cas de choléra (1). — « Une série de recherch entreprises d'après la méthode expérimentale, sur physiologie pathologique, m'a permis de traduire chiffres et de représenter sous forme de courbes que ques-uns des troubles fonctionnels qui surviennen dans l'organisme humain. Je détache de ce travail g néral, encore inédit, la présente note qui se rappor à un fait spécial de thérapeutique expérimentale q j'ai eu l'occasion d'étudier dans mon service de chol riques, à l'hôpital Saint-Antoine.

» La transfusion du sang a été pratiquée plusieu fois, principalement en Allemagne, dans des cas de ch léra. Les résultats de cette pratique n'ont pas toujou été heureux. On a proposé également d'injecter, da les veines des cholériques, des liquides doués de pr priétés chimiques actives, par exemple des liquid alcalins. Ces tentatives, fondées sur des théories chi miques insuffisamment justifiées, ne semblent p avoir été suivies de succès. Je tentai une opératio analogue, mais conçue d'après des données différente

(1) Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des scienc* novembre 1866.

s proposai d'introduire une substance liquide dans rculation d'un homme, pour opérer, non pas une n chimique, mais seulement une action méca- e, solliciter l'activité du cœur et ranimer peut-être rculation prête à s'arrêter, faute de liquide. En , le sang paraît ici faire défaut aux artères, le s est nul et le cœur semble battre à vide. Je me lai donc à injecter de l'eau pure, suivant en cela mple d'une opération analogue faite par un habile iologiste, Magendie, dans un cas de rage.

Je fis d'abord l'essai de cette opération sur un la- que je saignai et auquel j'injectai dans la veine ale une assez grande quantité d'eau tiède. L'ani- continua à vivre et ne parut pas incommodé. endis, pour tenter l'opération sur l'homme, qu'on menât un cholérique dont l'état parût désespéré. 9 septembre 1866, un homme vigoureux et bien titué fut amené dans ma salle à l'hôpital Saint- ine. Il avait eu la veille douze selles riziformes s vomissements. Le 29, à huit heures trente mi- s du matin, il présentait tous les signes du choléra e à la première période, qui est la plus péril- : crampes, refroidissement, cyanose généralisée, ression complète de l'urine, voix éteinte, pouls dyspnée excessive, prostration profonde. A ce ent, les mesures de la température et du poids, de l'homme tout entier que des excreta, nous laient les chiffres suivants :

Température de la bouche......	32°,0
Température de l'aisselle.......	34°,0
Température du rectum........	37°,6

» Le poids de l'homme était de 71 kilogrammes. Le poids des matières rendues depuis une heure du matin était de 700 grammes. Les urines étaient nulles. Le 29 au soir, à cinq heures trente minutes, l'état du malade avait empiré ; il était tout à fait algide, incapable de se mouvoir ni de parler ; ses pupilles dilatées ne se contractaient pas au voisinage d'une lumière ; il était tout à fait insensible, et, lorsqu'on le porta sur le lit d'opération, il avait la souplesse et l'apparence d'un cadavre. Il n'eut pas la force de ramener vers le milieu du lit sa tête qui était pendante en dehors de l'oreiller ; enfin il supporta sans en avoir conscience la dissection que je fis d'une veine sur son avant-bras; il ne retira pas son bras, et j'opérai comme sur un cadavre. Ayant mis à nu une veine superficielle, j'y introduisis un trocart dont la canule fut laissée en place et fixée dans la veine par une ligature ; 400 grammes d'eau à 40 degrés centigrades furent injectés à l'aide d'une pompe en verre, aspirante et foulante, dont les orifices étaient munis de valvules ou soupapes disposées de façon à ne pas laisser pénétrer l'air dans l'instrument. L'opération fut faite sans difficulté ; le cœur battit plus fort. Tel fut le premier résultat constaté ; le pouls ne devint pas encore sensible ; le second résultat constaté fut le suivant : la respiration devint plus ample et moins gênée ; le troisième fut l'élévation de la température. Un thermomètre maintenu dans la bouche marquait avant l'opération 26°,8, et après celle-ci, c'est-à-dire au bout de dix minutes, il monta et se maintint à 30 degrés. Enfin, aussitôt après l'opé-

n, le malade dit, d'une voix faible, qu'il avait
A huit heures il était endormi et respirait libre-
; sa peau était moite et se réchauffait. A onze
es le thermomètre, qui n'avait accusé que 33°,8
l'aisselle au moment de l'opération, mar-
34°,8 ; le malade était agité et vomissait abon-
nent. Le 30 septembre au matin, il était assez
pour se lever seul et se tenir assis sur une chaise ;
oix était moins faible ; il ne souffrait plus. Les
es n'avaient pas encore reparu, et le pouls était
nsible. Le thermomètre marquait :

Dans la bouche...........	35°,9
Dans l'aisselle............	34°,6
Dans le rectum...........	37°,8

Le poids du malade avait augmenté de 450 gram-
, fait ordinaire, et qui s'explique parce qu'il bu-
plus qu'il n'excrétait.

Le malade alla de mieux en mieux ; le 2 octobre il
ait 1 litre d'urine, sa température étant de :

Dans la bouche...........	36°,8
Dans l'aisselle............	36°,0
Dans le rectum...........	37°,2

Le pouls donnait, au sphygmographe, un tracé
ilier indiquant une tension forte et une impulsion
nale. Nous ne transcrivons pas ici le détail des
ervations recueillies plusieurs fois par jour, d'après
néthode des tracés mécaniques et des courbes, qui
le donne des indications positives. Le malade passa
les diverses phases du choléra régulier et en voie

de guérison, il devint, dans les délais voulus, rique, et accomplit la courbe normale du cholé ainsi que nous espérons le montrer dans u travail. Il quitta l'hôpital le 8 octobre en pleir valescence. Le 17 octobre et le 2 novembre, il : nouveau présenté à nous ; sa guérison est défin

Sur la thoracocentèse (MOUTARD-MARTI

Ce qui suit est textuellement extrait des leç M. Moutard-Martin, publiées par la *Gazette de taux*, rédigées par M. Lolliot.

« Lorsqu'on se trouve en présence d'un ép ment purulent, que le pus se soit formé de abord, ou qu'il soit la suite d'une ponction anté comment doit-on agir ? Il faut chercher à ret plus grande quantité de liquide possible. Mais e doit-on abandonner la cavité à elle-même, ou cher, au contraire, à la modifier par des inj détersives ? A ce sujet, il y a divergence d'op voici la mienne : lorsque l'état du malade n'(trop mauvais, il y a avantage pendant un (temps à ne pas faire d'injection dans la plèv

nule ? C'est là, à mon avis, un mauvais procédé ; r, pour placer la seringue, il faut toujours un cerin temps, pendant lequel l'orifice reste libre et presle constamment il s'introduit de l'air, d'où putréfacm, fièvre, et peu de temps après on est obligé de ire l'empyème.

» J'emploie le procédé décrit à l'Académie de méicine par M. Barth ; il est beaucoup plus simple que précédent, ne nécessite pas d'instrument nouveau, met complétement à l'abri de l'accident que je vous gnalais tout à l'heure. Quand la canule, armée de baudruche, a donné issue au pus, il faut tout simement mettre le doigt sur l'orifice de la canule, parssus la baudruche, puis on relève celle-ci, on y inıduit le liquide à injecter, on ferme son extrémité périeure, après avoir retiré le doigt on fait faire une piration au malade, et le liquide pénètre dans la vité pleurale. On recommence cette opération auat de fois qu'il est nécessaire, pour introduire dans plèvre une quantité suffisante de liquide, et par ce océdé il est impossible à l'air de pénétrer.

» Le liquide dont on se sert habituellement est la nture d'iode, étendue d'eau par moitié et addiınnée d'une quantité suffisante d'iodure de potasım pour tenir l'iode en dissolution.

» Une fois que l'on a injecté la quantité voulue de nture d'iode, il est bon qu'elle baigne le plus posle de la surface du foyer ; pour cela, il faut faire écuter des mouvements au malade ou lui imprimer ıelques secousses qui, en déplaçant le liquide, le

mettent en contact avec tous les points de la séreuse, et après cela on laisse sortir le liquide injecté. Au moment de la sortie du liquide, il peut se présenter un obstacle qui en supprime tout à coup l'écoulement; dans ces cas-là, je retire tout simplement la canule sans m'inquiéter de la teinture d'iode qui reste, car je n'attache qu'une médiocre importance à retirer la totalité de l'injection. Et en effet, quelle que soit la quantité d'iode qu'on laisse dans la plèvre, je n'ai jamais vu survenir d'accidents d'iodisme, et cela par la raison toute simple que la cavité purulente ne présente pas de conditions favorables à l'absorption, qui ne se fait que lentement et en quelque sorte au fur et à mesure de l'élimination.

» Il faut ordinairement recommencer les injections un certain nombre de fois, car le liquide se reproduit. Il faut assez souvent huit, dix et même quinze ponctions, avant que la guérison arrive.

» On a vu quelquefois, après un certain nombre de ponctions, l'un des trajets devenir fistuleux. Ordinairement, cette fistule ne constitue pas un accident bien grave, car, si elle permet assez facilement la sortie du pus, l'absence de parallélisme s'oppose à l'entrée de l'air.

» On a conseillé de se servir de ces trajets fistuleux pour faire des injections dans la plèvre, plutôt que de faire une nouvelle ponction ; mais c'est là une mauvaise pratique, car, en voulant pénétrer par les trajets, on est toujours exposé à l'introduction de l'air.

» On a conseillé également de laisser une canule à

neure ; mais c'est là encore un mauvais procédé, , en ouvrant la canule, on facilite l'entrée de l'air. sais bien que l'on peut ainsi donner issue au pus si souvent qu'on le veut, et que c'est là un grand ntage ; mais, malgré cela, il vaut mieux encore ne s'exposer à établir de communication avec l'air érieur. »

Traitement médical des kystes de l'ovaire (COURTY).

1° Préparation d'or, notamment oxyde d'or à la se de 2 à 5 milligrammes en commençant, et l'élent peu à peu jusqu'à 5 centigrammes ;

2° Analeptiques, toniques, reconstituants : eau de chy, fer, quinquina, etc. ;

3° Frictions résolutives, surtout iodurées, à l'iodure plomb et de potassium sur le bas-ventre ;

4° Diurétiques en frictions et à l'intérieur : scille, gitale, sel de nitre ;

5° Enfin et surtout, compression méthodique et oissante de toute la surface abdominale, à l'aide de intures élastiques.

Syphilis, prophylaxie, traitement (Commission anglaise).

« Les caractères de l'ulcère local et ceux de l'ulère syphilitique sont souvent trop peu distincts pour

permettre de les différencier d'une manière certaine de la plaie simple.

» Les sécrétions d'une personne qui est dans la période active de la syphilis sont contagieuses.

» L'isolement des individus infectés est un moyen réalisable, très-simple et très-important pour limiter la propagation de la maladie, et par là diminuer ses terribles effets sur la société.

» Le traitement de l'ulcère primitif doit être celui des autres plaies, car aucune méthode de traitement ne peut prévenir la syphilis générale.

» Enfin, quand la syphilis est légère, si elle est abandonnée à elle-même, elle disparaîtra spontanément.

» Le traitement mercuriel ne peut être appelé *spécifique* dans l'acception ordinaire du mot ; car il n'a pas d'action directe sur le poison, mais seulement sur les effets du poison. Il convient d'en cesser l'emploi quand la syphilis en est arrivée aux rupias et aux gommes.

» La salsepareille, le gaïac, le sassafras, n'ont aucune propriété antisyphilitique.

» Le mercure a une efficacité incontestable contre la syphilis des nouveau-nés. Cependant, comme la maladie sévit plus dangereusement sur les enfants faibles, mal nourris, il faut avant tout les placer dans de bonnes conditions diététiques, et la guérison s'obtient ainsi plus vite que par le mercure. »

Ces bonnes conditions hygiéniques ne doivent pas être négligées chez les adultes.

Otorrhée chez les enfants, nouveau mode de traitement (BONNAFONT).

1° L'otorrhée constitue une affection d'autant plus grave, que les lésions locales qui produisent l'écoulement s'allient à une constitution lymphatique (1) ou viciée par un principe strumeux, herpétique ou syphilitique ;

2° C'est une grande erreur de croire que, chez les enfants, le temps en amènera la guérison sans danger pour l'ouïe. La preuve, c'est que, dans tous les établissements de sourds et muets que j'ai visités, tant en France qu'à l'étranger, un cinquième au moins doivent leur infirmité à des otorrhées abandonnées aux seuls effets de la nature, dont la plupart eussent été guéries sous l'influence d'un traitement rationnel approprié ;

3° Que, des différents moyens employés contre les lésions locales du conduit auditif et de la membrane du tympan, les insufflations de poudres caustiques et astringentes méritent la préférence. Les injections de même nature ont l'inconvénient de porter leur action sur des parties saines qui devraient être respectées ; et les caustiques solides, très-efficaces pour toucher une partie limitée, deviennent insuffisants lorsque les ulcérations sont très-étendues ;

(1) Dans ces conditions, la gymnastique, les bains de mer, l'huile de foie de morue, une bonne alimentation, sont les adjuvants indispensables du traitement local. (B.)

4° Mais, pour que cette médication soit appliquée d'une manière rationnelle, il est essentiel de voir les parties lésées, car il n'est pas indifférent de cautériser les tissus sains, le tympan surtout. C'est afin de faciliter cet examen à un plus grand nombre de médecins que j'ai fait confectionner un nouvel otoscope très-simple, qui n'exige le concours d'aucune lampe et que sa forme rend portatif. Cet instrument pourra trouver également d'heureuses applications dans l'examen d'autres lésions organiques, telles que celles du col de l'utérus, etc., etc.

Épilepsie saturnine, ses rapports avec l'urémie.

On a fortement insisté, dit le professeur Rosenstein, dans ces dernières années, sur les relations des altérations rénales avec les affections convulsives. L'éclampsie, entre autres, se différencierait de l'épilepsie, en ce qu'elle coïnciderait avec la présence de l'albumine dans les urines; mais ce phénomène est loin d'être constant. D'autre part, chez les femmes grosses, la sécrétion urinaire est souvent albumineuse, sans qu'il s'ensuive nécessairement des convulsions éclamptiques ou puerpérales. Semblable difficulté s'offre à l'égard de l'épilepsie dite saturnine. Est-ce une pure névrose? Alors même que les accès se montrent isolés des autres symptômes de l'encéphalopathie, tout se réduit-il à une simple modification fonctionnelle? *N'y a-t-il* aucune lésion spécifique?

Dans l'encéphalopathie saturnine, l'anatomie pathologique révèle un état poisseux du cerveau, la sécheresse des membranes ; des molécules plombiques y ont découvertes par l'analyse chimique. Il est donc probable que l'élément saturnin se trouve, dans l'épilepsie, combiné en de certaines proportions avec la substance cérébrale. Par conséquent, on devrait écarter l'idée d'une affection essentielle. La question, toutefois, a pris un autre aspect : Traube, en 1861, ayant signalé des lésions rénales dans l'intoxication saturnine, on tendit à rapprocher l'éclampsie plombique de l'éclampsie urémique. Sur ce point, les avis peuvent être partagés. Tandis que Tanquerel niait la fréquence des lésions rénales, MM. Lancereaux et Olivier la croient plus grande qu'on ne l'a dit. M. Bouillaud, en 1864, a cité, au contraire, un cas d'épilepsie saturnine, où, du plomb existant dans le cerveau, les reins furent trouvés sains. Enfin, M. Rosenstein déduit d'une série d'expériences des conclusions opposées aux présomptions de MM. Lancereaux et Olivier. Son travail, inséré dans *Virchow's Archiv* (mai), est résumé par la *Gazette hebdomadaire* (10 août).

En premier lieu, ni albuminurie, ni altération des reins chez les chiens empoisonnés par le plomb. La vie se termine, il est vrai, par des accès d'épilepsie assez semblables aux accès urémiques, avec amaurose et diminution de la diurèse ; mais l'absence d'albuminurie, l'intégrité des reins, le sang contenant la proportion normale d'urée, sans développement de carbonate d'ammoniaque, établissent des différences in-

contestables. Les convulsions, d'après M. Rosenstein, rappelant ce qui se passe sur l'intestin et l'utérus, dépendraient de l'action du plomb sur les fibrilles musculaires des vaisseaux cérébraux.

MM. Rosenstein et Olivier sont deux observateurs habiles et consciencieux; comment s'expliquer leur désaccord ? Cette question qu'il se pose, le rédacteur de la *Gazette hebdomadaire* la résout en disant que le premier a expérimenté sur des chiens, le second sur des lapins et des cochons d'Inde. Dès lors, il en appelle aux lumières de l'avenir.

(*Journal de Médecine mentale.*)

Traitement de la pneumonie des enfants à l'hôpital des Enfants d'Édimbourg, par le docteur STEPHENSON SMITH.

Dans tous les cas de la pneumonie aiguë, l'intensité de la fièvre, la force du malade estimée surtout par l'état du pouls et l'étendue de la lésion, sont d'abord prises en sérieuse considération avant d'instituer aucun traitement. Si la maladie est à son début, si la fièvre est forte et si le pouls est bon, de petites doses de vin d'antimoine et d'ipéca avec une solution d'acétate d'ammoniaque sont prescrites : 5 gouttes de chaque vin toutes les trois heures si l'enfant est jeune, plus s'il est âgé. Quelquefois on y ajoute de petites doses d'acide nitrique dilué et de teinture de digitale. Chez la plupart des enfants qui entrent à l'hôpital, il n'y a aucun traitement actif à employer, car les pe-

s malades sont dans un état de prostration qui in-que l'emploi des stimulants. Alors on leur donne n mélange de liqueur ammoniacale aromatisée et esprit de nitre, une cuillerée à dessert de vin toutes s trois heures, du lait et du thé de bœuf. En géné-l, on permet aux enfants la nourriture qu'ils pré-rent. Chez les enfants, il est rare que la toux soit équente, mais si les quintes sont pénibles et répétées, n les calme facilement avec quelques grains d'*hy-rargyr. c. creta* ou de poudre de Dower.

Tant que persistent les symptômes aigus, des fo-lentations d'eau chaude sont constamment mainte-les et appliquées sur la poitrine, ce qui soulage aucoup les enfants, surtout s'il y a de la dyspnée. ici la meilleure manière de faire ces fomentations : ne bande de flanelle de largeur et de longueur suffi-ntes pour entourer la poitrine est appliquée imbi-e d'eau chaude, et on la recouvre d'une bande im-erméable assez large pour recouvrir complétement flanelle.

De cette façon, la flanelle reste humide et chaude endant longtemps, et la poitrine se trouve envelop-ée d'une chaleur humide.

Telle est la règle de traitement pour la période iguë. Depuis six ans que l'hôpital est ouvert, pas une outte de sang n'a été extraite à un malade atteint de neumonie.

Dans une période plus avancée de la maladie, des rictions avec un liniment à l'huile de croton ou avec

la teinture d'iode ont paru utiles pour aider à la r sorption des produits enflammés.

Durant la convalescence, on prescrivait généra ment, comme toniques, du fer et de l'huile de foie morue.

Badigeonnages médicamenteux.

Les badigeonnages médicamenteux, dit M. Boin remplissent plusieurs objets ; le plus important est mettre les parties badigeonnées à l'abri du contact l'air ; le deuxième est de modifier les parties ; le tr sième, dans certains cas, est d'aider à l'absorption médicament employé ; le quatrième, enfin, est d'ex cer une compression douce, uniforme et favorable.

M. Boinet insiste spécialement sur les avantages ce mode de traitement appliqué au pansement (plaies. Dans les plaies anciennes ou récentes, dit les badigeonnages ont l'immense avantage de mo fier rapidement les sécrétions, quelle que soit leur n ture. Ils agissent comme antiseptique, surtout la tei ture d'iode, en même temps qu'ils forment une couc imperméable qui oblitère les vaisseaux capillaires les met à l'abri du contact de l'air ; ils préviennent ainsi la résorption purulente et empêchent l'infectio putride.

Parmi les substances qui n'agissent que mécaniqu ment en empêchant le contact de l'air et en exerçant une compression légère, M. Boinet signale particuliè*rement* le collodion, employé avec succès dans le trai-

at des gerçures du sein, des maladies de la peau, laies artificielles, des engorgements du sein, de ipèle, des douleurs névralgiques et rhumatis- s, etc. L'auteur s'élève, en terminant, contre la ntion de ceux qui veulent faire des enduits de lion une panacée héroïque et universelle contre s les maladies, surtout contre les maladies in- natoires, les péritonites puerpérales, les suppu- as phlegmoneuses, les arthrites aiguës, etc. *l. de méd.*)

Thérapeutique respiratoire (BÉCLARD).

Béclard, au nom d'une commission dont il fait e avec M. Gubler, lit un rapport sur un mémoire . Sales-Girons ayant pour titre : *La Thérapeu- respiratoire, ou moyen d'introduire les médica- s par la voie bronchique.*

nsi que le pressent l'Académie, dit M. Béclard, vail de M. Sales-Girons est la suite et le déve- ment des idées bien connues de l'auteur sur cette ode de traitement, qui consiste à porter sur la ieuse des bronches, non pas les gaz et les vapeurs, les solutions médicamenteuses chargées de leurs ipes actifs, et suspendues dans l'air inspiré par oyen de la pulvérisation des liquides. Cette mé- e thérapeutique, l'auteur l'avait déjà proposée ne médication applicable aux lésions de l'appareil ionaire ou aux maladies de poitrine. Dans le tra- qu'il soumet aujourd'hui à l'Académie, M. Sales-

Girons a des visées plus hautes. Il vient compléter le travail que vous a fait connaître M. le professeur Bouillaud, dès 1861, sous le titre de *Diète respiratoire*, et ce qu'il propose, c'est une méthode générale de traitement des maladies, selon laquelle les médicaments appropriés seraient administrés par la voie des bronches au lieu de l'être par la voie gastrique comme d'habitude.

L'auteur s'adresse directement à la physiologie et lui demande si, en effet, la surface des bronches n'est pas préférable à la surface digestive pour la bonne administration des médicaments. La question préjudicielle, dit M. le rapporteur, est celle de savoir si les liquides pulvérisés pénètrent réellement dans les bronches jusqu'à leurs divisions ultimes. Sur cette question, un remarquable rapport de M. Poggiale et les expériences de M. Demarquay n'ont pas laissé le moindre doute touchant cette pénétration. Elle est donc démontrée réelle depuis longtemps, et l'instrument pulvérisateur perfectionné que vous a soumis M. Sales-Girons tout récemment n'a fait que rendre plus facile et mieux établie cette introduction des poussières liquides dans les bronches. Il est certain aujourd'hui que, en réduisant cette poussière à l'état de nuage ou de fumée, comme cela a lieu avec cet instrument, les canaux bronchiques, quoique anguleux et diminuant de calibre, la reçoivent dans toute leur étendue. Enfin, les preuves surabondent pour assurer que cette pulvérisation pénètre jusqu'aux extrémités de l'arbre respiratoire. Et maintenant, en ce qui con-

ne le pouvoir absorbant de la muqueuse pulmo-re, il est incontestable qu'il y a peu de surfaces eux douées pour l'absorption. Entre la substance doit être absorbée et le sang qui y circule, il n'y a ar ainsi dire rien d'intermédiaire. Aussi les liquides 'on introduit dans les poumons y disparaissent-ils ec une surprenante rapidité. Vingt-cinq litres d'eau uvent être injectés dans les bronches d'un cheval six heures, et sont absorbés aussitôt sans incom-oder sensiblement l'animal. Enfin, il est connu de us les physiologistes que, lorsqu'on veut introduire ne solution liquide, il n'est pas de voie d'absorption us sûre ni plus prompte que l'organe bronchique. 'après ces faits d'expérience, la physiologie peut donc pondre à la question de M. Sales-Girons que la voie spiratoire présenterait, en comparaison des autres, e supériorité réelle pour l'absorption des médica-ents. En moins d'une demi-minute, toute la masse nguine passe, pour ainsi dire, globule à globule, ns son épaisseur d'une admirable ténuité de tissu, e telle sorte que la matière absorbable se trouve en ntact avec chacun des éléments du sang.

Il résulte de ces conditions, qu'en comparaison vec la voie digestive, la voie bronchique est, sous ous les rapports, indiquée pour l'absorption des mé-dicaments. L'estomac d'un cheval, dont on a lié le pylore, peut, d'après les expériences de M. Bouley, supporter vingt-quatre heures une solution de stry-chnine, sans que l'animal soit empoisonné. L'intestin grêle est la partie où l'absorption est le plus active,

elle y est encore moindre que dans les bronc
n'y a donc point de doute à élever sur la préf
que mérite la voie respiratoire que propose M.
Girons pour l'introduction des médicaments li
pulvérisés selon sa méthode. Et cette méthode
lation est compatible avec l'acte physiologiqu
respiration.

L'auteur distingue parfaitement des sub
actives, comme celles qu'il faut réserver pou
médication. Ainsi les alcaloïdes, et notammen
fate de quinine, contre les fièvres intermittente
cite même une observation de cure remarquabl
ce n'est pas la question de thérapeutique qui
occuper M. Sales-Girons; il lui semble que si l
siologie témoigne en faveur de son idée nouv
thérapeutique ne peut pas manquer de venir
la réaliser heureusement.

M. le rapporteur arrive au dosage difficile du
cament dans cette méthode. M. Sales-Girons d
obtient une goutte de solution dans les bronch
chaque inspiration volontaire de sa pulvérisati
qui suffirait pour produire une dose notable da
séance de cinq minutes, séance qu'on répéterai
ou trois fois dans les vingt-quatres heures, s'il
lait.

En résumé, dit en terminant M. Béclard, la p
logie répond, en effet, à M. Sales-Girons que l
des bronches est la porte la plus largement ouv
l'absorption des médicaments, et par conséqu
leur bonne administration. Lorsque cette méthod

ns la suite, il y aura lieu de voir jusqu'où ie les grandes espérances de l'auteur. En- as quelles maladies conviendra-t-il de l'appli- ra-ce dans celles qui pénètrent dans l'orga- r la respiration, suivant le principe établi en es par M. Sales-Girons : *Quantum valeat ad absorptionem morbi, tantum valeat ad mem remedii* ; le champ en serait assez vaste, :rait imprudent de répondre à ces questions : l'expérience clinique ait permis de se pro-

flation de poudres médicamenteuses.

maît le procédé qu'emploie M. Mallez pour la lésion primordiale qui amène la *goutte* , avec ou sans rétrécissement concomitant de Ce procédé consiste à insuffler, à l'aide pareil très-simple et peu susceptible de se : par l'usage, des poudres dont l'interposition nuqueuse ulcérée des surfaces environnantes, empêche nullement de dilater, s'il y a lieu, le réci.

docteur Bouloumié, médecin aide-major au râce, vient de publier sur ce mode de traite- mémoire contenant une dizaine d'observa- cueillies dans le service de M. le professeur n, et dont le plus grand nombre est favorable flations de M. Mallez.

Les poudres employées au Val-de-G
composées de la manière suivante :

1° Sous-nitrate de bismuth bien dessèc
et finement pulvérisé..........
Chlorure de chaux...............
Carbonate de soude..............
2° Charbon desséché et pulvérisé......
Chlorure de chaux...............
Carbonate de soude..............
3° Sous-nitrate de bismuth pulvérisé.
Charbon pulvérisé...............
4° Sous-nitrate de bismuth pulvérisé..
Acide phénique..................
5° Sous-nitrate de bismuth pulvérisé.
Azotate de plomb................
6° Sous-nitrate de bismuth pulvérisé...
Permanganate de potasse.........

Dans les trois dernières préparations
nique, l'azotate de plomb et le perma
tasse ont été dissous dans une quantité
suffisante pour imbiber les 50 grammes
de bismuth mis dans une soucoupe. Ces
été mises dans une étuve chauffée à
chaleur jusqu'à entière dessiccation. Le
desséché a été finement pulvérisé et p
un tamis très-fin.

Il est facile et souvent utile de vari
substances entrant dans la compositio
suivant l'effet que l'on veut produire.

Quoi qu'il en soit, à moins que l'on n'
à des cas exceptionnels, l'auteur croit,
sée de M. Mallez, que la préférence doi

sous-nitrate de bismuth associé à un désinfectant: est absorbant, légèrement astringent, et il adhère s-intimement aux muqueuses avec lesquelles il est is en contact.

Toutefois, comme toutes les méthodes celle-ci n'est s infaillible, mais en étudiant ses effets et les cir-nstances dans lesquelles elle est appliquée, il est pos-ble d'en tirer un meilleur parti. Ainsi M. Bouloumié remarqué que l'écoulement reparaissait si l'on sus-ndait prématurément les insufflations. Celles-ci doi-nt être quotidiennes et continuées vingt ou trente rs s'il le faut. L'écoulement se reproduit encore si poudre n'a pas été bien tamisée, ou sous l'influence n bain prolongé.

Une bonne précaution à prendre dans le cas où le ssage de la sonde conductrice est difficile et qui de-nt indispensable quand il existe un rétrécissement, t d'employer quelques bougies dilatatrices avant de courir à l'insufflation. En opérant ainsi, on traite multanément les deux maladies.

(*J. méd. et chir. prat.*)

r l'administration des médicaments par l'intermédiaire de la membrane muqueuse des fosses nasales (RAIMBERT).

La membrane pituitaire, comme voie d'absorption d'introduction des médicaments dans l'économie, t complètement négligée ou abandonnée, si tant est

qu'elle ait été mise à contribution à ce point (dans un but thérapeutique. Irriter, stimuler membrane, provoquer l'éternument, agir ain révulsion ou par excitation des nerfs olfactifs *consensus* sur l'encéphale, telle est la seule int qu'on paraît avoir eue, jusqu'à présent, en com et en administrant par les fosses nasales les p diverses auxquelles on a donné le nom de *ste toires.*

La salivation, que j'ai observée plusieurs f bout de quelques jours de l'emploi, contre l' d'une poudre composée de calomel, précipité et sucre candi, en me démontrant avec quelle cette membrane absorbe, m'a suggéré l'idée d'y recours pour combattre les affections douloureu la tête et certaines maladies des yeux.

Les expériences que j'ai faites, les observatio j'ai recueillies, sont encore peu nombreuses : ai les aurais-je pas communiquées à l'Académie d'avoir réuni les éléments d'un travail plus c et plus digne d'elle, si je n'y avais été forcé po vegarder mon initiative de recherches que j'ai prises depuis plus de six mois, et que je n'ai varier au gré de mes désirs.

Voici le résumé de mes observations :

I. M. H..., substitut du procureur impérial, trente ans, est atteint depuis quelque jours de et de coryza. Il éprouve le 16 février une doulei intense dans le nerf sus-orbitaire gauche ; ell

puis vingt-quatre heures, augmente par accès et le
ive de sommeil.

L'air n'éprouvant aucun obstacle à passer par les
sses nasales, je prescris : poudre de guimauve,
gramme ; morphine, 5 centigrammes. — Priser une
ncée de ce mélange toutes les deux ou trois heures.

Le soir la douleur est calmée, la nuit est bonne, et
lendemain toute douleur a disparu.

II. Le 25 janvier, une femme âgée de soixante-
uatre ans est admise à l'hôpital pour une bronchite
itense qui nécessite l'application d'un large vésica-
ire entre les deux épaules. Dans les premiers jours
: février, au moment où elle commence à entrer en
nvalescence, cette femme est prise d'une céphalalgie
ve et continue. Cette douleur de tête ayant résisté à
es pédiluves sinapisés, le 5 février je lui fais priser
utes les deux ou trois heures le mélange suivant :
ucre porphyrisé, 2 grammes; chlorhydrate de mor-
hine, 5 centigrammes.

Le lendemain, la douleur a diminué ; le troisième
our elle a complétement cessé. Quelques jours après,
ette céphalalgie étant revenue, la même prescription
'a fait disparaître définitivement.

III. Une fille de dix-huit ans, admise à l'hôpital
our une chlorose, accuse de vives douleurs de tête ;
lles se manifestent par élancements et reviennent sur-
out dans l'après-midi.

Le 8 février, en même temps que les ferrugineux je
prescris le même mélange que ci-dessus de sucre et

de morphine, à priser toutes les trois he et toutes les deux heures dans l'après-mi

Le lendemain, légère diminution des vralgiques. Les prises sont rapprochée heures) : l'amélioration devient plus proi ce n'est qu'au bout de six jours qu'elles s ment calmées pour que la malade puisse la médication ferrugineuse leur dispariti

IV. Le 10 février je suis appelé à doni à mademoiselle Est..., âgée de soixante-s est atteinte de grippe avec coryza assez l pas obstruer les fosses nasales. Cette ma rhumatisante, se plaint de douleurs lanc tout le côté gauche de la tête avec bou d'oreille. Ces douleurs existent aussi à d un moindre degré. Je conseille de pris deux ou trois heures : sucre porphyrisé, chlorhydrate de morphine, 10 centigrami demain, les douleurs ont disparu, les bou d'oreille seuls persistent.

V. S..., cultivateur, âgé de soixant éprouve depuis plusieurs mois une doule de la mâchoire inférieure à droite ; la dou aux gencives et à la partie inférieure et la de la langue, elle revient par accès très- S... a déjà fait arracher plusieurs dents, persiste. Les points douloureux des gen muqueuse formant le plancher de la bouch latérale de la langue sont cautérisés légè le nitrate d'argent : soulagement de court

douleurs ne cèdent pas non plus à un vésicatoire appliqué au devant de l'oreille gauche.

Le 24 février, je prescris de priser toutes les heures ou toutes les deux heures le mélange suivant : sucre porphyrisé, 2 grammes ; morphine, 10 centigrammes.

Rémission et diminution très-prononcées des accès douloureux, c'est tout ce que je puis obtenir ; mais le malade se trouve suffisamment soulagé pour ne pas accepter un nouveau vésicatoire que je me propose de saupoudrer de morphine. Je tiens du pharmacien que le malade fait de temps en temps préparer le même mélange, ce qui prouve que s'il n'est pas guéri il est du moins soulagé.

VI. B..., commis dans une maison de nouveautés, âgé de dix-neuf ans, est atteint depuis le milieu du mois de mars d'une névralgie dentaire qui occupe le côté gauche de la mâchoire inférieure. Vers la fin du mois, je lui fais priser plusieurs fois par jour un mélange de sucre porphyrisé, 5 grammes ; chlorhydrate de morphine, 5 centigrammes. Il n'en obtient aucun soulagement.

Le 2 avril je change les proportions de cette poudre, et je conseille de priser par chaque narine, deux fois le matin, deux fois dans le milieu du jour et deux fois le soir, une pincée de 2 grammes de sucre porphyrisé additionné de 10 centigrammes de chlorhydrate de morphine. La douleur disparaît pour ne plus revenir.

Je pourrais augmenter le nombre de ces faits, si tous les malades atteints de névralgie étaient venus m'instruire du résultat obtenu ; mais presque tous

ceux de la campagne s'en sont abstenus, je ne les a plus revus. Je n'ai pas toujours eu des succès aus prononcés, parce que j'ai commencé mes premiei essais par des doses trop faibles du sel de morphine Peu à peu, j'ai diminué la quantité de sucre et l'a réduite à 1 gramme pour 5 centigrammes de mor phine, ou 2 grammes pour 10 centigrammes. Cett proportion me paraît la plus convenable ; cependant j l'ai vue échouer dans un cas de névralgie temporo maxillaire double, qui céda à des vésicatoires au tempes saupoudrés alternativement de 1 centigramm de morphine.

Deux prises successives ou très-rapprochées, comm dans l'observation VI, me paraissent préférables à de prises ne revenant que toutes les deux ou trois heures c'est sans doute à cette dernière manière de procéde et à la faible dose du sel de morphine, relativement la quantité du sucre, qu'a été due la lenteur de la gue rison dans les observations II et III.

Le cercle dans lequel je me suis renfermé jusqu'ic peut être beaucoup agrandi. Les douleurs de l'irido choroïdite, la photophobie, sont, je crois, justiciable de préparations narcotiques portées par inspiration sous forme de poudre, jusque sur la membrane pitui taire. D'autres médicaments doivent aussi trouver leu emploi par cette voie, comme la digitale, la noi vo- mique ou la strychnine, etc. L'iodure de potassium, dont j'ai constaté la présence dans mon urine au bout de deux heures, après en avoir prisé 50 centigrammes *dans* cet espace de temps, le mercure trituré avec du

ıcre ou de la gomme, le calomel mêlé à ces substances, ainsi administrées, remplaceront peut-être un our les frictions d'onguent napolitain ou iodurées, pratiquées sur les tempes et la région sourcilière dans les maladies des yeux.

Traitement de l'urticaire.

Bains alcalins au bicarbonate de soude, de 300 à 500 grammes pour un bain entier. Lotions sur les régions atteintes avec de l'eau vinaigrée (1/4 de vinaigre ur 3/4 d'eau), au moyen d'une éponge, dans les crises e démangeaisons.

Le prurigo, comme l'urticaire, cède très-souvent près trois ou quatre bains au deutochlorure de mercure (sublimé corrosif). La dose, en général, ne doit pas dépasser 50 grammes, en commençant par 20 grammes, que l'on fait dissoudre dans 100 grammes d'alcool à 90 degrés ; on ajoute eau distillée 300 grammes, puis on verse le tout dans une baignoire de bois ou émaillée pleine d'eau pour un bain entier.

On obtient encore souvent une sédation immédiate en saupoudrant les parties avec la poudre suivante bien mélangée :

Oxyde blanc de zinc................	10	grammes.
Camphre.........................	5	—
Amidon.........................	40	—

Pour boisson, orangeade et autres liquides acidulés.

On doit s'abstenir de toute charcuterie et de légumes azotés, tels que les choux.

(*Journal des conn. médicales.*)

Traitement de l'iritis (FOUCHER).

La thérapeutique de l'iritis doit toujours être très-active. D'abord, si le malade est vigoureux, il faut pratiquer une émission sanguine générale, et même deux, s'il peut les supporter ; il se fait immédiatement une rémission remarquable dans l'état de l'œil ; il faut y ajouter des sangsues ou des ventouses-Heurteloup aux environs de l'œil malade.

Après la saignée vient le mercure, que l'on administre sous forme de calomel à doses fractionnées de 10 à 30 centigrammes par jour, en paquets ou en pilules donnés toutes les deux heures. Si l'on craint une dérivation intestinale trop énergique, on peut associer l'opium au calomel, et faire des pilules contenant, avec 2, 3 ou 4 centigrammes de calomel, 1 centigramme d'extrait thébaïque. Les doses petites et fréquemment répétées donnent les meilleurs résultats.

On administre encore quelquefois, dans l'iritis rhumatismale ou dans l'iritis syphilitique, l'essence de térébenthine ; on a même voulu lui attribuer les vertus d'un médicament spécifique, mais les résultats signalés ne sont pas très-probants, et dans le cas où M. Foucher lui-même l'a essayée, il n'en a pas retiré de grands avantages.

Comme topiques, il ne faut jamais employer de substances irritantes. La belladone doit jouer ici un grand rôle, car elle possède l'avantage multiple d'immobiliser l'organe enflammé, d'apporter une certaine détente dans l'œil, de calmer considérablement la douleur et de maintenir la pupille dilatée.

C'est d'abord le collyre à l'atropine qu'il faut employer dès le début ; car, tandis que les adhérences de l'iris à la cornée sont extrêmement rares en dehors des hernies de l'iris, les adhérences postérieures ou à la capsule existent presque toujours, même dès le début de l'iritis ; seulement, à cette période, elles sont assez lâches pour céder.

On se trouve admirablement bien de l'emploi quotidien de la solution suivante :

Sulfate d'atropine.............	15 centigrammes.
Eau distillée...............	30 —

dont on instille une ou deux gouttes dans l'œil malade.

On peut, en outre, faire autour de l'orbite des frictions avec la pommade belladonée ou avec de l'onguent mercuriel belladoné.

Contre l'iritis chronique ou subaiguë, les révulsifs placés sur la tempe peuvent être d'un excellent effet. Ce sont d'abord les vésicatoires volants souvent répétés, ou si ces révulsifs paraissent trop effrayants, on leur substitue avantageusement les applications de teinture d'iode. A cet effet, on se sert de teinture d'iode

ordinaire, ou d'une teinture que M. Foucher emploi de préférence, et dont voici la formule :

Iode............................	2	grammes.
Iodure de potassium............	2	—
Alcool rectifié..................	5	—

On badigeonne la tempe, chaque jour, avec un p ceau chargé de cette solution jusqu'à desquamation l'épiderme, pour revenir à l'application du même pique, dès que celle-ci n'est plus douloureuse.

Les préparations de quinquina, et même le sul de quinine, peuvent constituer ici un excellent ac vant. Enfin, dans les cas très-anciens, l'emploi c tinu de l'arséniate de potasse, à la dose de 1 à 2 c tigrammes par jour, produit d'excellents effets s qu'on puisse bien expliquer comment, mais l'us doit en être prolongé.

L'indication particulière, dans le cas d'iritis syj litique, est tout simplement celle du traitement m curiel, qui presque toujours a très-rapidement rai de la maladie.

Deux opérations peuvent être pratiquées à l'occas de l'iritis. Dans le cas d'hypopion considérable, on faire la paracentèse de la chambre antérieure ; en el en même temps qu'on ouvre une issue au pus, calme les phénomènes inflammatoires. Ainsi, chez malade du service de M. Foucher, couché au n de la salle Saint-Barnabé, une iritis, survenue bi quement sous l'influence d'un refroidissement, a amené un hypopion considérable, avec douleurs tr

lentes. La paracentèse, faite à la partie inférieure la cornée, fit évacuer tout le pus, et, à partir de l instant, les douleurs disparurent comme par en-iantement, en même temps que la vision se rétablis-it.

Enfin, on peut faire là une des plus heureuses appli-itions de l'iridectomie. On peut, à l'aide de cette pération, guérir certaines iritis chroniques qui, sans le, resteraient interminables ; elle détend l'œil et ctive la résorption des produits inflammatoires. On eut la pratiquer plus tard, en vue d'avoir une pupille tificielle, lorsque les dépôts plastiques apportent un stacle matériel à l'accomplissement de la vision.

(*Journ. de méd. et de chir. pratiq.*)

buminurie aiguë; traitement par le sulfate de quinine, l'eau de Vichy et les purgatifs ; guérison en vingt-deux jours, par M. Berholle.

Je suis appelé, le 4 avril dernier, chez une de mes lientes, Mme L..., qui avait été, la veille, prise subi-ement d'étouffements violents pendant une course u'elle faisait en ville ; elle avait même eu, dit-elle, eaucoup de peine à rentrer à son domicile. Cette ame, âgée de cinquante ans, était en traitement de-puis six mois pour des accidents déterminés par une tumeur fibreuse de l'utérus ; mais elle avait toujours joui d'une bonne santé, qui n'avait été troublée que par une céphalalgie périodique, laquelle, depuis deux ans, avait cédé à l'influence du sulfate de quinine.

cation que le moindre mouvement provoq
cris douze gouttes de teinture de digitale.

Du 4 au 7, même état. Ce jour-là, je r
la bouffissure à la face ; et l'examen que
extrémités me fait découvrir un œdème
L'idée me vient aussitôt que ma malade p
être affectée d'une albuminurie ; l'analyse
fait rencontrer, en effet, une notable quar
mine.

Du 7 au 10, les symptômes semblent (
graver ; l'œdème envahit tout le corps e
rapidement. La malade peut à peine se l
lit et ne peut se coucher sur le dos. Le m(
vement pour se déplacer développe une g
cation. Les urines sont rares, déplacé(
n'existe pas de douleurs dans les reins.
consultation M. Gubler : il constate une g
tité d'albumine dans l'urine ; et après av

la source de Lardy, et tous les trois jours un purgatif avec une pilule contenant 10 centigrammes d'aloès et de calomel.

Du 10 au 13, la maladie semble s'aggraver ; mais lors Mme L... est prise tout à coup d'une polyurie abondante. Dès le lendemain, je trouve une amélioration sensible, et surtout une notable diminution dans l'oppression. Le mieux continue les jours suivants et l'œdème disparaît graduellement.

Le 18, l'amélioration est encore plus caractérisée ; la respiration est plus longue et l'auscultation ne donne plus à entendre les râles sous-crépitants symptomatiques de l'œdème des poumons ; l'anasarque diminue rapidement.

Le 22, la malade peut marcher sans essoufflement ; j'adresse des urines à M. Gubler, qui n'y découvre pas d'albumine, à son grand étonnement.

Le 24, il reste à peine des traces d'œdème ; les règles apparaissent en retard de quelques jours.

Le 26, il n'y a plus d'œdème ; la malade a bon appétit, et affirme se trouver dans son état de santé habituel.

J'ai revu la malade hier, 7 mai, et j'ai procédé à un nouvel examen des urines, qui ne contiennent plus trace d'albumine, Mme L... sort comme d'habitude ; elle a même fait plusieurs voyages à l'Exposition. Je me propose de la surveiller, afin de savoir si la guérison est définitive ou si la maladie n'a eu qu'un temps d'arrêt. (*Union médicale.*)

Du régime lacté dans l'albuminuri

M. Serre, d'Alais, a publié dans le tome XL\
letin de thérapeutique un mémoire très-intére
titulé : *Traitement de l'anasarque par le lait,*
et la diète sèche. Ce traitement comprend tro
tions: 1° privation complète de boisson; 2° tro
au lait chaque jour ; 3° un peu d'oignon aprè
des soupes, pour tout remède. Ce régime doit
tinué pendant un mois ; il est, dit l'auteu
efficace dans l'anasarque albumineuse.

J'ai souvent conseillé le traitement reco
par M. Serre, d'Alais; je n'ai pas été aussi heu
lui. Je ne veux point pour cela déprécier sa r
qui m'a toujours paru très-remarquable. Le
de mes insuccès sont variées : ou j'ai été cons
tardivement, ou mes malades n'ont pas sui
reusement le régime, se lassant vite de cette
l'oignon. Cela tient peut-être aussi aux habi
cales. Dans le Midi on use plus volontiers de l
l'oignon qu'à Paris; on peut ainsi, par une lo
coutumance, en accepter l'usage journalier et

Au lieu de soupe à l'oignon, j'ai eu reco
plusieurs cas avec un avantage marqué, à l'en
clusif du lait de vache, comme aliment et
boisson.

Il faut, peu à peu, y accoutumer l'appareil
Dans le début, il convient quelquefois de c
lait avec une infusion de thé de fleurs d'ora

d'eau, et en donner moins d'un litre dans les vingt-quatre heures; mais on arrive bientôt à le donner pur et à en faire tolérer deux ou trois litres dans les vingt-quatre heures.

Je préfère le lait au sortir du pis de la vache, et quand l'estomac y est fait, les dernières portions de la traite. Je le prescris également bouilli ou glacé, suivant les habitudes et les dispositions individuelles; on peut l'aromatiser, si cela est indispensable, avec un peu d'eau distillée de laurier-cerise ou de fleurs d'oranger, mais pas d'autre aliment ni médicament.

Voilà les conditions dans lesquelles le lait est le mieux indiqué et les considérations qui rendent un compte satisfaisant des heureux résultats qu'on obtient.

Ce n'est pas dans l'albuminurie avec anasarque prononcée que l'alimentation lactée exclusive est surtout indiquée, mais toutes les fois que la quantité d'urine rendue dans les vingt-quatre heures est notablement diminuée.

Il est une autre condition que celle de la quantité du liquide évacué qui a beaucoup plus d'importance, c'est celle de la quantité des matériaux fixes contenus dans les urines des vingt-quatre heures. C'est quand ce nombre descend beaucoup au-dessous du normal que l'indication devient plus nette; il est des cas où elle est considérable; ainsi, dans la dernière analyse que j'ai exécutée, la quantité d'urine rendue dans les vingt-quatre heures était descendue à $0^{lit},65$ et la quantité des matériaux fixes contenue dans ces urines n'était

plus que de $15^{gr},6$ au lieu de 50 grammes, qui esl nombre normal moyen pour un homme de l'âge malade.

La diminution des matériaux fixes évacués dans urines de vingt-quatre heures, tient surtout à la di nution de l'urée, qui est éliminée alors par l'appa digestif et convertie en carbonate d'ammoniaque. arrive des cas où cette élimination et cette convers sont si considérables que la nature des liquides de l' tomac est tellement changée, que les matières de missement ont une réaction alcaline et une odeur a moniacale.

On comprend sans peine que la digestion devie impossible avec un pareil suc gastrique, et que les ments, agissant comme des corps étrangers, soient jetés de l'estomac par le vomissement. Dans ces l'alimentation lactée présente deux avantages : le p mier tient à ce que le lait produit beaucoup mo d'urée que la plupart des régimes; le second, c'est la lactine se convertit facilement en acide lactique masque la réaction ammoniacale que prennent d ces cas extrêmes les matières contenues dans l'es mac.

La merveilleuse efficacité du lait dans plusieurs fections de l'estomac, caractérisées surtout par les missements de toutes matières alimentaires autres lui, tient très-probablement aux causes que je vi d'indiquer.

es propriétés hygiéniques et thérapeutiques café (Conférence de l'Association polytechnique, !8 juillet 1867) (1).

Mesdames, Messieurs,

:z presque tous les peuples, on trouve l'emploi d'une ou plusieurs substances qui agissent spé- ement sur le système nerveux pour animer et uefois pour troubler nos facultés intellectuelles. ıs notre Europe, ce sont les boissons alcooliques; rou et en Bolivie, la coca; en Chine, l'opium; en Mineure, le haschich.

omme semble se complaire dans l'emploi habituel ›stances qui égarent sa raison, comme si bien ıt elle n'était déjà que trop vacillante !

mi les moteurs du système nerveux dont l'usage 1 sur toute la surface du globe, les uns, tels que :ooliques et le tabac, offrent des avantages com- s par de bien graves inconvénients; les autres, ıe le thé et le café, n'ont presque toujours que sultats heureux, quand leur emploi est sagement ıit.

ıt de cette dernière substance, le café, que je me se de vous entretenir aujourd'hui. Je serai bien ıpensé de mes efforts si je puis mettre en lumière ıes vérités qui vous soient utiles sur un sujet qui, rés divers, doit tous nous intéresser.

Les documents et notes qui n'ont pas trouvé place :ette conférence sont placés à la fin de ce travail, et és dans le *texte par des* numéros d'ordre.

En effet, nous sommes en France de grands co sommateurs de café, tandis qu'à Londres chaque hal tant n'en emploie que 0^k,900 par an ; à Paris, il nous en faut pas moins de 3 kil. pour notre provisi annuelle. (Note 1re.)

J'entrerai dans quelques détails médicaux qui vo sembleront peut-être arides ; mais un honnête homm disait Henri IV, doit savoir un peu de théologie po son salut, de droit pour ses affaires et de médeci pour sa santé.

Voici l'ordre que je me propose de suivre :

1° Définition ; 2° historique ; 3° culture, récolte principales variétés ; 4° composition chimique, étı des principaux principes immédiats du café ; 5° p parations diverses qu'on lui fait subir ; 6° altérati falsifications, 7° abus, inconvénients ; 8° rôle hyg nique, usages dans différentes conditions de santé de maladie ; 9° résumé.

1° *Définition.* -- Le café est la graine du *Coffea arabi* sous-arbrisseau toujours vert, ayant de 3 à 6 mèt de hauteur, et appartenant à la famille des rubiacée la tribu des cofféacées. Une plante bien différente p ses propriétés, l'ipécacuanha, est produite par un ge *Cœphelis*, qui n'est pas très-éloigné du genre *Coff* (Note 2.)

Les Arabes donnent le nom de *buun* à la bois qui se prépare avec les graines de café.

1° Le caféier fut connu des Hébreux et des Arabes croît naturellement en Éthiopie, et peut-être aussi *Abyssinie* et en Arabie. Selon Abdalcader, on pré

lu café en Éthiopie de temps immémorial. (Note 3.)

L'origine de l'emploi du café est encore entourée de ›eaucoup d'obscurités. Naironi (*Usage du café*, 1671) ıttribue cette découverte à un garde-chèvres et à un ›rieur de couvent. Ce garde-chèvres se plaignit à les moines que ses chèvres veillaient et sautaient toute ı nuit, contre leur ordinaire. Le prieur les observa ıne nuit dans l'endroit où elles paissaient ; et ayant emarqué qu'elles mangeaient des fruits de certains ırbrisseaux, il fit bouillir de ces fruits dans l'eau, et ɛprouva qu'en buvant de cette eau, elle excitait à veiller. Il en donna à ses moines, afin de les empêcher de lormir pendant les offices de nuit. Galland traite cette ıistoire de fable ; mais c'est une tradition reçue en)rient ; puis ce n'était pas une chose extraordinaire ןue de voir les moines s'endormir pendant les offices le nuit.

Voici un récit emprunté à la thèse de M. Pénilleau, ןui peut nous servir de guide pour arriver à l'origine le la découverte des propriétés du café. Il appartient ì Abdalcader Algérizi, d'après son manuscrit arabe, qui a pour titre : *Ce qu'on peut croire de plus précis et de plus sincère touchant le café*, savoir, s'il est permis aux mahométans d'en user.

Dans le milieu du IXe siècle de l'hégire (XVe de I. C.), le moufti Gemal-eddin-Mohammed-Dhabhani, ןui demeurait à Aden (Arabie Heureuse), fit un 'oyage en Perse, où il trouva des gens de son pays qui ›renaient du café. A son retour à Aden, sa santé

s'étant altérée, il s'imagina de prendre du café et s'en trouva fort bien.

De plus, il remarqua que le café avait la propriété de dissiper la pesanteur causée par les fumées qui montent à la tête, de dégager l'esprit, de donner de la joie, de rendre les entrailles libres, et surtout d'empêcher de dormir sans être incommodé, propriété qu'il mit à profit quelque temps après. Dans une retraite, il fit prendre du café à ses derviches à l'entrée de la nuit; et, tous ensemble, ils la passaient en prière, avec une liberté d'esprit à laquelle on n'était pas parvenu jusqu'alors. A son exemple, les gens de loi, les artisans, les voyageurs et tous les habitants d'Aden en firent usage.

D'Aden, le café passa à la Mecque (Arabie Pétrée), vers la fin du IXe siècle de l'hégire, et ce furent les dévots qui en prirent les premiers dans le temple de la Mecque, afin de mieux vaquer à leurs prières nocturnes. Le café dont ils se servaient était fait avec la gousse qu'on leur apportait de l'Arabie Heureuse. A l'exemple des dévots, les habitants de la Mecque en prirent, et le café devint, en cette ville, d'un usage général.

Remarquons que les Abyssiniens faisaient aussi, de temps immémorial, usage des feuilles et des *fruits* du café, et qu'ils rejetaient les *semences*.

Ce furent probablement les semences qu'on employa quand l'usage du café s'étendit de l'Arabie en Égypte. Il fut introduit au Caire par un derviche d'Yémen (*patrie* du grand café), au commencement du Xe siècle.

Voici l'itinéraire qu'il suivit pour arriver jusqu'à
ıs. De l'Égypte, le café passa en Syrie, à Damas, à
p, et arriva à Constantinople. En l'an 962 de l'hé-
e (1554 de J. C.), sous le règne de Soliman II ; un
nmé Hekem, venant d'Alep, et le nommé Schems,
ıant de Damas, ouvrirent à Constantinople chacun
: maison de café qui fut très-fréquentée. Ils eurent
peu de temps beaucoup d'imitateurs. Le café fut
ınu dans l'Europe occidentale en 1583. Léonard Rau-
lf, médecin allemand, est le premier qui parle du
é (*Voyage au Levant*, 1583). Prosper Alpin (*Plantes*
Égypte, 1591, et *Médecine des Égyptiens*, 1592)
ppelle *bon*, *ban* et *calaf*; il dit que les Égyptiens et
Arabes préparent avec ses semences une boisson
'ils appellent *caova*, que cette boisson fortifie l'es-
nac, désobstrue les viscères; que la décoction de
é possède à peu près le goût de la décoction de
corée, quoique cependant elle soit meilleure. En
17, Dalechamps (*Histoire des plantes*) en fait men-
ı sous le nom de *buna*, et dit que Garcias (*Histoire*
Indes et de l'Amérique) l'a décrit sous le nom de
ngo.

En 1644, Louis XIV est le premier qui prend du café
France ; les 500 grammes ou la livre valaient alors
ı francs. On commença à boire du café en Italie en
ı5, à Londres en 1652. Thévenot (*Voyage au Le-*
it) le fit connaître en 1657. En 1669, Soliman aga
introduit l'usage à Paris. En 1690, les Hollandais
ısportèrent le caféier de Moka à Batavia ; puis de
avia ils en transportèrent plusieurs pieds au jardin

d'Amsterdam. Ils plantèrent le caféier à Java, à Bata via et à Surinam. La France en est redevable au zèl de M. Besson, lieutenant général de l'artillerie e amateur de botanique, qui se priva, en faveur d Jardin royal, d'un pied de caféier qu'il avait fait veni de Hollande. En 1714, M. Pancras, bourgmestre régent de la ville d'Amsterdam, fit transporter à Marl un pied de caféier qui fut présenté à Louis XIV, et d là placé au Jardin royal, où de Jussieu lui vit donne des fleurs et des fruits, et le décrivit (*Mémoires d l'Académie des sciences*, 1715). Deux ans après, plu sieurs jeunes caféiers provenant de cet arbuste fure envoyés aux Antilles, mais ils périrent. Le capitair Desclieux fut chargé, en 1720, d'en transporter tro autres pieds à la Martinique; pendant la traversé qui fut longue et périlleuse, il y en eut deux qui p rirent, et le troisième ne dut la vie qu'au dévoueme de ce capitaine, qui lui prodigua les soins les pl assidus et partagea avec lui sa ration d'eau. Cet uniq pied devint la source de toutes les plantations de ca en Amérique, où le climat lui fut si favorable qu'il multiplia en peu d'années d'une manière prodigieus De 1715 à 1726, les Français établirent la culture caféier aux Antilles, à la Martinique, à Saint-Domi gue, à la Guadeloupe et à Cayenne. Le caféier ne f introduit à la Jamaïque qu'en 1756.

Toujours est-il que nous devons aux Hollandais possession du café dans nos colonies. Reconnaisso qu'ils aiment à faire des cadeaux à la France, hier café, aujourd'hui le Luxembourg.

Comme l'émétique, le café a été persécuté ; nous empruntons le récit de ces oppositions à la thèse de M. Pénilleau.

En l'an 917 de l'hégire (1511 de J. C.), le gouverneur Kaïr Beg vit dans le temple de la Mecque des gens qui buvaient du café, et comme il n'avait pas encore entendu parler de cette boisson, il crut qu'ils buvaient du vin, et leur fit défendre de boire du café.

Le lendemain, il convoqua les officiers de justice, les docteurs de la loi, les notables de la Mecque, et leur demanda s'il devait tolérer l'usage du café. L'assemblée conclut qu'il fallait recourir à l'avis des médecins. L'un des deux médecins que l'on consulta avait fait un traité contre le café, jaloux, dit-on, de ce qu'il lui ôtait beaucoup de pratiques. Les deux médecins assurèrent que le café était froid et sec, et qu'il était nuisible à la santé. Un docteur de la loi objecta que Ben-Giazlah, célèbre médecin arabe, avait écrit, dans son *Traité des médicaments simples*, que le café était chaud et sec et fort propre à l'estomac : un autre, docteur de la loi, soutint que le café enivrait comme le vin ; ce qui donna sujet de rire à l'assemblée, parce qu'ayant dit qu'il avait bu du vin, il avait contrevenu au précepte de la religion et de la loi mahométane, qui le défend, et pour peine on lui donna quatre-vingts coups de bâton. L'assemblée déclara que le café était une boisson défendue par la loi : la sentence fut signée par les docteurs de la loi et par les médecins, et il fut défendu de vendre du café et d'en boire même en particulier. Un musulman ayant été surpris à en boire

chez lui, fut châtié et promené sur un âne par les places publiques, par ignominie et pour servir d'exemple. Au Caire, en l'an 930 (1520 de J. C.), un docteur de la loi voulut faire interdire le café, disant qu'il était nuisible à la santé; les autres docteurs se moquèrent de lui, parce qu'il était de notoriété publique que le café ne causait pas les effets qu'il supposait. Mais en l'an 941 (1534 de J. C.), un prédicateur, dans une mosquée, prêchant contre le café, s'écria que ceux qui en prenaient n'étaient pas de vrais musulmans. Ses auditeurs fanatiques, à la sortie de la prédication, se jetèrent sur les maisons de café, brisèrent les cafetières et les tasses, et maltraitèrent tous les gens qui y étaient assemblés.

A Constantinople, en 1565, pendant que les maisons de café étaient remplies de monde, les mosquées se trouvaient vides pendant le temps de la prière. Les prédicateurs dirent que le café était une espèce de charbon, et ce qui avait rapport au charbon était défendu par la loi. Ils eurent raison, et le mufti fit fermer les cafés et défendit d'en prendre même en particulier. Mais, comme il est d'ordinaire de se roidir contre les défenses, surtout dans les choses qui ne font de tort à personne, on n'en continua pas moins à prendre du café. Quelque temps après, un autre mufti, mieux informé des propriétés de cette boisson, déclara que le café n'était pas un charbon et qu'il n'était pas défendu par la loi. Alors tout le monde en prit, depuis le grand seigneur jusqu'au plus petit de la ville. Plus tard, les grands visirs s'attribuèrent une autorité sur

cafés et s'en firent un grand revenu, car ils en étaient un si grand nombre, qu'ils leur rendaient par r 2 sequins (le sequin est une monnaie d'or valant livres de notre monnaie). Pendant la guerre de ndie (1665), le grand vizir Kupruli fit fermer les fés, sans avoir égard à la perte du gros revenu qu'il retirait.

On peut juger, d'après cela, que ce n'est pas d'aurd'hui que cette belle île de Candie donne de la ibulation aux Turcs. Espérons que l'ère de la liberté commencer pour elle.

Avant de terminer ce rapide historique, un mot ulement sur l'étude botanique de cet important gétal. On en trouve une description sommaire dans Christomathie arabe de Hezarfen Hosain Effendi. rbre du café, dit-il, ressemble au cerisier ; le fruit est rouge, gros et doux, et est tellement semblable a cerise, que si l'on en mettait parmi les cerises, on le connaîtrait qu'en mangeant, par son odeur et n noyau qui se divise en deux parties. Le goût de ce iit est aigrelet et est encore plus agréable que celui la cerise.

En 1587, Dalechamp le nomme *buna*, et dit qu'il semble au mungo (*Ophiorhiza mungo*, rubiacées). Prosper Alpin dit avoir vu un pied de cafeier, au ire, dans le jardin d'Ali bey : il fait mention de cet re sous le nom de *ban* et de *calaf*, et le décrit à tort mme un fusain.

De Jussieu (*Mémoires de l'Académie royale des iences*, 1715) donna une description du cafeier, sur

un pied de cet arbuste qui se trouvait dans les
du Jardin royal, et l'appela, par allusion à ses
Jasmin d'Arabie à feuilles de laurier.

Mais c'est bien Jussieu qui le premier don
description satisfaisante du caféier et obse
phases diverses de sa végétation, depuis la ge
tion jusqu'à la fructification.

3° *Culture, récolte et variétés* (germination)
a cru longtemps que la graine de café dessé
germait plus, c'est une erreur : à l'aide de pré
qui sont exposées dans le Mémoire que j'ai
M. Léon Marchand, on peut faire germer les gr
café conservées, mais il est aussi bien démon
la certitude de réussite de la germination décr
le café en raison du temps de conservation, be
plus vite que pour la plupart des graines.

Il faut au caféier un climat privilégié, la te
ture doit s'y élever rarement au-dessus de 25
et ne point s'abaisser au-dessous de + 10. Co
vigne, son rival européen, le caféier se plaît
coteaux abrités. Les terres vierges nouvellem
frichées lui sont très-défavorables. On le s
pépinière dans un bon terrain, et les graines
cinq à six semaines après ; on leur donne d

on étête les arbrisseaux, afin de forcer la séve de se jeter dans les branches latérales, et afin de mieux faire la récolte. Le caféier aime l'eau, et il convient d'établir des canaux d'irrigation dans les terres très-arides.

L'arbre est en rapport pendant trente ou quarante ans. Le caféier ne peut être conservé en France qu'en serre chaude; ainsi cultivé, il donne rarement des graines en petite quantité et de mauvaise qualité.

Comme beaucoup de végétaux des contrées intertropicales, le caféier fleurit toute l'année, mais c'est surtout au printemps et en automne qu'il se charge de fleurs. Les fruits sont mûrs quatre mois environ après la floraison. Les raisins noircissent sur nos coteaux trois mois après que la fleur est passée. Si la vendange n'a qu'un temps, la récolte du café dure toute l'année.

Il s'agit de débarrasser la graine du café de la pulpe qui l'entoure et qui constitue le fruit; pour cela, plusieurs procédés sont mis en usage. Le premier, et qui paraît le plus efficace pour conserver au café son arome, est employé en Arabie, en Abyssinie, à Zanzibar, à Bourbon. Il consiste à réunir les fruits en tas pendant la nuit, à les étendre le lendemain au soleil, jusqu'à parfaite dessiccation, puis à les mettre dans de grands mortiers de bois, où on les pile jusqu'à ce que la graine soit complétement débarrassée de son enveloppe, on les vanne et on les trie pour en séparer les graines brisées.

Le second procédé, employé à la Martinique, con-

Le dernier procédé et le plus simple dom
mauvaise qualité de café ; il consiste à fair
le fruit entier dans l'eau pendant trois ou qua
à le débarrasser par le lavage de la pulpe, (
loppe, et à faire sécher la graine. Ce procéd
ployé au Brésil, et les cafés préparés par c(
se nomment *cafés lavés*.

Ajoutons cependant qu'à l'Exposition ur
nous avons étudié de très-beaux cafés é(
Brésil ; je citerai, parmi les producteurs p
le baron Nuvafriborgo à Rio-Janeiro, qui a e
cafés écorcés, séchés au naturel et en coque
drade a exposé du café sec et pelé de belle
on trouvait dans la vitrine de M. Pereira d
écorcé et pelé, et du café-myrte.

Les contrées qui fournissent principalemen
à notre consommation sont : le Brésil,
Antilles, Zanzibar, la Réunion, l'Inde et l'É

eau, des quantités *approximatives* fournies par les
ers pays de production : Brésil, 130 millions; Java,
millions ; Ceylan, 17 millions ; Haïti, 16 millions ;
ayara, 15 millions; Cuba et Puerto-Rico, 14 millions;
matra, 5 millions; Afrique et autres pays, 3 millions;
ka, 2 millions 1/2; Antilles anglaises, 2 millions 1/2 ;
tilles françaises et hollandaises, 1 million 1/2.

le suis grand amateur de bon café. Voici, dans les
nditions actuelles du commerce français, quelles sont
règles que je suis pour mon approvisionnement.

Je consulte des personnes qui, pour leur profes-
on, consomment de grandes quantités de bon café,
je les prie de me prévenir quand il sera arrivé à
ris des premières sortes de café se rapprochant le
us du moka. C'est aujourd'hui le zanzibar. Je me
ansporte chez le marchand en gros qui a reçu ces
fés et j'en choisis une balle; j'en agis de même pour
martinique : j'en achète un tonneau. Je les conserve
ans leur emballage clos dans un lieu sec. Ils gagnent,
première année, et se conservent bien pendant
uatre ans. Il est bien entendu qu'ils doivent être
rréfiés séparément.

Il arrive dans le commerce français un grand
ombre de sortes de cafés. (Note 4.) Je ne puis décrire
i que les principales ; commençons par la plus
enommée.

Moka. — C'est le plus estimé des cafés, il nous
ient de l'Arabie. Le grain est petit, jaunâtre, et sou-
ent presque rond. Cette forme arrondie est surtout
ue à l'avortement d'une des graines. Il se distingue

par un arome suave et par une délicieuse saveur
il a été torréfié convenablement et bien prép
faut se garder de le torréfier au delà des sages li
Le feu doit être doux, et la torréfaction conti
ment surveillée par un œil expérimenté. Il y
sieurs sortes de café moka; le meilleur est cultiv
l'Yémen, il est presque entièrement consom
Arabie, en Syrie et en Égypte. On n'en import
fort peu en Europe, et l'on n'en exporte que de
lités inférieures. « Avant d'arriver aux ports d'A
drie, de Jaffa ou de Beyrouth, d'où elles sont exp
plus loin, les balles de moka ont été examinées
à grain, et des doigts expérimentés en ont reti
gneusement tout ce qu'elles renfermaient de f
demi-transparentes et d'un brun verdâtre, les
qui donnent une liqueur véritablement sai
agréable. » Ce système est si régulièrement app
qu'un observateur attentif remarquerait sans pe
altérations continues du café, depuis son poi
départ jusqu'à son arrivée en Europe. Même
l'Arabie, la qualité est fort différente, selon
s'éloigne ou qu'on se rapproche de l'Yémen.

« Il m'est, dit M. Palgrave, arrivé nombre
d'être témoin oculaire du triage auquel la fève
est soumise, et je puis affirmer que l'on pro
cette opération avec l'attention scrupuleuse de
cheurs de diamants, quand ils examinent les
qui renferment les précieuses pierres. »

La conclusion de M. Palgrave est que, à Con
nople même, il arrive bien peu de vrai café de l'Y

t que le moka qui s'expédie en Europe ou en Amérique ressemble au véritable comme une infusion de bois de Campêche ressemble aux produits des vignobles de Porto. Après le café de l'Yémen, bien qu'à une grande distance, vient celui de l'Abyssinie, puis ceux de l'Inde, de la Réunion. Quant à celui d'Amérique, les Orientaux le placent au dernier rang. Comme le riz et le thé, le café a dégénéré en passant du vieux monde dans le nouveau. »

Il y a, il faut le reconnaître, un peu d'exagération dans ces préférences des producteurs. Pour nous, qui nous croyons assez bon juge, notre martinique n'est pas à dédaigner, soit seul, soit associé aux bonnes sortes de moka.

Zanzibar. — C'est la sorte qui est actuellement vendue chez nous sous le nom de moka. La fève est petite comme celle de l'yémen ; sa couleur est la même, un peu plus pâle, d'un jaune léger un peu verdâtre ; les grains sont irréguliers ; il en est de roulés, d'arrondis comme ceux de moka ; mais on en trouve aussi d'aplatis comme sont ceux du café bourbon. L'odeur, la saveur, surtout après la torréfaction, rapprochent le zanzibar des bonnes sortes de moka.

Café martinique. — Très-bonne sorte à grains volumineux allongés, d'une couleur verdâtre persistante ; les grains sont recouverts d'une pellicule argentée qui se sépare à la torréfaction. Le sillon longitudinal est très-marqué, très-ouvert; odeur franche, agréable; cafe riche en principes actifs.

Café haïti. —Café d'un vert plus clair ; il est en grains

plus irréguliers, rarement pourvus de ı
veur et son odeur sont moins agréabl(
pré cédent.

Café Bourbon, ou de la Réunion. -
qui se rapproche du café moka, m:
gros, moins arrondi, également ja
lui ; son arome est moins parfait,
agréable. Il existe aussi à Bourbon un
mercial désigné sous le nom de café
fourni par le *Coffea mauritiana* Lamk
pointu, recourbé en corne par une extré
est amère ; on le dit émétique.

Il faut une grande habitude pour re
ment les bonnes sortes de café. Une lon
permet sans doute, en appréciant atten
ractères physiques et les propriétés (
(odeur, saveur), de porter de bon
mais, pour qu'ils soient sans appel, (
noncer qu'après avoir soumis le café à (
torréfaction convenable, et apprécié ı
tion le produit de l'infusion. Il ne faut
vue que, par une conservation qui n'es
le bon café comme le vin prend de la

Composition. — Le café a été a
grand nombre de chimistes, parmi le
citer Seguin, Robiquet, Plaff, Rochel
Voici les substances qui en ont été (
dernier chimiste : chloroginate de potas
3,5 à 5 ; caféine libre, 0,8 ; essence co
dans l'eau, 0,001; essence aromatique ı

re, soluble dans l'eau, et essence aromatique moins ıble, 0,002; matières azotées, 13; glycose dextrine, 5; substances grasses, 10 à 13; matières celluloıues, 34; potasse, chaux, magnésie, acide phosphoıue, acide sulfurique, acide silicique, chlore (traces, 897; eau, 12. Traité par l'eau, le café lui abanınne de la caféine combinée à l'acide chloroginique; ı y a signalé aussi des malates et des matières azoes, et d'autres sels solubles à base de potasse.

L'*essence aromatique suave* contribue à donner aux ifférentes sortes de café leur odeur et leur saveur spéiales; mais d'autres corps, qui sont modifiés par la torléaction, paraissent y avoir une part plus importante. L'*acide chloroginique* présente une grande analogie ec les tannins; il appartient à cet ordre de corps; se gonfle et se modifie pendant la torréfaction; c'est l qui donne à l'infusion de café cru la propriété rearquable de développer une belle coloration vert neraude sous l'influence de l'air et de quelques gouts d'ammoniaque. (Note 5.)

La *caféine* est le principe immédiat le plus remarıable du café. La caféine a été découverte par Runge, uis étudiée par Robiquet, Boutron, etc. C'est un alaloïde d'une très-faible puissance alcaline; d'après les xpériences de MM. Robiquet et Boutron, 500 grames de différentes espèces de café ont fourni en caféine les proportions suivantes: café martinique, 1gr,79; afé d'Alexandrie, 1,26; café de Java, 1,26; Moka, ,06; Cayenne, 1,0; Saint-Domingue, 0,89.

La caféine existe dans plusieurs autres substances,

parmi lesquelles je dois citer le thé, le guarana, le thé du Paraguay.

(Voyez, pour les propriétés chimiques de la caféine, la note 6.)

On n'est pas encore bien d'accord sur le rôle que joue la caféine dans l'infusion du café. Cependant si, d'une part, on dit qu'elle se volatilise et se modifie pour la plus grande partie pendant la torréfaction, de l'autre on peut répondre que toutes les substances qui renferment de la caféine agissent d'une manière analogue. J'avais réuni dans un même groupe, que je désignais sous le nom de caféiques, toutes ces matières premières avant qu'on eût démontré qu'elles contenaient de la caféine; j'avais formé ce groupe par l'observation comparée de leurs propriétés physiologiques. Il serait bien étonnant que la caféine n'eût pas une grande part dans ces propriétés communes. Cependant, comment expliquer l'insomnie qui suit l'administration du thé chez une personne habituée au café, et qui dort après en avoir pris, si c'est à la caféine que ces deux produits doivent leurs propriétés?

On n'est pas bien fixé sur les autres propriétés physiologiques de la caféine. Le docteur Stuhlmann, de Triedwald, a fait avec la caféine de nombreuses expérimentations sur des animaux de tous les ordres, et il est arrivé ainsi à poser ces conclusions : 1° La caféine est un *poison*, et non pas un aliment. — 2° Administrée d'une manière et en lieu convenables, elle détermine, à des doses relativement petites, la mort chez les animaux d'espèces les plus diverses. — 3° Elle produit

ɔrt, non pas en agissant sur le sang et en le dé-
posant, mais en déterminant des paralysies, lors-
lle arrive en contact avec le système nerveux. —
es phénomènes et les attaques que la caféine dé-
ine chez les animaux varient suivant la suscepti-
é particulière de ceux-ci, suivant la différence des
es et la manière dont elles sont administrées.

'ai toujours pensé que la caféine était un modifi-
eur puissant dont il importait de bien déterminer
tion physiologique ; malheureusement, le résumé
mémoire de M. Stuhlmann, qui m'est seul connu,
loin de nous éclairer, et ne peut suffire pour nous
der dans les applications thérapeutiques qui sont
ervées à la caféine.

l'oublions, et ceci a de l'importance, que plusieurs
dificateurs du système nerveux agissent bien diffé-
ıment sur l'homme que sur les animaux; on ne peut
ıc conclure sûrement qu'en observant les effets sur
ɔmme. D'après M. Botkin, sous l'influence de la
éine, les contractions cardiaques sont plus rares;
e augmente rapidement la quantité d'urine et le
oin d'uriner; on éprouve de la douleur en urinant.
s phénomènes s'observent à la dose de 15 centigram-
es dans la journée. On s'habitue promptement aux
ets de la caféine. Il serait important de vérifier par
s observations suivies si la caféine agit, comme les
bstances qui en contiennent, sur le système nerveux
tamment pour éloigner le sommeil, combattre le
igraine, etc.

Torréfaction. — C'est une opération qui est de la

plus grande importance pour la qualité du
emploie la poêle ou mieux notre brûloir.
trois règles les plus importantes : 1° torréfi
feu : il ne faut pas craindre de mettre le temps,
pas dépasser la température de 200 à 250 deg
café ne doit pas être trop brûlé ; il doit cons
teinte rousse et l'arome franc, développé à son
3° Il faut torréfier séparément les différentes
moka et le zanzibar réclamment une action n
longée du feu que le martinique. Selon G
existe à Constantinople un quasi monopole
réfier le café.

Dans un établissement central, un gran
d'ouvriers sont occupés à brûler du café m
le piler dans de grands mortiers de marb
distribue en poudre presque impalpable au
et aux marchands turcs de la ville, suiva
mandes qu'ils en font. Les particuliers o
faculté, moyennant un léger droit, de porte
cet établissement pour le faire rôtir et p
qui font profession de faire cuire et de pi
ont un rang parmi les artisans de Constant
sont obligés de suivre les armées de Son
campagne, afin que l'on n'y manque pas de
substance est mise au rang des provisions
dont on ne peut se passer en Turquie. Dans l
maisons de Constantinople, il y a un officie
d'autre emploi que de faire cuire le café.

Je comprendrais volontiers un monopo
café comme pour le tabac, si l'administrati

t de soin aux choix des sortes, à leur association, r pulvérisation, à leur conservation, qu'elle en : à tout ce qui intéresse la fabrication du tabac ses différentes formes.

café augmente de volume pendant la torréfaction; propriété, il la doit à l'expansion que prennent eurs de ses principes immédiats pendant cette ation. La raison physique, selon M. Coulier, doit attribuée à une production d'acide carbonique qui rme dans les grains. Un dégagement d'acide car- que a lieu aussi lorsque du café moulu et torréfié aité par l'eau bouillante, et c'est ce qui explique ilité avec laquelle le café moulu reste à la surface au. Lorsque le café est resté longtemps exposé à avant ou après sa mouture, la quantité de gaz e dégage est bien moindre. La chicorée ne laisse ger aucun gaz par l'eau bouillante. De plus, pen- la torréfaction du café, il se produit de l'oxyde arbone. (*Mémoire de médecine, de chirurgie et harmacie militaires*, juin 1864.)

se forme probablement, aux dépens de l'acide roginique, un acide analogue à l'acide pyrogallique, de carbonique se produit pendant cette trans- ation.

ivant M. Dausse, pour remplir les conditions d'une ae torréfaction, les cafés doivent éprouver pour *grammes* les pertes suivantes :

les principes aromatiques et amers, car
épuise du café par l'eau avant de le torr
cède plus à l'eau bouillante ni principe a
ni matière amère, il perd d'autant plus de s
solubles qu'il a été plus torréfié.

Cadet a vu dès 1806 que la décoction de
fié donnait un précipité avec la gélatine; i
ainsi par synthèse un tannin particulier p
probable de l'acide chloroginique avec u
immédiat de l'ordre des glycoses. La torréf
le café d'une partie de sa caféine; une par
base se transforme en méthylamine. La par
de la semence éprouve une décomposition
devient friable; il se produit un corps br
qui provient en partie de la modification
immédiat de l'ordre glycogénique ou des
contient la fève. En distillant le café torr
sence de l'eau, on obtient une eau aro

On ne peut se hasarder à rendre compte des phénomènes très-compliqués qui se produisent pendant la torréfaction du café; le problème comprend plusieurs données qui réclameraient une longue série d'études. Quels sont les produits de l'action de la chaleur sur les principes immédiats principaux du café, caféine, acide chloroginique, glycoses; matières glycogéniques, etc.? Puis, quelle est l'action de présence de produits si divers donnant simultanément des principes immédiats plus simples et d'autres plus complexes? Vous ne vous doutiez pas que la torréfaction du café était une question aussi grosse de difficultés théoriques et pratiques !

Un grand nombre de consommateurs qui connaissent mal le café, ne le jugent que par la couleur de son infusion ; c'est pour satisfaire à cette prévention que plusieurs marchands brûlent le café outre mesure. Quand la torréfaction est incomplète, le grain n'est pas modifié jurqu'à son centre, les transformations utiles ne sont pas complétement opérées, et les parties centrales sont plus difficiles à pulvériser. C'est pour parvenir à cette torréfaction des parties intérieures du grain que l'opération doit être effectuée sur un feu très-doux et continuée suffisamment.

Ce qui a contribué à faire estimer le café d'après la coloration de son infusion, c'est l'emploi si général de la *chicorée torréfiée*. La plupart des consommateurs supposent à la chicorée torréfiée des propriétés rafraîchissantes; je ne lui en connais d'autres que de satisfaire à un préjugé, de donner l'apparence pour la

réalité. On a eu la pensée d'ajouter, pendant la torréfaction du café, du sucre en poudre sur les grains On pense atteindre par ce procédé un double but : le premier, de concentrer les principes aromatiques du café brûlé; le second, de communiquer une belle couleur à l'infusion sans être obligé de pousser trop loin la torréfaction. Cela peut être exact; mais le caramel nuit, pour un consommateur exercé, au développement de l'arome si fin du bon café. C'est un commerçant de Chartres qui s'est fait une réputation en débitant ainsi de très-bons cafés caramélisés. Il a eu des imitateurs peu scrupuleux qui ne se sont pas contentés de l'addition de 5 pour 100, mais en ont porté la dose jusqu'à 50 pour 100, escomptant ainsi à leur profit le bas prix du sucre; d'autres ont encore renchéri sur cette fraude : au lieu de sucre, ils ont ajouté de la mélasse.

Quand le café est torréfié, on le laisse refroidir sur des plaques de tôle ou sur un marbre, puis on le place dans des bocaux que l'on bouche avec soin, autant que possible à l'abri de la lumière.

Pulvérisation. — Pour pulvériser le café, on emploie ou le mortier, ou le moulin, peu importe, pourvu que la pulvérisation soit parfaite et que l'appareil n'ajoute aucune matière étrangère. Le café pilé doit être renfermé dans un vase fermant hermétiquement, ou, ce qui est préférable, il ne faut le réduire en poudre qu'au moment de l'employer; j'approuve même le scrupule des amateurs passionnés qui torréfient et pulvérisent chaque jour leur café.

Préparation. — Le mode de préparation qui me

paraît le plus convenable, est l'infusion par lixiviation. Jeter avec précaution de l'eau pure bouillante sur du café pulvérisé et légèrement tassé sur un filtre en porcelaine, voilà un procédé très-simple, très-rationnel et qui donne un bon produit; la concentration du café varie, comme on le sait, suivant qu'on recueille les premières ou les dernières parties.

Voici comme on procède ordinairement. On met dans une cafetière-filtre en porcelaine 60 grammes de poudre de café sans le tasser; on verse dessus une demi-tasse, c'est-à-dire 100 grammes d'eau bouillante à 100°. Cette quantité d'eau sert à rendre le café plus apte à être épuisé. On verse sur ce même café trois tasses (ou 600 grammes) d'eau bouillante, de manière à obtenir six demi-tasses, ou 600 grammes d'infusion de café qui se trouve ainsi à 55 ou 60°, température ordinaire à laquelle on le boit.

Quelques personnes le prennent froid; mais lorsqu'on le fait réchauffer, il perd de son arome, il en perd également par la conservation.

Les Orientaux, qui sont cependant de bons maîtres en fait de café, le préparent autrement. M. Palgrave nous raconte comment s'y prenait, à Djowf, un esclave noir appelé Soweylim :

Il allume le charbon, met auprès du feu une colossale cafetière, remplie aux trois quarts d'une eau limpide, puis il prend trois ou quatre poignées de café qu'il épluche soigneusement; après quoi il verse les fèves, dégagées ainsi de toute substance étrangère, dans *une large cuiller* de métal. Il les expose à la

chaleur du fourneau et les agite doucement jusqu'à ce qu'elles rougissent, craquent et fument un peu, mais il se garde de les faire brûler et noircir, comme on le fait en Europe. Il les laisse ensuite refroidir un moment, puis les pile dans un mortier de pierre : en quelques minutes, les fèves sont broyées et prennent l'apparence d'un grès rougeâtre, bien différent de la poussière charbonneuse qui passe chez nous pour du café, et dans laquelle il ne reste plus ni arome, ni saveur. Après toutes ces opérations, accomplies avec autant d'attention et de gravité que si le salut de l'Arabie entière en dépendait, Soweylim prend une seconde cafetière, l'emplit à moitié d'eau bouillante, y verse le café et pose le tout sur le feu, ayant soin d'agiter de temps en temps le liquide pour empêcher que l'ébullition ne le fasse répandre. Il pile un peu de safran, ou bien quelques graines aromatiques : l'usage de ces épices, pour ajouter à la saveur du café, est regardé dans la Péninsule comme indispensable. Quant au sucre, c'est une profanation tout à fait inconnue en Orient. L'esclave passe la liqueur à travers un filtre, et dispose enfin les tasses sur un plateau.

Au sérail, on ajoute au café de la teinture d'ambre, du girofle, de la badiane ; mais je soupçonne fort que ces additions ont plutôt pour but de parfumer l'haleine des belles musulmanes que d'ajouter quelque chose à la perfection du moka de l'Yémen ; je crois qu'on le profane ainsi comme on le fait chez nous, en y ajoutant du rhum ou de l'eau-de-vie.

Action physiologique. — Nous allons successive-

:nt examiner l'influence du café sur la circulation, : la nutrition, sur la motilité, sur les excrétions et : les différentes parties du système nerveux.

Circulation. — Les auteurs qui ont fait des expé- :nces sur l'influence du café sur la circulation, ne nt pas arrivés à des résultats concordants; mais les férences doivent dépendre de la dose du modifica- ır et des conditions dans lesquelles il a été admi- stré. Quand la qualité et la dose sont convenables non excessives, lorsque le café est administré im- ıédiatement après le repas, pendant les premières ıases de la digestion, l'augmentation du nombre des ılsations est la règle, l'augmentation varie de 5 à 10. ıivant Trousseau, le pouls s'élève de 75 à 82. Au ntraire, d'après M. Jomand, qui a fait sur lui-même intéressantes expériences consignées dans la thèse ıutenue sous ma présidence, le 8 août 1860, le café lministré à dose élevée diminue le nombre des pul- ıtions; normalement le pouls battait 84 à la minute: ɔus l'influence de doses élevées de café, il s'abais- ait à 75.

Nutrition.— La première influence du café, qui est ıanifeste pour tous ceux qui ont l'habitude de cette oisson et qui savent l'apprécier, c'est qu'elle plaît, ue par son délicieux arome elle charme le goût et 'odorat; mais cette sensation agréable est bien diffé- ente de celle que produit un bouillon savoureux; :elui-ci anime le sentiment de la faim; l'infusion de :afé paraît plutôt le calmer. Selon les intéressantes ob- ervations du docteur Jomand, le café modère la di-

gestion ; selon nous, dans les conditions ordinaires, il la régularise plus souvent, surtout quand il succède à l'emploi de boissons alcooliques trop abondantes, sans être excessives. Il rend les digestions moins pesantes. Après un bon repas, il diminue le sentiment de plénitude de l'estomac, mais ce n'est pas le côté le plus intéressant de l'influence du café sur les appareils de nutrition ; non-seulement il diminue le sentiment de la faim, mais il aide puissamment à supporter l'abstinence. Voici le résumé des très-intéressantes expériences du docteur Jomand : « 120 grammes de café en poudre et 3 litres d'infusion faite avec 200 gram. de divers cafés, nous ont permis de supporter un jeûne absolu de sept jours entiers et consécutifs, sans rien retrancher de nos occupations habituelles, et de nous livrer à un exercice musculaire plus actif et plus prolongé que celui que nous prenons ordinairement, et sans éprouver d'autres troubles organiques qu'un peu de fatigue et un amaigrissement assez faible. »

Excrétions. — Le café, pris à dose physiologique, augmente, toutes choses égales, la quantité d'urine rendue dans les vingt-quatre heures, mais il diminue la quantité d'urée excrétée dans ce même temps ; d'après les observations de Boecker et de Lehmann ; il diminue aussi la quantité d'acide carbonique évacuée dans les vingt-quatre heures.

Ces deux faits établissent de la façon la plus nette que le café modère les décompositions organiques.

En modérant les décompositions organiques, en diminuant la proportion d'urée, le café a-t-il pour effet

augmenter la proportion de l'acide urique excrété? ur certains individus, le fait est incontestable, leurs ines déposent de l'acide urique et des urates, après ingestion d'une dose modérée de café; pour le plus and nombre, ce phénomène ne s'observe pas. Nous reviendrons en parlant de l'influence du café dans goutte et les gravelles. Toujours est-il que le café t un actif diurétique, surtout lorsque son action est condée par celle d'un vin blanc riche en bicarboate de potasse. Il est probable, d'après ce que nous vons dit, que c'est à la caféine que le café doit son tion diurétique.

Le café et surtout le café au lait favorise chez beauup d'individus les évacuations alvines, il faut proer de cette action pour obtenir une ou deux selles aque jour par la régularité des heures.

Motilité. — Quand on a pris du café, on se sent us agile, plus disposé à marcher, à travailler de rps, il rend donc la motilité plus énergique et dimie le sentiment de la fatigue.

Action sur le système nerveux. — L'action du café r le système nerveux est un des points les plus téressants de son histoire. Son influence pour chasser sommeil est généralement connue. Qui de nous n'a sé une partie de la nuit sans dormir, après avoir s, sans y être habitué, une bonne tasse de café au as du soir? Ce qui est remarquable, c'est que l'innie déterminée par le café n'est pas sans charme qu'elle n'est point suivie de fatigue. Vous connaissez s aussi l'influence de l'habitude sur les effets du

sieurs jours de l'insomnie caféique, le somi
rel revient.

Parlons maintenant des effets les plus h
bon café pris à propos et à dose convenable
temps après son administration, dix minute
la pensée a plus de liberté, plus de netteté,
sion en est plus vive et plus heureuse, la
qui, sans cette bienfaisante intervention, se
lante, vous sert mieux. On acquiert une fac
tendue pour le travail intellectuel; les
cerveau qui servent à la mémoire, à l'in
l'expression, sont animées par le café; c'est
lement favorable qui ne ressemble en rien
alcoolique, aux hallucinations du haschic
l'opium.

Le café est le véritable aiguillon de la co
animée, enjouée, de l'à-propos, de la répliq

Delille, dans son *Règne de la nature*

A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain, de ton climat, la chaleur pénétrante
Réveille tous mes sens, sans trouble et sans cahots,
Mes pensers, plus nombreux, accourent à grands flots;
Mon idée était triste, aride, dépouillée ;
Elle rit : elle sort, richement habillée,
Et je crois, du génie éprouvant le réveil,
Boire dans chaque goutte un rayon du soleil.

Cabanis, l'ami de Mirabeau, apprécie, comme je ns de le faire, l'influence du café dans son ouvrage r *les rapports du physique et du moral.* « Parmi productions exotiques, celle contre laquelle une decine minutieuse, ignorante ou prévenue, s'est vée avec le plus de fureur et avec moins de fondeat, c'est le café. Puisqu'il est capable de produire effets marqués et constants, le café peut être ituellement nuisible à quelques personnes, ou le enir dans quelques états de maladie ; mais il est oire qu'on brave chaque jour plus impunément les its doctoraux lancés contre lui. Chacun peut reconre sur lui-même que le plaisir de prendre du café t rien en comparaison du bien-être que l'on rest après l'avoir pris. Les gens de lettres, les savants, artistes ; en un mot, toutes les personnes dont les aux exigent une activité particulière de l'organe sant, font usage du café, et ce n'est pas sans raison quelques écrivains ont appelé le café *boisson ellectuelle.* »

près ces éloquentes appréciations des effets du sur les facultés les plus élevées, permettez-moi outer encore que, dans ma pensée, il dispose à la

j'attache une grande importance et que je
comme l'axiome de l'emploi hygiénique du
qu'il faut utiliser immédiatement pour se
ner les forces qu'il anime.

Pour fortifier les pensées que je vien
exprimer, je vais vous citer les appréciatio
ques-uns des amis du café, et je les choisira
plus illustres.

J.-J. Rousseau disait à Bernardin de Sa
en traversant les Tuileries où l'on sentait
de café : « Voici un parfum que j'aime
quand on en brûle dans mon escalier, j'ai
qui ferment leur porte, moi j'ouvre aussitôt
c'est tout ce que j'aime des choses de luxe :
et le *café*. « Voltaire, Frédéric II, Napoléo
foule d'hommes célèbres, ont fait excès de
tons Napoléon Ier, déjà malade et consult
teur Arnott : « Le café fort et beaucoup

tribune. L'abbé Maury, l'antagoniste de Mirabeau, ait pas non plus ennemi de cette boisson. (Saint-oman.)

e ne puis vous exposer ici, mais vous trouverez s la thèse de M. Jomand que je vous ai déjà citée ge 36), plusieurs considérations intéressantes sur effets du café sur le système nerveux, considéra-ns déduites des expériences qu'il a exécutées sur -même en prenant du café à très-haute dose.

Effets hygiéniques. — Quelle est l'influence de sage habituel du café sur la durée de la vie? Chacun nnaît le mot de Fontenelle, à un médecin ennemi café, qui le proscrivait comme un poison. « Il faut uer, répliqua Fontenelle, que c'est un poison bien t, car j'en bois plusieurs tasses par jour, depuis tre-vingts ans, et ma santé n'en est pas altérée. taire, qui prenait beaucoup de café, pas plus que centenaire Fontenelle, n'a eu à se plaindre de la rée de la vie. J'ai eu un respectable et bien-aimé lègue à la Société d'agriculture de France, M. Sa-ret, qui, lui aussi, parvint à un âge très-avancé et i, chaque jour, prenait ses trois ou quatre tasses de é. Malgré une cécité presque complète, il était resté plus aimable des vieillards; il se plaisait à nous re admirer les variétés de patates, les pruniers nes de pied qu'il avait obtenus dans son beau jar-n du faubourg Saint-Antoine.

Inconvénients et abus du café. — Il y a beaucoup xagération dans les anathèmes des détracteurs du é; nous allons rapidement examiner les principaux

arguments sur lesquels ils s'appuient. Reconnaissons cependant, avant d'aller plus loin, que le café est un modificateur d'une grande puissance et que des doses trop élevées peuvent déterminer des accidents. Giacomi prétend (thérapeutique) que c'est un poison pour les perroquets et les poules, et non pour les corbeaux et les moineaux; la caféine agit puissamment sur les grenouilles et très-probablement sur un grand nombre d'animaux de la série animale

Chez nous, c'est particulièrement le café au lait qu'on met en cause. On prétend, en s'appuyant sur des observations nombreuses et qui ne sont pas sans valeur, que chez un grand nombre de femmes il détermine un alanguissement général de la nutrition qui se traduit par des pertes blanches.

Là, peut-être, le café n'agit qu'indirectement. Il est certain que l'addition de café au lait modifie son mode de coagulation et par conséquent de digestion. Il se peut que, dans ces conditions, les principes utiles du lait ne soient qu'incomplétement absorbés; puis ajoutons que dans les grandes villes où ces mauvais effets ont été plus souvent remarqués, il n'est pas rare que du lait de pauvre qualité intervienne dans la préparation du café; beaucoup de femmes passent une grande partie de la journée sans prendre d'autres aliments. Les dérangements de santé qui marchent à la suite d'une alimentation insuffisante, apparaissent alors sans qu'on puisse incriminer le café.

Au nombre des observateurs qui ont écrit contre *l'abus* du café, on cite surtout un auteur anglais

locteur Colette (*Archives de médecine*, 1833); mais e dois dire qu'il met en même temps en cause le café et le thé. « Leur infusion, dit-il, prise en grande quantité et pendant longtemps, non-seulement produit une sorte d'énervation, mais encore rend plus impressionnable, plus accessible aux influences morbifiques. Quelque temps après leur ingestion, on éprouve dans la région de l'estomac un sentiment désagréable, une sensation de vide, un malaise analogue à celui que détermine la faim, qui augmente d'intensité et finit par devenir insupportable. Cette sensation se réveille dès que l'on prend des aliments ; puis il s'y joint peu à peu une espèce de frisson, de frémissement dans le côté gauche de la poitrine, un poids incommode au-devant du thorax, accompagné de dyspnée et de soupirs profonds et fréquents. De plus, il y a une excitation générale, la face devient rouge, les yeux animés, il y a quelque chose d'analogue à une ébriété commençante, le pouls devient plein, très-fort, accéléré. Puis la peau se décolore, les yeux s'excavent, le pouls est faible, filiforme, un peu accéléré ou lent. Si l'on persévère dans l'usage de ces infusions, il survient un malaise plus profond, les mains et les pieds sont saisis d'un froid glacial, se recouvrent d'une sueur froide, on ne peut les réchauffer en les plongeant dans l'eau chaude, et, en outre, il existe une sensation incommode de froid à la partie postérieure de la tête.

Le sentiment d'une fatigue extrême dans la région épigastrique, et le frisson du côté gauche de la poitrine sont constants. On attribue généralement ces phéno-

mènes à la dyspepsie. Ces symptômes sont le premier degré de l'affection.

Dans le deuxième degré, la sensation de froid et d'engourdissement dans la région occipitale s'accompagne d'un fourmillement de tout le cuir chevelu avec céphalalgie intense, trouble de la vue, vacillation dans la marche, pouls faible et irrégulier. Le sentiment de pesanteur qui a son siége au-devant de la poitrine, dans les régions sous-claviculaires, devient un sentiment de suffocation avec insensibilité et convulsions.

La douleur de l'estomac donne lieu à des spasmes violents; les mouvements du cœur deviennent douloureux et semblables à de fortes palpitations; quelquefois le cœur se ralentit et détermine la syncope. Le malade devient très-irritable, morose et chagrin.

Il est bien évident qu'il s'agit ici, comme dans la thèse de M. Jomand que j'ai précédemment citée, de doses très-élevées de café et de thé.

Les appréciations défavorables de Zimmermann (*Traité de l'expérience*) ont trait également à des doses exagérées. Voici, en effet, comme il s'exprime :

« L'abus du café fait beaucoup de mal, même à ceux qui se portent bien, et il est pernicieux dans plusieurs maladies. Je prends, dit Zimmermann, du café deux fois par jour, mais je n'en prends que deux tasses à la fois, et de cette manière il ne m'incommode pas. Au contraire, de plus m'affaiblissent, me causent des mouvements hypochondriaques, des tremblements, des étourdissements et une certaine

nidité qui m'est insupportable. L'abus continuel du fé occasionne toutes sortes de maladies des nerfs, rtout aux femmes, il cause des éruptions au visage. e pense que les Suissesses auxquelles Zimmermann isait allusion ne se bornaient pas à l'usage du café.) pousse le sang dans les narines, les poumons, la ma-ice et les vaisseaux hémorrhoïdaux ; il produit des aux de tête terribles, des toux lentes, une consomp-on totale, mais singulière en ce qu'elle est accom-gnée de gaieté extrême. Il ajoute que le café fait oins de mal dans les pays à bière. J'ai vu, dit-il, à œttingue, maint Allemand avaler vingt tasses de café ns en rien ressentir. Zimmermann, incertain de voir s'il doit le conseiller ou le proscrire, dit que isage modéré du café n'est pas aussi nuisible que le ême usage du thé ; mais que l'abus du café est plus ngereux que celui du thé, et il trouve que dans ns l'énumération de ces bons effets il y a du vrai, qu'il le permettrait, pris rarement, à ceux qui ne nt pas faciles à émouvoir. »

La surexcitation nerveuse que détermine le café ris en excès demande à être surveillée. Tous les mo-urs du système nerveux ingérés en grande propor-on, et d'une manière continue, ébranlent l'appareil u'ils mettent en jeu et peuvent causer des troubles ariés ; les hallucinations qui ont pour point de départ alcool, le haschich, sont généralement connues ; le afé, quoique beaucoup plus inoffensif, peut détermi-er des effets du même ordre, si l'on en abuse étrange-ent, comme on l'a fait quelquefois dans notre Algérie.

Après ces appréciations sérieuses sur les inconvénients de l'abus du café, permettez-moi de vous rappeler quelques opinions qui le sont moins, quoique quelques-unes s'appuient de l'autorité de grands noms.

Le docteur Horring pense que le café, par son usage prolongé, pourrait amener le delirium tremens, les alcooliques oui, le café non. Le docteur Slare assure être devenu paralytique à la suite de l'usage excessif qu'il avait fait du café : mais plus tard il avoua avoir fait abus de liqueurs alcooliques et d'excès de tous genres. Boerhave a observé un jeune homme atteint de diabètes blanc-laiteux, qu'il attribuait à un usage immodéré du café, pour éviter le sommeil. Bourdelin, médecin du duc de Bourgogne, serait mort, dit-on, d'un hydrothorax attribué au café (*Actes des savants de Leipsick*, 1715). Lebègue de Presles l'accuse de produire des hémorrhoïdes, de la pâleur et des hémorrhagies. Stoll attribue au café la fréquence de l'hystérie. Linné dit que le café cause des morts subites en Suède, que son abus peut donner lieu à des vertiges, à des spasmes, à des convulsions, et que c'est pour cela que certaines personnes l'ont regardé comme la cause du tremblement des mains, et l'ont considéré comme un véritable poison. L'illustre botaniste aurait pu attribuer tous ces maux à l'eau-de-vie dont on abuse tant dans les pays du Nord.

Louis XIV, paraît-il, quoique ayant le premier pris du café en France, ne lui fut pas fidèle, ses courtisans

nitèrent, et madame de Sévigné écrivit : « Le café et
cine passeront. » Je soupçonne fort qu'elle en pre-
it à la dérobée, quand elle écrivait ses charmantes
ttres.

Peut-être l'éloignement de Louis XIV pour le café
ait-il pris naissance, sans que le grand roi l'ait
oué, dans la crainte de voir se manifester chez lui
effet sur la puissance qu'on attribuait au café.

Je vais commencer à vous citer, à ce sujet, une his-
ire d'Oléarius, histoire qui est, peut-être, un conte :
Une reine de Perse, femme du sultan Mahomed
isuin, ne sachant ce qu'on voulait faire d'un cheval,
le l'on tourmentait pour le renverser à terre, s'in-
rma à quel dessein on se donnait et à cet animal
at de mouvements.

Les officiers firent honnêtement entendre à la prin-
sse que c'était pour en faire un cheval hongre. « Que
fatigues, répondit-elle ; il ne faut que lui donner du
fé. » Elle prétendait en avoir la preuve domestique
ns la personne de son mari, que le café avait rendu
différent pour elle.

Linné appelait le café la *liqueur des chapons*. Willis,
r ce sujet, est d'accord avec le grand botaniste ;
ais voici l'autorité contemporaine d'un homme qui
un grand poids : « Il n'est pas, dit Trousseau, d'ana-
rodisiaque capable de réduire à une impuissance
us absolue. »

Pour nous, nous pensons que cette influence peut
rier suivant les individus, suivant les doses, et que
ns tous les cas elle est temporaire.

Quoi qu'il en soit, ne pourrait-on pas essayer le café dans les séminaires et surtout chez les jeunes prêtres qui doivent se livrer à des travaux intellectuels énergiques et soutenus ?

Usage bienfaisant du café dans les différentes conditions de santé. — Parlons d'abord du rôle alimentaire du café. Le café anime les forces, comme la plupart des moteurs du système nerveux ; mais si son action pour augmenter l'énergie des fonctions musculaires n'est pas aussi prompte que celle des alcooliques pris à dose modérée, elle est plus durable. En étudiant l'influence du café sur les appareils de la nutrition et de l'assimilation, nous avons vu que son rôle le mieux apprécié numériquement était de diminuer les décompositions organiques tout en élevant le niveau de la force musculaire. Cela paraît au premier abord paradoxal ; mais ce résultat conforme à l'observation ne manque pas de ressemblance avec celui qu'on obtient par la coca, les alcooliques, etc. A l'aide du café, l'économie humaine peut suffire aux fatigues de longues courses avec une réparation alimentaire très-faible, mais surtout, j'allais dire seulement dans les pays chauds ou dans des mines. En résumé, le café ne nourrit pas ou peu, mais il empêche de se dénourrir.

Ces conclusions ressortent pleinement des expériences de M. Jomand que j'ai précédemment résumées, elles ressortaient également des très-intéressantes observations sur l'alimentation des mineurs de Charleroy que M. de Gasparin a consignées

ans le compte rendu de l'Académie des sciences, 850.

M. de Gasparin a vu que les mineurs de Charleroy ouvaient se nourrir complétement, conserver la anté, une grande vigueur de forces musculaires, vec une nourriture moitié moindre en principes utritifs que celle qui est indiquée par l'observation. a ration journalière des hommes faits est de 20 à 26 grammes d'azote, tandis que celle des mineurs belges ne renferme pas plus de 14gr,82 d'azote.

On trouve, pour le régime journalier des mineurs belges, les chiffres suivants :

2 litres de café fait avec 30gr,59 de café, contenant gr,222 d'azote ; chicorée, 30gr,59 ou 0gr,176 d'azote ; ait, 2 dixièmes de litre ou 200 grammes donnant gr,114 d'azote ; pain blanc, 1 kilogramme, ou 12gr500 d'azote ; beurre mal dépouillé de caséum, 30 grammes ou 0gr,004 d'azote ; légumes verts (choux, pomme de terre), 750 grammes ou 0gr,037 d'azote ; viande (un jour par semaine), 73 grammes, ou 1gr,787. — Total, 14gr,820. Avec cette quantité d'aliments, ils font trois repas par jour. C'est donc à 14gr,820 d'azote et 492 grammes de carbone au lieu de 23 grammes d'azote, que se réduit la ration journalière des mineurs belges, ration inférieure à celle des religieux de la Trappe et d'Aiguebelle (Drôme), qui est de 15 grammes d'azote. Ces religieux ont un teint pâle, et le peu d'importance de leur travail est estimé au cinquième du travail d'un ouvrier ordinaire. Cette ration des mineurs est inférieure à celle des prisonniers, qui

est de 16gr,56 d'azote et 475 de carbone. Le mineur belge, soumis à un régime en apparence si pauvre, est un ouvrier des plus énergiques, et quand les mineurs français, ceux d'Anzin, par exemple, qui se nourrissent bien plus largement, essayent de travailler dans les mines de Charleroy, ils sont bientôt obligés d'y renoncer, ne pouvant suivre l'ouvrier belge dans l'exécution de sa tâche. C'est au café seul que l'on peut attribuer la possibilité de se contenter d'un régime que les enfants ne supporteraient pas.

Parlons de l'utilité du café eu égard aux *âges*. Sauf quelques exceptions sur lesquelles je vais revenir dans un instant, le café ne doit pas intervenir dans le régime de l'enfance. Chez les enfants, l'activité encéphalique et musculaire est assez développée pour qu'il ne soit pas nécessaire de la surexciter, puis les transformations organiques à cet âge sont lentes, il n'est pas bon de les ralentir encore. Les matériaux azotés, pour la plus grande partie, sont utilisés pour l'accroissement, cela doit être. La théorie et l'observation nous montrent donc que le café peut être nuisible dans le jeune âge.

Les *femmes* usent beaucoup de café ; je suis d'avis qu'elles doivent en prendre modérément, ou mieux s'en abstenir. Sans trop médire, je pourrais donner pour raison que la faculté du langage est assez développée chez elles; puis, dans le cours ordinaire de la vie, ce n'est point aux femmes que sont dévolus les travaux intellectuels ardents ou ardus, qui ne sont menés à bonne fin que sous l'influence de forte inci-

ion encéphalique. Cependant, je me plais à le dire, ›st des exceptions, dans plus d'un ménage, c'est la nme qui, sans le paraître, et cela est habile, tient gouvernail de l'intelligence. Pour ces Égéries, à la ıne heure, le café dans certains moments peut leur nir en aide ; joignons à cette liste d'exceptions les nmes qui, par goût ou par état, se livrent aux travaux de l'esprit.

Pour les hommes, c'est autre chose, l'usage modéré ı café peut devenir utilement la règle. A l'ouvrier ıulte, qui va reprendre ses durs travaux, il donne ıe énergie nouvelle ; au vieillard qui va s'endormir ı s'engourdir, il procure une animation qui le rend opre à presque tous les travaux de la maturité de ıge ; son cerveau, ses muscles le servent mieux. En ıant de ses forces, il les conserve.

Le café est, pour ainsi dire, aussi utile que le pain ıx travailleurs de la pensée ; cette heureuse boisson nime l'inspiration engourdie, la soutient au delà du mps de l'effort normal.

Non-seulement il est bon pour les intelligences élite, mais il peut encore être très-favorable pour s pauvres déshérités de la nature, les idiots, les étins. C'est ici que je dois mentionner l'exception ant trait à l'enfance. Pour ces jeunes retardés, on ›it tout mettre en œuvre pour découvrir la voie qui ›ut leur ouvrir le monde intellectuel. Du café administré à propos, et dont l'influence est utilisée aussitôt ı'elle se fait sentir, peut prêter l'assistance la plus eureuse à l'initiateur. L'élève est endormi, il faut

le réveiller par l'agent physique, mais le professeur doit profiter du réveil pour faire un premier pas ou un pas de plus. Le bon emploi du moteur est ici la loi absolue de l'intelligent usage.

Effets thérapeutiques. — Dans la convalescence de plusieurs maladies du cerveau, quand l'organe a été condamné à un repos prolongé ou, par exemple, a été altéré dans quelques-unes de ses parties, à la suite des hémorrhagies cérébrales avec hémiplégie et disparition ou diminution de quelques-unes des facultés, le café, administré à propos, peut être très-salutaire; mais, comme toujours, il faut profiter de l'excitation qu'il donne pour recouvrer, par un usage graduel, les facultés perdues ; c'est une nouvelle éducation à faire, et le café peut en hâter et en favoriser la marche.

Linné, qui n'était pas, comme je l'ai dit déjà, un partisan du café, convient cependant que chez beaucoup d'individualités il est efficace pour combattre les accès de migraine.

Dans plusieurs localités des pays chauds, et particulièrement dans notre Algérie, le café est utile à un triple point de vue : premièrement, comme nous l'avons vu déjà, il anime les forces avec une faible ration alimentaire ; secondement, il permet de n'employer l'eau comme boisson qu'après l'avoir fait bouillir pour en préparer une infusion. L'ébullition, comme je l'ai prouvé dans mon *Cours d'hygiène*, est le meilleur moyen de purification des eaux de des-

teuse qualité, et dans les contrées chaudes on n'en trouve souvent pas d'autres.

Troisièmement, dans les pays à fièvre, le café a une double utilité, celle de purifier l'eau potable et de fortifier l'économie contre l'action des effluves des marais ; le café faible est la boisson par excellence des pays méridionaux marématiques. Sans café, plusieurs parties de notre Algérie eussent été inhabitables pour les colons européens.

Après l'ammoniaque, le café est le meilleur substitutif pour combattre les effets de l'ivresse ; de cette influence on a voulu conclure que le café possédait une action contro-stimulante opposée à celle de l'alcool que l'on considère comme le stimulant type ; mais de ce qu'une substance est utile pour combattre les effets d'une autre substance, il ne s'ensuit pas qu'elle possède des effets dynamiques opposés. (Note 8.)

Bornons-nous provisoirement à constater ce que l'observation nous apprend : le café, le thé, l'ammoniaque contribuent à rétablir les fonctions les plus nobles du cerveau troublées par l'alcool ; l'action manifestée par le tabac ne semble pas modifier utilement l'ivresse. Quand on abuse du cigare, on prend souvent du goût pour les liqueurs fortes. Voilà ce qui est vrai pour le tabac. (Note 7.)

La propriété d'atténuer les funestes effets des alcooliques était connue dès 1699, comme l'attestent les vers suivants de Maumenet :

Ami, si le sommeil vient au milieu des pots
Répandre ses pavots,
Et qu'un vin trop fameux te brouille la cervelle,
Prends du café ; ce jus divin,
Pour chasser le sommeil et la vapeur du vin,
Saura te donner une vigueur nouvelle.

Permettez-moi de vous citer encore les vers suivants du poëme de la *Gastronomie* de Berchoux :

Le café vous présente une heureuse liqueur
Qui d'un vin trop fameux chassera la vapeur.
Vous obtiendrez par elle, en désertant la table,
Un esprit plus ouvert, un sangfroid plus aimable.
Bientôt, mieux disposé par ses puissants effets,
Vous pouvez vous asseoir à de nouveaux banquets.
Elle est du dieu des vers honorée et chérie ;
On dit que du poëte elle sert le génie ;
Que plus d'un froid rimeur, quelquefois réchauffé,
A dû de meilleurs vers au parfum du café.
Il peut du philosophe égayer les systèmes,
Rendre aimables, badins, les géomètres mêmes.
Par lui, l'homme d'État dispos, après dîner,
Forme l'heureux projet de nous mieux gouverner.

Le café est un antagoniste bien connu, et depui longtemps, de l'opium.

J'ai rapporté, dans le *Répertoire de pharmacie* d 1847, l'observation très-intéressante d'un garçon d pharmacie, qui avait pris 70 centigrammes d'acétat de morphine et avalé, pour combattre cet empoison nement, 20 centigrammes de tartre stibié, qui n produisirent pas de vomissements. On lui donna im médiatement une forte infusion de café ; il prit 32

de café en vingt-quatre heures. On trouva la
dans ses urines, preuve certaine qu'il avait
sonné. Il faut, dans les empoisonnements par
donner le café à très-haute dose et continû-
maintenir le malade réveillé pendant vingt-
ures. On doit aider son action, si elle est
e, par la fustigation. On a encore vanté le
les empoisonnements par les solanées vi-
s champignons vénéneux, la digitale, la
, et dans l'asphyxie par la vapeur de charbon;
résultats sont moins nets que dans les cas
nnement par l'opium.
cris le café aux glycosuriques, mais avec la
dation de le prendre à dose modérée, sans
d'utiliser l'excitation qu'il détermine soit
ivrer à des travaux intellectuels, soit pour
la gymnastique.
up de médecins proscrivent du régime des
et des graveleux le café et les liqueurs fortes;
lernières, ils ont raison, l'observation de tous
a prononcé; mais, pour le café, rien ne
l'il leur nuise. Tous ceux qui veulent se livrer
cice énergique, après avoir pris leur demi-
ressentent, au bout de peu de temps, une
mélioration. Dans la gravelle urique, guidé
nêmes principes, je ne défends pas le café,
que dans les autres gravelles, quand après
u café les urines ne déposent pas d'acide
Dans le cas contraire, on doit s'en abstenir.
r Boissière, dans son excellente thèse sur

la Goutte, page 92, est d'avis que le café à dose dérée ne peut nuire aux goutteux. Voici une obs tion invoquée en faveur du café dans ces affectio

On fait prendre quelquefois aux goutteux et au lades affectés de la gravelle urique une forte in de café non torréfié. Il se peut que cette prescri soit fondée. Je n'ai pas eu occasion d'en vérifier leur, mais on comprendrait sans peine que quelqu des principes immédiats du café puissent, dans nomie, former des produits analogues à l benzoïque qui s'uniraient à l'acide urique pou mer avec lui un acide copulé soluble.

Je vais vous énumérer rapidement les autres dies dans lesquelles on a encore employé avec ava le café. .

Dans les convalescences de plusieurs maladies ai une bonne infusion de café torréfié peut rendr services pour combattre la somnolence ou la c lalgie ; c'est ainsi que Martin Solon et Trousseau conseillé dans la fièvre typhoïde, et Boerhave certaines varioles graves. Le café, et surtout l cru à dose élevée, serait utilement employé pour battre les fièvres intermittentes, si nous n'avion la quinine, la cinchonine et l'arsenic. Quoi qu soit, dans certaines formes rebelles à ces médicam il faudra penser au café.

Ajoutons le café à la liste nombreuse des mo teurs qui ont été préconisés pour combattre cert formes de l'asthme. Les observations de M. J. (

montré qu'il était aussi très-utile dans les der-
es périodes de la coqueluche.

ans le scorbut et contre certaines formes de l'albu-
urie, le café a paru efficace à plusieurs observa-
rs, ainsi que dans la gangrène et même dans l'affec-
charbonneuse, dans le début de hernies étranglées
afé à haute dose a paru favoriser la réduction.

ous terminons cette rapide esquisse de l'emploi du
dans les maladies en disant, comme notre collègue
sseau : « Nous faisons des vœux pour que la théra-
tique ait plus souvent recours à ce modificateur
iénique aussi puissant qu'inoffensif, et que les mé-
ins l'emploient surtout chez les malades qui n'y
t pas habitués ; leur nombre, à la vérité, devient de
s en plus rare chez nous. »

maintenant, après avoir cité tant d'autorités (note 9),
us voulons revenir sur l'appréciation rigoureuse des
priétés hygiéniques du café, disons que les contra-
tions qu'on rencontre dans les auteurs les plus
ieux, s'expliquent facilement au point de vue où
us sommes placés.

Sans contredit, comme tous les moteurs du système
veux, quand le café est pris à dose exagérée il peut
ire ; à dose modérée, il n'est bon à rien, quand on
profite pas du réveil qu'il communique aux organes.
ici tout le secret pour que son action ne soit que
nfaisante.

Il vous donne des forces et des aptitudes nouvelles,
faut les utiliser.

Servez-vous du café pour vous faciliter le travail

corporel, et surtout le travail intellectuel; n'employez pas l'énergie qu'il vous donne à des rêveries sans valeur, à des conversations ou des lectures sans résultat pratique; malheureusement c'est ainsi que cela se passe le plus souvent (note 8) dans ces établissements si splendides et si fréquentés, dont je n'ose pas trop médire; car, je le sais, je me trouverais avec la minorité. J'espère cependant faire aujourd'hui quelques prosélytes: je serai heureux, si vous emportez de cette conférence la persuasion que je vous ai énoncé une vérité utile en vous disant :

Le café est une source de force physique et intellectuelle; cette force ne doit être mise en jeu que lorsqu'on veut immédiatement en profiter. Cette activité que le café donne à nos organes, il faut l'employer à un travail utile, à notre perfectionnement et au bonheur de tous.

Notes de la conférence sur le café.

(Note 1re.) — La consommation du café, en 1845, était de 11 millions de kilogr. et de 6 millions de chicorée. De 1856 à 1859, l'importation, en France, s'est élevée à 86 543 000 kilogr. Pour l'année 1862, à Paris, la consommation annuelle de café est en moyenne, de 3 kilogr. par habitant, tandis qu'à Londres elle n'est que de 980 gram. En 1862, il y avait à Paris 1576 cafés, sans compter les crémeries, les marchands de vins, les cafés-concerts qui en vendent aussi. (Chevallier, *Annales d'hygiène*, 1862.)

(Note 2.) *Description de la graine de café.* — Cette description est empruntée au mémoire de M. L. Marchand,

itulé : *Recherches organographiques et organogéniques* · *le* Coffea arabica.

La graine de café la plus complète se compose d'un umen corné, contenant l'embryon, et d'un tégument ique. On trouve souvent, en outre, le grain renfermé is une coque parcheminée, dure ; cette partie dépend, 1 de la graine, mais du fruit : c'est le noyau. Nous ne is en occuperons donc pas ici. Il ne nous reste à dé-re que l'albumen, l'embryon et le tégument.

1° *Albumen.* — Nous commençons la description par 1, parce qu'il faut en comprendre la forme pour se ndre compte du trajet de la membrane qui l'entoure, et isir les rapports de l'embryon qu'il contient dans ses plis.

Faces. — Tout grain de café présente deux faces : une rsale et une ventrale. Ces deux faces sont bien dis-ictes dans les grains dits *bourbon* ou *martinique :* l'une, face dorsale, est arrondie, bombée, en rapport dans le uit avec la paroi externe de la loge ; l'autre, la ventrale, t aplatie, et dans le fruit elle était en rapport avec le acenta. Sur cette face se voit un sillon longitudinal ii la partage en deux moitiés à peu près égales. Grâce à forme ovale du grain, on voit que chaque moitié de la ce peut être comparée à un croissant. Ces deux crois-nts, séparés dans leur longueur par le sillon, se réunis-ent par leurs cornes supérieures, mais restent écartés ır leurs cornes inférieures. La différence entre les deux trémités n'est pas toujours aussi tranchée. La face dor-ale et la face ventrale sont séparées par un bord tran-hant et bien marqué.

Dans le grain de *moka*, le dos est arrondi comme dans s précédents ; mais la face ventrale n'est plus plane, le est roulée et arrondie elle-même, en sorte que le llon longitudinal est bordé par deux bourrelets épais qui amincissent en pointe à chaque extrémité, et forment ıssi deux cornes supérieures réunies et deux cornes in-érieures disjointes. Ils se continuent sans ligne de dé-

marcation avec le dos. On conçoit parfaitement, malgré l'apparence différente, l'identité des deux faces ventrales. Celle du moka, par suite d'une particularité botanique sur laquelle nous insisterons plus tard, a pu se développer, parce qu'elle ne trouvait pas d'obstacle devant elle; celle du café bourbon, rencontrant un obstacle mécanique à son accroissement, s'est aplatie et déformée, comme le ferait une boule de cire molle sur un plan résistant.

Le *sillon longitudinal* est plus ou moins large et limité en haut par la fusion des extrémités des faces; il est ouvert en bas. Dans les graines aplaties, il est limité par des bords tranchants qui n'existent pas dans le moka. Ce sillon, peu profond à chaque extrémité, l'est beaucoup plus à son milieu; là il est facile de s'apercevoir qu'il se continue dans l'intérieur par un sinus obliquement dirigé.

Sinus. — Il fait suite au sillon. Pour bien se rendre compte de sa direction, il faut pratiquer une coupe transversale et une coupe longitudinale. La coupe longitudinale nous montre qu'il occupe toute la longueur du grain; la coupe transversale nous apprend qu'il se recourbe suivant l'épaisseur. Sa direction en ce sens semble, au premier abord, assez difficile à comprendre.

Si nous avons coupé ainsi transversalement un grain de moka, nous voyons le sinus s'incliner vers l'un des côtés puis décrire une courbe parallèle à celle de la face dorsale. Le sinus affecte la forme d'une crosse; l'albumen qui se trouve situé entre les deux courbes, prend également celle d'un fer à cheval très-arqué. On comprend que cette forme est due à un enroulement suivant la longueur un des bords restant fixe, l'autre, au contraire, se repliant à l'extérieur à la façon d'un cornet.

Dans le tissu de l'albumen, à égale distance à peu près des deux courbes parallèles, on distingue une ligne grisâtre qui devient plus marquée quand on fait bouillir la graine. Cette ligne, qui occupe le centre organique de l'albumen, est parallèle à la face dorsale et au sinus; elle ne s'étend pas jusqu'aux bords; elle s'arrête à une dis-

assez grande. Quand la graine germe, on trouve à
ce de cette ligne une cavité. Cette ligne, ou cette
:, se retrouve sur la coupe longitudinale. C'est dans
ce occupé par cette ligne qu'on trouve l'embryon,
pourquoi je l'ai nommé *ligne*, et, plus tard, *cavité*
yonnaire. A la partie inférieure, l'épaisseur de l'al-
n devient moindre et la ligne très-marquée, comme
is ce point elle était en rapport avec l'extérieur.
par la pensée on déroule l'albumen, de telle sorte
ces deux faces soient parallèles, la ligne embryon-
deviendra droite ; si, à la place de cette ligne, on
se la cavité qui se forme lors de la germination, on
que l'albumen devient un sac dont les parois épaisses
rapprochées ; enfin si, dans la partie inférieure
cie et même perforée, on place l'embryon, on voit
a graine du café devient une graine ordinaire, nor-
ment construite. On conçoit très-facilement comment,
uite de l'enroulement en cornet, l'embryon peut
lre les positions variées, et comment il devient néces-
ment excentrique.
s mêmes faits se retrouvent quand on étudie un grain
artinique ou un grain de bourbon ; il y a un *sinus*
rbé et une *ligne embryonnaire*. On constate seule-
quelques différences dans la forme, mais au fond le
st le même. Les différences de détail ne tiennent
ce fait : que la graine est aplatie ou non roulée sur
ce ventrale. Les deux portions de la graine qui se
trouvées en rapport avec l'obstacle mécanique, se
affaissées et déprimées. Le sinus, au lieu de former
crosse régulièrement arrondie, a décrit une courbe
surbaissée, plus allongée ; et la ligne embryonnaire,
lui est parallèle, a suivi cette déformation.
l'on met sous le microscope une lame d'albumen, on
un tissu formé de cellules à mailles serrées et irré-
ères ; leurs parois sont ondulées, comme variqueuses
osselées. Dans leur intérieur, on trouve des granules
breux arrondis, se réunissant en groupes plus ou

moins considérables, restant parfois complétem
les uns des autres. Ces granules ne bleuissent p
l'amidon ; ils jaunissent, au contraire, par l'
l'iode. Quand on les touche avec l'alcool ou
coloration jaune de l'iode disparaît ; les globul
dent, s'élargissent, ressemblent à des gouttele
leuses, au centre desquelles on aperçoit, à un
sissement, de petits noyaux arrondis de grosseu
Si la coupe a intéressé la ligne embryonnaire,
que la coloration particulière qu'elle présente es
que les cellules sont presque désagrégées, com
quetées et déchirées ; elles sont remplies de gra
certains endroits, on voit cette ligne parfaitemen
par une série de cellules aplaties assez réguli
d'autres points, le tissu manque complétemen
étudie l'albumen pendant la germination, on voit
résorption du tissu devient de jour en jour plu
rable, et l'on acquiert la certitude que c'est ai
centre organique de l'albumen se trouve tran
une cavité qu'occuperont les cotylédons.

2° *Embryon.* — La question importante de s
c'est l'explication de sa position dans l'albumen
corps, élargi et aplati à sa partie supérieure, a
cylindrique à sa partie inférieure, est situé dans
inférieure de la ligne embryonnaire. On le tro
vertical, tantôt oblique, tantôt presque horizontal
cule est dirigée vers le point perforé de l'album
situé au bas de la face dorsale et plus ou moins
de l'extrémité inférieure du sillon longitudinal.
excentrique. Il est, en effet, hors du centre géon
mais nous avons vu plus haut qu'il était plac
centre organique, qu'il occupait la *ligne embr*
celle-ci étant placée à égale distance de faces
men. De plus, nous avons expliqué comment l'en
pouvait le faire dévier dans un sens ou dans l'au

A ce moment, l'embryon est exclusivement fo

ı cellulaire, mou, blanchâtre. Les nervures des feuilles apparentes.

› *Tégument.* — L'albumen est recouvert d'une mem- ıe mince qui est facile à détruire par le frottement. est verte quand la graine est récente, blanche sur les nes sèches ; c'est alors une sorte de pellicule argentée, ınte, comme nacrée, très-friable et s'enlevant par s fragments. Cette enveloppe suit l'albumen dans son ulement ; elle tapisse la face dorsale, elle plonge dans nus, va jusqu'à son extrémité, là se replie en s'ados- à elle-même et vient ressortir par le sillon pour aller ıuvrir l'autre moitié de la face ventrale. Elle est donc ble dans le sinus et simple dans tous les autres points. u microscope, on la trouve formée de deux couches de ıles allongées, aplaties, assez régulières, ordinaire- t terminées en pointe à chacune de leurs extrémités, onctuées suivant deux ou trois lignes longitudinales ; ponctuations ressemblent à de petites boutonnières uement dirigées. Dans les cellules d'une enveloppe ıte, on trouve des granulations vertes qui disparaissent ılétement par la dessiccation.

te 3. *Origine du caféier, étymologie du mot Café.* — ıal, dans son *Histoire des deux Indes*, 1780, émet ıion que le caféier est originaire de la haute Éthiopie. ı lui, il aurait été transporté dans l'Arabie vers la fin ıv^e siècle. Cette opinion a été corroborée par des geurs français. Quantin-Dillon, Petit et Lefebvre *age en Éthiopie*), qui lui attribuent la même origine, rouvé le caféier à l'état sauvage dans la province de

ıici quelques indications sur l'origine du mot *café*, ıntées à la thèse de M. Penilleau :

: mot *café* tire son origine de *cahveh*, qui vient de *uah*, verbe arabe, qui signifie avoir du dégoût pour ger, n'avoir point d'appétit ; et c'est un des différents : que les Arabes donnent en particulier au vin et à s sortes de boissons.

Les mahométans reconnaissent trois espèces de boisson : la première le vin, et toutes les bois enivrent ; la deuxième la boisson que l'on fait : gousses, ou plutôt les enveloppes du café ; la t est celle qui se fait avec la fève, que les Arabes : *bunn*. C'est le café du *bunn*. (*Origine du café* par Galland, en 1699, sur un manuscrit arabe cader Algéziri, qui écrivait en 996 de l'hégire J.-C.)

Selon le chevalier d'Arvieux, le mot *café* tire gine de *cahoüeh*, mot arabe qui vient de *co* signifie *force*, *vigueur*, parce que son effet est d et corroborer. (Ch. Dufour, *Traité du café*, 1

Moseley (*Traité du café*, traduit par Lebretc dit : Le café vient de *Caffa*, ville de l'Arabie Heu Chardin (*Voyage en Perse*, 1711) dit que *caffa* *caffer*, mot arabe, qui signifie *infidèle*. On trouv *Christomathée arabe*, 1826, de Sylvestre de S *kahwa* est synonyme de *makli*, qui veut dire *cu* *à la poêle*.

(Note 4.) *Sur les principaux cafés admis à l'E universelle.* — L'Exposition universelle a offert breux échantillons de cafés ; nous allons rapide examiner.

Moka. — On voit bien que les Turcs ne tie à faire le commerce de leur admirable café et qu'i le garder pour leur consommation, ils ont expos échantillon (*gouvernement*, *Cyalet de Yémen*, *vill Yémanie*, café moka). Cet échantillon présente l tères que nous avons donnés au café moka de Y est petit, irrégulier, la teinte est uniformément quelquefois mi-jaunâtre.

Cafés d'Abyssinie, *de Moka*, *d'Arabie*, *de Nu Fazogle*, *exposés par Son Altesse le vice-roi d'É* Ce sont des cafés se rapprochant du type moka ; sont petits, jaune verdâtre, allongés. Celui éti

ien est en coques noires ; les grains, au nombre de deux, enfermés dans les coques, sont gris, irréguliers.

Colonies françaises. — On ne trouve pas dans le catalogue du groupe VII la liste des cafés envoyés par les colonies françaises, quoique l'Exposition en ait offert de nombreux et beaux échantillons.

Martinique. — Magnifiques échantillons de café vert, semblable au type décrit. La Martinique a aussi exposé u *café en parche* à gros grains doubles, d'une couleur mne.

Cafés guadeloupe. — Verts, analogues aux martinique ; uis du *café en parche* très-gros, à deux graines couleur aunâtre.

Mayotte et dépendances a exposé des cafés verts moyens, rréguliers, et du café *nossibé* irrégulier, petit, jaunâtre, t du *mezance* plus gros.

Réunion (Bourbon). — Notre île de la Réunion a exposé, omme on devait s'y attendre, un grand nombre d'échanillons dont plusieurs étaient remarquables. Je vais en iter quelques-uns. Mentionnons d'abord un café désigné ous le nom de *bourbon*, récolté à une altitude de 00 mètres, les fèves sont uniformes, assez petites ; leur ouleur verte est plus prononcée que dans les bourbons rdinaires ; puis le *café de la Ravine des Cabris.* Il est bien hoisi, vert, arrondi ; une fève a avorté. Dans l'Exposition, ous avons remarqué un *café moka en coque ;* ces pieds rovenaient de l'Yémen ; puis un café marron-noir, allongé, ros. Parmi les échantillons remarquables, il faut citer un *afé d'Eden ;* la fève est des plus petites, arrondie ; il a té récolté à Saint-Leu, à 500 mètres d'altitude. Notons n café moka de *Saint-Perne*, d'une couleur jaune à grains lans. Le café *Le Roy*, les fèves ont une couleur grise, as d'avortement ; le *café Saint-Leu* vert sans avortement ; le *moka de Saint-Leu*, graines jaunes, pâles, point l'avortée. *Café myrthe*, gros grains plans, de couleur blanchâtre.

Colonies espagnoles et portugaises. — Les adminis-

trations locales de Timor ont exposé du café en parche et du café ordinaire ; au *cap Vert*, de beaux échantillons de café ; les coarech des colonies d'Angola, de la Mozambique, des cafés ordinaires et des cafés en cerise, dont plusieurs spécimens étaient dignes d'attirer l'attention.

Empire du Brésil. — Son exposition vient au premier rang pour le nombre des échantillons de cafés et les soins qui ont présidé à leur préparation ; on y trouve des cafés en coque, des cafés décortiqués par les bons procédés ; des cafés lavés, des variétés imitant les moka, les martinique et les bons java.

Guyane. — Dans cette exposition, j'ai remarqué du *café de Mana* à grains très-gros, irréguliers, et du café de la *montagne d'argent*, graines petites, vertes, irrégulières ; puis aussi du café *en parche* de la montagne d'argent, grosses fèves planes d'une couleur jaune.

Sénégal. — A exposé du café *rion-munez*, à petits grains, irréguliers.

Côte d'Afrique. — Moka du jardin d'essai, à grains irréguliers, se rapprochant, pour l'apparence extérieure, du café d'Yémen.

Café de la Nouvelle-Calédonie (Canada). — Exposé par M. Pannetrat, moka, en grains et en cerise, spécimen remarquable.

Côte-d'Or d'Afrique. — Très-petits grains, semblables, pour la couleur, la forme, la grosseur, au froment.

Tahiti. — Café de Papara, très-gros, fèves planes, d'une couleur jaunâtre ; celui du district de Fard est gris jaunâtre, moins gros, irrégulier.

Java. — L'exposition de Java est arrivée trop tard pour l'exhibition ; à beaucoup de points de vue, on regrettera de n'avoir pu admirer les produits si variés, si utiles, de la grande colonie hollandaise. Ses échantillons de la culture nouvelle des quinquinas et de tant de matières premières si belles, qui sont fournies par cette terre privilégiée, auraient attiré l'attention de tous. Pour les cafés, *Java* a dû faire, comme pour beaucoup d'autres denrées,

des progrès considérables. Avec du temps, ses climatériques si variées, elle doit arriver à fournir les meilleures sortes ; quelques-unes sont déjà très-estimées.

Confédération argentine. — Le gouvernement a exposé des *cafés de Salta*, qui m'ont paru de belle qualité.

République de Costa-Rica. — Le gouvernement a envoyé de nombreux et beaux échantillons de café.

Pérou. — Un exposant de la république du Pérou a également envoyé de bons spécimens de café.

Dans l'exposition de la *Bolivie*, j'ai remarqué un café très-gros de couleur jaune, grains plans ; aucuns n'ont avorté.

Hawaïen. — Le gouvernement hawaien a envoyé du café de Kona de l'île Hawaï.

Colonies anglaises. — Natal n'a envoyé que des spécimens de culture de café ; Queensland a aussi exposé des cafés ; mais ces rares échantillons ne peuvent donner une idée de la production en café des colonies anglaises.

San Salvador a exposé des cafés verts remarquables, dont un très-petit, à grains arrondis.

(Note 5.) *Sur l'acide caféique.*

L'acide caféique et l'acide cafétannique (Hlasiwetz). — Chauffé avec de l'hydrate de potasse, il produit de l'acide protocatéchucique qu'on isole en sursaturant par de l'acide sulfurique et agitant avec l'éther.

Si, au lieu de potasse sèche, on prend une lessive de 1,25 de D. et qu'on fasse bouillir pendant une heure, il se forme un nouvel acide qui se sépare quand on neutralise par l'acide sulfurique. Le liquide se remplit d'une bouillie de cristaux qu'on exprime, qu'on reprend par l'eau bouillante qui les dissout et qu'on filtre à travers du noir animal.

Par le refroidissement, il se sépare des cristaux lamelleux appartenant au prisme oblique ; ils sont solubles dans l'alcool et l'éther et décomposent les carbonates avec effervescence.

A cet acide, l'auteur donne le nom de *caféique* et la formule $C^{18}H^{8}O^{8}$.

Il le considère comme tribasique et le place à la suite des acides cumarique et cinnamique :

$C^{18}H^{7}O^{3} + HO$ acide cinnamique.
$C^{18}H^{6}O^{4} + 2HO$ acide cumarique (paracumarique).
$C^{18}H^{5}O^{5} + 3HO$ acide caféique.

Chauffés avec de la potasse fondante, ces acides produisent, invariablement, de l'acide acétique, plus l'un ou l'autre des acides suivants :

$C^{14}H^{5}O^{3} + HO$ acide benzoïque (monobasique).
$C^{14}H^{4}O^{4} + 2HO$ acide salicylique (bibasilique).
$C^{14}H^{3}O^{5} + 3HO$ acide protocatéch. (tribasique).
$C^{14}H^{2}O^{6} + 4HO$ acide gallique (tétrabasique).

Par conséquent le nouvel acide se dédoublera de la manière suivante :

$$\underbrace{C^{18}H^{8}O^{8}}_{\text{Acide caféique.}} + 2KOHO = \underbrace{C^{4}H^{3}KO^{4}}_{\text{Acétate.}} + \underbrace{C^{14}H^{3}O^{7}KO}_{\text{Protocatéch.}} + H^{2}.$$

Cet acide caféique donne avec le sesquichlorure de fer une belle coloration verte qui devient rouge en présence de la sonde. La liqueur de Barreswil est sans action, mais les alcalis caustiques donnent avec lui un liquide jaune brunissant à l'air.

L'acide azotique le convertit rapidement en acide oxalique.

L'eau bromée précipite en brun les dissolutions d'acide caféique ; l'acétate de plomb le précipite en jaune citron, l'azotate mercureux en jaune verdâtre.

Le sulfate de cuivre et le bichlorure de mercure sont sans action.

Les caféates de strontiane et de baryte cristallisent difficilement en verrues ou en croûtes contenant 13 à 14 pour 100 d'eau de cristallisation ; le sel de chaux n'en contient que 10,6 pour 100.

r a préparé le caféate de caféine en aiguilles groupées en étoiles.

distillation sèche, l'acide caféique donne de l'a- hénique.

de l'acide caféique, l'acide cafétannique donne u à un carbohydrate, ce qui doit être, le tannin nnu comme un glucosite.

torréfié contient encore un peu d'acide caféique, torréfaction n'a pas été poussée trop loin.

.) *Caféine, préparation, propriétés physiques et* . — Selon M. Vorsman, on peut obtenir facile- caféine par le procédé suivant : on mélange nmes de café réduit en poudre avec 2 kilogram- iaux éteinte, et l'on épuise le mélange avec de ans un appareil de déplacement. On dessèche on le réduit en poudre, et on le soumet à un raitement par l'alcool. L'alcool ayant été séparé its par la distillation, on enlève l'huile grasse ite, et l'on évapore à cristallisation la partie On exprime les cristaux de caféine et on les dé- le charbon animal : 50 kilogrammes de café ont ce procédé plus de 250 grammes de caféine.

comme la caféine est volatile, on peut aussi ob- voie de sublimation, à la manière de l'acide ; mais ce procédé n'est guère avantageux, une rtie de la substance étant toujours détruite par r.

iine cristallise dans l'eau en fines aiguilles, qui nt à de la soie blanche; elle renferme 8,4 pour i de cristallisation = 2 atomes, qui ne se déve- omplétement que vers 150° (Mulder). Elle pos- légère saveur amère, fond à 178° et se sublime ration : toutefois, si elle n'est pas bien pure, et père sur d'assez grandes quantités, elle s'altère de la chaleur. Elle se dissout à froid dans l'eau , moins bien que l'éther; l'eau bouillante la dissout et la solution saturée se prend en bouillie par

le refroidissement. Les cristaux qui se disposent dans l'alcool et dans l'éther sont anhydres.

Bouillie avec la potasse concentrée, la caféine dégage de la méthylamine. (Wurtz.)

L'acide sulfurique concentré la décompose à chaud.

L'acide nitrique concentré, maintenu en ébullition avec elle, développe des vapeurs nitreuses et donne un liquide jaune, qui prend une teinte pourpre par l'addition d'une goutte d'ammoniaque, comme dans la formation de la murexide par l'acide urique; si l'on continue l'ébullition, le liquide devient incolore, ne se colore plus par l'ammoniaque, et dépose par l'évaporation des cristaux incolores d'acide diméthyl-parabanique (cholestrophane), nageant dans une eau-mère chargée d'un sel de méthylamine.

Le chlore donne des produits semblables.

L'acide chlorique dissout la caféine; mais, par l'évaporation spontanée, l'alcali se dépose de nouveau sans altération.

§ 309. — *Sels de caféine.* — La caféine se combine avec les acides et forme des sels bien définis; mais plusieurs d'entre eux se détruisent par l'eau.

Le *chlorhydrate de caféine* renferme $C^{16}H^{10}N^4O^4,HCl$. La caféine sèche absorbe jusqu'à 31 et 35 pour 100 d'acide chlorhydrique gazeux. Pour préparer le chlorhydrate cristallisé, il faut employer de l'acide chlorhydrique liquide entièrement concentré, et ne l'étendre ni d'eau, ni d'alcool; autrement il se précipite de la caféine. On lave les cristaux avec de l'éther. Ils s'effleurissent aisément dans l'air chaud, en perdant de l'acide chlorhydrique.

Les cristaux de chlorhydrate de caféine appartiennent au système rhombique (combinaison du prisme vertical ∞ P avec le prisme horizontal P ∞, et la face modifiante ∞ P ∞, inclinaison des faces, ∞ P ∞ P = 118°,30; P ∞ : ∞ P ∞ = 116,60′).

Le *chloroplatinate de caféine*, $C^{16}H^{10}N^4O^4,HCl,PtCl^2$, s'obtient en mélangeant, avec du bichlorure de platine, une solution de caféine dans l'acide chlorhydrique; le

récipité est d'un bel orangé. Si l'on fait le mélange à haud, le sel se dépose en jolis grains cristallins, qu'on btient purs après quelques lavages à l'alcool. Ces cristaux ne sont que plus solubles dans l'eau, l'alcool et éther; ils ne s'altèrent pas à l'air, et ne perdent pas de ur poids au bain-marie.

Le *chloromercure de caféine*, $C^{16}H^{10}N^{4}O^{4},2HgCl$, s'obtient en mélangeant une solution de caféine aqueuse ou alcoolique avec un excès de bichlorure de mercure. Le mélange reste limpide; mais, au bout de quelques instants, il se prend en une masse de petits cristaux qu'on urifie par une nouvelle cristallisation dans l'eau ou dans alcool. Les cristaux de ce sel, déposés dans l'eau, ressemblent à un haut degré à la caféine; seulement ils ne ont pas aussi gros. Ils sont très-solubles dans l'alcool, eau, l'acide chlorhydrique et l'acide oxalique, et paraissent se combiner avec ce dernier. Ils sont presque insolubles dans l'éther.

On n'obtient pas d'autre chloromercurate en employant une dissolution de caféine dans l'acide chlorhydrique. (Hinterberger.)

Le *cyanomercurate de caféine*, $C^{16}H^{10}N^{4}O^{4},2HgCY$, s'obtient lorsqu'on mélange à chaud une solution de caféine dans l'alcool de 85 centièmes avec une solution de cyanure de mercure. Le sel se dépose par le refroidissement sous la forme d'aiguilles incolores, peu solubles à froid dans l'eau et l'alcool, inaltérables à 100°.

Le *chloraurate de caféine*, $C^{16}H^{10}N^{4}O^{4},HCl,Au^{2}Cl^{3}$, se produit quand on ajoute un excès de chlorure d'or à une solution de caféine dans l'acide chlorhydrique. Si l'on emploie des liquides concentrés, le mélange se prend bientôt en un magma cristallin, d'un beau jaune citronné. On lave les cristaux à l'eau froide, on les fait cristalliser dans l'alcool et on les dessèche au bain-marie.

Cristallisé dans une solution alcoolique, ce sel se présente sous la forme d'aiguilles orangées, allongées, et d'une forte saveur métallique. Il est soluble dans l'eau et

l'alcool; la solution étant maintenue en ébull
compose en donnant un dépôt jaune et flocon
luble dans l'alcool, soluble dans l'eau et l'aci
drique. Le sel se décompose aussi quand on r
solution pendant plusieurs heures à la températ
on voit alors se séparer des paillettes brillant
tallique. Le sel sec n'est pas altéré par la lumi
être chauffé à 100° sans qu'il se décompose.

Le *sulfate de caféine* est un sel difficile
cristallisé et que l'eau décompose aisément.

Le *nitrate de caféine et d'argent*, $C^{16}H^{10}N$
se prépare en versant un excès de nitrate d'a
une solution aqueuse ou alcoolique de caféine
solutions sont concentrées, ce sel se sépare
sphères blancs et cristallins, s'attachant aux
vase. On les obtient parfaitement par le lavag
par une nouvelle cristallisation. Les cristaux d
s'obtiennent pas d'une grande dimension; ils s
et ne s'altèrent point à la lumière quand ils s
l'état humide, ils se colorent en violet. Ils se
lubles dans l'eau froide, plus solubles dans l
lante et dans l'alcool, et peuvent être crist
subir d'altération.

Ce sel ne s'altère pas non plus au bain-m
température plus élevée, il se décompose en
de la caféine et en laissant de l'argent métalliq

Une solution de caféine dans l'acide ch
donne, avec le chlorure de palladium, un be
brun, et la liqueur filtrée dépose, au bout
temps, des paillettes jaunes, d'une autre combi
semblables aux cristaux d'iodure de plomb.

La caféine ne précipite pas le *sulfate de cuiv*
chlorure d'étain, l'*acétate de plomb*, le *sulfate*
Bouillie avec du *perchlorure de fer*, elle donn
froidissement un précipité brun rouge, entièrer
dans l'eau, et qui paraît être un sel double, se
précédents.

nnate de caféine est un précipité blanc, insoluble eau froide et soluble dans l'eau bouillante, qui le de nouveau par le refroidissement.

chlorogînate de caféine et de potasse constitue, M. Payen, le sel de caféine contenu dans le Voici le procédé d'extraction suivi par ce chi- après avoir épuisé le café par l'éther, on le lave épuisement avec de l'alcool à 0,60 ; les solutions, chées en consistance légèrement sirupeuse, sont avec 3 fois leur volume d'alcool à 0,85. Le liquide re alors en deux parties : l'une, visqueuse, se dé- l'autre, fluide, surnage. On décante celle-ci, qui me la plus grande partie du chloroginate. On peut surer en mettant une petite quantité de la solution un tube, puis, en y ajoutant une goutte d'ammo-, on obtient alors une coloration jaune, qui verdit s en plus. On distille la solution alcoolique légère ; laye le résidu sirupeux avec le quart de son volume l à 90°, et on l'abandonne dans un lieu frais ; on cristalliser dans l'alcool les cristaux qui se déposent. x-ci sont groupés en sphéroïdes par la disposition a de leurs bouts autour du centre commun. Ils de- nt électriques par le frottement. A peine solubles 'alcool anhydre, ils sont assez solubles dans l'alcool x, et surtout dans l'eau. La solution aqueuse s'altère en brunissant. Ils se décomposent par la dissolution en se boursouflant beaucoup et en dégageant les es de caféine ; il reste pour résidu un charbon ger.

uffés légèrement avec de la potasse, ils se décolorent ge ou en orangé. Chauffés avec l'acide sulfurique con-, ils développent une coloration violette intense et ellicule bronzée. L'acide chlorhydrique produit des mènes analogues ; l'acide nitrique colore le sel en orangé.

te 7.) *Opinion de M. le docteur Compardon sur les du café.* — A la page 217 de l'*Annuaire* 1862,

vous dites, avec la plus grande vérité, que l'alco stimulant du système nerveux, un moteur tel que le thé et le tabac : je passe condamnation pour le tabac, quoique, à l'égard de ce dernier, il peu sujet à discussion, et pour lequel, d'ailleurs, je réserves ; mais, en ce qui concerne le café, je en faux contre sa prétendue action stimulante; bel et bon et précieux hyposthénisant, comme le Italiens, du système nerveux ; vous pouvez très vous convaincre de cette vérité ; vous avez d voisinage une foule de repaires où l'ivresse est e nence : procurez-vous le plaisir de dégriser ces r qui les peuplent, avec force café noir, comme moi-même cent fois, et vous serez aisément cond tifier cette assertion. Le café a été classé parmi les cérébraux, parce qu'il empêche le sommeil ; le a été déclaré fortifiant, parce qu'il est amer, et autres. Il n'y a peut-être pas vingt médicaments pent la place qu'ils devraient rationnellement o cela parce que les auteurs, en général, ne se s cupés, dans le classement de leurs drogues, q action mécanique, sans autrement prendre ga véritable action dynamique, et cependant la conna *modus agendi* et de la propriété exacte du médi tout simplement indispensable. Je livre, cher ma pensée à vos méditations. C'est à vous qu'il ap nous donner une matière médicale expurgée de absurdités qui fourmillent même dans les meille avez tant fait pour la science que ses vrais a droit de beaucoup exiger de vous.

(Note 8.) — *Établissement des cafés en F* Le premier café de France fut établi à Ma 1664. Soliman Aga, ambassadeur de la Po de Louis XIV, introduisit à Paris l'usage du caf Trois ans après, un nommé Pascal, Armé blit un café à la foire Saint-Germain, qui se t l'emplacement actuel du marché de ce nom

nie, il se transporta au quai de l'École, où son établis-
ment eut un succès considérable. La mode du café
ommençait à se passer, lorsqu'un Sicilien, nommé Pro-
ope, la remit en honneur. Comme Pascal, il s'établit à
foire Saint-Germain ; la belle décoration de sa boutique,
bon café qu'il y débitait y attirèrent la meilleure com-
gnie de Paris. Vers 1689, il vint s'établir rue des Fossés-
int-Germain, en face de l'ancienne Comédie-Française,
ce café, qui existe encore, fut célèbre et l'est encore
r les gens de lettres, les médecins et les savants qui le
équentaient. (L'*Amateur de café*, 1790, et Dulaure,
istoire de Paris, 6e édition.) La tasse de café se ven-
ait, en 1672, 2 sous et 6 deniers (*Dictionnaire d'histoire
aturelle*, 1826). Dans la première édition des *Curiosités
e Paris*, 1785, Dulaure dit, en parlant des cafés, que
ien n'est plus commode, plus satisfaisant pour un étran-
er que ces salons proprement décorés, où il peut, sans
tre tenu à la reconnaissance, se délasser de ses courses,
ire les nouvelles politiques et littéraires, s'amuser à des
eux honnêtes, se chauffer gratis en hiver, et se rafraîchir
peu de frais en été, entendre la conversation quelque-
is curieuse des nouvellistes, y participer et dire libre-
ent son avis sans crainte de blesser le maître de la
aison. Il y avait 600 cafés à Paris en 1790. En première
gne se trouvait le café Procope, autrefois fréquenté par
oltaire, Boileau, La Fontaine, Piron et Fontenelle. A cette
ble, on a dû en dire de bonnes.

En face le pont Saint-Michel, au coin de la rue Saint-
ndré-des-Arts, existait autrefois le café Cuisinier. Ce café
tait devenu historique, et l'on y montrait une table sur
quelle Bonaparte, lorsqu'il n'était qu'officier d'artillerie,
vait l'habitude de prendre son café. (Chevallier, *Annales
l'hygiène*, 1862.)

(Note 9.) — BIBLIOGRAPHIE. — *Rhazès*, sur le bunck
continens in medicinæ, Venitiis, 1500).

Avicenne, sur le bunckum (canon livre II).

Rauwoff, Voyage au Levant, 1583.

Moseley, Sur les propriétés du café, traduit de l
par Lebreton. Paris, 1786, in-12.

Gentil, Dissertation sur le café. Paris, 1787.

Girardin, Rapport sur le café avarié (*Ann. d'*
1834).

Van den Corput, Du café et de la caféine (*Jou*
sc. méd. de Bruxelles.

Payen, Mémoires sur le café (Comptes rendus
cadémie des sciences, t. XXII, p. 724).

De Gasparin, Usage du café (Comptes rendus
démie des sciences, t. XXX, p. 729, 379).

D'Abadie, Emploi du café dans le régime ali
en Arabie et en Abyssinie (Comptes rendus de l'A
des sciences, t. XXX, p. 749).

Chevallier, Du café (Annales d'hygiène, 1862).

Chicou, Du café en hygiène (Thèse. Paris, 18

(Thèse Jomand, 1860, et plusieurs autres sur
sujet.)

L. Marchand, Recherches sur le *Coffea arabic*
1864, in-8.

Penilleau, Essai sur le café, in-8. Paris, 1865

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS.

Paris. — Imprimerie E. Martinet, rue Mignon, 2.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
ET INDUSTRIEL.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17, A PARIS.

RÉCENTES PUBLICATIONS.

JANVIER 1868.

PATHOLOGIE MÉDICALE.

ENFELD. **Des névroses** (extrait de la *Pathologie médi-
ale* du professeur Requin). 1864, in-8 de 700 pages. 7 fr.

RTHEZ et RILLIET. **Traité clinique et pratique des ma-
adies des enfants.** 1861, 2e édit., 2e tirage, 3 vol. in-8. 25 fr.

CQUEREL. **Traité clinique des maladies de l'utérus et
le ses annexes.** 1859, 2 vol. in-8 de 1061 pages, avec un
tlas de 18 pl. (dont 5 coloriées) représentant 44 fig. 20 fr.

UCHUT. **Diagnostic des maladies du système nerveux,**
ar l'ophthalmoscopie. 1866, 1 vol. in-8. Avec atlas à plan-
hes coloriées. 9 fr.

UCHUT et DESPRÉS. **Dictionnaire de thérapeutique mé-
licale et chirurgicale,** comprenant le résumé de la méde-
ine et de la chirurgie, les indications thérapeutiques de
haque maladie, la médecine opératoire, la matière médi-
ale, les eaux minérales et un choix de formules thérapeu-
iques. 1 vol. grand in-8 de 1600 pages à deux colonnes, avec
00 figures intercalées dans le texte. 23 fr.

SPER. **Traité pratique de médecine légale,** rédigé
l'après des observations personnelles, par Jean-Louis Cas-
er, professeur de médecine légale de la Faculté de médecine
le Berlin; traduit de l'allemand sous les yeux de l'auteur,
ar M. Gustave Germer Baillière. 1862, 2 vol. in-8. 15 fr.
las colorié se vendant séparément. 12 fr.

DAMASCHINO. **Des différentes formes de la pneumonie aiguë des enfants.** 1867, 1 vol. in-8. 3 fr. 50

FABRE. **Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers**, avec un volume supplémentaire rédigé sous la direction du docteur Ambroise Tardieu. 1851, 9 vol. in-8. 45 fr.
Le Supplément se vend séparément. 9 fr.

FOY. **Mémorial de thérapeutique à l'usage des médecins-praticiens**, contenant la médecine, la chirurgie, les accouchements. 1862, 1 volume in-8 de 1250 pages, en deux parties. 14 fr.

GARNIER. **Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales**, suite et complément de tous les dictionnaires, précédé d'une introduction par M. le docteur Amédée Latour. 4e année, 1867, 1 vol. in-18. 6 fr.

GINTRAC (E.). **Cours théorique et clinique de pathologie interne et de thérapie médicale.** 1853-1859, 5 vol. grand in-8 de 2250 pages. 35 fr.
Les tomes IV et V se vendent séparément. 14 fr.

HÉRARD et CORNIL. **De la phthisie pulmonaire**, étude anatomo-pathologique et clinique. 1876, 1 vol. in-8, avec fig. dans le texte et pl. coloriées. 10 fr.

NIEMEYER. **Traité de pathologie interne et de thérapeutique**, fondé sur l'anatomie et la physiologie pathologiques, traduit de l'allemand par MM. les docteurs Culman et Sengel, et annoté par M. Cornil, précédé d'une introduction par le professeur Béhier. 2 vol. grand in-8. 20 fr.

REQUIN. **Eléments de pathologie médicale.** 1843-1863, 4 forts vol. in-8. Prix de ces 4 vol. 30 fr.
Le tome III se vend séparément. 6 fr.
Le tome IV se vend séparément. 8 fr.

Ce dernier volume a été rédigé de la manière suivante : les pyrexies par MM. Requin et Charcot, les névroses par M. Axenfeld, et les maladies mentales par M. Brierre de Boismont.

TARDIEU. **Manuel de pathologie et de clinique médicales.** 1864, 1 vol. gr. in-18, 3e édit. corrigée et augmentée. 7 fr.

VIRCHOW. **Pathologie des tumeurs**, cours professé à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand, par le docteur Aronssohn. 1867, t. I, 1 vol. gr. in-8 avec 106 figures intercalées dans le texte. 12 fr.

COMPTABILITÉ MÉDICALE.

AGENDA COMPTABLE DU MÉDECIN

Contenant : L'*Agenda-Omnibus*, où l'on peut inscrire, en regard de chaque jour du calendrier, ses notes urgentes ; le *Comptable Journal*, où l'on inscrit, par ordre de date, tous les éléments de sa comptabilité ; la *Nomenclature* des médicaments et articles spéciaux des pharmaciens de France, etc. — Il peut servir de journal-minute au **Registre des médecins** de M. E. SIMONNET.

RELIÉ, PRIX PAR LA POSTE, **1 fr.**

REGISTRE DES MÉDECINS

Par M. E. SIMONNET, imprimeur breveté.

400 PAGES, BELLE ET FORTE RELIURE. . . . . 12 fr.

Exposition universelle de 1867. —*Médaille d'argent.*
Catalogue officiel, 2e groupe, classe 6e, no 18.
Librairie P. Dupont.

Journal. — Grand-Livre. — Comptes des familles.

Cette méthode résume tous les éléments d'une comptabilité complète, sans contredit la plus simple et la plus pratique de celles publiées jusqu'à ce jour. — Nous la recommandons tout spécialement au corps médical. Il y a deux modèles de registres :

Le REGISTRE n° 1, consacré plus spécialement aux praticiens des villes ;

Le REGISTRE n° 2, disposé plus spécialement pour les médecins des campagnes.

PRIX DE CHAQUE REGISTRE, PAR LA POSTE : 12 fr.

Désigner toujours le numéro du registre. Adresser les demandes à M. E. SIMONNET, 1, rue Baillet, à Paris.

PUBLICITÉ MÉDICALE

1, rue Baillet, à Paris

TARIF GÉNÉRAL DES ANNONCES

DANS LES PRINCIPAUX JOURNAUX.

		fr.	c.
1.	Gazette des hôpitaux, 3 *fois par semaine.*	1	25
2.	Gazette médicale de Paris, *hebdomadaire.*	1	»
3.	Bulletin de thérapeutique, *bi-mensuel.*	1	»
4.	Journal de médecine pratique, *mensuel.*	1	»
5.	Archives générales de médecine, —	1	»
6.	Journal de chimie médicale, —	1	»
7.	Répertoire de Bouchardat, —	1	»
8.	Union médicale, 3 *fois par semaine.*	»	75
9.	France médicale, 2 *fois par semaine.*	»	75
10.	Revue médicale (M. Sales-Girons), *bi-mensuelle*	»	75
11.	Abeille médicale, *hebdomadaire,*	»	75
12.	Gazette médicale de Strasbourg, *bi-mensuelle.*	»	75
13.	Courrier médical, *hebdomadaire,*	»	75
14.	Revue de thérapeutique (M. Martin-Lauzer), *bi-mensuelle.*	»	75
15.	Mouvement médical, *hebdomadaire,*	»	75
16.	Journal des Connaissances médicales, 3 *fois par semaine.*	»	75
17.	Médecine contemporaine, *bi-mensuelle.*	»	75
18.	Gazette médicale d'Alger, *mensuelle.*	»	75
19.	Moniteur d'hygiène, *mensuel.*	»	75
20.	Journal de médecine de Lyon, 2 *fois par mois.*	»	75
21.	Gazette des Eaux, *hebdomadaire.*	»	60
22.	Le Monde thermal, —	»	60
23.	Le Sud médical, 2 *fois par mois.*	»	60
24.	Le Courrier des familles, *hebdomadaire.*	»	60
25.	Gazette de médecine, *mensuelle.*	»	60
26.	La Santé, *hebdomadaire.*	»	60

ITINÉRAIRE DE PARIS
AUX PRINCIPALES
VILLES D'EAUX MINÉRALES
DE FRANCE, DE SUISSE ET D'ALLEMAGNE
DESSERVIES PAR LES CHEMINS DE FER DE L'EST ET LEURS CORRESPONDANCES.

NOTA. — Les localités en *italique* sont desservies directement par les chemins de fer.

LOCALITÉS DESSERVIES	PAYS	ITINÉRAIRE.
EN FRANCE		
Aveinheim.	*Bas-Rhin*	Strasbourg.
Bains-les-Bains . .	*Vosges*.	Stations de Bains.
Bourbonne-l-Bains	*Haute-Marne*. . . .	La Ferté-Bourbonne.
Châtenois.	*Bas-Rhin*.	Châtenois.
Contrexéville. . . .	*Vosges*.	Neufchâteau.
Luxeuil.	*Haute-Saône*. . . .	Lure et Saint-Loup.
Niederbronn. . . .	*Bas-Rhin*.	Niederbronn.
Plombières.	*Vosges*.	Aillevilliers.
Sermaize.	*Marne*.	Sermaize.
Soultzbach.	*Haut-Rhin*.	Colmar.
Soultz-les-Bains. .	*Bas-Rhin*.	Soultz-les-Bains.
Soultzmatt.	*Haut-Rhin*.	Rouffach.
Vittel	*Vosges*.	Contrexéville.
Wartwiller.	*Haut-Rhin*.	Cernay.
EN SUISSE		
Schinznach.	*Suisse*.	Bâle, Aarau.
Baden.	*Suisse*.	Bâle, Aarau.
Regatz.	*Suisse*.	Bâle, Zurich.
Interlaken.	*Suisse*.	Bâle, Berne, Thun.

ALITÉS SERVIES	PAYS	ITINÉRAIRE

EN ALLEMAGNE

laden. . . .	*Gr.-duché de Bade.*	Strasbourg, Oos.
eiler. . . .	*Gr.-duché de Bade.*	Strasbourg, Fribourg, Mullheim
. . . . . .	*Bavière.*	Strasbourg ou Forbach, Darmstadt et Gemünden.
. . . . . .	*Wurtemberg.* . . .	Strasb., Stuttgart, Gœppingen.
ıau.	*Bavière*	Strasbourg ou Forbach, Darmstadt et Gemünden.
.tt	*Wurtemberg.* . . .	Strasbourg, Stuttgard.
l.	*Bohême*	Strasbourg, Munich, Forbach, Mayence.
ıch.	*Prusse.*	Forbach.
. . . . . .	*Wurtemberg.* . . .	Strasb., Carlsruhe, Pforzheim.
. . . . . .	*Bohême*	Strasbourg, Darmstadt, Nuremberg.
. . . . . .	*Prusse.*	Strasbourg, Mayence (pour les billets circulaires).
ıbrünn. . .	*Bohême*	Strasbourg, Darmstadt, Nuremberg, Eger.
. . . . . .	*Autriche.*	Strasbourg, Munich, Salsbourg.
iler	*Palatinat*	Wissembourg, Landau.
:rg.	*Hombourg.*	Strasbourg ou Forbach, Francf.
. . . . . .	*Autriche.*	Strasbourg, Munich, Lambach.
en.	*Bavière*	Strasbourg ou Forbach, Darmstadt et Gemünden.
ıad.	*Bohême*	Strasbourg, Munich, Forbach, Mayence.
n.	*Hesse Électorale.* .	Strasbourg ou Forbach, Francf.
ıal.	*Gr.-duché de Bade.*	Strasbourg, Appenweier.
hal.	*Bavière*	Strasbourg, Munich, Salzbourg
ʒ.	*Prusse.*	Sarreguemines.
sau.	*Gr.-duché de Bade.*	Strasbourg, Offenbourg.
enbad . . .	*Prusse.*	Forbach, Bingenbruck, Eltville
ɔach	*Prusse.*	Forbach, Bingerbruck, Eltville.
. . . . . .	*Prusse.*	Forbach-Bingerbruck, Rudesheim, Forbach-Mayence, Strasbourg, Francfort.
den.	*Prusse.*	Forbach-Bingerbruck, Rudesheim, Forbach-Mayence, Strasbourg, Francfort.
d.	*Wurtemberg.* . . .	Strasb.-Carlsruhe et Pforzheim.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

DE

VICHY

(Propriété de l'État)

Administration de la Compagnie fermière
22, boulevard Montmartre, Paris.

SOURCES DE L'ÉTAT :

Grande-Grille, Hôpital, Célestins, Hauterive.

Prix ; caisse de 50 bouteilles (emballage *franco*), quelle que soit la source.

Envoyer avec la commande un mandat sur la poste ou des timbres-postes, afin d'éviter les frais de retour d'argent.

	fr.	c.
PARIS, 22, boulevard Montmartre.	35	»
— 12, rue des Francs-Bourgeois.	35	»
LYON, 16, rue Impériale.	32	50
LE HAVRE, 17, Grand-Quai.	38	»
MARSEILLE, 9, rue Paradis.	37	[illegible]
VICHY, à l'établissement thermal.	30	[illegible]
Paris, 187, rue Saint-Honoré.	38	[illegible]
Bordeaux, 84, rue de la Trésorerie.	38	[illegible]
— *Dépôt*, 38, allée de Tourny.	38	[illegible]
Nantes, 10, rue du Calvaire.	38	»
Dijon, 4, rue Bannelier.	37	»
Brest, 48, rue de la Banque.	40	»
Besançon, 42, Grande-Rue.	36	50
Rochefort, 27, rue Saint-Hubert.	40	»
Toulouse, 10, rue Malaret.	40	»
Strasbourg, 37, faubourg de Saverne.	38	»

EAU DE VICHY, Parc ou Mesdames

50 cent. la bouteille à Paris, 45 cent. la bouteille à Vichy
Emballage franco par caisses de 50 *bouteilles*
(VOIR LES PROPRIÉTÉS DES SOURCES, page 14)

AVIS AUX DROGUISTES ET AUX PHARMACIENS

LE PRIX COURANT SEMESTRIEL

la vente des Eaux minérales naturelles, à prix réduits, adressé *franco* à toute demande affranchie par la

)MPAGNIE FERMIÈRE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL

DE

VICHY

\DMINISTRATION, 22, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS

; Eaux sont vendues aux meilleures conditions, par ;uite de divers traités avec les propriétaires ou fermiers les sources.

AVIS IMPORTANT pour les Eaux de Vichy.

)DÈLE DE LA CAPSULE



ant chaque bouteille d'eau ıérale naturelle de Vichy.

Chaque bouteille est coiffée d'une capsule en étain indiquant le nom de la source et le millésime de l'année du puisement; — d'une étiquette portant la vignette de l'Établissement thermal.

Ces eaux s'expédient par caisses de 50 bouteilles. Poids : 105 à 107 kilogrammes.

Art. 18. Les Eaux pour boissons sont puisées, mises en bouteilles, bouchées, scellées et expédiées par les concessionnaires, sous la surveillance de l'administration. (*Extrait de la loi de concession de l'Etablissement thermal de Vichy des 10 et 19 juin* 1850.)

ballage gratuit par caisse de 50 bouteilles ou demi-bouteilles.

mballage spécial, enveloppes en paille tressée, ayant l'avantage de ervir utilement aux réexpéditions et diminuant le poids de la se, 1 fr. de plus par caisse, — préciser la nature de l'emballage ; la lettre de demande.

OMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY (Société anonyme)

22, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS

OMPAGNIE FERMIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY
(Société anonyme)
DMINISTRATION, 22, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS.

PASTILLES DIGESTIVES

es Pastilles, fabriquées à Vichy avec les Sels extraits 'Eau des sources, sont également s la surveillance et le **Contrôle l'État**. C'est un bonbon d'un goût éable, qui aide à l'action des Eaux érales et soulage les estomacs pa-seux en en neutralisant les acides. Ces Pastilles se gent avant ou après les repas et litent la digestion.

eur efficacité ayant fait naître de s côtés des concurrences commer-es, il est indispensable d'exiger dépositaires la garantie donnée au public par le **Contrôle de l'État**.

LA BOITE DE 500 GRAMMES

Se vend **5 francs**, *franco dans toute la France*

CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

Les Pastilles de l'Établissement thermal de Vichy sont les seules qui soient fabriquées sous la surveillance et le Contrôle de l'État.

VENTE DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

REMISES AU COMMERCE.

VICHY CHEZ SOI

L'Établissement thermal est ouvert toute l'année, mais tout le monde ne peut venir à Vichy ; santé, distance, affaires, dépenses, autant d'obstacles. L'Etablissement thermal a cherché à remplacer à distance le traitement.

Voici le moyen : Elle extrait des Eaux, sous la **surveillance** et le **contrôle de l'État**, tous les sels solubles auxquels les eaux minérales doivent leurs propriétés. Ces sels servent à préparer des bains. Cette extraction a lieu aux Sources. L'usage simultané de ces bains avec l'eau minérale naturelle en boisson (voir page 14) peut remplacer le traitement de Vichy sous la direction d'un médecin, mais le traitement sur place est toujours préférable.

Ces Sels se trouvent dans les Succursales et Dépôts de la Compagnie concessionnaire, et chez les principaux pharmaciens. Ils se vendent en rouleaux de 1 fr., contenant 250 gr., c'est-à-dire la même quantité des sels que dans un bain ordinaire de Vichy, de 250 à 300 litres environ. — Franco de port et d'emballage pour 20 rouleaux à la fois pour toute la France.

Les Sels de Vichy extraits des Eaux sous le CONTROLE DE L'ÉTAT, sont employées aujourd'hui de préférence au bicarbonate de soude du commerce.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS OU PRODUITS SIMILAIRES
ET EXIGER LE

CONTROLE DE L'ÉTAT

Écrire au Directeur de la COMPAGNIE FERMIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY, 22, boulevard Montmartre, à Paris, ou à Vichy, à l'Établissement thermal.

NOTA. *L'Etablissement thermal de Vichy a été honoré d'une* MÉDAILLE D'ARGENT *à l'Exposition universelle de 1867, pour les perfectionnements apportés à l'extraction des Sels des Eaux minérales naturelles de Vichy.*

Remises au Commerce.

DÉPOT CENTRAL

0, rue Caumartin, à Paris.

(EN FACE LE PASSAGE DU HAVRE)

DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES NATURELLES

DÉPOT CENTRAL de la rue Caumartin, 60, sur tous les points du globe, toutes les **Eaux** **rales naturelles sans exception.**

relations directes avec les propriétaires de sources mettent de livrer les Eaux minérales aux meilleures ions de prix et de puisement.

---

ditions. — Les expéditions d'Eau se font de Paris la source, selon la destination, de manière à rendre isport moins coûteux.

demandes au-dessous de 30 francs sont suivies en ursement.

demandes de 30 francs et au-dessus sont payables aite, à 90 jours, sans frais de recouvrement.

ır tous les renseignements, s'adresser directement E. SIMONNET, entrepositaire.

60, rue Caumartin, à Paris.

EAUX MINÉRALES DE VALS

GAZEUZES, BICARBONATÉES, SODIQUES

ANALYSÉES PAR O. HENRY

Thermalité 13° —	Saint-Jean	Rigolette	Précieuse	Désirée	Magdeleine
Acide carbonique libre.	1,425	2,095	2,218	2,145	2,050
Bicarbonate de soude.	0,480	5,800	5,940	6,040	7,280
— de potasse.	0,040	0,263	0,230	0,263	0,255
— de chaux.	0,310	0,259	0,630	0,571	0,520
— de magnésie.	0,120		0,750	0,900	0,672
— de fer et manganèse.	0,006	0,024	0,010	0,010	0,029
Chlorure de sodium.	0,060	1,200	1,080	1,100	0,160
Sulfates de soude et chaux	0,054	0,220	0,185	0,200	0,235
Sulfate et silice, alumine.	0,080	0,060	0,060	0,058	0,097
Iodure alcalin, arsenic, lithine. .	indice	traces	indice	traces	traces
	2,151	7,826	8,885	9,142	9,248

SOURCE FERRO-ARSENICALE DE LA DOMINIQUE

Acide sulfurique libre.		1,33
Silicate acide. . . . . / Arséniate acide. . . . . / Phosphate acide. . . . / Sulfate acide.	sesquioxyde de fer. . .	0,44
Sulfate de chaux.		
Chlorure de sodium.		

Les Eaux de ces six sources se transportent et se conservent sans altération; elles se trouvent dans les principales pharmacies de France, au prix de 80 cent. la bouteille en verre noir, revêtue d'une étiquette et coiffée d'une capsule *d'étain* indiquant le nom de la source où elle a été puisée.

BAINS DE SAINT-GERVAIS

AU PIED DU MONT BLANC

ROUTE DE GENÈVE A CHAMONIX

ajet direct de Paris : 21 *heures. — Télégraphe.*

AU ALCALINE, SULFUREUSE, SALINE ET GÉLATINEUSE.

Les Eaux thermales de Saint-Gervais doivent leurs ècieuses propriétés à leur composition *complexe* et à ır température constante de 40 degrés centigrades, qui met de les administrer sans subir d'altération soit par refroidissement, soit par le chauffage.

Leur composition offre l'avantage de réunir des pro-étés qui, le plus souvent, sont réparties entre plusieurs rces, et de satisfaire ainsi simultanément à plusieurs ications distinctes.

Elles sont *diurétiques* par les bicarbonates alcalins.

Elles sont *résolutives* par le soufre.

Elles sont *laxatives* par leurs sels.

Elles sont *toniques* et *adoucissantes* par la substance atineuse et par le pétrole qu'elles contiennent.

Prises en boisson, elles sont très-efficaces contre les ladies du foie et les engorgements des viscères abdo-taux, l'hypochondrie, la gastralgie, l'entéralgie, la con-ation habituelle, les affections catarrhales du larynx, bronches et de la vessie, dans les affections cérébrales tiennent à la congestion ou à l'épuisement.

Prises à la fois en boisson et en bains, elles sont d'une acité extraordinaire contre les affections cutanées. les matismes et les douleurs fugaces, etc.

Bains et douches de toute espèce.

Un établissement des plus complets d'hydrothérapie est voie de création pour 1868.

J MINÉRALE DE POUGUES

.CALINE, FERRUGINEUSE, IODÉE ET GAZEUSE

apéritive et la plus reconstituante de toutes les Eaux minérales.

Dépôt : 60, rue Caumartin.

u minérale de Pougues est employée depuis trois siècles dans toutes les maladies qui affectent c (*dyspepsies*); dans toutes les maladies du *foie*, *le*, *gravelle*, *calculs urinaires*, *maladies des reins* ı *vessie*, *coliques néphrétiques*, *goutte*, *asthénie* , *engorgement de la matrice*, *flueurs blanches*, s, *fièvres intermittentes*, *chlorose*, *pâles couleurs*, s *lymphatiques*, *diabète*, *albuminurie*, en général, ıtes les affections qui découlent de l'appauvrisse- ı sang, quelles qu'en soient les causes.
ıe **hygiène**, elle est prise avec le plus grand suc- les personnes qui ont l'estomac paresseux ou déli- natin à jeun, ou pendant les repas; coupée avec le : forme une boisson aussi agréable que salutaire.

moissonneurs du pays en boivent à toute heure du ont l'expérience qu'elle ne leur fait jamais de mal. beaucoup préférable à l'eau de Seltz. Elle m'a rendu services dans la *glycosurie*, *les calculs urinaires*, *ɔn calculeuse hépatique.* » (BOUCHARDAT.)

Pastilles de Pougues, renfermant toutes les ıctives de l'eau minérale elle-même, s'emploient us les cas où l'eau de Pougues est préconisée, à de 10 à 20 pastilles par jour.

: de l'Eau de Pougues : 70 cent. la bouteille.
Pastilles de Pougues : 2 fr. la boîte.

REMISE AU COMMERCE.

ɔt central : 60, rue CAUMARTIN, Paris, au **Magasin** ıs les Eaux minérales.

ealins, ce qui la rend très-digestive. — Toutes les n
langueur ou ayant pour cause un appauvrissemen
toutes les maladies des voies digestives ou affect
tème nerveux, sont guéries par l'usage suivi de l'l
Bauche, ou les Pastilles faites avec les résidus ol
l'évaporation de l'eau au bain-marie.

Pour toutes les demandes, s'adresser au ré
La Bauche, *par les Echelles (Savoie). — Pour t*
de plus d'une semaine à l'un des Hôtels, assurer
à l'avance.

SAINT-HONORÉ-LES-BAI

(NIÈVRE)

EAUX SULFUREUSES SODIQUES

Les Eaux Bonnes au centre de la]

Les médecins inspecteurs déclarent que les Eau
Honoré peuvent rivaliser avec celles des Pyrénée
Cauterets, Amélie-les-Bains, Baréges, Bagnères-(
Labassères, Bagnères-de-Luchon, etc., dont elles
les vertus thérapeutiques.

Saison thermale du 1er mai au 15 oc

Bains, vaste salle d'inhalation, — piscine de :
eau courante

BAINS D'ACIDE CARBONIQUE

A LA MALOU DU CENTRE (Hérault)

SOURCE BOURGES

ÉTABLISSEMENT THERMAL

laré d'intérêt public, en 1866, avec périmètre de protection.

« Ces Eaux (dit M. le Dr Andrieux) sont celles qui conviennent le mieux dans les cas de débilité et d'éréthisme nerveux; elles sont les seules de la vallée qui excitent le picotement et la rubéfaction de la peau, les seules assez tempérées pour tonifier l'organisme. J'ai pu m'assurer sur moi-même et sur d'autres malades de son efficacité dans les sciatiques rebelles ; le gaz acide carbonique, contenu en excès dans les eaux, leur communique des propriétés remarquables : un instant après l'immersion, le baigneur se trouve couvert d'une infinité de petits globules formés par l'acide carbonique, et il éprouve, sur toute la surface de la peau, un picotement et une chaleur qui n'ont rien de désagréable ; elles sont employées avec succès dans la névrose, l'hystérie, la chloro-anémie; elles conviennent très-bien dans les maladies des reins et de la vessie, dans la dyspepsie, la gastralgie, et dans toutes les affections du tube intestinal ; elles ne décomposent pas le vin et se transportent sans s'altérer. »

M. le Dr Sabatier dit dans son mémoire) : « La plupart des maladies nerveuses, qu'elles soient essentielles ou qu'elles se trouvent sous la dépendance d'un état chlorotique, sont avantageusement combattues par les eaux prises en bains et en boisson; elles produisent des effets vraiment merveilleux dans la plupart des maladies des

» voies urinaires, dans les néphrites chroniques et no-
» tamment dans les vieux catarrhes de la vessie. »

Les Pastilles et le Chocolat faits avec les sels extraits de ces eaux sont des bonbons délicieux, utilisés surtout chez les enfants cachectiques qui refusent obstinément tous remèdes.

L'établissement balnéaire se compose de 3 piscines, 4 baignoires, 2 cabinets de douches assorties et d'une salle d'inhalation.

Deux hôtels, un de premier, un de deuxième ordre, font partie de l'établissement, et sont à la portée de toutes les bourses. Expédition des eaux, 40 c. la bout., verre et emballage compris, par caisse de 40 bout. et au-dessus; 1 fr. de plus pour les caisses au-dessous.

Pastilles, 1 fr. la boîte : Chocolat, 8 fr. le kilo.
(REMISE AU COMMERCE)

Dépôt dans toutes les succursales de Vichy, et dans les principales pharmacies.

CONDILLAC

(DRÔME)

EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

(la Reine des Eaux de table)

L'Eau de Condillac, apéritive, digestive et tonique, est l'amie de l'estomac ; elle est souveraine dans les affections de cet organe, et devrait être la boisson habituelle des personnes faibles ou fatiguées.

Durant les grandes chaleurs, quel que soit l'état du corps, son usage est toujours bienfaisant.

PRISE A LA SOURCE, LA BOUTEILLE : 30 CENT.

Écrire à MM. LEGARS et Compagnie, fermiers des sources de Condillac.

A la Compagnie de Vichy, 22, *boulevard Montmartre, à Paris, ou à ses Succursales, et chez tous les marchands d'Eaux minérales.*

EAU FERRUGINEUSE ACIDULE D'OREZZA
(CORSE)

Extrait du Rapport à l'Académie impériale de médecine
PAR LE D[r] POGGIALE.

« Il résulte des opérations précédentes que 1,000 gr. d'**Eau d'Orezza** contiennent :

Acide carbonique libre ou provenant des bicarbonates.	1 litre	248 m.
Air atmosphérique.	0	11
Carbonate de chaux	0 gr.	602 m.
— de magnésie	0	74
— de lithine (traces très-sensibles).		»
— de protoxyde de fer.	0	128
— de protoxyde de manganèse (tr. tr.-sens.).		»
— de cobalt (traces)		»
Sulfate de chaux.	0	021
Chlorure de potassium. . . . . } — de sodium . . . . }	0	014
Alumine.	0	006
Acide cilicique.	0	004
— arsénique (traces).		»
Fluorures (traces).		»
Matières organiques (traces).		»
	0 gr.	849 m

» On voit que l'**Eau d'Orezza** peut être considéré comme une sorte d'*eau de Seltz ferrugineuse*. Elle est trè remarquable par la proportion élevée d'acide carboniqu de carbonate de fer et de manganèse qu'elle contient. *Parn les eaux ferrugineuses, aucune ne peut lui être comparé*

» Les **eaux d'Orezza** sont particulièrement utiles da la *chlorose, les engorgements des viscères abdominau les flueurs blanches, les affections anciennes du tube d gestif*, et généralement dans toutes les maladies qui pr viennent de la faiblesse des organes. »

PASTILLES et GRANULES composés avec les sels ferrugine extraits des EAUX D'OREZZA. (Remise au commerce.)

Toutes les demandes devront être adressées directement au Dépôt général la Compagnie des Eaux d'Orezza, boulevard Poissonnière, 20.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Rue du Faubourg-Saint-Denis, 80.

1° VÉSICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Ils sont signés sur le côté vert et produisent la vésication en six ou huit heures.

2° PAPIER D'ALBESPEYRES.

Il est de quatre degrés de force, désignés par numéros : 1 faible, 1, 2 et 3.

Le numéro 3 est le plus fort.

Le nom de l'inventeur est dans chaque feuille : un contrefacteur a été condamné à un an de prison.

3° CAPSULES RAQUIN.

Approuvées par l'Académie de médecine, qui les a reconnues supérieures à toutes les autres.

Au Copahu pur.

Au Copahu et Cubèbe.

Au Copahu et Ratanhia.

Au Copahu et addition prescrite.

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ

AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

---

es *Dragées* ont été approuvées par l'Académie, à la suite
:périences nombreuses faites par une commission com-
ée de MM. les professeurs Bouillaud, Fouquier et Bailly.
rapport académique déclare que *cette préparation a été
faitement supportée par tous les sujets, qu'il n'est
un malade qui ne se soit bien trouvé de son emploi,
que les recherches cliniques permettent de la placer au
ng des plus utiles préparations ferrugineuses.*
es faits nouveaux, parmi lesquels nous citerons les ex-
iences physiologiques et pathologiques de MM. Claude
nard, Bareswill, D. Lemaire, et un nouveau rapport fait
a même académie en 1858, sont venus confirmer les
ntages des Dragées de Gélis et Conté sur les autres fer-
ineux. Aussi sont-elles généralement employées dans la
orose, l'*anémie*, la *leucorrhée*, l'*aménorrhée* et toutes
affections contre lesquelles les ferrugineux sont indi-
s. Dose : Nº 6 à 12 par jour.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONIE.

e Sirop est à la fois un excellent sédatif et un puissant
rétique. Il ne fatigue pas l'estomac comme les autres
parations de digitale, ce qui permet de l'administrer sans
nte dans les affections inflammatoires de la poitrine, où
git souvent d'une manière très-remarquable.
est démontré par 30 années d'expérimentation, dans les
onstances les plus diverses, qu'il ralentit la circulation
ne manière sensible, régularise les mouvements du cœur,
que tout en calmant l'irritation du système nerveux, il
mente rapidement l'action des organes urinaires; aussi
effets sont-ils des plus remarquables dans les *maladies
cœur*, l'*hydrothorax* et les *hydropisies non enkystées*.
st employé avec le même succès contre les bronchites
veuses, la coqueluche, l'asthme et les catarrhes chroni-
s. Dose : 2 à 3 cuillerées par jour.

Chez LABÉLONYE et Cie

99, RUE D'ABOUKIR, PLACE DU CAIRE

Ancienne rue Bourbon-Villeneuve, 19.

4

AVIS IMPORTANT

CONCERNANT LES VÉRITABLES

PILULES DE BLANCA

L'iodure de fer, cet excellent médicament quand il
est, au contraire, un remède infidèle, irritant, lors
altéré ou mal préparé. Approuvées par l'Académie d
cine de Paris, par les notabilités médicales de pres
les pays, par la haute Commission chargée de rédige
veau *Codex* français de 1866, les Pilules de Blancar
aux praticiens un moyen sûr et commode d'adi
l'iodure de fer dans son plus grand état de pureté. M
que l'atteste un document officiel publié dans le *M*
universel, le 7 novembre 1860 : *La fabrication de*
de Blancard demande une grande habileté, à laq
n'arrive que par une fabrication exclusive et
pendant un certain temps. Puisqu'il en est ainsi, q
rantie plus sérieuse d'une bonne confection de ce
que le NOM et la SIGNATURE de leur inventeur, lors
tout, comme dans l'espèce, ces titres à la confiance
compagnés d'un moyen facile de constater en tout
pureté et l'inaltérabilité du médicament ?

En conséquence, nous ne saurions trop prier MM
decins qui désireront employer les VERITABLES
DE BLANCARD, de vouloir bien se rappeler que n
ne se vendent jamais en vrac, jamais au détail, ma
ment en flacons et demi-flacons de 100 et de 50 pi
tous portent notre *cachet d'argent réactif*, fixé à
inférieure du bouchon, et notre *signature* (indiqu
sous) apposée au bas d'une étiquette verte.

Se défier des contrefaçons.



Pharmacien à Paris, rue Bonap

Nos pilules se trouvent dans toutes pharmacies.

SIROP FERRUGINEUX

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUASSIA AM

AU PROTOIODURE DE FER INALTÉRABLE

L'association du sel ferreux au Sirop d'écorces d'(ges et de Quassia amara est d'autant plus rationnell ce Sirop, employé seul pour stimuler l'appétit, activ sécrétion du suc gastrique, et par suite régularise fonctions abdominales, neutralise les effets fâcheux santeur de tête, constipation, douleurs épigastriques) ferrugineux et des iodures, alors qu'il facilite leur abs tion. Dissous dans le Sirop, il est pris et supporté fa ment, étant à l'état pur le plus assimilable ; et, dan pâles couleurs, les pertes blanches, l'anémie, les a tions scrofuleuses et le rachitisme, le traitement peut prolongé.

Le flacon : 4 fr. 50.

MÉDECINE NOIRE EN CAPSULES

PRÉPARÉE PAR J.-P. LAROZE

Pharmacien de l'École spéciale de Paris

Six capsules ovoïdes représentent exactement en l la médecine noire du *Codex*, et sont prises avec fac: Elles purgent abondamment, et toujours sans coliq Elles sont préférables aux purgatifs salins, qui ne prc sent que des évacuations aqueuses, et surtout aux dr ques, en ce qu'elles n'irritent jamais. Elles contienr sous forme d'extrait, le principe actif des substances composent cette médecine, et la manne, d'*un effet si* (*teux*, y est remplacée par de l'huile douce de ricin, traite à froid.

D'après les médecins qui en font usage, c'est le pur le plus sûr, le plus doux, le plus facile à prendre e mieux supporté par l'estomac et les intestins.

Dépôt à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, *et à toutes les pharmacies de France et de l'Étranger Fabrique, expéditions : maison* **J.-P. LAROSE**, *rue Lions-Saint-Paul*, 2.

PHARMACIE PAUL GAGE

ɜ de Grenelle-Saint-Germain, 13, à Paris

SEUL POSSESSEUR ET PROPRIÉTAIRE

ɪU VÉRITABLE ÉLIXIR DU DOCTEUR GUILLIÉ.

ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, fournit à ıérapeutique un des agents les plus efficaces, les plus modes et les plus économiques, *comme purgatif et en ıe temps comme dépuratif*. Il est surtout utile au méı de campagne et de province où la fièvre sévit, car il are que la fièvre la plus pernicieuse ne cède pas après ques jours de son usage.

Élixir de Guillié n'est pas un remède secret.

ı arrêt de la Cour de Dijon, du 17 août 1854, l'a déclaré, le rapport des experts chimistes, MM. Ossian Henry et 'alier, membres de l'Académie de médecine, et Lasıe, professeur de chimie à l'école d'Alfort, désignés par pour en faire l'analyse. Cet arrêt a été confirmé par la de Rouen, le 27 novembre 1855; par la Cour de Metz, le ɛvrier 1857, et par la Cour de Cassation, le 14 mai 1857.

Élixir de Guillié est surtout efficace dans les affections teuses et rhumatismales, les catarrhes de la vessie, les .dies des femmes et des enfants, les maladies du foie et ɜstomac, les affections qui compliquent l'âge critique et ɜillesse, les gastralgies, les gastro-entérites, les engorɜnts glanduleux, les affections herpétiques et hépatiques, lèvres intermittentes et les engorgements pulmonaires, ıd ils sont parvenus à la période décroissante. Il cont enfin dans toutes les maladies où une dérivation par be intestinal est reconnue nécessaire.

PAUL GAGE **est, en outre, possesseur du Tissu électronétique**, approuvé par l'Académie impériale de méıe.

tissu est, depuis longtemps, reconnu comme l'un des leurs agents extérieurs pour combattre les affections euses, goutteuses et rhumatismales, les sciatiques et ıigraines.

tissu doit ses propriétés curatives : d'abord à la subɜe résineuse dont il est composé, et ensuite aux métaux . pile de Volta, qui y sont incorporés en poudre impalɜ.

GAGE rappelle encore à MM. les médecins ses *Sirops âte de mou de veau au lichen d'Islande*, dont il suffit liquer la composition pour faire comprendre les ser, qu'ils peuvent rendre dans les bronchites et les inflamons *aiguës et chroniques* de la poitrine.

NOMENCLATURE
DES PRINCIPAUX PRODUITS
DE LA
MAISON LE PERDRIEL
Fondée en 1823.

Toile vésicante rouge sans action sur les voies urinaires.

Papiers, taffetas, pois, compresses et serre-bras pour le pansement et l'entretien des vésicatoires et des cautères ; ces moyens sont à juste titre fort appréciés.

Véritable emplâtre révulsif de THAPSIA du Dr Reboulleau, de Constantine (Algérie), portant pour garantie sur le revers de la toile les signatures Reboulleau et Ch. Le Perdriel.

Sparadraps divers.

Pharmacies de poche, renfermant sous un petit volume les médicaments de première nécessité.

BAS ÉLASTIQUES POUR VARICES.

En deux tissus : A, fort, élastique en tous sens.
Coton ou soie : B, doux, à mailles tulle, élastique dans le sens circulaire.

CEINTURES ABDOMINALES.

Tous ces appareils sont recommandés par les principaux chirurgiens qui reconnaissent leur compression régulière uniforme et en obtiennent les meilleurs résultats.

Sels granulés effervescents de Ch. Le Perdriel. — Ce sont de petits globules légers ayant l'aspect de cristaux amorphes très-poreux qui se dissolvent instantanément dans l'eau et donnent un liquide transparent et effervescent dans lequel la saveur particulière de la substance médicamenteuse est masquée par l'acide carbonique et par le peu de sucre contenu dans la poudre granulée.

ırent ainsi les sels dont suit la série :

if.	Citrate de fer.
.te de soude.	Pyrophosphate de fer.
nagnésie.	Iodure de fer.
'de Vichy.	Lactate de fer et de soude.
quinine.	Citrate de quinine et de fer.
:inchonine.	Citrate de cinchonine et de fer.
le fer.	

NATE ET CITRATE DE LITHINE.

:ommandons d'une manière toute spéciale les onate et de citrate de lithine qui depuis quelques produit les meilleurs résultats dans le traite- goutte, des rhumatismes et de la gravelle. cès obtenus par l'emploi de ces sels ont été plusieurs rapports *des docteurs et des chimistes* anglais.

ıs vulnéraire au baume du Commandeur rnica, épiderme factice, plus souple et plus ue le taffetas d'Angleterre.

es vides de LEHUBY de quatre numéros de lifférente.

ules préparées avec la gélatine pure permet- alades de prendre sans répugnance les médica- aveur et d'odeur désagréables.

ıURS DE VISAGE ET RIDES PRÉCOCES

es ou effacées par le VINAIGRE DE TOILETTE **Lacroze**, au suc frais d'arnica.

Prix du flacon : 2 fr. 50.

IONT-FERRAND, rue Ballainvilliers, 6.

ıpôt, à Paris, rue Caumartin, 60.

PILULES ANTINEVRALGIQUES

DU DOCTEUR CRONIER.

3 fr. la boîte.

*La **névralgie** est une lésion de l'innervation qui n'est point consécutive à une altération organique, qui établit son siége sur le trajet d'un nerf, et qui est enfin caractérisée par des douleurs lancinantes, se manifestant par accès à des intervalles plus ou moins éloignés et dont la durée n'est pas limitée.*

*C'est cette définition qui m'a guidé dans la formule des pilules **antinévralgiques** qui portent mon nom, et qui reposent sur les bases les plus sérieuses : aussi calment-elles toutes les affections névralgiques, et cela en moins d'une heure.*

Les causes diverses qui occasionnent journellement les névralgies sont le plus souvent dominées par une **prédisposition constitutionnelle**, qui n'est elle-même que l'excès d'un tempérament **nerveux**, le **sexe féminin**, l'**hérédité**, la **jeunesse**, les **époques critiques**, les **hémorrhagies**, les **flueurs blanches**, la **chloro-anémie**, les **souffrances prolongées**, les **influences morales** et **intellectuelles**, la **vie mondaine** et **oisive**, et les **contrariétés**. Les influences **atmosphériques** ont une très-grande part aussi dans les névralgies, telles que **faciale**, **rhumatismale**, **sciatique** et la **migraine**, qui n'est autre chose qu'une névralgie du cuir chevelu.

Toutes ces maladies, qui font tant souffrir les personnes qui en sont affectées, et qui résistent à presque tous les traitements, sont calmées par les pilules en quelques instants.

Nous nous abstenons de donner la manière de les employer, vu qu'elle a été publiée dans la deuxième partie de l'ouvrage qui doit former le travail le plus complet sur cette classe de maladies et qui sera envoyé gratis à tous les docteurs en médecine de France.

P.-S. — La science ayant fait de très-grands progrès sur les névralgies depuis que le docteur Cronier a publié la première partie de son ouvrage, il prévient ses confrères qu'il va faire une deuxième édition qui sera livrée par fascicule de 100 pages, et cela aussi promptement que la science le lui permettra.



(1) Ces travaux réunis constituent le premier numéro des *Archives de Physiologie*, de Thérapeutique et d'Hygiène, **1854**.

3.

SIROP MINÉRAL SULFUREUX

(MONOSULFURE DE SODIUM INALTÉRABLE)

DE CROSNIER, pharmacien

95, rue Montmartre, à Paris.

Le *Sirop minéral-sulfureux*, reconnu comme le seul capable de combattre les affections des voies aériennes, joint aux substances balsamiques les plus recherchées les principes et les propriétés remarquables des *Eaux sulfureuses des Pyrénées*, à doses plus concentrées; il a sur elles l'avantage d'être : 1° plus agréable au goût, quoique plus énergique, d'une limpidité parfaite; 2° de se conserver, même en voyage, sans s'altérer; 3° d'éviter au malade l'ingurgitation d'une masse de liquide toujours inutile, sinon nuisible, aux fonctions de l'estomac, surtout chez les personnes délicates, comme cela s'observe avec l'emploi des eaux de *Térébenthine*, de *Goudron* et de toutes les solutions étendues qui doivent être prises par verrées. Il peut donc remplacer toutes ces eaux d'une manière absolue dans les maladies scrofuleuses, cutanées, ainsi que dans les affections des bronches, du poumon, dites : *Toux, Rhumes, Asthmes, Coqueluche, Bronchites, Catarrhes chroniques, Altérations de la voix*, etc., ce qui le rend précieux aux chanteurs et à ceux qui font usage fréquent de la parole.

Comme dépuratif, il est inappréciable dans les maladies cutanées, scrofuleuses, et contre les ravages occasionnés par un traitement mercuriel trop prolongé.

Infiniment moins répugnant que l'huile de foie de raie, de morue, et que le sirop antiscorbutique, le sirop sulfureux leur est avantageusement substitué, étant d'une efficacité plus prompte et plus assurée. (Voy. la *Revue scientifique* et le *Journal de Thérapeutique*.)

On le prend ordinairement par cuillerée à bouche chez les adultes, et par cuillerée à café chez les enfants, deux fois le jour, une le matin à jeun, et une le soir; on peut aller jusqu'à quatre cuillerées dans les vingt-quatre heures.

Il est indifférent de l'administrer pur ou délayé dans une petite quantité d'eau chaude, ou d'infusion de mauve ou violette.

Prix du Flacon : 3 francs.

On le trouve dans les pharmacies de France et de l'Étranger.

MAISON A. ANCELIN

Pharmacien
de l'École de Paris
rue du Temple, 22
PARIS

Marque de fabrique. Marque de

DESNOIX ET Cie SUCCESSI

Tissus pharmaceutiques.

Sparadraps de toute espèce.
— officinal.
diachylon gommé.
des hôpitaux.
Poix de Bourgogne simple.
— — émétisée.
Vigo cum mercurio,
Ciguë.
Révulsifs au Thapsia, etc., etc.
Vésicatoires. — Toile vésicante verte, avec divisi
cation prompte et sûre.

Deux largeurs : { 25 centimètres.
20 —

Épispastiques.— Papier épispastique ordinaire, n°
Cautères. — Papier à cautères de tous les modèl
Papier chimique, 50 c. le rouleau ; 25 c. le demi-
Taffetas anglais de toutes nuances et de toutes qu
Papier Pauvre homme dit *Papier anglais.*
Papier ciré remplaçant la feuille d'étain, 50 p
d'économie.
Taffetas callofuge contre les cors.
Bandelettes dextrinées pour fractures.

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS.

L'alcool de menthe perfectionné de [illegible] est d'une saveur et d'un parfum des plus agréal Éprouvé *depuis plus de vingt-cinq ans*, il a valu à son venteur les plus belles attestations. Utile au double poi vue de la thérapeutique et de l'hygiène, il constitue un duit aussi favorable à la santé que précieux pour la lette. Agent médical, non-seulement il exerce une fluence salutaire sur le tube digestif, mais en outre, diffuse avec rapidité dans l'économie. Ses effets stimulants et apéritifs; ils se font souvent apprécier d les *digestions pénibles*, les *pesanteurs de tête*, et toutes fois qu'il faut, en excitant le système nerveux, forti l'estomac, accélérer la circulation du sang et provo la transpiration. Il se prend étendu dans de l'eau su à laquelle il communique une fraîcheur et un arome cieux. Il est surtout inappréciable, dans ce mode d'a nistration, pour dissiper la soif et calmer les défailli de toute nature. Deux ou trois gouttes sur un mor de sucre en font une pastille de menthe exquise.

Appliqué à la toilette, il purifie l'haleine, parfur bouche et conserve les dents tout en raffermissan gencives.

L'alcool de menthe de RICQLÈS se vend pa cons et demi-flacons, portant le cachet et revêtus marque de l'inventeur H. DE RICQLÈS, cours d'Her ville, 9, à Lyon, et dans toutes les bonnes pharmaci France et de l'étranger.

CONTRE LES HEMORROIDES

Quinquina Bigot. — Sous cette dénomination, je
vre un flacon contenant un extrait liquide représentant
tactement la dose de quinquina pour préparer un litre
e vin de quinquina.

Flacon pour 1 litre, 1 fr. 50. — Public, 3 fr.
Flacon pour demi-litre, 80 cent. — Public, 1 fr. 50.

La préparation de vin de quinquina se fait en versant
flacon de **quinquina Bigot** dans le vin qu'on a choisi.
n a ainsi un vin de quinquina limpide, qui représente
s principes du quinquina. De cette manière, le vin n'a
is subi d'altération comme dans le procédé ordinaire.

Fabrique spéciale de Pilules, Dragées médicinales,
ommade et de tous les produits pour la médecine, avec
rande remise pour les médecins.

'oute demande de 25 fr. sera expédiée franco.

On peut recevoir un ou plusieurs flacons de pilules par
a poste.

MALADIES DE POITRINE
HYPOPHOSPHITES
DU DR CHURCHILL

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE SOUDE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX
PILULES D'HYPOPHOSPHITE DE QUININE

CHLOROSE, PÂLES COULEURS

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE FER
PILULES D'HYPOPHOSPHITE DE MANGANÈSE

Prix : 4 fr. le flacon, à Paris.

**Sous l'influence des Hypophosphites, la toux diminue
appétit augmente, les forces reviennent, les sueurs noc-
urnes cessent, et le malade jouit d'un bien-être inaccoutumé.
Pharmacie SWANN, rue Castiglione, Paris.**

DE LA PERTE DE L'ŒIL

ET DU MOYEN DE

FAIRE DISPARAITRE CETTE DIFFORMITÉ

PAR M. COULOMB BOISSONNEAU
OCULARISTE
Attaché à l'Administration générale de l'Assistance publique
6, place de la Madeleine
PARIS

Tel est le titre d'une brochure publiée récemment et dans laquelle l'auteur fait connaître :

1° Les perfectionnements apportés dans l'art *de l'appropriation* de l'œil artificiel;

2° Les avantages incontestables qu'offre son usage aux personnes qui ont eu le malheur de perdre un œil ;

3° L'extrême facilité de son application, sans qu'elle cause jamais la moindre gêne ni le plus léger désagrément;

4° L'inutilité d'une opération chirurgicale préparatoire;

5° La mobilité surprenante qu'acquiert l'œil artificiel, lorsqu'il est bien approprié, et l'illusion qui en résulte;

6° La manière de mettre et de retirer l'œil artificiel, etc.

L'auteur termine en disant que, dans le cas où la personne qui réclame les bienfaits de la prothèse ne peut se rendre à Paris, il est possible, par correspondance, d'obtenir encore un résultat très-satisfaisant, en lui adressant un dessin colorié, offrant *seulement* la représentation fidèle et de grandeur naturelle de l'œil sain et de l'œil perdu. A cette peinture doit être ajoutée l'indication de la profondeur qui existe dans l'œil détruit, depuis le bord ciliaire de la paupière inférieure jusqu'au cul-de-sac conjonctival.

Des collections d'yeux, pour les applications immédiates, sont spécialement préparées pour les docteurs, *cliniques* et hôpitaux étrangers.

VARICES

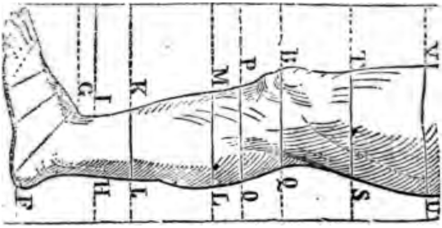
BAS D'ALPIAZ

FABRICANT BREVETÉ (S. G. D. G.) EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

L. GÉNEAU, pharmacien successeur,

Rue Saint-Honoré, 275.

Envoyer les mesures métriques de circonférence et les mesures métriques de hauteur.



PRIX.		Tissu de coton.	Tissu de soie.
Chaussette. . .	*F à J*	6	10
Bas ordinaire. .	*F à O*	10	18
Bas avec genou.	*F à S*	16	25
Bas avec cuisse.	*F à U*	20	30
Mollet.	*H à O*	8	12
Genouillère. . .	*O à S*	6	10

Ces bas à élasticité latérale, dont la souplesse surpasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, possèdent en même temps une force de compression qui ne laisse rien à désirer, et ils n'ont aucun des nombreux inconvénients que présentent toutes les inventions qui ont précédé celles-ci.

Ceintures abdominales, tissu coton, de 16 à 20 fr.
— — tissu soie, moitié prix plus élevé.

En envoyant avec les mesures un ***mandat sur la poste***, on recevra les Bas *franco*.

Remise d'usage à MM. les Médecins et Pharmaciens.

MÉDAILLE D'ARGENT. — Exposition universelle de Paris de 1867
Société d'encouragement.

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

A. GAIFFE

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Rue Saint-André-des-Arts, 40.

Fournisseur du Collége de France, du Muséum d'histoire naturelle, de l'Administration de l'Assistance publique de Paris, et des Hôpitaux civils et militaires de la France et de l'étranger.

APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX, MAGNÉTO-FARADIQUES
ET VOLTA-FARADIQUES A PILE AU SULFATE DE MERCURE
INSTRUMENTS DIVERS POUR LES EXPÉRIENCES
D'ÉLECTRO-PHYSIOLOGIE
LOUPES, MICROSCOPES SIMPLES ET ACHROMATIQUES;
OPHTHALMOSCOPE DE LIEBREICH, LARYNGOSCOPE
DE KRISHABER, ETC.

Les personnes qui désirent faire l'acquisition de nos appareils électro-médicaux sont priées d'exiger qu'ils portent mon nom et la marque de fabrique ci-contre, si elles ne s'adressent pas directement à la maison.

PLASTRON HYGIÉNIQUE

A EAU CHAUDE CONTRE LES DOULEURS.

Un de nos magasins de caoutchouc en vogue, la maison Larcher, 7, *rue des Fossés-Montmartre*, aujourd'hui *rue d'Aboukir*, 7, a créé le *Coussin hygiénique à Eau chaude* contre les douleurs.

Vêtements, articles de voyage, de chasse, de pêche, et articles sur modèle.

CHOCOLAT MENI

Le CHOCOLAT MENIER se rencontre parto
villes, dans les campagnes, et jusque dans
village. Il est adopté universellement, et le c
consommation s'exprime par millions de ki
Une vente aussi importante ne peut s'expliq
la bonne qualité de ce chocolat et par sa supéri
quand on le compare même avec ceux qui
20 à 25 pour 100 plus cher. Cet accord ent
ration du prix et la bonté du produit dérive n
de la position spéciale de la *Maison MENIER*

Sa fabrication a pris une telle importanc
frais, répartis sur cette grande production devi
moindres que dans les fabriques ordinaires.

Fondée depuis longues années, elle a e
d'amortir le capital représenté par ses machi
installation industrielle ; l'intérêt de ce capit
une cause d'augmentation de ses prix de revie

On peut donc faire ce raisonnement : si
moins cher de bonnes sortes de cacao, si e
elle-même, si elle cultive elle-même, si elle
moins de frais, elle peut conséquemment vend
leur marché les qualités de ce chocolat que
briques doivent coter un plus haut prix.

Il est facile, du reste, de se convaincre d
faits en visitant l'usine de Noisiel, près de Lag

lement consacrée à la fabrication du CHOCOLAT MENIER, et qui donne le curieux spectacle des développements énormes apportés à la préparation de cet aliment.

Cacaos de premier choix achetés directement dans les pays de production par des agents spéciaux, ou provenant en partie des plantations du VALLE-MENIER, au Nicaragua.

Machines hydrauliques et à vapeur, d'une force totale de 200 chevaux, outillage considérable de machines broyeuses de différentes formes, tout en granit, faites exprès dans les dépendances de l'usine.

Ateliers où les cacaos sont choisis et triés avec le plus grand soin.

Vastes emplacements où le chocolat est refroidi sur des tables de marbre.

Chemins de fer mettant tous les ateliers des divers bâtiments en communication.

Personnel de plus de 350 ouvriers, hommes et femmes, employés au triage des cacaos et à leur torréfaction, au broyage et au pesage du chocolat, au pliage des tablettes et à la mise en caisse, chaque jour, de 9 à 10 000 kilogrammes que fournit l'usine.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour que le **Chocolat Menier** soit préparé dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'offrir au consommateur, au prix modéré de 1 fr. 50 cent. le kilogramme, un produit excellent, que personne ne peut faire meilleur.

C'est ce problème, résolu par la MAISON MENIER, qui explique le succès du Chocolat de cette fabrique, et la part qu'elle a prise dans l'accroissement de la consommation de cet aliment aussi agréable que nutritif.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE.

ANGER (Benjamin). **Traité iconographique des maladies chirurgicales**, précédé d'une introduction par M. le professeur Velpeau. 1866, in-4. Chaque livraison est composée de huit planches et du texte correspondant. 12 fr.

Tous les exemplaires sont coloriés. — La première partie (Luxation et fractures) est terminée; elle est composée de 12 livraisons et demie (100 planches contenant [illegible] figures et 127 bois), et coûte reliée. 150 fr.

BILLROTH. **Traité de pathologie chirurgicale générale**, traduit de l'allemand par MM. Culmann et Sengel, précédé d'une introduction par M. Verneuil. 1868, 1 fort vol. in-8 avec 100 fig. dans le texte. 14 fr.

JAMAIN. **Manuel de pathologie et de clinique chirurgicale.** 1868, 2e édition, 2 vol. gr. in-18. 14 fr.

JAMAIN. **Manuel de petite chirurgie** contenant les pansements, les médicaments topiques, les bandages, les appareils de fractures et des affections articulaires, l'application des bandages herniaires et des pessaires, etc. 1864, 4e édition refondue, 1 vol. gr. in-18 de 730 pages avec 340 fig. 7 fr.

LIEBREICH. **Atlas d'ophthalmoscopie représentant** l'état normal et les modifications pathologiques du fond de l'œil visibles à l'ophthalmoscope, composé de 12 planches contenant 57 figures tirées en chromolithographie, accompagnées d'un texte explicatif et dessinées d'après nature. In-folio. 30 fr.

— *Texte italien* de cet atlas. 3 fr. 50

MALGAIGNE. **Manuel de médecine opératoire.** 1861, 7e édition, 1 vol. grand in-18. 7 fr.

NÉLATON. **Éléments de pathologie chirurgicale.** 18[illegible], 2e édition complétement remaniée.

— Tome premier, rédigé par M. le docteur Jamain. 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

— Tome second (première partie), rédigé par M. le docteur Péan. 1 vol. gr. in-8, avec 200 figures dans le texte. 6 fr.

PHILLIPS. **Traité des maladies des voies urinaires.** 1860, 1 fort vol. in-8 avec 97 fig. intercalées dans le texte. 7 fr.

RICHARD (Adolphe). **Pratique journalière de la médecine.** 1 beau volume grand in-8 avec 300 figures originales, 1868. (*Sous presse.*)

ROBERT. **Conférences de clinique chirurgicale** faites à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant l'année 1859-1860, recueillies et publiées sous sa direction par le docteur A. Doumic. 1 vol. in-8 de 550 pages avec 4 planches. 7 fr.

SCHWEIGGER. **Leçons d'ophthalmoscopie**, traduites de l'allemand par M. le docteur Herschell, avec 3 planches lith. 1865, in-8. 3 fr. 50

ANATOMIE, PHYSIOLOGIE.

BÉRAUD (B. J.). **Atlas complet d'anatomie chirurgicale** topographique, pouvant servir de complément à tous les ouvrages d'anatomie chirurgicale, composé de 109 planches représentant plus de 200 figures dessinées d'après nature par M. Bion, et avec texte explicatif.
L'ouvrage est complet, prix : fig. noires. 60 fr.
fig. coloriées. 100 fr.

BÉRAUD (B. J.) et ROBIN. **Manuel de physiologie de l'homme et des principaux vertébrés,** répondant à toutes les questions physiologiques du programme des examens de fin d'année. 1856-1857, 2 vol. gr. in-18, 2e édition entièrement refondue. 12 fr.

BERNARD (Cl.). **Leçons sur les propriétés des tissus vivants faites à la Sorbonne** en 1864, rédigées par M. Émile Alglave, avec 94 fig. dans le texte. 1866. 1 vol. in-8. 8 fr.

HOUEL. **Manuel d'anatomie pathologique générale et appliquée,** contenant le catalogue et la description des pièces déposées au musée Dupuytren. 2e édition, 1862, 1 vol. in-18 de 930 pages. 7 fr.

JAMAIN. **Nouveau traité élémentaire d'anatomie descriptive et de préparations anatomiques,** 3e édition, 1868, 1 vol. grand in-18 de 900 pages avec 200 fig. intercalées dans le texte. 12 fr.

LEIDIG. **Traité d'histologie comparée de l'homme et des animaux,** traduit de l'allemand par M. le docteur Lahillonne. 1 fort vol. in-8, avec 200 fig. dans le texte. 15 fr.

LONGET. **Mouvement circulaire de la matière dans les trois règnes,** tableaux comprenant un aperçu des fonctions nutritives dans les êtres organisés, avec figures coloriées ; cartonné, 1866. 7 fr.

MAREY. **Du mouvement dans les fonctions de la vie.** 1868, 1 vol. in-8 avec 200 figures dans le texte. 12 fr.

VELPEAU et BÉRAUD. **Manuel d'anatomie chirurgicale générale et topographique.** 1862, 2e édition, 1 vol. in-18 de 622 pages. 7 fr.

VULPIAN. **Leçons de physiologie générale et comparée du système nerveux** faites au Muséum d'histoire naturelle, recueillies et rédigées par M. Ernest Brémond. 1866. 1 fort vol. in-8. 10 fr.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, THÉRAPEUTIQUE, PHARMACIE, HYGIÈNE.

ÉM. BLANCHARD. **Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes,** magnifique volume in-8 jésus avec 200 figures intercalées dans le texte et 40 pl. tirées à part. Broché. 30 fr.
— Relié en demi-*maroquin*. 35 fr.

BOCQUILLON. **Manuel d'histoire naturelle médi**
in-18 avec 300 fig. dans le texte. L'ouvrage comp

BOUCHARDAT. **Nouveau formulaire magistra**
d'une Notice sur les hôpitaux de Paris, de gén
l'art de formuler, suivi d'un précis sur les eau
naturelles et artificielles, d'un Mémorial thérap
notions sur l'emploi des contre-poisons, et sur le
donner aux empoisonnés et aux asphyxiés. 1868,
corrigée d'après le *Codex* de 1866.

BOUCHARDAT. **Manuel de matière médicale,** de
tique comparée et de pharmacie. 1864, 2 vol. g
4e édit.

DESCHAMPS (d'Avallon). **Compendium de pharn**
tique comprenant un traité complet de géologi
ralogie, de phytologie, de zoologie, une pharmac
sonnée, complète, suivie de notions de photogra
prix courant détaillé à l'usage des pharmaciens.
beau vol. gr. in-8.

BOUCHUT et DESPRÉS, **Dictionnaire de thérape**
dicale et chirurgicale, contenant un résumé d
et de chirurgie, les indications thérapeutiques
maladie, etc. 1866. Un fort in-4, avec 600 figures.

DESCHAMPS (d'Avallon). **Manuel de pharmacie.**
formuler, suivi d'un *Formulaire de toutes le*
tions iodées publiées jusqu'à ce jour. 1856, 1 vo
avec 19 figures.

DESCHAMPS (d'Avallon). **Manuel pratique d'an**
mique. 1859, 2 vol. in-8 de 1034 pages, contenant,
lyse qualitative, l'autre l'*Analyse quantitative*,
intercalées dans le texte.

DURAND-FARDEL. **Traité thérapeutique des e**
rales de France et de l'étranger, et de leur empl
maladies chroniques. 2e édition, 1862, 1 fort v
774 pages, avec carte coloriée.

HENRY (Ossian) père et fils. **Traité pratique**
chimique des eaux minérales potables et éc
avec leurs principales applications à l'hygiène e
trie. Considérations générales sur leur formation,
malité, leur aménagement, etc. Fabrication des e
rales artificielles, etc. 1859, 1 vol. in-8 de 680 pag
fig. intercalées dans le texte.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

pertoire de pharmacie, recueil pratique publié par M. le professeur Bouchardat, paraissant tous les mois par ivraisons de 48 pages.

Prix pour la France .... 6 francs.
— pour l'étranger .... 8 —

ix de la collection, de juillet 1844 à juin 1866, 20 volumes. 70 fr.

urnal de l'anatomie et de la physiologie normales et)athologiques de l'homme et des animaux, dirigé par M. Charles Robin, paraissant tous les deux mois par 'ascicules de 7 feuilles avec planches.

Un an, pour la France............. 20 francs.
— pour l'étranger........... 24 —

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES.

térature. — Philosophie. — Théologie. — Eloquence. — listoire. — Législation. — Esthétique. — Archéologie.

REVUE DES COURS SCIENTIFIQUES.

'sique. — Chimie. — Botanique. — Zoologie. — Anatomie. — hysiologie. — Géologie. — Paléontologie. — Médecine.

es deux journaux reproduisent les cours des Facultés de is, des départements et de l'étranger, et paraissent tous les iedis depuis le 5 décembre 1863.

n peut s'abonner séparément à la partie littéraire ou à la tie scientifique.

PRIX DE CHAQUE JOURNAL ISOLÉMENT.

Paris......................	8 fr.	15 fr.
Départements	10 —	18 —
Etranger	12 —	20 —

PRIX DES DEUX JOURNAUX RÉUNIS.

Paris	15 fr.	26 fr.
Départements.............	18 —	30 —
Etranger	20 —	35 —

abonnement part du 1er décembre et du 1er juin de chaque ée.

Paris. — Impr. de E. Martinet, rue Mignon, 2